

ÉTUDES

**L'aide
alimentaire
de la C.E.E.
aux pays
en voie de
développement**

**Problèmes posés
et possibilités
réelles**

série
agriculture

14

COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE
WIRTSCHAFTSGEMEINSCHAFT
COMUNITÀ
ECONOMICA EUROPEA
EUROPESE
ECONOMISCHE GEMEENSCHAP

1963
BRUXELLES

**L'aide
alimentaire
de la C.E.E.
aux pays
en voie de
développement**

**Problèmes posés
et possibilités
réelles**

COLLECTION ÉTUDES

SÉRIE AGRICULTURE n° 14

BRUXELLES 1963

SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos	7
INTRODUCTION	9
RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS	11
I. Exposé du problème et points de départ	11
II. Résultats des études régionales	12
III. Problèmes et limites de l'utilisation des excédents en vue de remédier à la pénurie de produits alimentaires	13
IV. Utilisation des excédents comme aide au développement	15
RAPPORT GÉNÉRAL	
CHAPITRE I : LES BESOINS DE DENRÉES ALIMENTAIRES DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	
§ 1. Le problème de l'alimentation dans les pays en voie de développement	19
— Caractère saisonnier et régional de la sous-alimentation	19
— Groupes sociaux et modes traditionnels d'alimentation	19
— Conséquences de l'urbanisation	20
§ 2. Alimentation et développement économique	20
— Une meilleure alimentation ne suffit pas à entraîner un accroissement de la production	21
— Alignement des niveaux alimentaires de différents groupes de population	21
— Situation spéciale des groupes vulnérables	21
— Le développement de l'agriculture nationale	21
§ 3. Évaluation de la situation	22
A. Sources	22
B. Méthodes de mesure	23
— Grandes divergences entre les estimations	23
— Les calories végétales	24
§ 4. Le déficit alimentaire dans les pays faisant l'objet de la présente étude	24
— Valeur limitée des calculs	24
A. Rapports principaux	25
— Afrique du Nord	25
— Libye	25
— Afrique occidentale et centrale	25
— Somalie	25
— Éthiopie	25
— Turquie	25
— Inde	26
B. Rapports complémentaires	26
— Amérique latine	26
— Tanganyika	26
— Afghanistan	26
— Arabie Séoudite	26
C. Considérations finales	26
§ 5. La situation dans les autres pays en voie de développement	26
§ 6. Le choix des produits à fournir	26
— Les céréales et les légumes secs	26
— Le sucre	27
— Les produits animaux	27

CHAPITRE II : FOURNITURE DE PRODUITS AGRICOLES AUX PAYS ET TERRITOIRES EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

§ 1. Nécessité d'un écoulement des produits agricoles excédentaires sous des formes spécifiques	28
— Qu'entend-on par excédents?	28
— La situation de la C.E.E.	29
§ 2. Utilisation des excédents comme aide aux pays en voie de développement	29
— Utilisation des excédents et expansion économique	29
— Utilisation des excédents comme aide en capital	30
§ 3. Utilisation des excédents uniquement comme aide supplémentaire en capital	30
— L'utilisation productive de la main-d'œuvre	30
— La priorité de l'aide en capital	31
§ 4. Utilisation des excédents pour la seule consommation d'appoint	32
— Difficulté de prévoir l'accroissement de la demande	32
§ 5. La distribution des produits excédentaires dans le pays bénéficiaire	33
— Répartition par des institutions spéciales	33
§ 6. Utilisation des excédents et commerce international	34
— L'utilisation des excédents comme forme de dumping	34
— Nouvelles tendances du commerce international des denrées alimentaires	35
— Modification de la répartition du marché par l'utilisation des excédents	35
— Utilisation des excédents permettant l'exportation d'autres produits et d'autres qualités par les pays bénéficiaires	36
— Nécessité de conclure des accords internationaux	37
§ 7. Expérience acquise en matière d'utilisation des excédents	37
— Position adoptée jusqu'à présent par la F.A.O.	37
— L'écoulement des excédents des États-Unis	37
— Répercussions de la politique des subventions	38
— Perspectives d'évolution des exportations agricoles des États-Unis	38
— Coût de l'écoulement des excédents — Un essai d'estimation sous forme de modèle	38
CONCLUSIONS À TIRER POUR UN PROGRAMME D'UTILISATION	39

ANNEXES

I. Études régionales principales	
1. Afrique du Nord	43
2. Libye	57
3. Afrique occidentale et centrale	65
4. Somalie	83
5. Éthiopie	91
6. Turquie	103
7. Indes	141
II. Études régionales supplémentaires	
8. Tanganyika	177
9. Afghanistan	191
10. Arabie Séoudite	197
11. Amérique latine	203
III. Autres annexes	
12. Éléments d'un système d'évaluation des possibilités d'utilisation des excédents agricoles dans les pays en voie de développement	213
13. Organisation de l'utilisation des excédents agricoles aux États-Unis	225

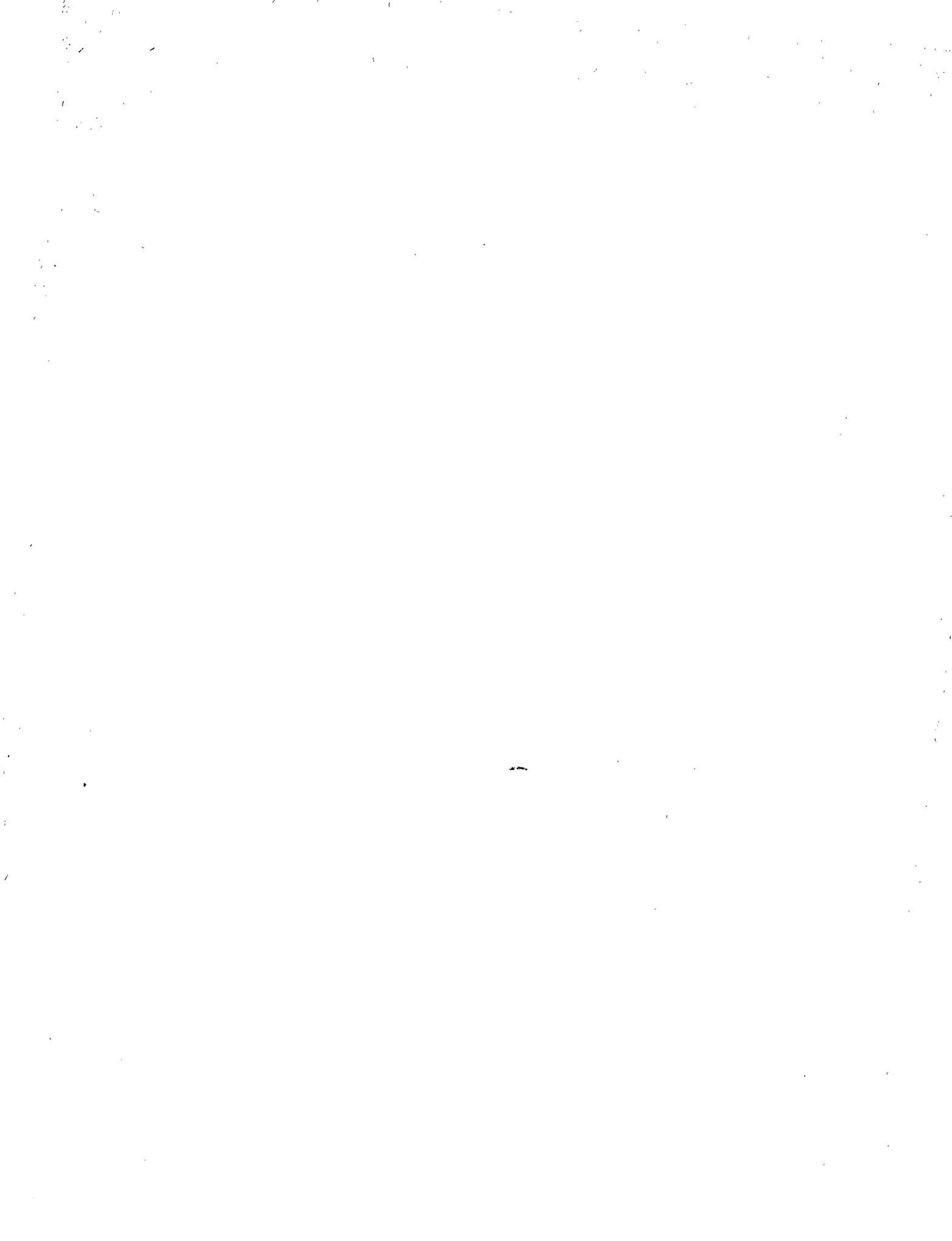
La présente étude a été effectuée par un groupe d'experts à la demande de la direction générale de l'agriculture de la Communauté économique européenne et avec la participation de la division « bilans, études et information », H. B. Krohn et J. M. J. Lommez. La direction des affaires générales de la direction générale de l'agriculture, la direction générale des relations extérieures et la direction générale du développement de l'outre-mer ont assisté aux travaux. Le groupe d'étude était constitué par :

Le professeur M. Cépède, Institut national agronomique, Paris.

Le professeur A. Maugini, Institut agronomique pour l'outre-mer, Florence.

Le professeur H. Wilbrandt, Institut pour l'agriculture étrangère, de l'université technique, Berlin.

Le Dr A. Kruse-Rodenacker, Université technique, Berlin, a été chargé du rapport.



AVANT-PROPOS

Le problème de la coopération avec les pays en voie de développement retient, depuis plusieurs années, l'attention toujours croissante aussi bien de la part des pays en voie de développement que de la part des pays industrialisés qui peuvent prêter leur concours.

Le concours qui prend la forme de livraison de produits agricoles et alimentaires joue dans ce cadre un rôle non négligeable, et les questions qui se rapportent à cette forme présentent de multiples aspects. Plusieurs de ces aspects sont liés d'une façon ou d'une autre à des décisions qui doivent intervenir dans le cadre de la Communauté économique européenne, et plus particulièrement celles qui intéressent le domaine de la politique agricole commune.

En rapport avec les mesures qu'on est amené à prendre en matière de politique de production et de prix agricoles, il y a lieu de faire preuve d'une grande prudence afin d'éviter la formation d'excédents structurels des produits agricoles dans la Communauté.

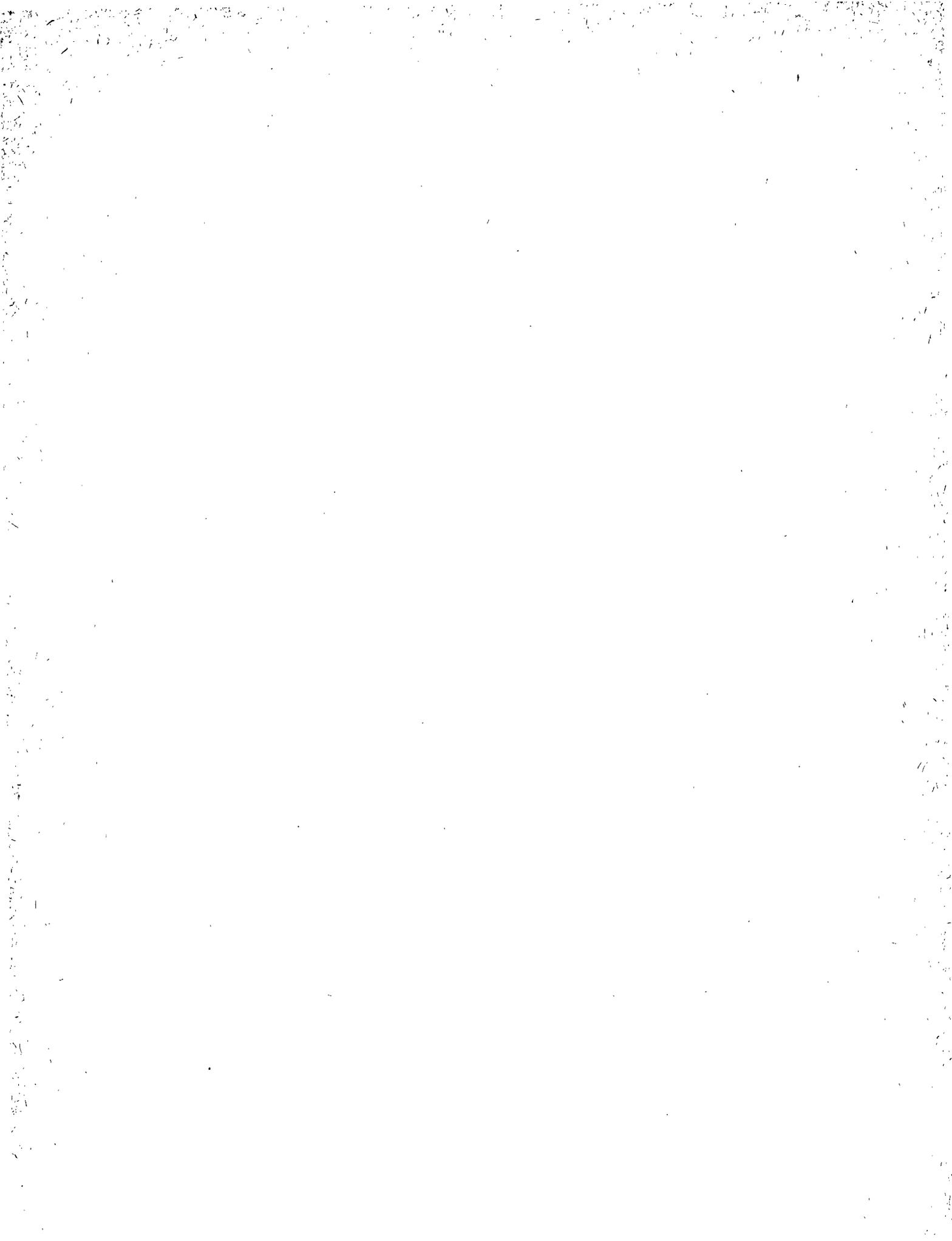
Cependant, l'idée a été avancée que certains excédents de produits agricoles et alimentaires de la C.E.E.

trouveront des possibilités d'écoulement dans les pays en voie de développement et sous-alimentés.

Dans ce contexte, il est devenu indispensable de disposer de données objectives pour évaluer des possibilités réelles d'écoulement des produits agricoles sous forme d'aide, compte tenu des différents aspects de ces problèmes, d'en connaître les limites et de disposer de tous les éléments nécessaires pour replacer cette forme d'aide spécifique dans son contexte général d'aide au développement économique des pays intéressés.

Pour cette raison, la Commission a demandé à un groupe d'experts de soumettre à un examen approfondi les possibilités et les problèmes d'une aide sous forme de produits agricoles ou alimentaires dans le cadre de l'aide générale au développement qui peut être accordée à ces pays et compte tenu notamment, des intérêts propres des pays bénéficiaires.

La présente étude ne peut toutefois être considérée comme exprimant les conceptions définitives de la Commission de la C.E.E. dans ce domaine mais uniquement celles des auteurs.



INTRODUCTION

Le présent rapport a pour but d'étudier les possibilités d'élargissement des débouchés offerts aux produits agricoles de la C.E.E. Sont considérés à cette fin comme pays destinataires les pays et territoires associés de la C.E.E. ainsi que les autres pays en voie de développement. Les pays appartenant au bloc soviétique n'entrent pas dans le cadre de la présente étude, bien qu'ils puissent constituer également des débouchés éventuels.

Le problème mondial des débouchés offerts aux produits agricoles prendra à l'avenir pour la C.E.E. également une importance croissante. Les auteurs du rapport sont partis du principe qu'il ne faut guère s'attendre dans les prochaines années à un élargissement des débouchés commerciaux offerts aux produits agricoles dans les pays associés et autres pays sous-développés, ce qui a été confirmé dans les études par pays.

C'est pourquoi les possibilités de débouchés non commerciaux pour les produits agricoles présentent un intérêt majeur, d'autant plus que dans le cadre de la C.E.E. on commence à enregistrer la formation d'excédents agricoles pour lesquels une utilisation non commerciale pourrait être envisagée.

Le rapport se limite aux produits suivants : céréales, produits laitiers, viande (viande bovine) et sucre. D'autres produits ont également été pris occasionnellement en considération, le vin par exemple.

Les études régionales concernent les pays et territoires suivants : Maghreb, Libye, Afrique occidentale et centrale, Somalie, Éthiopie, Turquie et Inde. Outre ces études, des études complémentaires traitent sous une forme condensée de quelques aspects des problèmes posés.

Ces études concernent le Tanganyika, l'Afghanistan, l'Arabie Séoudite et l'Amérique latine.

Dans ce rapport et les études annexées, les pays ont été étudiés sous le plus d'aspects possible. Il a été

tenu compte des facteurs climatiques, ethniques et socio-économiques les plus divers.

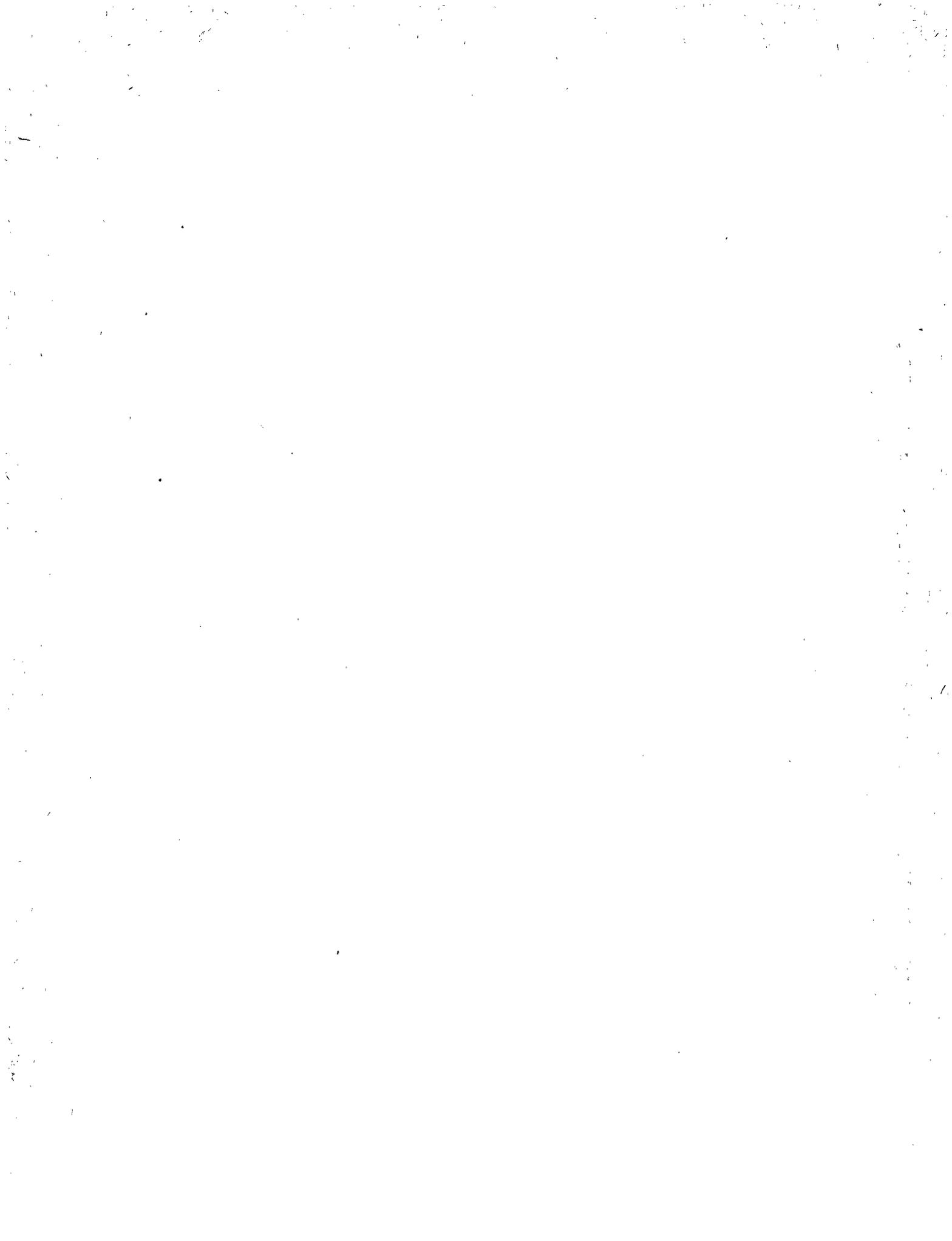
Les études concernant l'Afghanistan et l'Inde comportent une analyse de la situation au Moyen et en Extrême-Orient. En outre, une étude est consacrée à l'Amérique latine, du seul point de vue, toutefois, des débouchés offerts au lait en poudre.

Il semble que les pays étudiés soient, dans une certaine mesure, représentatifs de la situation très particulière des différents pays et territoires associés à la C.E.E. ainsi que des autres pays en voie de développement. Ils possèdent l'essentiel des caractéristiques importantes de ces pays et territoires. Leur population s'élève au total à 790 millions d'âmes environ. Si l'on évalue la population de l'ensemble des pays en voie de développement (à l'exclusion de ceux appartenant au bloc soviétique) à environ 1,3 milliard, la population de ces pays représente environ 60 % de la population globale des pays en voie de développement.

Les études portent sur la situation actuelle de ces pays et ont été effectuées sur la base des résultats les plus récents de la documentation en matière de statistique et de sciences sociales — dans la mesure où ils sont déjà disponibles. Les auteurs des rapports par pays se sont en outre efforcés d'établir des prévisions concernant le déficit alimentaire en 1975.

Les études régionales sont jointes en annexe. Dans le rapport général le problème traité est celui des besoins de produits alimentaires et de leur importance pour le développement économique. Ce rapport indique brièvement l'ordre de grandeur quantitatif du déficit alimentaire, tel qu'il a été calculé dans les études régionales. Il est ensuite consacré à l'étude, sous ses aspects généraux, du problème des débouchés offerts aux produits agricoles dans les pays en voie de développement.

Le rapport général est précédé d'un résumé ainsi que des recommandations qui s'en dégagent.



RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS

I. EXPOSÉ DU PROBLÈME ET POINTS DE DÉPART

1. Il y a lieu d'envisager, dans la C.E.E., les possibilités de la formation d'excédents structurels de produits agricoles non commercialement utilisables sur place. Par ailleurs, la faim et la sous-alimentation règnent dans de nombreux pays en voie de développement. Une solution consistant à compenser ou atténuer la pénurie observée d'un côté grâce aux surplus constatés ailleurs, semble s'imposer tout naturellement à l'esprit.

Il y a déjà plusieurs années que, dans les États-Unis, de tels excédents structurels se sont produits et que l'on est forcé de les utiliser. L'aide américaine au développement est caractérisée principalement par la contrainte d'utiliser des excédents agricoles. Par contre, dans la C.E.E., il existe un certain degré de liberté eu égard aux mesures de politique agricole, soit d'encourager, soit d'empêcher la production d'excédents agricoles. C'est pourquoi il faut déjà étudier à l'heure actuelle si et de quelle façon, dans quelle mesure, sous quelles conditions, avec quelle utilité et à quels coûts les excédents agricoles peuvent être utilisés dans les pays en voie de développement.

2. Pénurie de denrées alimentaires n'est pas synonyme de demande. L'égalisation entre marchés surabondants et marchés déficitaires n'est pas automatique. L'exportation vers les pays en voie de développement de produits agricoles en provenance de pays à monnaie faible augmente. Les possibilités et les perspectives d'un élargissement des exportations commerciales en provenance de zones à monnaie forte, de la C.E.E. par exemple, vers les pays en voie de développement sont limitées même si des primes à l'exportation sont accordées en vue d'abaisser les prix nationaux trop élevés au niveau du marché mondial. Un petit nombre seulement de pays dont les besoins en produits d'importation sont relativement faibles et qui disposent de devises suffisantes grâce à l'exportation de pétrole, de produits minéraux, de produits agricoles spéciaux, etc. peuvent se permettre de telles importations et sont à même de les payer.

3. Dans un nombre assez grand de pays en voie de développement, surtout ceux qui sont très peuplés et où les besoins croissants ne sont pas encore couverts par la production nationale, ceux-ci ne pourront être satisfaits dans un avenir prochain — pour autant qu'ils puissent l'être — que par une *utilisation planifiée des excédents*. Celle-ci est caractérisée par une utilisation

pour des objectifs déterminés — que les méthodes commerciales ne permettent pas de réaliser — favorisée par des conditions avantageuses : financement à long terme, éventuellement à un taux d'intérêt réduit, remboursable non seulement en devises mais encore dans la monnaie même du pays de destination, ou même remise des excédents à titre de don. La présente étude concerne toutes les mesures spécifiques destinées à trouver des utilisations pour les excédents.

L'écoulement des excédents peut en premier lieu contribuer à atténuer d'éventuelles tensions sur le marché intérieur de la C.E.E. Dans ce cas, son opportunité, sa nécessité et la charge qu'elle entraîne doivent être appréciées selon des critères correspondants. Si le but est de satisfaire des besoins urgents de l'aide au développement, l'utilisation des excédents doit être jugée de ce dernier point de vue. Nous nous plaçons dans l'hypothèse où la C.E.E. n'envisage l'utilisation d'excédents dans les pays en voie de développement que dans les cas où celle-ci constitue le moyen le plus efficace pour éliminer la pénurie tout en méritant simultanément une priorité dans le cadre de l'aide globale au développement.

Avant que l'existence d'excédents ne crée une situation de fait susceptible d'exiger des mesures coûteuses de valorisation à tout prix — si on se refuse à en effectuer la destruction — il convient d'étudier pour quels produits et quantités et à quelles conditions s'offrent des possibilités d'utilisation.

Il peut sembler logique, de prime abord, de n'envisager l'utilisation planifiée des excédents dans les pays en voie de développement que pour couvrir des besoins additionnels nouveaux c'est-à-dire ceux qui dépassent les importations commerciales actuelles. Un examen plus approfondi montre que ce critère simple n'est pas toujours réaliste et justifié.

Lorsque leur économie commence à se développer, les besoins d'importation des pays en progression augmentent dans le secteur des produits industriels. La balance commerciale devient déficitaire, ou si elle l'est déjà, se détériore davantage. L'ordre des priorités à l'importation se modifie. La propension à importer des produits agricoles sur une base commerciale s'en trouve affectée. Inversement, l'accroissement rapide de la population augmente le besoin de denrées alimentaires. C'est pourquoi les « besoins nouveaux additionnels » ne se dégagent pas purement et simplement des statistiques des importations.

4. Les besoins et déficits en denrées alimentaires des diverses espèces peuvent être réduits à un dénominateur commun. Les différentes normes employées

pour évaluer la sous-alimentation ont ceci en commun qu'elles considèrent comme norme minima une certaine quantité de glucides (exprimée en calories) et une certaine quantité de protéines (exprimée en grammes de protéines). La distinction entre protéines d'origine animale et protéines d'origine végétale est essentielle. Si les auteurs s'accordent en général sur les besoins minima en calories par jour et par personne de 2 300 à 2 500 calories définitives, il n'en est pas de même en matière de protéines et surtout de la part à fournir par les produits animaux. Le F.A.S. (Foreign Agricultural Service) a utilisé les normes les plus basses (65 g de protéines totales dont au moins 7 g d'origine animale et 17 g composés de légumineuses et d'aliments d'origine animale). Les auteurs européens s'accordent sur des limites plus élevées en ce qui concerne les besoins minima en protéines d'origine animale (4).

Dans les pays riches, la ration alimentaire contient au moins 3 000 calories et 70 g de protéines, principalement d'origine animale. Dans les pays pauvres, la ration de calories, la ration totale en protéine et le pourcentage des protéines animales se trouvent en deçà de la norme minimum.

Toutefois, ces chiffres ne caractérisent pas encore la distinction entre alimentation pauvre et alimentation riche. Le calcul suivant le montre. Les plantes fourragères constituent la base des produits d'origine animale. En moyenne brute environ 7 unités végétales sont nécessaires pour produire une unité animale. Une alimentation riche en nourriture d'origine animale de 3 000 calories définitives par jour et par personne contient 10 000 à 12 000 calories primaires, soit un peu plus de 1 000 kg d'équivalents céréales par an. C'est là le quadruple ou le quintuple d'une alimentation pauvre de 2 000 calories composée principalement de céréales ou de plantes à tubercules. Mais le multiplicateur est encore plus élevé lorsqu'il s'agit des coûts de production d'une alimentation riche. L'alimentation la plus simple, répondant à la norme ci-dessus, contient quelque 3 000 calories primaires. Mais elle coûte normalement si déjà achetée environ le double ou davantage d'une alimentation purement végétarienne et non équilibrée de 2 000 calories. En partant des besoins alimentaires — ou du déficit — par personne (les problèmes particuliers étant écartés) et du chiffre de la population, il est possible de calculer des chiffres globaux pour les différents pays en voie de développement ou pour l'ensemble de ces pays.

II. RÉSULTATS DES ÉTUDES RÉGIONALES

5. Les études régionales, jointes en annexe, ont montré de grandes différences entre le niveau alimentaire des différents pays. Ces études qui ne sont données qu'à titre d'exemple et partent de normes non homogènes, constituent un échantillon suffisamment

étendu pour comprendre les problèmes de l'ensemble des pays en voie de développement et pour donner, unies à d'autres études, une idée approximative de la situation alimentaire dans ces pays. En confrontant les besoins physiologiques et l'alimentation réelle, il est possible de constater, malgré l'insuffisance des statistiques, qu'il existe des déficits importants en matière de céréales, de sucre, de viande et d'autres aliments. Le déficit en calories et encore plus fréquemment en protéines, une alimentation déséquilibrée ou déficiente des masses ou de certaines couches sociales, pendant toute l'année ou pendant certaines périodes, dans tout le pays ou dans certaines régions, caractérisent la situation. Elle se trouve aggravée après de mauvaises récoltes. Des troubles divers en sont la conséquence. Ils sont particulièrement graves pour les « groupes vulnérables » de la population, lorsque le minimum de protéines d'origine animale n'est pas atteint.

6. L'accroissement rapide de la population au cours des dernières décennies, dû à l'amélioration des soins de santé et de l'hygiène, a aggravé les difficultés en matière d'alimentation. L'agriculture, généralement traditionnelle et primitive, se trouve fréquemment dans l'impossibilité de faire face à une augmentation aussi rapide des besoins.

Il convient de tenir compte de l'augmentation d'abord plus rapide des besoins alimentaires que des facultés de production au cours de la première phase d'un développement (« phase négative », voir rapport général).

7. Jusqu'ici, les importations et l'écoulement d'excédents ont contribué relativement peu à couvrir l'augmentation effective de la consommation, qui porte surtout sur des aliments simples d'origine végétale. En Inde, par exemple, où la population est actuellement de 438 millions d'habitants, les 20 millions de tonnes de céréales destinées à l'alimentation humaine qui ont été consommées en plus en 1958/59 par rapport à 1950/51 proviennent pour 97 % de l'accroissement de la production intérieure et seulement pour 3 % des importations. Le total annuel des importations de céréales dans les pays en voie de développement est monté de 14,1 millions de tonnes en 1948-1952 à 19,5 millions de tonnes en 1958. La part de l'utilisation des excédents en provenance des États-Unis dans cette fourniture globale a augmenté de 25 à 44 %.

8. En comparant la consommation effective et les besoins alimentaires tels qu'ils résultent des normes minima, on constate l'ampleur du déficit. Parmi les enquêtes particulières, celle consacrée à l'Inde, peut apparaître pour la période actuelle, d'après des études effectuées aux États-Unis, par rapport aux normes

(4) Voir annexes.

du F.A.S., un déficit par personne et par jour de 250 calories et de 8 g de protéines totales dont 1 g de protéines d'origine animale (1). Ce déficit de 9 à 15 % par rapport à la norme, correspond à environ 11 millions de tonnes de blé et 440 000 tonnes de lait écrémé en poudre. Le déficit global des pays en voie de développement, calculé sur cette base, est évalué pour 1962 à 45 millions de tonnes de céréales et de légumineuses et 1,8 million de tonnes de lait écrémé en poudre.

9. Le Nutrition Advisory Committee (N.A.C.) indien (2) a fixé des objectifs en matière d'alimentation qui prévoient entre autres, une consommation de viande par personne dix fois plus élevée que la consommation actuelle et une consommation de lait cinq fois plus élevée. La production agricole nécessaire pour couvrir cette consommation se traduirait à l'heure actuelle par des besoins additionnels en produits fourragers de l'ordre de 80 millions de tonnes d'équivalent céréales.

On obtient des chiffres fantastiques pour les besoins alimentaires lorsqu'on calcule, sur la base des normes de la N.A.C., la consommation de la population prévue pour 1976. Ainsi, de 64,2 millions d'unités d'équivalent céréales en 1958/59, les besoins pour la consommation humaine directe et pour l'alimentation du bétail, en passant à 182 millions, ou même à 267 millions d'après un autre calcul, doubleraient ou tripleraient. On obtiendrait des ordres de grandeur semblables dans les autres pays si on relevait le niveau de l'alimentation des consommateurs prévus dans 15 ans au taux prévu par des normes qui se rapprochent de l'alimentation dans les pays riches.

Une généralisation de ces calculs à l'ensemble des pays en voie de développement donnerait pour 1975 des chiffres qui sembleraient astronomiques. Elle ferait apparaître l'énorme écart entre une alimentation primitive et une alimentation riche; toutefois, nous ne procéderons pas, ici, à cette généralisation.

10. De telles évaluations des besoins physiologiques indiquent des objectifs éloignés. Il convient cependant de rechercher si elles peuvent constituer une base réaliste pour une utilisation planifiée des excédents. Il y a lieu d'examiner les besoins effectifs à prévoir, la contribution de la production intérieure et le solde pour lequel une couverture au moyen des excédents d'autres pays — en l'occurrence de la C.E.E. — pourra ou devra être envisagée. Une réponse réaliste ne pourra être trouvée que si les prévisions établies en fonction de normes physiologiques sont complétées par d'autres considérations plus générales. Il faut tenir compte également des obstacles qui se présenteront sur le plan technique, administratif, économique, etc.

Le déficit alimentaire sert seulement comme une des bases pour l'examen des possibilités d'une utilisation de produits agricoles. En général, il est

beaucoup plus considérable que la demande solvable. Cette dernière ne s'accroît qu'avec l'augmentation du revenu national et le développement du secteur monétaire de l'économie et du pouvoir d'achat.

III. PROBLÈMES ET LIMITES DE L'UTILISATION DES EXCÉDENTS EN VUE DE REMÉDIER À LA PÉNURIE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

11. Pour une utilisation des excédents dans les pays en voie de développement qui soit pratiquement réalisable, il faut distinguer plusieurs objectifs principaux :

- fourniture régulière de nourriture complémentaire à des groupes de consommateurs sous-alimentés,
- amélioration de l'alimentation des groupes vulnérables,
- aide en cas de catastrophes,
- encouragement des réformes agraires, au sens le plus large du terme,
- constitution de réserves.

12. L'amélioration souhaitée de l'alimentation de toutes les personnes sous-alimentées, de manière telle que leur nourriture réponde à des normes déterminées, se heurte à diverses limites dont seules les principales peuvent être mentionnées ici.

13. La fourniture d'aliments gratuits à toute personne sous-alimentée en vue de compléter son alimentation déficitaire bouleverserait les principes fondamentaux de l'évolution sociale et économique, à savoir la volonté créatrice individuelle, la responsabilité personnelle, l'effort personnel, la prestation fournie, les droits qui en découlent et la contrepartie reçue. Toute initiative personnelle en vue d'améliorer les conditions d'existence se trouverait paralysée. Il en résulte que l'utilisation régulière des excédents doit rester limitée aux groupes de population qui sont disposés à payer ce supplément de nourriture, à travailler ou à devenir utiles au développement pour l'obtenir.

14. C'est ainsi que la population agricole qui pourvoit elle-même à sa nourriture ne peut bénéficier de l'utilisation des excédents. L'achat à l'extérieur d'aliments susceptibles d'être produits directement est incompatible avec le principe même des exploitations agricoles produisant exclusivement ou principalement pour couvrir leurs propres besoins.

15. Les régions très éloignées des ports et des moyens de communications intérieurs ainsi que des centres

(1) Voir World Food Deficit, FAS-USDA 1961, p. 23.

(2) Voir tableau V, rapport sur l'Inde.

éventuels de distribution et les populations qui y vivent sont généralement exclues de cette fourniture régulière de nourriture complémentaire. Les produits excédentaires étrangers ne peuvent y parvenir qu'à des prix très élevés.

16. Dans la plupart des pays en voie de développement, la demande d'excédents à prendre en ligne de compte se trouve ramenée, du fait de ces limitations, à la demande de quelque 20 %, et parfois moins, de la population totale. Moins de 10 % de la population vit dans les ports et moins de 20 % dans les centres à proximité des côtes. Rarement la proportion de la population non agricole dépasse 20 % de la population totale. Il est possible que, d'ici 1975, ces pourcentages augmentent quelque peu, mais ils ne changeront pas de manière fondamentale.

17. L'accroissement de la population a souvent pour conséquence d'accroître l'autoconsommation des ménages d'agriculteurs. Là où la production n'augmente pas en conséquence, il en résulte (par exemple en Turquie) une diminution des quantités de produits agricoles disponibles pour la vente. L'approvisionnement de la population non agricole croissante devient plus difficile. Dans ce cas, les importations d'excédents peuvent combler un déficit de nourriture.

18. Les céréales et les plantes à tubercules sont la nourriture principale dans les pays pauvres. Une nourriture plus riche est un objectif important pour l'avenir. Mais la nourriture avec plus de viande, d'œufs, de lait, etc. (protéines d'origine animale) suppose un pouvoir d'achat considérablement plus élevé. Celui-ci ne s'accroît que lentement en fonction de l'expansion de l'économie en général. Si le pouvoir d'achat est faible, la majeure partie des besoins de protéines ne peut être couverte que par des produits d'origine végétale (légumineuses).

19. Pour le proche avenir, la fourniture d'une nourriture simple à la fraction accessible de la population fortement croissante des pays en voie de développement est le facteur principal déterminant le volume des excédents susceptibles d'être utilisés pour une amélioration de l'alimentation en général.

De ce fait, les possibilités d'utiliser des excédents diminuent fortement, même dans le cas où le relèvement du pouvoir d'achat permet de consommer une nourriture d'origine animale qui se rapproche davantage des besoins physiologiques.

20. Dans les conditions actuelles de l'alimentation, les céréales (et les légumineuses en faible quantité) constituent le plus important produit excédentaire qui peut être fourni de l'extérieur. Cela s'applique également là où les plantes à tubercules sont la base de l'alimentation (Afrique). Outre des motifs écono-

miques, des habitudes de consommation et la nécessité de fournir des produits auxquels pourra, plus tard, se substituer la production intérieure accrue, militent en faveur de ce principe. Pour l'alimentation, qui va en s'améliorant avec le développement, la livraison de produits laitiers, de viande, d'œufs, de graisse, etc. entre à peine (ou pas du tout ou dans une mesure réduite) en ligne de compte, et cela pour des raisons de coût. En général, la couverture des besoins au moyen de la production intérieure (en recourant, le cas échéant, à la fourniture d'excédents de céréales secondaires) semble plus indiquée du point de vue économique que la fourniture de produits d'origine animale.

C'est pourquoi il ne peut être recommandé de faire miroiter actuellement à l'agriculture de la C.E.E. des perspectives d'écoulement de quantités importantes de produits animaux (exceptions : voir par. 21). Toutefois, les fournitures d'excédents peuvent tracer le chemin pour d'éventuelles fournitures commerciales, même de produits animaux dans l'avenir.

21. Les protéines d'origine animale sont indispensables comme alimentation d'appoint des groupes vulnérables (surtout les enfants, les femmes enceintes et les travailleurs de force). L'utilisation de lait écrémé en poudre a donné les meilleurs résultats. Il est à recommander d'en rendre possible la distribution gratuite aux femmes enceintes et aux enfants. Chaque enfant qui bénéficie des fournitures d'excédents doit devenir un citoyen capable de travailler. La fourniture de lait en poudre pour conserver la vie et améliorer la santé n'exige qu'une fraction des dépenses qui devront plus tard être consacrées à l'éducation, à la formation scolaire et professionnelle d'un enfant, à la création d'un emploi, etc.

L'aide alimentaire aux groupes vulnérables oblige à tenir compte de ces frais supplémentaires. Au début de l'évolution surtout (dans la phase négative), il est difficile de faire face à ces frais. Cela peut avoir pour conséquence que des pays en voie de développement soient amenés à s'intéresser au problème de la planification de la population.

22. De mauvaises récoltes allant jusqu'au cas extrême d'une récolte désastreuse peuvent accidentellement se produire. Dans ce cas, les excédents — surtout de céréales — peuvent et doivent aider à pallier la disette, et les impératifs humanitaires doivent l'emporter sur des considérations économiques comme celles tenant aux difficultés de transport. Lorsque dans les années de disette l'approvisionnement des villes au moyen de la production intérieure est compromis et que des consommateurs sans pouvoir d'achat reçoivent une alimentation d'appoint de l'extérieur, il semble indiqué de ne livrer les denrées qu'à titre onéreux, en autorisant le cas échéant, lorsque l'approvisionnement bénéficie à des agriculteurs, le remboursement en nature sur le produit des

récoltes ultérieures ou le paiement en prestations de travail. Les restitutions en nature pourraient permettre d'inaugurer, si elle n'existe pas encore, une politique de stockage à l'échelon national ou régional afin de faire face à des situations difficiles à l'avenir.

23. Les réformes agraires, si elles sont nécessaires dans les pays en voie de développement, présentent toujours des problèmes complexes qui aboutissent parfois pendant une période transitoire à une diminution de la production. L'utilisation des excédents peut permettre de suppléer à la production ainsi réduite.

24. Pour résoudre les problèmes évoqués ci-dessous, la constitution de certains stocks lors de récoltes favorables est indispensable. Du moins au début, une aide de l'extérieur serait un stimulant efficace.

25. De considérables possibilités non employées de production agricole existent dans la plupart des pays en voie de développement, même dans ceux qui sont très peuplés. Mais leur mise en valeur par des techniques modernes de production combinées avec d'autres mesures demande du temps. Ce serait complètement méconnaître les exigences de l'évolution si la production intérieure n'était pas encouragée par tous les moyens, sous prétexte que la fourniture de certains excédents est possible. Une utilisation des excédents peut aider à surmonter des difficultés de transition mais elle ne peut remplacer la production intérieure.

Partout où l'on dispose d'eau en quantité suffisante, le remplacement des fournitures d'excédents par la production intérieure peut être obtenu le plus rapidement dans le cas du sucre. Une organisation industrielle combinée avec la culture accélérée de la canne à sucre ou de betteraves sucrières mène en quelques années au progrès. Les perspectives pour les fournitures de sucre aux pays en voie de développement — pour autant qu'elles existent — ne subsisteront que pour une courte période de transition (exception probable : certains pays pétroliers). L'augmentation de la production de céréales et de légumineuses n'atteindra que rarement le même dynamisme. Le développement de la production animale, enfin, viendra généralement en troisième lieu.

Il faut s'attendre à voir les mesures d'encouragement prises dans un nombre croissant de pays en voie de développement se solder de plus en plus par un accroissement de la production. Le rythme de progression est difficile à évaluer. L'ampleur et la durée de l'utilisation des excédents dépendront à la fois de l'accroissement des besoins et de l'accroissement de la production.

26. Aucun des objectifs susmentionnés de l'utilisation des excédents n'est réalisable dans une institution efficace de régulation du marché dans le pays destinataire. C'est cette institution qui traitera

avec les fournisseurs d'excédents. Elle a pour tâche d'analyser sans cesse les besoins à couvrir de l'extérieur, d'assurer le transbordement, le déchargement, l'entreposage, le transport et la distribution dans les zones déficitaires. Elle doit veiller à ce que les excédents ne soient utilisés que là où il y a menace de pénurie et de renchérissement et à ce qu'ils ne provoquent pas une offre pléthorique qui perturberait la structure normale des prix et priverait de ce fait la production intérieure de ses débouchés. Le but ne peut être, non plus, de rendre possible des réexportations directes ou indirectes.

Cela s'applique tout spécialement à l'alimentation d'appoint des groupes vulnérables. Celle-ci ne peut être efficace que là où la consommation peut être surveillée dans les hôpitaux, les écoles, etc.

Là où ces conditions d'ordre institutionnel font défaut, une utilisation vraiment profitable des excédents, répondant à tous les objectifs mentionnés est impossible.

Les abus, l'usage inapproprié, les avaries et autres déficiences jettent le discrédit sur l'utilisation des excédents, tant dans le pays destinataire que dans le pays fournisseur. Dans ce cas, il est à recommander de supprimer les livraisons ou du moins de les réduire à un volume tel qu'une utilisation profitable semble assurée.

27. Les conditions que nous avons recommandées en ce qui concerne la distribution des excédents aux consommateurs doivent être distinguées des conditions à convenir entre le pays fournisseur et le pays destinataire. L'utilisation des excédents suppose l'existence des facilités mentionnées au paragraphe 3. Sinon, elle n'aurait pas lieu. Les clauses qui conviennent dépendent de la situation particulière du but spécial de l'utilisation.

La fourniture gratuite est souhaitable pour l'aide en cas de catastrophes, et pour l'alimentation d'appoint des groupes vulnérables.

Diverses formes de financement sont imaginables dans le cas des autres objectifs d'utilisation.

IV. UTILISATION DES EXCÉDENTS COMME AIDE AU DÉVELOPPEMENT

28. L'aide alimentaire venant de l'extérieur n'a pas toujours la priorité dans les programmes gouvernementaux des pays en voie de développement. D'autres desiderata l'emportent dans le domaine du développement économique en général, en particulier l'aspiration à l'industrialisation. Tout d'abord, seule une petite fraction de la population apte au travail est nécessaire pour les processus modernes de travail et de production, les usines, les transports, etc., bref,

dans les têtes de pont, au début peu importantes, de l'économie rationnelle. Ce n'est qu'ici qu'une aptitude au travail augmentée par une meilleure alimentation acquiert de l'importance en vue du développement général. Ce groupe de consommateurs privilégiés est sans doute identique aux groupes de population que nous avons définis aux paragraphes 16 et 17, ou même plus restreint. Par contre, la majeure partie de la population et de l'augmentation de la population doit demeurer encore « dans l'antichambre de l'évolution ». Dans ce cas-ci, l'amélioration de l'alimentation ne peut guère stimuler le développement général.

Ce n'est pas seulement dans le cas où l'aide alimentaire est donnée sous forme de crédit, c'est-à-dire lorsqu'elle devra un jour être remboursée, que les gouvernements refuseront de lui confier une priorité limitée ou sélective. On sait que, même dans le cas d'une cession gratuite, des frais en résultent dans le pays fournisseur. Si l'aide accordée n'est pas remboursable, on peut souhaiter recevoir celle-ci pour des utilisations qui, de l'avis du gouvernement du pays destinataire, sont plus profitables.

29. L'intérêt que portent les destinataires — comme les pays fournisseurs — à l'utilisation des excédents augmente de façon décisive si les excédents, au-delà du but d'une meilleure alimentation, peuvent contribuer comme instrument essentiel de promotion, au sens plus large, au développement rapide et définitif de l'économie. Cette possibilité existe.

Dans les pays pauvres, beaucoup de projets utiles, productifs et urgents de développement ne peuvent être entrepris parce que les capitaux nécessaires font défaut. Dans tout projet de développement, une part déterminée du coût total concerne des frais de nourriture. Cette part du coût total peut souvent être accordée sous forme d'excédents. Plus le pourcentage des frais de main-d'œuvre est élevé dans un projet de développement, plus la part incombant aux frais de nourriture est élevée à son tour. Les améliorations agricoles, l'irrigation et le drainage, le reboisement, les constructions de barrages, de canaux et de routes sont coûteux en main-d'œuvre. Dans le cas de boursiers recevant une formation, la part des frais de nourriture peut atteindre la moitié des dépenses totales. Les fournitures d'excédents pourraient couvrir en moyenne 20 % du coût total du nombre de projets de développement, de l'industrie, de l'infrastructure, de l'agriculture et de l'enseignement. Lorsque les denrées alimentaires sont remises aux consommateurs contre paiement, mais qu'elles sont livrées par le pays fournisseur aux conditions avantageuses dont nous avons parlé, l'utilisation des excédents acquiert comme contribution à la formation de capital une double fonction en vue de l'accélération du développement économique en général. La technique mise en œuvre pour obtenir cette double

contribution consiste dans la création d'un fonds de développement ou de contrevalet constitué au moyen du produit de la vente. Ce fonds permettra de financer les projets de développement qui seraient autrement irréalisables.

30. La double utilité des excédents ne sera obtenue que là où la pénurie affecte simultanément l'alimentation et les capitaux et là où des projets de développement complémentaires et productifs ne peuvent être réalisés que grâce à cette contribution extérieure. Les projets de développement devenus possibles grâce à la fourniture d'excédents doivent donc être entrepris en supplément de ce qui était possible avec les moyens disponibles jusqu'ici. Si la fourniture d'excédents avait pour effet de faire négliger ou de réduire les efforts pour augmenter la production agricole ou pour constituer du capital intérieur, ou encore de favoriser un certain relâchement dans le recouvrement des impôts, créant ainsi un déséquilibre budgétaire, elle perdrait évidemment son utilité pour le développement économique en général. Elle peut même devenir l'opposé d'une aide devant mener à l'effort propre.

31. La réalisation d'un projet exige fréquemment l'emploi de biens d'équipement fabriqués à l'étranger. Les fournitures d'excédents ne peuvent être pleinement efficaces que si le capital étranger, nécessaire à cet effet, est fourni en même temps.

32. Les pays fournisseurs et les pays destinataires ont tout intérêt à un développement optimal de l'économie, cela veut dire, entre autres, à un rapport favorable entre le coût et les résultats. Dans le cas des excédents agricoles, ce rapport entre le coût et les résultats n'est pas favorable. A l'inverse de la fourniture de produits industriels qui ont dans le pays destinataire toute la valeur intérieure du pays fournisseur plus les frais de transport, etc., les produits agricoles n'y ont pas beaucoup plus, parfois moins, que la moitié de la valeur du prix intérieur réglementé dans le pays fournisseur qui a été fixé au-dessus du niveau mondial. S'il est vrai que les excédents coûtent plus aux pays fournisseurs que ce qu'ils valent pour le pays destinataire, ils remplissent pourtant par leur double utilité une fonction importante.

33. La fourniture d'excédents doit être considérée comme une partie de l'aide globale en faveur d'un pays en voie de développement. Le but ne peut être de se débarrasser des excédents. Il faut radicalement déconseiller d'envisager à côté du reste de l'aide au développement, la fourniture d'excédents comme une aide complémentaire n'existant que sous cette forme. Elle doit être utilisée de manière productive dans le cadre de l'aide globale. Il est souhaitable de prendre des décisions sur le point de savoir si une part déterminée de l'aide globale sera donnée sous forme

d'excédents, en fonction des plans de développement de chaque pays. Ce n'est qu'ainsi que la fourniture d'excédents peut être appréciée à sa pleine valeur.

La part idéale des fournitures d'excédents dans l'aide globale au développement n'est pas la même partout et à tout moment. Il semble que 20 % répondent à la moyenne des besoins (1). Lorsque l'aide au développement est employée utilement, la part diminue dans la mesure où il devient évident qu'un accroissement des fournitures d'excédents entraîne une réduction des livraisons de biens d'équipement. On doit s'attendre à ce que les pays en voie de développement s'efforcent de plus en plus de réduire la part des excédents par la production intérieure, afin d'obtenir davantage de biens d'équipement qui ne peuvent être fabriqués sur place. Dans presque tous les pays en voie de développement, il faut tenir compte d'un besoin croissant de capitaux pour le financement du développement économique général. Comparée à celui-ci, la valeur des besoins alimentaires perd de l'importance.

Si la part des excédents est trop élevée, ceux-ci ne perdent pas seulement leur efficacité mais seront également moins appréciés dans le pays de destination. En plus de cela, le destinataire est amené à se demander si la fourniture d'excédents ne sert pas davantage à la régulation du marché et à l'élimination de tensions dans le pays fournisseur qu'au développement du pays destinataire.

C'est pourquoi la fourniture d'excédents ne devrait pas être considérée comme une tâche permanente. Elle devrait plutôt être utilisée de façon telle qu'elle puisse s'effacer de plus en plus et finalement disparaître au profit de l'aide au développement dans les autres domaines.

34. Pour l'utilisation des excédents, des programmes à long terme doivent être établis en accord avec les pays destinataires. Leur incorporation aux programmes de la production de la C.E.E., de même qu'aux plans généraux de développement, exige des fournitures relativement régulières, sur lesquelles peuvent compter les deux partenaires. Il est recommandé de subordonner expressément la fourniture d'excédents à la conclusion d'accords concernant leur utilisation optima dans le domaine de l'alimentation, de la création de capital et de l'utilisation des fonds de contrevalet pour des projets de développement, ainsi qu'à la conclusion d'accords concernant le contrôle de ces affectations.

35. L'amélioration de l'alimentation et la programmation du développement de la production rendues possibles grâce à l'utilisation des excédents se révèlent compliquées. La programmation exige des connaissances et des aptitudes spéciales, et nécessite l'assistance, les conseils et les directives d'experts

possédant une vaste formation. Il serait souhaitable d'entreprendre en temps opportun la formation d'un nombre assez grand de spécialistes en planification, venant des pays de la C.E.E. et des pays en voie de développement, afin de faciliter ainsi une étude commune, fondée sur des connaissances plus approfondies, de la planification en matière d'utilisation productive des excédents.

36. Il serait souhaitable de voir élaborer par la C.E.E., les pays intéressés et les institutions internationales qui s'occupent des problèmes des excédents, un programme et des principes communs tenant compte à la fois des besoins des pays destinataires et des possibilités des pays fournisseurs.

37. Les modalités actuelles de l'utilisation des excédents sont souvent considérées par certaines institutions internationales comme une forme de dumping. La fourniture d'excédents comme élément de l'aide au développement ne saurait se satisfaire des normes actuelles. Elle constitue une innovation, qui exige de nouvelles règles, pour autant qu'elle ne cache pas des intentions de lutte (pour élargir les débouchés) qui faussent le sens de l'aide au développement. De nouveaux accords internationaux sont nécessaires comme base d'une réglementation des fournitures d'excédents. Ils devraient répondre aux différents objectifs visés et protéger aussi le commerce des produits agricoles qui peut et doit résulter de cette utilisation d'excédents.

Nous recommandons à la C.E.E. de prendre l'initiative de semblables accords.

38. De nombreuses évolutions échappant à la prévision compliquent toute tentative d'évaluer le volume éventuel de l'utilisation des excédents par la C.E.E. L'accroissement de la population pourrait encore, le cas échéant, être calculé avec une marge d'erreur relativement faible. Il est plus difficile d'évaluer le développement de l'économie en général, la part de la population « accessible », la part de ceux qui ne pourvoient pas eux-mêmes à leurs besoins, leur pouvoir d'achat, ensuite, l'intensité et le rythme des efforts en vue d'accroître la production agricole. Jusqu'à quel point des programmes pour améliorer l'alimentation, fondés du point de vue physiologique, peuvent-ils être réalisés dans cette certitude? Quelle attitude les États-Unis — jusqu'ici à peu près les seuls fournisseurs d'excédents — prendront-ils et qu'en résultera-t-il pour la C.E.E.?

Dans les circonstances actuelles, l'évolution semble devoir s'opérer entre les limites suivantes :

a) Ce n'est que pour les céréales et le lait écrémé en poudre qu'il existe sur une période assez longue

(1) Ce pourcentage concorde avec une recommandation de la F.A.O. dont nous n'avons eu connaissance qu'après avoir achevé le présent exposé.
Voir : Les produits alimentaires au service du développement — F.A.O. Rome — 1961.

des possibilités d'utilisation qui correspondent aux besoins et aux moyens des pays en voie de développement. Les perspectives pour le sucre sont plus limitées dans le temps, elles existent à peine pour la viande.

b) Il semble que l'utilisation de l'ensemble des excédents de la C.E.E., des États-Unis et éventuellement d'autres pays, puisse, pendant les cinq prochaines années, augmenter par rapport au volume actuel qui est de 14 millions de tonnes de céréales et de 250 000 tonnes de lait écrémé en poudre. Au cours des cinq années suivantes, on devra tenir compte de sensibles progrès dans la production propre de beaucoup de pays en voie de développement. Il n'est dès lors pas improbable que dans dix ans l'utilisation des excédents se rapproche de nouveau du volume actuel et descende, plus tard, en dessous de ce volume.

Si le volume atteignait 20 millions de tonnes de céréales et un million de tonnes de lait écrémé, cela représenterait aux prix mondiaux actuels une valeur d'environ 2 milliards de dollars, mais un coût de 50 à 100 % plus élevé pour le pays fournisseur. La tranche du coût dépassant le niveau du marché

mondial devrait être imputée aux frais de la régulation du marché dans les pays fournisseurs.

Pour que la part des excédents ne dépasse pas un cinquième de l'aide globale au développement, cette dernière devrait être portée à 10 milliards de dollars par an. Tant que cette dépense totale ne sera pas atteinte, on pourra difficilement s'attendre à ce que le volume de l'utilisation des excédents arrive aux chiffres précités. Mais si ce total est atteint, il est possible que la phase où les besoins à couvrir de l'extérieur dans les pays en voie de développement atteignent leur niveau maximum, soit dépassée, de sorte que la part de l'utilisation des excédents pourrait déjà être inférieure à 20 %.

Il est impossible de calculer sur la base des besoins des pays en voie de développement la part du volume global de l'utilisation des excédents revenant éventuellement à la C.E.E. Évaluer ce volume possible sur la base de la part de l'aide au développement de la C.E.E. dans l'ensemble de l'aide globale de tous les pays fournisseurs n'aurait également qu'une valeur conjecturale.

RAPPORT GÉNÉRAL

CHAPITRE I

LES BESOINS DE DENRÉES ALIMENTAIRES DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

§ 1. LE PROBLÈME DE L'ALIMENTATION DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

CARACTÈRE SAISONNIER ET RÉGIONAL DE LA SOUS-ALIMENTATION

Les études régionales concernant certains pays en voie de développement ont permis de déterminer de façon très approximative les carences alimentaires des diverses populations. Le paragraphe 4 contient des données quantitatives empruntées aux rapports par pays. L'importance du déficit alimentaire, non seulement dans les pays considérés, mais d'une façon très générale dans un grand nombre de pays sous-développés, est grave pour l'avenir de ces pays eux-mêmes et de toute l'humanité, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Il explique l'étendue de la misère dans le monde avec toutes les conséquences qu'elle entraîne dans le domaine sanitaire.

La sous-alimentation de la population dans les régions sous-développées accuse généralement des écarts saisonniers et régionaux. C'est ainsi qu'une partie de la population du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie et départements sahariens) est souvent sous-alimentée durant sept mois de l'année; cette sous-alimentation affecte 25 % de la population à l'ouest de ce territoire et 50 % à l'est. De même sur toute l'étendue du vaste territoire de l'Éthiopie, où les conditions naturelles sont si diverses, il est facile de découvrir des disettes locales dues à des conditions exceptionnelles.

Dans les régions de l'Inde qui s'étendent comme une ceinture de plus de 2 000 km de longueur, des régions situées au nord de Bombay à l'appendice oriental de la province d'Assam, où le déficit est structurel, c'est-à-dire permanent, on constate également des écarts saisonniers et régionaux dans le déficit alimentaire. En Afrique centrale, les variations saisonnières sont beaucoup plus marquées lorsqu'on atteint les zones sèches et que les cultures pratiquées en bordure de rivière ne permettent pas de récolte en saison sèche. Platt et Miss Grand ont signalé des variations de 1 400, au moment de la soudure, à 3 000 calories après la récolte dans un régime moyen de 1 800. Les observations de la mission Pales en Afrique-Occidentale ex-française confirment ces constatations.

GROUPES SOCIAUX ET MODES TRADITIONNELS D'ALIMENTATION

Le niveau alimentaire varie souvent sensiblement en fonction des groupes sociaux et des groupes d'âge et, si les ressources caloriques semblent en règle générale satisfaisantes, la sous-alimentation, même calorique, des enfants est souvent très grave jusqu'à l'adolescence. C'est ainsi que les enquêtes effectuées par Nicol en Nigeria ont révélé que les déficits en calories, par classe d'âge, des enfants du sud de ce pays atteignent 25 % des besoins de 1 à 3 ans et encore 22 % de 10 à 12 ans et 6 % au-delà de 13 ans.

Le mode de vie traditionnel des populations autochtones qui, dans de nombreux cas, rend plus difficile ou empêche la lutte contre la sous-alimentation calorique et contre une mauvaise alimentation, pose un problème particulier.

C'est pourquoi il est permis de penser que, pour obtenir des résultats efficaces dans la mise en œuvre de programmes alimentaires, il faudra, à l'aide d'une propagande constante, convaincre les populations autochtones de la nécessité d'améliorer leur régime alimentaire. Il ne suffit pas en effet que des savants et des hommes d'action constatent la pénurie quantitative et qualitative de denrées alimentaires et les conséquences qu'elle entraîne dans le domaine de l'hygiène et de la santé et en ce qui concerne l'efficacité physique, pour que les populations autochtones travaillent et se fatiguent davantage afin de produire davantage; il faut également faire en sorte que les populations intéressées prennent conscience, se persuadent du fait que l'objectif des programmes alimentaires répond à des besoins urgents et que ces programmes sont mis en œuvre exclusivement dans leur intérêt et celui de leur famille. Ce facteur, que l'on pourrait qualifier d'indifférence psychologique à l'amélioration de la situation alimentaire, peut, dans certains cas, entraver les élans et retarder l'obtention des résultats.

Les habitudes alimentaires varient en fonction des groupes ethniques, qui sont très différents, ce qui entraîne parfois de véritables catastrophes : les travailleurs Ashantis employés dans les plantations de caoutchouc du Libéria se refusent à manger du riz, céréale principale dans l'alimentation de ce pays.

Les enquêtes effectuées par Périssé de 1954 à 1958 dans cinq villages du Togo, à peine distants les uns des autres de plus de 150 km, ont donné les résultats suivants : dans l'un de ces villages, le mil, le pois Voandzou, les arachides et d'autres légumineuses constituent la nourriture principale. Dans le second, une quantité importante d'ignames vient s'ajouter au mil et aux légumineuses; dans la région du sud-ouest, riche en forêts, racines, tubercules et plantains constituent la nourriture principale, tandis que dans un autre village, les habitants consomment surtout du manioc et pas d'ignames, le maïs étant la seule céréale utilisée. Sur toute l'étendue du territoire de l'Afrique noire, on peut constater que les indigènes considèrent avant tout le poisson comme un condiment et non comme un mets de subsistance.

Ces habitudes de consommation sont naturellement la conséquence du niveau peu élevé des revenus et des méthodes de production appliquées dans les différentes régions. Seule une faible proportion des denrées alimentaires produites est transportée sur des distances relativement longues. C'est ainsi que dans les régions sèches du centre de l'Inde, le mil constitue la nourriture principale, tandis que les habitants du Punjab consomment surtout du blé. Dans toutes les régions où les précipitations sont abondantes et où il est possible de cultiver le riz, comme par exemple dans les zones côtières du sud de l'Inde et surtout dans les provinces du nord-est, le riz constitue la principale nourriture. Les produits végétaux jouent un rôle important dans de nombreux modes d'alimentation.

Des livraisons de denrées alimentaires ne permettent pas de résoudre purement et simplement ces problèmes d'alimentation, car l'expérience montre que les autochtones n'apprennent que difficilement comment équilibrer leur alimentation à l'aide de produits alimentaires plus riches. C'est pourquoi les livraisons non commerciales de produits alimentaires ne devraient porter que sur les denrées qui sont consommées également par une population insuffisamment ou mal nourrie, qui permettent d'équilibrer l'alimentation et qui pourront encore à l'avenir, dans les régions considérées, faire partie des denrées alimentaires de base.

CONSÉQUENCES DE L'URBANISATION

A ce problème s'ajoutent les conséquences de l'urbanisation et l'influence qu'elle exerce sur les habitudes alimentaires, non seulement dans les villes proprement dites, mais également dans leur zone de rayonnement. La désaffection pour la consommation des produits locaux est la conséquence de l'exemple donné par la population urbaine, auquel s'ajoute l'impression que l'accès à des biens nouveaux augmente le prestige social.

Le mil et le sorgho sont remplacés par le riz, le maïs, voire le blé. Si, comme c'est le cas pour le riz,

le produit d'importation est moins cher dans les régions côtières que les productions locales concurrentes, le processus de remplacement s'en trouve naturellement accéléré. Si nous avons pris l'exemple du mil, c'est qu'à l'aspect économique s'ajoute un aspect alimentaire : la substitution du riz et surtout du maïs, mais même celle du blé au mil, entraîne une dégradation du régime alimentaire si elle n'est pas compensée par la consommation supplémentaire de protéines riches, souvent d'origine animale, donc coûteuses. Si l'apport extérieur ne se limite pas à compléter la production locale, mais tend en partie à se substituer à elle, la situation s'en trouvera aggravée au lieu d'être améliorée.

Dans certains rapports par pays ⁽¹⁾, il a été possible de déterminer quelle proportion de la population pouvait être touchée. C'est ainsi qu'en Libye il semble difficile d'intervenir en faveur de la population nomade. Là non plus il n'existe pas de règle absolue, et la solution qui consisterait, pour des raisons de facilité, à limiter l'action aux populations urbaines pourrait avoir des conséquences redoutables si elle intensifiait l'exode des populations rurales vers les bidonvilles, vers les taudis qui entourent certaines agglomérations urbaines. Cette aide, au lieu de permettre la transformation de producteurs insuffisamment productifs en consommateurs solvables, les transformerait en assistés permanents. L'aide, au lieu de promouvoir le développement, aurait favorisé la « clochardisation ».

Dans l'ensemble, il ressort des rapports par pays et autres documents que :

- a) Si l'on prend pour base les données et les critères applicables aux pays développés, un pourcentage élevé, différent selon les régions, de la population des pays en voie de développement connaît une sous-alimentation ou une malnutrition permanente ou saisonnière, du point de vue de la valeur calorique, de la teneur en protéines ou d'autres normes ou critères;
- b) Des habitudes solidement ancrées de longue date s'opposent au progrès;
- c) L'évolution sociale et économique dans les pays en voie de développement entraîne fréquemment, en même temps que de nombreuses améliorations, une détérioration de la situation alimentaire.

§ 2. ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le rôle de l'économie est de satisfaire des besoins. Comme l'alimentation fait partie des besoins fondamentaux de l'homme, l'amélioration de l'alimentation doit également figurer parmi les objectifs du dévelop-

(1) Voir annexes.

pement économique d'un pays. Mais dans quelle mesure est-elle en même temps une condition sine qua non du développement économique?

UNE MEILLEURE ALIMENTATION NE SUFFIT PAS À ENTRAÎNER UN ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION

La situation alimentaire de certains pays est telle qu'il est vain d'espérer un développement économique si l'on ne sort pas du cercle infernal dans lequel l'homme ne mange pas parce qu'il ne travaille pas assez et ne travaille pas plus parce qu'il ne mange pas assez.

Sans doute l'amélioration de la situation alimentaire de nouveaux groupes de population dans les pays en voie de développement constitue une condition physiologique d'une augmentation de rendement du travail humain. Le fait de remplir ces conditions ne suffit toutefois pas à augmenter la productivité d'une main-d'œuvre mieux nourrie. Outre les conditions physiologiques, il faut encore remplir d'autres conditions qui sont surtout d'ordre économique, social, psychologique et institutionnel. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point. L'amélioration de l'alimentation humaine en vue d'accroître la production pose par conséquent de nombreux problèmes : création de nouveaux emplois, formation professionnelle, accroissement du volume de capitaux investis en vue d'augmenter la productivité du travail, nouveau comportement, etc., que nous avons coutume de désigner globalement par l'expression « problème du développement ». L'élévation du niveau alimentaire dans les pays en voie de développement constitue dans de nombreux cas un élément indispensable, mais ne permet pas à elle seule de résoudre le problème du développement économique.

ALIGNEMENT DES NIVEAUX ALIMENTAIRES DE DIFFÉRENTS GROUPES DE POPULATION

Il existe également des différences notables dans la situation alimentaire des divers groupes de population dans la plupart des pays en voie de développement, et l'on constate justement que des groupes de population particulièrement mal nourris doivent souvent fournir un travail considérable.

D'après une étude élaborée pour la période s'étendant de 1952/53 à 1955/56 par un expert de la F.A.O. au Maroc (Dr Ferro-Luzzi), on peut, semble-t-il, estimer qu'un premier groupe (20 % environ), qu'il qualifie de « gros mangeurs », consomme sans doute plus de 3 250 calories définitives par personne et par jour, tandis qu'un autre groupe (20 à 30 % environ) consomme en moyenne 1 800 calories définitives, soit la moitié environ, tandis que pour le reste de la population le niveau calorique de l'alimentation est sensiblement normal.

En ce qui concerne les protéines et en particulier les protéines animales, les variations sont encore plus

importantes. Il en est ainsi dans la plupart des pays en voie de développement.

C'est pourquoi, dans les rapports par pays⁽¹⁾, les besoins alimentaires sont souvent calculés non pas sur la base de la population globale, mais sur celle d'une répartition de la population en différents groupes. La répartition a été effectuée compte tenu du lieu d'habitation, de la position sociale, de l'âge, de l'activité professionnelle, etc. Tout comme les revenus de ces groupes seront harmonisés à un stade ultérieur du développement économique, les différents niveaux alimentaires devraient d'abord être harmonisés dans de nombreux pays en voie de développement.

SITUATION SPÉCIALE DES GROUPES VULNÉRABLES

Les groupes vulnérables occupent dans ce cas une position spéciale : femmes enceintes et nourrices, enfants, adolescents, travailleurs de force, etc. Il convient d'en tenir compte plus particulièrement dans l'amélioration du niveau de l'alimentation.

Au cours du processus de développement, les déficits alimentaires non seulement se manifestent, mais ont une tendance à s'accroître pendant une « phase négative »⁽²⁾, le nombre et les besoins des bouches à nourrir croissant plus vite que les forces de travail disponibles pour la production. Si l'on s'en tient à ce modèle démographique, il semble que cette « phase négative » atteigne son niveau le plus bas vers la 15^e année du processus du développement, rejoigne le niveau initial vers la 25^e et le niveau des pays développés vers la 45^e.

L'amélioration du mode d'alimentation devrait, pour toutes ces raisons, s'effectuer non pas avant, mais en même temps que le développement économique de ces pays.

La situation varie considérablement en fonction du lieu, et, pour des motifs d'ordre politique, économique et financier ces problèmes sont extrêmement complexes et se prêtent mal à des synthèses de caractère général. Le facteur temps joue un rôle essentiel. Tous les phénomènes d'évolution, même sous leurs aspects sociaux et humains, exigent un long processus de préparation psychologique et de réalisations progressives.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE NATIONALE

Mis à part le cas assez exceptionnel où un pays déciderait de tenter l'expérience, de consacrer tout son potentiel à l'industrialisation, en utilisant de vastes importations de produits alimentaires, l'amélioration de l'alimentation reste nécessairement axée

⁽¹⁾ Voir annexes.

⁽²⁾ Voir : Démographie et développement — Progrès et agriculture — I.S.E.A. — 1962.

sur les possibilités de production de l'agriculture nationale.

Il existe en effet de nombreuses régions qui, étant donné leur retard, ne permettent pas d'obtenir rapidement des résultats notables dans la mise en œuvre des programmes d'amélioration de l'agriculture et de l'élevage et où le premier problème à résoudre est celui de la préparation psychologique des indigènes, en vue de leur faire admettre que les indications et les conseils qui leur sont donnés visent exclusivement leur bien-être et celui de leur famille et d'assurer ainsi leur pleine participation à toutes les phases des programmes du développement.

Parmi les très nombreuses situations qui ont pu être relevées au cours des enquêtes préliminaires, il convient de distinguer :

a) Celles des classes rurales évoluées, c'est-à-dire disposées à mettre spontanément en pratique les conseils qui peuvent leur être prodigués par les experts; il est facile dans ce cas de réaliser des programmes visant à intensifier et à améliorer les formes d'agriculture existantes, et des progrès substantiels peuvent également être envisagés dans l'adoption de nouvelles techniques;

b) Celles des classes rurales sensibles à l'action des experts, mais plutôt méfiantes, incrédules, auxquelles il devient nécessaire d'apporter un soutien pressant et constant de mesures spéciales;

c) Et, enfin, celles des classes rurales, indolentes, qui adoptent une attitude négative et ne sont pas disposées à participer plus activement au progrès agricole. Ces catégories, mêmes quand elles constituent une minorité, existent malheureusement.

§ 3. ÉVALUATION DE LA SITUATION

Lorsqu'il s'agit de déterminer et d'éliminer progressivement le déficit alimentaire dans les pays en voie de développement, une autre difficulté consiste à évaluer quantitativement ce que nous appelons les « besoins alimentaires ».

Il serait peu réaliste d'admettre que les besoins seront exactement conformes aux objectifs d'une nutrition physiologiquement satisfaisante. Si les « standards nutritionnels » doivent et peuvent éclairer notre recherche, il faut cependant tenir compte des obstacles au changement souhaitable qui peuvent résulter des habitudes alimentaires ainsi que des changements plus ou moins acceptables qui peuvent être la conséquence de l'augmentation du pouvoir d'achat et de l'urbanisation par exemple.

Nous nous efforcerons donc d'aboutir à une synthèse qui ne soit ni une utopie, ni la simple prévision d'une évolution non orientée. Nous sommes toutefois dépendants des sources de documentation dont une utilisation inconsiderée pourrait nous faire commettre des erreurs assez grossières.

A. SOURCES

Nous disposons en général, dans les divers pays, de deux sources de documentation : les bilans alimentaires et les enquêtes alimentaires.

a) Les bilans alimentaires peuvent être plus ou moins complets. Certains produits consommés par leur producteur même ne figurent pas toujours dans de tels bilans; il en est souvent ainsi pour les produits de la cueillette, de la chasse, de la pêche, qui jouent parfois un rôle important dans l'amélioration du niveau alimentaire. Toutefois, c'est aller un peu vite que de penser que les consommateurs dans un pays sous-alimenté ont en réalité beaucoup plus qu'il n'apparaît au bilan, et que tout va pour le mieux, par exemple en Inde (cf. Helen-Farnsworth — M. K. Bennett), et c'est oublier que, d'une part, les moyennes résultant des bilans alimentaires cachent des divergences très marquées dans les pays en voie de développement et que, d'autre part, l'un des effets les plus immédiats du développement économique est justement de restreindre le rôle de l'auto-provisionnement dans l'alimentation surtout en ce qui concerne les produits de la cueillette, l'approvisionnement s'effectuant de plus en plus sur le marché.

Il semble nécessaire d'insister sur les écarts constatés dans le niveau alimentaire des populations des pays en voie de développement. Certaines de ces divergences ont des causes naturelles. D'une année à l'autre les récoltes peuvent varier considérablement, en particulier dans les régions où la pluie est le facteur déterminant (Afrique du Nord — Inde — Libye). Des saisons très marquées peuvent aussi entraîner de fortes variations du niveau alimentaire au cours de l'année (Afrique occidentale). D'autres divergences sont masquées par la structure administrative des régions statistiques : dans l'ancienne Afrique-Équatoriale française, le Tchad, où l'élevage était très répandu, élevait le niveau de consommation des produits animaux sur l'ensemble du territoire et, cependant, le prix de vente de la viande était à Brazzaville, plus de deux fois supérieur au prix de vente pratiqué à Fort-Lamy. D'autres divergences enfin, tiennent à des facteurs humains : des variations saisonnières de revenu ont des effets sur les prix lorsque ceux-ci sont au plus haut.

b) Les enquêtes alimentaires sont aux bilans ce que les monographies sont aux statistiques. Elles sont plus détaillées, peuvent être plus précises et correspondent à des faits réellement observés. Le problème consiste alors à déterminer dans quelle mesure elles sont représentatives de l'ensemble, et l'on peut espérer le résoudre en comparant les résultats dans une enquête à ceux des bilans. Il ne suffit pas d'établir des bilans ou d'effectuer des enquêtes; il faut encore disposer de méthodes de mesure qui permettent d'en comparer les résultats.

B. MÉTHODES DE MESURE

Il est, semble-t-il, possible de résoudre nombre des difficultés auxquelles se heurte la mesure des consommations ou des subsistances en prenant pour base les calories — par exemple 2 500 calories par personne et par jour. Toutefois nous savons que les calories ne suffisent pas; l'aliment doit fournir, outre le combustible, le lubrifiant et les matériaux nécessaires à la croissance, à l'entretien et la réparation de la machine vivante. Or, les êtres vivants, l'homme en particulier, sont des « chimistes incomplets »; ils ne peuvent faire de synthèse avec n'importe quel matériau parmi les produits dont ils ont besoin : la commande que le « nutritionniste » passe à l'agronome va se compliquer sérieusement : il faudra non seulement des « calories », mais aussi des substances minérales, des vitamines, des protéines et pas n'importe lesquelles. La théorie selon laquelle il suffisait d'assurer la quantité nécessaire de « calories », le reste étant fourni en même temps, n'était vraie que dans le cas d'une alimentation très variée de type primitif, mais seuls ceux qui se sont arrêtés aux travaux de Lavoisier sont tentés de nourrir les hommes avec des produits apportant des calories à bon marché, ce qui tourne vite à la catastrophe : lorsque la sous-alimentation ou la faim proprement dite est théoriquement vaincue, on voit apparaître la « malnutrition », conséquence des « carences » ou « faims spécifiques ».

Grandes divergences entre les estimations

Les éleveurs ont rapidement décelé une « faim spécifique » principale, d'azote ou plutôt de « protides ». Transposée dans l'alimentation humaine, cette exigence a conduit à introduire dans les rations des produits azotés, que le désir de nourrir les hommes à bon compte a fait rechercher dans les produits végétaux, et notamment dans les légumes secs. A ce stade des connaissances en matière de nutrition, le pain, les légumes secs et l'eau constituent la base de l'alimentation des collectivités (prisons, armées, internats, cantines d'usines, de chantiers, de plantations), et les catastrophes continuent, car l'homme

est un chimiste encore plus incomplet que les animaux herbivores, capables de faire la synthèse des acides aminés de leurs tissus en partant des protéines de leurs aliments végétaux. L'homme doit trouver certains de ces acides aminés dans la consommation de produits animaux (viande, poisson, œufs, produits laitiers).

Cela explique la tendance naturelle à réduire la consommation de légumes secs dès que le niveau alimentaire s'améliore, c'est-à-dire dès que d'autres sources de protéines peuvent être utilisées — il reste en la matière un point obscur : en effet, la plupart des physiologistes semblent admettre que les légumes secs pourraient fournir une part importante des protéines nécessaires, qui se trouvent normalement dans les produits animaux : d'après les hypothèses retenues par le Foreign Agricultural Service (F.A.S.) U.S. Department of Agriculture, dans une série d'études récentes, pour un besoin journalier de 65 grammes de protéines, un minimum de 7 grammes de protéines animales suffirait si le total des protéines animales et des protéines contenues dans les légumes secs atteignait 17 grammes par personne et par jour.

L'Office de la recherche sur l'alimentation et la nutrition en Afrique (O.R.A.N.A.) a fixé des niveaux théoriques beaucoup plus ambitieux ⁽¹⁾ en ce qui concerne à la fois le total des protéines nécessaires et, surtout, les protéines d'origine animale. Même en prenant pour base les besoins de l'unité de consommation représentée par un adulte sédentaire, ayant un minimum d'activité, l'O.R.A.N.A. estime que cet adulte doit consommer 80 grammes de protéines par jour, dont 40 d'origine animale.

Le déficit en protéines totales et en protéines animales par tête des pays énumérés dans le tableau ci-dessous est estimé par le F.A.S. d'une part, et selon les critères de l'O.R.A.N.A. d'autre part, sur la base des mêmes sources d'information.

⁽¹⁾ Voir étude régionale Afrique occidentale et centrale, page 65.

Pays	Déficit en protéines totales		Déficit en protéines animales	
	Estimation F.A.S.	Estimation O.R.A.N.A.	Estimation F.A.S.	Estimation O.R.A.N.A.
	Algérie	6	21	0
Éthiopie	0	4	0	24
Libye	9	24	0	32
Maroc	0	8	0	23
Tunisie	0	13	0	25
République du Congo (Léopoldville) + Ruanda-Urundi	16	31	0	33
Cameroun	14	29	2	35
Ex-Afrique-Équatoriale française	9	24	0	33
Ex-Afrique-Occidentale française	6	21	2	35
Libéria	23	38	4	37
Turquie	0	0	0	28

Les calories végétales

Si donc il existe des divergences marquées entre les estimations des besoins en protéines, et surtout en protéines d'origine animale, le problème est important, car c'est de la nécessité pour les hommes de trouver dans leur alimentation certains éléments qui ne se trouvent que dans les produits animaux, que résulte la principale différence entre les niveaux alimentaires, différence qui peut s'exprimer en quantités de production, puisque les produits animaux sont obtenus à partir de la consommation de produits végétaux par les animaux. Ceux-ci effectuent la transformation avec un faible rendement. Sur la base d'observations faites en Europe occidentale, les organismes internationaux, en particulier la F.A.O. dans l'enquête mondiale sur l'alimentation portant sur 1934-1938 et publiée en 1946, évaluent le rapport à 1/7, c'est-à-dire que pour obtenir une calorie de produits animaux il a fallu consommer « en moyenne » 7 calories de produits végétaux. L'évaluation de ce rapport a permis d'élaborer une méthode de mesure de la production agricole — c'est-à-dire végétale — nécessaire pour assurer un régime alimentaire déterminé.

Cette échelle est beaucoup plus étendue que celles des calories consommées, du fait qu'en général les régimes pauvres sont également pauvres en produits animaux et que ces produits, généralement coûteux, tendent à occuper une place beaucoup plus importante dans un régime plus riche.

Si un régime alimentaire de 1 900 calories définitives par personne et par jour est composé de 1 800 calories de produits végétaux et de 100 calories de produits animaux, il représentera, calculé en « calories végétales » (on dit aussi calories originelles, primaires ou initiales) $1\ 800 + 7(100) = 2\ 500$ « calories végétales ». Dans la suite du rapport et dans ses annexes, on utilise calorie définitive dans le premier cas et calorie primaire ou végétale dans le second.

Dans le régime de 3 600 calories définitives par personne et par jour d'un être humain bien nourri, il peut facilement y avoir 1 100 calories de produits animaux; pour assurer cette ration, il a fallu produire 2 500 calories de produits végétaux consommés directement par l'homme et 7 fois 1 100 calories de produits végétaux transformés par les animaux, soit au total : $2\ 500 + 7(1\ 100) = 10\ 200$ « calories végétales ».

§ 4. LE DÉFICIT ALIMENTAIRE DANS LES PAYS FAISANT L'OBJET DE LA PRÉSENTE ÉTUDE

Les résultats du calcul des besoins alimentaires, tel qu'il a été effectué dans les différents rapports par pays, sont indiqués ci-après. La complexité du problème de l'alimentation dans les pays en voie de

développement et la difficulté de prendre pour base des normes déterminées, expliquent que les chiffres fournis ne sont que très approximatifs. Ces problèmes ont été traités ci-dessus.

En outre, les calculs et les estimations concernant le déficit alimentaire n'ont pu être effectués que pour des denrées alimentaires représentatives. Étant donné que la situation varie selon les pays, les hypothèses sur lesquelles sont fondés les calculs et les estimations sont parfois différentes.

VALEUR LIMITÉE DES CALCULS

Dans la plupart des pays qui font l'objet de la présente étude, la documentation statistique nécessaire au calcul du déficit alimentaire est incomplète. Le fait de grouper des régions différentes, où les conditions d'alimentation ne sont pas les mêmes, donne des moyennes d'une valeur limitée, surtout lorsque les données s'appliquent à plusieurs pays.

Les calculs et les estimations s'inspirent de considérations différentes selon les rapports par pays : suppression de la sous-alimentation, suppression de la malnutrition, accroissement et changement de structure de la population, modification du mode d'alimentation par suite d'un accroissement du pouvoir d'achat, de l'urbanisation, de l'élévation du niveau d'instruction etc.

Les rapports sont également établis sur des bases qui varient en fonction de la situation des différents pays et de la documentation disponible. Par souci de concision, les résultats des calculs et des estimations ont dû être indiqués ci-dessous sans les nombreuses hypothèses qui leur ont servi de base. Les rapports par pays, joints en annexe, fournissent des précisions à ce sujet.

Les prévisions relatives à 1975 sont nécessairement très vagues, car certains des pays étudiés se préparent à modifier de façon durable un grand nombre des facteurs qui ont servi de base à ces prévisions. Tel est le cas pour l'accroissement de la population qui, dans certains pays, est sur le point d'entrer dans la « phase d'explosion » et qui, dans d'autres, fait déjà l'objet d'une planification des familles. Il est tout aussi difficile de prévoir le développement de l'industrialisation et l'efficacité des mesures de développement agricole dans ces pays et par conséquent de déterminer la production agricole nationale, facteur si important dans les prévisions. Les auteurs des études effectuées pour les pays suivants se sont efforcés de déceler dans toute la mesure du possible les tendances d'évolution qui s'annoncent ou se manifestent déjà.

Dans ces conditions, les données suivantes ne devraient être considérées dans l'ensemble, tant pour la période actuelle que pour 1975, que comme des indications approximatives du déficit alimentaire élevé des pays sur lesquels porte l'étude.

Dans les rapports relatifs à l'Inde et à la Turquie, les quantités indiquées concernent, d'une part, les besoins physiologiques et, d'autre part, la demande réelle. En revanche, les quantités indiquées dans les autres rapports par pays sont la synthèse de ces deux éléments.

A. RAPPORTS PRINCIPAUX

Afrique du Nord

Ce territoire comprend le Maroc, l'Algérie et la Tunisie; il a été tenu compte des départements sahariens.

Le déficit alimentaire pour 1960 se chiffre à :

Céréales	500 000 à 600 000 t
Lait écrémé en poudre	100 000 t
Viande	500 000 t
Sucre	300 000 t

Pour 1975, deux hypothèses ont été envisagées et les résultats obtenus sont les suivants :

Produit	Hypothèse I	Hypothèse II
Céréales	0	500 000
Lait écrémé en poudre	400 000	100 000
Viande	750 000	0
Sucre	730 000	730 000

Libye

Dans ce pays, le déficit alimentaire s'élève, pour 1961, à :

Blé	46 000 t
Lait	20 000 t
Sucre	12 000 t

et pour 1975, à :

Produit	Pour la population totale	Pour la population stable	Pour les groupes vulnérables
Blé	83 000	67 000	27 000
Lait	36 000	29 000	12 000
Sucre	21 000	17 000	7 000

Afrique occidentale et centrale

Ce territoire groupe les pays suivants : Sénégal, Mali, Mauritanie, Haute-Volta, Dahomey, Côte-d'Ivoire, Niger, Tchad, Togo, Cameroun, Gabon, Congo (Brazzaville) et la République centrafricaine. On a également tenu compte dans les calculs de la répu-

blique du Congo (Léopoldville) y compris le Ruanda-Urundi.

Pour ce territoire, le déficit alimentaire est le suivant :

Produit	1960	1975
Céréales	1 250 000	2 250 000 à 4 050 000
Lait écrémé en poudre	165 000	495 000
Viande	400 000	1 750 000

Somalie

Sur la base des deux hypothèses, le déficit alimentaire en 1961 a été le suivant :

Produit	Hypothèse I	Hypothèse II
Lait	57 000	57 000
Froment	3 000	19 000
Sucre	29 000	16 000

On estime fondée la prévision selon laquelle les besoins alimentaires, calculés pour 1961, pourraient rester constants jusqu'en 1975.

Éthiopie

Sur la base des 3 hypothèses, le déficit alimentaire en 1960 (intégration complète de protéines animales) a été le suivant :

Produit	Hypothèse I	Hypothèse II	Hypothèse III
Blé tendre	178 000	35 000	14 240
Sucre	55 000	11 000	4 400
Lait naturel	2 200 000	440 000	176 000

et s'élèvera pour 1975, à :

Produit	Hypothèse I	Hypothèse II	Hypothèse III
Blé tendre	106 700	42 700	17 100
Sucre	44 000	17 600	7 100
Lait naturel	627 000	251 800	100 500

Si l'on ne considère que le déficit purement physiologique, les résultats obtenus sont très différents. Cela vaut également pour la Turquie, dont le cas est examiné ci-dessous.

Turquie

En Turquie, le déficit alimentaire en céréales est situé entre 0,5 et 1,5 million de tonnes.

Dans les dix années à venir il faut compter avec un accroissement dont il est invraisemblable qu'il puisse dépasser 2 millions de tonnes et qui, en 1975, devrait déjà être en train de régresser. Il faut s'attendre pour 1975 à un déficit de 2 millions.

Inde

Pour l'Inde, le déficit alimentaire en céréales a été d'environ cinq millions de tonnes pour l'année 1960. Jusqu'à 1975, ce déficit, après avoir atteint un volume maximum de 10 millions de tonnes, devrait s'approcher de nouveau au niveau actuel, à moins que le pouvoir d'achat de la population n'augmente sensiblement.

B. RAPPORTS COMPLÉMENTAIRES

Amérique latine

Selon les prévisions moyennes, établies sur la base d'une consommation uniforme de lait dans toute l'Amérique latine égale à la consommation actuelle de l'Uruguay, c'est-à-dire permettant d'assurer une ration alimentaire annuelle de 180 kg de produits laitiers exprimés en équivalent lait à tous les habitants de l'Amérique latine (1957), la quantité à importer serait de l'ordre de 14 millions de tonnes, soit un tiers de moins seulement que le total des disponibilités qui s'élèvent à 20 millions de tonnes environ.

Tandis que, pour les groupes vulnérables les besoins de lait ont pu être évalués en 1960 à 23 millions de tonnes, les besoins prévus pour 1975 s'élèvent à 32 millions de tonnes.

Tanganyika

Dans ce pays, le déficit alimentaire est négligeable; si les possibilités existantes sont suffisamment exploitées, il n'y a pas lieu de craindre, à l'avenir non plus, un déficit notable.

Afghanistan

Les tentatives d'évaluation se heurtent à de très grandes difficultés dans ce pays, où la situation est mal connue. On peut estimer que le déficit alimentaire en céréales sera faible (de l'ordre de 50 000 à 80 000 tonnes). Ce déficit n'augmentera pas nécessairement d'ici 1975.

Arabie Séoudite

L'Arabie Séoudite constitue un exemple typique de pays pétrolier riche en devises. Il est impossible de concevoir qu'un déficit alimentaire doive dans ce pays être couvert par des importations non commerciales. Dans ce cas, au contraire, les livraisons commerciales sont possibles.

Les besoins d'importation pour 1961 n'atteignent pas 100 000 tonnes et pour 1975 seront de l'ordre de grandeur de 500 000 tonnes.

C. CONSIDÉRATIONS FINALES

Même si pour certains pays (Turquie, Inde, p. ex.) le maximum des déficits peut se produire avant 1975, il apparaît qu'aucun d'entre eux à cette époque ne sorte de la « phase négative » du développement. La date à laquelle la mesure de ce déficit pourra être inférieure à celle constatée actuellement, dépend de la mise en œuvre et du rythme du développement et reste du domaine conjoncturel.

§ 5. LA SITUATION DANS LES AUTRES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Nous avons déjà signalé que les pays étudiés dans le présent rapport fournissent des enseignements précieux en ce qui concerne la situation des autres pays en voie de développement. La question se pose alors de savoir si l'on obtiendrait pour ces derniers des résultats analogues.

La diversité des hypothèses qui ont servi de base aux calculs et estimations susmentionnés ne permet pas de convertir les résultats obtenus proportionnellement au nombre d'habitants pour l'ensemble du territoire étudié. Il semble encore moins justifié d'utiliser ces résultats comme base des estimations concernant les autres pays en voie de développement.

Il est toutefois permis de supposer, semble-t-il, que les mêmes calculs et estimations feraient également apparaître pour les autres pays en voie de développement, des déficits élevés. On peut, à ce sujet, se référer également à d'autres études, telles que celles du Foreign Agricultural Service, U.S. Dept. of Agriculture : « World Food Deficit (1961) ».

§ 6. LE CHOIX DES PRODUITS À FOURNIR

Le choix des produits qui devraient faire l'objet des programmes d'alimentation pose des problèmes difficiles. Il faudra éviter de fournir des excédents de produits qui ne correspondraient pas à des besoins essentiels ou dont la consommation ne saurait être maintenue eu égard au niveau de vie que le développement peut permettre d'atteindre dans un délai raisonnable, que ces produits proviennent de la production nationale ou des importations commerciales.

LES CÉRÉALES ET LES LÉGUMES SECS

Les excédents de céréales et de légumes secs semblent présenter de ce point de vue de larges possibilités d'utilisation. Ces produits devraient toutefois être remplacés assez rapidement par des produits nationaux car il n'existe guère de conditions naturelles qui ne permettent de pratiquer ces cultures. Les différences actuellement constatées de par le monde entre les

coûts de production tiennent en effet beaucoup plus à des conditions d'ordre économique et social (densité de la population, niveau technique, capital d'exploitation, productivité), que le développement doit tendre à harmoniser, qu'à des conditions de production proprement dites dans les régions en question.

Si les frais de transports par voie fluviale et maritime ne sont pas aussi onéreux qu'ils constituent une protection suffisante dans les agglomérations côtières, par contre les coûts des transports terrestres peuvent être si élevés que les différences de coût de production, qui pourraient subsister après un développement suffisant de l'agriculture des pays bénéficiaires, pourraient s'en trouver compensés et qu'une protection efficace dans la compétition interrégionale serait assurée.

Dans les pays où les récoltes varient considérablement (zones sèches par exemple), des fournitures de céréales et de légumes secs en vue de la constitution de stocks régulateurs peuvent être d'un grand secours. De toute façon, il existe pendant la phase négative du développement certains débouchés pour des excédents; le retard possible de l'augmentation de la production agricole sur l'accroissement des besoins résultant du développement général, peut même, pendant un certain nombre d'années, ouvrir des véritables débouchés commerciaux. La conjoncture, qui dépend du rythme relatif de développement des différents secteurs, doit être examinée dans chaque cas.

LE SUCRE

En ce qui concerne le sucre, partout où l'on dispose d'eau en quantité suffisante, il est aussi relativement facile de développer la production nationale, notamment dans les régions où la canne à sucre peut être cultivée sans qu'il soit nécessaire de faire appel à des investissements industriels importants. Le sucre est un produit dont la consommation s'accroît partout rapidement lorsque le niveau de vie s'élève, bien que la consommation de sucre n'apporte rien de plus que des calories. Il semble donc que le sucre ne soit pas susceptible d'entrer dans les programmes d'aide alimentaire et qu'il doive être réservé de préférence aux transactions commerciales. Cette conclusion doit être nuancée, dans la mesure où le sucre peut être utilisé, d'une part, comme agent de conservation et comme ingrédient dans des combinaisons alimentaires spécialement conçues pour les programmes (p. ex. lait sucré, biscuits, etc.) et, d'autre part, préparer une consommation future ou accélérer le rythme d'accroissement de celle-ci. Le sucre est en outre un produit qui permet aux gouvernements de trouver des ressources fiscales et d'éponger l'excédent de liquidités dans le pouvoir d'achat, qui, surtout dans les agglomérations où les salaires sont relativement élevés (grandes villes côtières, centres pétroliers et miniers), peut entraîner des distorsions dans le développement.

LES PRODUITS ANIMAUX

La consommation des produits animaux, comme celle du sucre, devrait se développer avec l'accroissement du pouvoir d'achat et, d'une façon générale, avec le développement économique. A la différence de celle du sucre, cette consommation n'est pas uniquement l'une des conséquences de l'élévation du niveau de vie, elle a un effet positif sur l'état de santé de la population, sur la productivité et apparaît comme un facteur de développement.

La possibilité d'inclure ces produits dans les programmes est limitée par leur coût élevé, notamment en ce qui concerne la viande. Le développement de la production locale, ou tout au moins régionale, dépend souvent de conditions naturelles qu'il ne sera pas toujours facile d'améliorer (p. ex. : complexes pathogènes dans les régions forestières tropicales). Il n'en demeure pas moins que de vastes régions des pays en voie de développement offrent des possibilités considérables d'accroissement de la production des produits animaux et notamment de la viande. Les produits de basse-cour peuvent être obtenus presque partout.

Étant donné le coût des produits animaux et l'importance que revêt leur consommation, il convient d'éviter toute mesure qui en limiterait la production ou qui interromprait, même temporairement, les courants commerciaux qui concourent actuellement à l'approvisionnement des populations.

a) Viandes

A long terme, cependant, la « vocation animale » naturelle de certains pays non européens de la zone tempérée devrait leur permettre d'effectuer certaines exportations de viande au moins vers les zones côtières des pays en voie de développement de la région forestière humide.

L'espoir des pays européens de fournir des quantités importantes de produits animaux aux pays en voie de développement risque donc d'être déçu. L'inclusion de ces produits dans les programmes d'aide alimentaire doit faire l'objet d'études approfondies pour ne pas entraîner de distorsions dans le développement des pays bénéficiaires.

b) Produits laitiers

L'importance des produits laitiers, en particulier de la poudre de lait écrémé, dans les programmes d'alimentation des pays en voie de développement est par contre telle que des sacrifices financiers pourront être consentis tant par les exportateurs que les importateurs en faveur de tels programmes. Il peut en résulter des débouchés non négligeables pour la poudre de lait écrémé. Les sacrifices financiers dans les régions trop défavorables à l'élevage bovin peuvent ouvrir la voie à des courants commerciaux permanents.

FOURNITURE DE PRODUITS AGRICOLES
AUX PAYS ET TERRITOIRES EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

§ 1. *NÉCESSITÉ D'UN ÉCOULEMENT DES
PRODUITS AGRICOLES EXCÉDENTAIRES
SOUS DES FORMES SPÉCIFIQUES*

Une première série de tâches, dont dépend en quelque sorte l'efficacité des interventions ultérieures, consiste à connaître les territoires, les populations, les économies rurales des régions où les programmes de développement économique et agricole devront être mis en œuvre.

L'accomplissement de ces tâches implique un certain nombre d'enquêtes approfondies sur le milieu physique et biologique, sur les facteurs historiques, politiques, démographiques, économiques, relatifs à l'état du marché, etc., qui déterminent la situation existant sur le territoire et ceci afin de déceler les facteurs qui semblent défectueux et qui, après avoir été judicieusement corrigés et mis en œuvre, peuvent faciliter l'heureux aboutissement de la phase évolutive désirée. De la compétence et du sens des réalités que l'on saura apporter à l'étude préliminaire dépendront la détermination des facteurs négatifs et par conséquent le choix des programmes.

Des enquêtes de cette nature peuvent présenter des difficultés considérables car il n'est pas toujours facile de pénétrer la psychologie des indigènes, d'en interpréter les nuances secrètes et de saisir le pourquoi d'un grand nombre de faits constatés au cours de l'enquête. Pour mieux comprendre les formes de vie des habitants il ne faut pas oublier que celles-ci sont interprétées comme des formes d'adaptation au milieu, c'est-à-dire, comme la résultante de très nombreux facteurs dont la concomitance explique les faits constatés au cours des enquêtes.

Il a déjà été tenu compte d'une partie de ces multiples facteurs dans les calculs et estimations visant à déterminer le déficit alimentaire. En revanche, le déficit alimentaire physiologique proprement dit, se traduit, étant donné le niveau alimentaire actuel des pays en voie de développement et par rapport aux normes alimentaires d'économies hautement développées, par des chiffres astronomiques.

D'autre part, les calculs et estimations du déficit alimentaire, figurant dans les rapports par pays, n'ont pas tenu compte de tous ces problèmes et de toutes ces difficultés, que la livraison de produits agricoles par la C.E.E. et par d'autres fournisseurs potentiels ne manquera pas de soulever. Le second chapitre a

pour but de combler cette lacune et de nous permettre de découvrir les vrais moyens pour la C.E.E. de fournir des produits agricoles aux pays en voie de développement qui connaissent un déficit alimentaire.

D'après les rapports par pays, les débouchés commerciaux offerts aux produits alimentaires sont très peu nombreux et très limités ce qui est dû essentiellement au faible pouvoir d'achat de la population, au niveau élevé des frais de stockage et de distribution, au solde négatif de la balance des paiements de ces pays, à la rigidité des habitudes de consommation et à de nombreux autres facteurs qui seront examinés ultérieurement.

Les débouchés offerts aux produits agricoles de la C.E.E. ne sont donc pas en général commercialement rentables. Il faut au contraire pour les pays en voie de développement envisager surtout le recours à des mesures spécifiques sous la forme de crédits à long terme et/ou à taux d'intérêt réduit, d'échanges à des conditions favorables pour les pays bénéficiaires, de prix spéciaux et surtout de dons. Les excédents de production qui pourront apparaître dans la C.E.E. devraient être considérés du point de vue de cette situation particulière des pays en voie de développement.

QU'ENTEND-ON PAR EXCÉDENTS ?

La question se pose alors de savoir quelle fraction de la production agricole peut être considérée comme excédentaire. Nous ferons une distinction à ce propos entre :

- a) L'offre notamment de la production nationale au prix intérieur;
- b) La demande intérieure et étrangère au prix correspondant.

En fait, les produits de l'offrant a) qui ne sont plus absorbés par la demande b) peuvent être considérés comme des excédents. Il faudrait également tenir compte dans l'offre a) de la limitation artificielle de la production nationale.

En règle générale, toutefois, le prix des produits agricoles offerts est différencié et surtout aussi subventionné. D'autres mesures de régulation du marché sont également appliquées, par exemple pour équilibrer les variations de récoltes. Aussi est-il extrêmement difficile de déterminer ce qui doit ou non être considéré comme production excédentaire.

C'est pourquoi, dans l'exposé qui suit, nous avons appelé « excédents » les stocks anormaux, accumulés pendant une période prolongée et qui ne peuvent être écoulés dans le pays producteur et surtout à l'étranger que par des mesures spécifiques adoptées par les pouvoirs publics et de caractère non commercial.

Ces mesures peuvent revêtir diverses formes : prix sous-cotés, troc, fonds de contre-valeur, dons, etc. Les mesures, mêmes analogues, lorsqu'elles constituent des transactions réglementées par des accords internationaux de produits, ne sont pas envisagées de ce fait dans l'exposé qui suit. Dans certains cas, des institutions non gouvernementales peuvent également appliquer ces mesures d'utilisation des excédents.

La C.E.E. ne possède pas encore d'excédents, au sens que nous venons de leur donner, en quantité notable. Toutefois, comme nous l'avons déjà souligné au début du présent chapitre, on ne peut exclure l'apparition dans la C.E.E. d'excédents de certains produits au fur et à mesure du développement de sa politique agricole.

LA SITUATION DE LA C.E.E.

Il est donc possible que la C.E.E. soit en mesure de répondre aux exigences d'un meilleur approvisionnement en produits alimentaires des pays en voie de développement, exigences dont la plupart — comme nous l'avons vu — ne peuvent être satisfaites que par des mesures spécifiques, par l'utilisation d'excédents qui pourraient éventuellement se former.

Les pays excédentaires classiques, et en premier lieu les États-Unis, sont actuellement contraints d'utiliser coûte que coûte leurs excédents, déjà existants. La C.E.E., en revanche, n'est pas encore soumise à cette contrainte car elle ne possède pas encore d'excédents qui doivent être utilisés à tout prix.

Elle a ainsi la possibilité et l'obligation d'envisager des mesures d'utilisation des excédents qui tiennent pleinement compte des intérêts légitimes des pays bénéficiaires ainsi que de la situation du marché mondial et des expériences déjà réalisées en matière d'utilisation des excédents.

§ 2. UTILISATION DES EXCÉDENTS COMME AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Si les excédents existants sont utilisés de façon à favoriser le développement économique des pays bénéficiaires, la contribution qu'apporte leur utilisation à la croissance économique de ces pays présente un intérêt particulier. Il existe en outre des modes d'utilisation permettant d'atténuer de grandes détresses (famine, catastrophes) et de réaliser des programmes d'assistance spéciaux.

L'expansion économique, dans le pays bénéficiaire, se manifeste par un accroissement du revenu réel par habitant et devrait s'accompagner de l'élargissement du programme national de production, d'une stabilisation de la monnaie et d'une élévation du niveau de l'emploi, etc.

UTILISATION DES EXCÉDENTS ET EXPANSION ÉCONOMIQUE

La question se pose alors en ces termes : quelle contribution l'utilisation des excédents peut-elle apporter à l'expansion économique des pays bénéficiaires ? Il n'est pas toujours possible d'éviter une certaine contradiction entre cet aspect et l'aspect purement alimentaire du problème. Du point de vue d'une harmonisation des niveaux alimentaires à l'échelle mondiale, il semble que rien ne soit plus naturel et souhaitable que de voir des pays bien nourris céder leurs denrées alimentaires en excédent à des pays sous-alimentés. Cependant, si l'on ne considère pas uniquement l'alimentation, mais le développement économique des pays bénéficiaires, l'utilisation des excédents pose précisément de nombreux problèmes aux pays bénéficiaires et donateurs.

Trois facteurs militent en faveur de la primauté du développement économique sur des considérations exclusivement alimentaires :

- a) Le principal désir des pays en voie de développement d'élever le revenu par habitant ;
- b) Le fait que l'augmentation du revenu par habitant apporte également, à la longue, une solution aux problèmes alimentaires ;
- c) Le fait que l'expansion économique permet aux pays déficitaires de ne pas toujours rester tributaires des pays excédentaires.

Une des fonctions importantes des excédents dans les pays bénéficiaires est d'absorber le pouvoir d'achat croissant des ménages (effet produit sur les revenus par des investissements préalables). Les excédents permettent de faire face à la pression inflationniste, tant que les fonds de contre-valeur ne seront pas cédés ou qu'ils ne seront pas investis en temps voulu ou dans une mesure appropriée. La politique d'utilisation des fonds de contre-valeur peut être entièrement orientée vers le maintien de la stabilité des prix. L'accumulation de ces fonds au compte des pays donateurs fait également peser sur ceux-ci une certaine responsabilité en ce qui concerne la politique des prix et la politique monétaire des pays bénéficiaires. Ne fût-ce que pour cette raison, l'utilisation des excédents devrait être adaptée aux exigences et aux objectifs des plans de développement des pays bénéficiaires. Cette remarque vaut également pour l'adaptation du rythme de réalisation des programmes d'utilisation des excédents aux différentes périodes de planification.

La première fonction de l'utilisation des excédents comme contribution au développement économique du pays bénéficiaire doit être celle d'une aide en capital. Les crédits à long terme et les dons jouent à cet égard un rôle important. Mais les opérations de troc, devenues classiques dans le cadre de l'utilisation des excédents, peuvent avoir les mêmes effets en cas de déficit de la balance des paiements du pays bénéficiaire.

Une aide en capital n'est particulièrement intéressante pour le pays bénéficiaire que lorsqu'elle permet une mise en œuvre plus productive de ses facteurs de production. Il faut veiller à cet égard à ce que l'utilisation des excédents n'entrave pas l'évolution économique intérieure et extérieure du pays bénéficiaire, c'est-à-dire qu'elle ne suscite pas ou ne renforce pas les déséquilibres.

UTILISATION DES EXCÉDENTS COMME AIDE EN CAPITAL

L'utilisation des excédents peut apporter une aide directe en capital, surtout lorsqu'elle n'oblige pas le pays bénéficiaire à mettre des moyens de paiement à la disposition du donateur en contrepartie des excédents obtenus (dons), ne l'y oblige que partiellement (vente au-dessous du cours mondial, troc) ou à une date ultérieure (crédit).

Les dons constituent, sous certaines réserves, indiquées ci-dessous, une aide directe et efficace en capital. Toutefois, l'expérience acquise en matière d'utilisation des excédents montre que les dons n'ont joué jusqu'ici qu'un rôle relativement restreint.

Si l'écoulement des excédents des produits considérés se fait au prix du marché mondial soutenu, même assorti des conditions favorables, l'aide accordée aura une valeur moindre pour le pays bénéficiaire. Seuls le pays donateur et d'autres pays exportateurs bénéficieront du prix soutenu pratiqué sur le marché mondial.

Si le pays bénéficiaire peut s'acquitter de ses engagements en ce qui concerne les produits excédentaires reçus en utilisant sa monnaie faible, il ne reçoit une aide directe en capital de la part du pays donateur que lorsqu'il ne peut acheter les produits visés au même prix ou aux mêmes conditions à d'autres pays à monnaie faible — et si les inconvénients de prix mentionnés plus haut n'interviennent pas. Il est désavantagé lorsqu'il doit faire face à ses engagements dans la monnaie forte du pays donateur. Au cours de ces dernières années, lorsque les pays bénéficiaires s'acquittaient dans leur monnaie nationale, ils devaient accepter des taux d'intérêt plus élevés.

La cession à crédit des produits excédentaires peut constituer une véritable aide en capital — si, encore une fois, les inconvénients de prix mentionnés ci-dessus n'interviennent pas — à condition que le crédit ainsi

octroyé soit utilisé de façon productive. Une meilleure alimentation de la population, si elle ne s'accompagne pas d'une augmentation de sa productivité, ne fera qu'aggraver la situation du pays bénéficiaire au moment du remboursement de crédit.

La question suivante se pose alors : comment utiliser de façon plus productive que jusqu'à présent la main-d'œuvre disponible dans les pays en voie de développement?

§ 3. UTILISATION DES EXCÉDENTS UNIQUEMENT COMME AIDE SUPPLÉMENTAIRE EN CAPITAL

L'UTILISATION PRODUCTIVE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Une amélioration de l'alimentation ne signifie pas forcément du point de vue économique une amélioration du rendement, mais constitue uniquement la condition physiologique requise pour obtenir un rendement meilleur. On exige souvent des travailleurs agricoles et industriels dans les pays sous-développés un effort physique relativement plus grand que dans les pays industrialisés, alors qu'ils sont plus mal nourris. Le développement économique des pays est précisément caractérisé par une utilisation de moins en moins exigeante de la main-d'œuvre (par suite de la mécanisation et de la réduction de l'horaire de travail) alors que le niveau alimentaire est de plus en plus élevé (grâce à une alimentation plus équilibrée et à une plus grande consommation de calories primaires et surtout secondaires).

Toutefois, ce qui décide de l'évolution et du rythme du développement économique, c'est moins la capacité physiologique de la population que la contribution effective au produit national du facteur « travail ». Il s'agit donc en premier lieu de mieux utiliser ce facteur de production, c'est-à-dire de l'orienter vers le but à atteindre et de le mieux doter de biens d'équipement. Pour ce faire, il est souvent indispensable de limiter les dépenses pour des biens de consommation.

Même considérée sous l'angle de l'emploi, la priorité à accorder à l'obtention de capitaux est évidente : l'accroissement du produit national tient moins à l'amélioration de l'alimentation d'un nombre relativement restreint de personnes employées à plein temps et d'un nombre relativement élevé de personnes sous-employées ou en chômage qu'à la création de nouveaux emplois. Ceux-ci exigent souvent, à l'heure actuelle, dans les pays en voie de développement, beaucoup plus de capitaux que pendant la première période d'industrialisation des États aujourd'hui hautement industrialisés.

Des projets exigeant peu de capitaux, mais beaucoup de main-d'œuvre, tels que l'irrigation, la construction

de routes, les programmes de mise en valeur des terres incultes, les améliorations foncières, le reboisement, etc. constituent une exception à cette règle. Ces projets sont souvent cités comme exemples d'une contribution possible et particulièrement efficace des produits excédentaires au développement économique des pays bénéficiaires. Leur importance n'est en effet pas négligeable.

Il convient toutefois d'ajouter deux précisions :

a) Les investissements effectués sur la base de ces projets doivent être des investissements complémentaires et ne doivent pas diminuer l'importance d'autres projets.

b) Ce cas devrait être classé parmi les exceptions lorsque les pays étrangers, en même temps qu'ils fournissent les produits excédentaires, ne mettent pas à la disposition du pays en voie de développement des capitaux prêts à être investis.

En effet, ce sont précisément ces projets qui donnent des résultats relativement tardifs, c'est-à-dire que leur contribution au développement économique n'apparaît qu'après bien des années. Leur productivité en ce qui concerne la main-d'œuvre est généralement très faible. En outre, une analyse plus détaillée de leurs coûts montre que la réalisation de ces projets exige non seulement une rémunération de la main-d'œuvre — à laquelle on pourrait procéder en partie en recourant aux produits excédentaires — mais également des dépenses considérables pour le matériel, les transports et les frais fixes — élaboration des projets, administration, logement, etc.

C'est ainsi qu'en Inde ⁽¹⁾ le coût de la main-d'œuvre pour les projets d'infrastructure s'élève à 60 % du total des coûts. Les projets concernaient des barrages, des canaux, des travaux d'irrigation, d'urbanisation, de construction de routes et autres travaux. Le coût des céréales nécessaires à l'alimentation des personnes employées a atteint environ 25 % du total des coûts.

LA PRIORITÉ DE L'AIDE EN CAPITAL

Le problème qui consiste à employer plus de travailleurs, et à les employer d'une façon plus productive, n'est donc pas résolu par le simple apport d'un complément de denrées alimentaires. En ce qui concerne l'élévation du niveau de l'emploi, il faut ajouter que, dans de nombreux pays en voie de développement, une grande partie de la main-d'œuvre (personnes sous-employées et chômeurs) pourrait être enlevée à l'agriculture sans que la production de denrées alimentaires et partant l'approvisionnement de la population par habitant en soient réduits. En ce qui concerne l'accroissement de la productivité, il faut préciser qu'il dépend de la priorité donnée à des projets favorisant l'expansion et de l'accroissement du volume des capitaux investis. Les frais occasionnés

par l'alimentation de la main-d'œuvre empruntée à l'agriculture sont comparativement assez faibles.

L'exemple suivant corrobore cette thèse. Dans les pays industrialisés de l'Europe occidentale, la création d'un emploi dans l'industrie coûte approximativement 5 000 à 7 000 dollars. Dans la république fédérale d'Allemagne, il a été investi, dans l'industrie, pour l'année dernière seulement, plus de 500 dollars par personne employée, c'est-à-dire par emploi existant ⁽²⁾. Ces sommes qui correspondent au niveau de productivité désiré, sont naturellement plus faibles dans les pays en voie de développement. Toutefois, les 5 000 à 7 000 dollars précités suffiraient dans ces pays à assurer la subsistance d'un travailleur pendant plus de 20 ans. Il est tout à fait évident que le besoin de capitaux supplémentaires dépasse de beaucoup, en valeur, les besoins de denrées alimentaires supplémentaires.

C'est dans les pays bénéficiaires, où l'affectation à la réalisation de projets d'expansion, de travailleurs empruntés à l'agriculture se traduit par une baisse de production, que l'utilisation des excédents pourrait le mieux contribuer effectivement au développement du pays. Toutefois, il n'en est généralement pas ainsi, car, dans une large mesure, la population rurale est sous-employée.

Des programmes spéciaux visant à améliorer l'alimentation des enfants ont réduit la mortalité infantile dans les pays bénéficiaires, ce qui a favorisé l'accroissement de la population au même titre que les nombreuses mesures d'ordre sanitaire, hygiénique et médical. Tel est le cas pour l'aide alimentaire, notamment pour l'aide au cours de la phase négative dont il a été question ci-dessus. Les pays donateurs assument à cet égard une grande responsabilité : le fait de soutenir l'accroissement de la population par une amélioration de l'alimentation oblige en même temps à prendre d'autres mesures pour créer des emplois.

Cela montre à quel point l'aide alimentaire exige d'autres mesures d'aide, de plus longue durée et exigeant plus de capitaux. Compte tenu des facteurs déjà mentionnés ainsi que des aspects qui seront examinés ci-après, il semble que l'aide alimentaire représente au maximum 20 % de l'aide en capital qui l'accompagne. ⁽³⁾

Au fur et à mesure du développement des pays bénéficiaires, ce pourcentage des produits alimentaires dans l'aide en capital diminuera. C'est ce que démontre l'élévation du niveau alimentaire résultant du développement de l'auto-approvisionnement dans les pays bénéficiaires ainsi que l'importance croissante que revêt la production de biens industriels au cours du développement d'un pays.

⁽¹⁾ Voir rapport sur l'Inde en annexe, page 141.

⁽²⁾ Voir : Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung — Berlin — fascicule trimestriel n° 4, 1961.

⁽³⁾ La F.A.O. a conclu au même pourcentage.

Un cas particulier qui présente toutefois un caractère d'actualité pour de nombreux pays en voie de développement, est celui des répercussions de réformes agraires indispensables. Pour des motifs sociaux, ces réformes ne sont pas toujours compatibles avec les exigences économiques à court terme. Il peut arriver que ces réformes soient retardées ou abandonnées parce qu'elles pourraient s'accompagner tout d'abord d'une régression de la production. En pareil cas, les excédents agricoles trouvent une utilisation productive lorsqu'ils servent à compenser des défaillances provisoires de la production.

Il nous reste à étudier le cadre institutionnel dans lequel se déroule le processus économique du pays bénéficiaire. Les institutions les plus différentes tendent à s'assurer une voix dans la répartition des produits excédentaires dont bénéficie le pays. Les fonds de contre-valeur de plus en plus importants suscitent l'intérêt des groupes les plus divers, tant dans les pays donateurs que dans les pays bénéficiaires, et les considérations économiques ne prévalent pas toujours. Cela résulte également des conditions particulières de l'utilisation des excédents. On trouve, dans l'action de donner comme dans celle de recevoir, des éléments ressortissant à la politique de l'intérêt, des considérations de politique intérieure et des questions de sécurité militaire.

Des fonds de contre-valeur d'une importance notable exigent par conséquent la conclusion, entre les pays donateurs et les pays bénéficiaires, d'accords précisant la politique d'investissement à suivre, ses objectifs et sa mise en œuvre.

§ 4. UTILISATION DES EXCÉDENTS POUR LA SEULE CONSOMMATION D'APPOINT

Si les produits excédentaires doivent servir au développement économique du pays bénéficiaire, leur quantité ne doit pas dépasser les besoins de la consommation d'appoint, sauf lorsqu'il s'agit de mesures à court terme (p. ex. en cas de catastrophe). L'utilisation des excédents peut être quantitativement inférieure à la consommation d'appoint dans les pays bénéficiaires, mais elle ne doit jamais la dépasser.

Si ce principe n'était pas respecté, l'importation de denrées alimentaires analogues ou autres accuserait un recul. Nous reviendrons sur ce point à propos des échanges internationaux. Toutefois, il faudrait prévoir également sur le plan intérieur les perturbations affectant le marché. Si aux produits excédentaires ne correspond pas une demande supplémentaire (au moins égale), ces produits exercent une pression sur les prix et sur la production du pays bénéficiaire.

La situation de l'agriculture s'en trouve encore aggravée. Régression des investissements, augmenta-

tion des subventions, application de méthodes de production arriérées, stagnation de la production, etc., caractérisent encore cette situation.

DIFFICULTÉ DE PRÉVOIR L'ACCROISSEMENT DE LA DEMANDE

Il est difficile de prévoir — et cela n'est parfois possible que sur la base d'enquêtes spéciales — si la demande de produits alimentaires augmentera au moins dans la même proportion que l'apport de produits excédentaires. Cette remarque vaut surtout lorsque la contre-valeur des produits excédentaires est consacrée au financement de divers projets. L'utilisation des fonds de contre-valeur pour la couverture du déficit budgétaire ou pour des objectifs non productifs, etc., rend encore plus difficile l'évaluation des conséquences de cette action pour l'évolution des revenus.

Lorsque l'investissement de fonds de contre-valeur se traduit par un accroissement du revenu et du pouvoir d'achat, la question se pose de savoir quelle augmentation de la production il entraîne. Comme l'expérience l'a montré, c'est lorsque la main-d'œuvre est sortie de son cadre habituel (ménages privés ou collectifs), comme c'est le cas pour de nombreux projets de développement (prélèvement de la main-d'œuvre dans le secteur agricole, création de nouveaux centres de production industrielle, etc.), que l'augmentation de la production est la plus difficile à déterminer. Même lorsque le travail est rémunéré, en totalité ou en partie, à l'aide de produits excédentaires (dans le cas par exemple des « Community development projects »), on peut toujours craindre que les travailleurs ne revendent les denrées alimentaires reçues ou ne les échangent contre d'autres produits. De plus, l'accroissement de la demande résultant d'une augmentation du revenu peut s'étendre à d'autres denrées alimentaires, de sorte que la pression exercée par les produits excédentaires sur les prix et la production de ces produits dans ce pays s'en trouve renforcée. D'une façon générale, l'apport de produits excédentaires comporte donc certains risques, dont il faut tenir compte, pour l'équilibre des marchés dans les pays bénéficiaires.

En outre, dans de nombreux pays en voie de développement, l'offre et la demande de denrées alimentaires accusent des différences régionales considérables qui ne peuvent être compensées du fait du réseau défectueux des transports et de la distribution. Alors qu'une province accuse un déficit de denrées alimentaires, une autre province se caractérise par une offre pléthorique. Dans ce cas, l'ensemble du marché national n'est pas « perméable », c'est-à-dire que les déséquilibres existants n'apparaissent pas assez clairement à travers le phénomène de prix et ne peuvent surtout pas être supprimés. L'Inde fournit un exemple typique de marchés régionaux fortement isolés.

L'apport d'excédents, en encombrant certaines régions et certains débouchés, peut renforcer les déséquilibres existant sur le marché national du pays bénéficiaire. Partout où, du fait d'un manque de « perméabilité » des marchés, la production nationale est insuffisante ou trop onéreuse (coût des transports), il sera difficile à la longue de pallier la sous-alimentation existante grâce à l'utilisation des excédents.

Tant que le problème de la répartition n'aura pas été résolu, il ne suffira pas de mettre en balance les déficits alimentaires et les excédents existant dans le monde entier et de veiller à ce que les totaux concordent.

L'on ne tient pas suffisamment compte, malheureusement, des aspects souvent complexes de la sous-alimentation et de la famine et l'on ne consacre pas assez d'attention aux problèmes de distribution. L'utilisation des excédents peut apporter une solution — toute limitée qu'elle soit dans le temps et en ce qui concerne les quantités — à ces problèmes, étroitement liés les uns aux autres.

§ 5. LA DISTRIBUTION DES PRODUITS EXCÉDENTAIRES DANS LE PAYS BÉNÉFICIAIRE

Les États-Unis, qui sont aujourd'hui le pays excédentaire le plus important, ont estimé dès le début que leurs excédents constituaient un problème de (sur-) production. L'écoulement des excédents dans le pays même ne soulevait aucun problème fondamental de distribution. Après la seconde guerre mondiale, l'orientation vers les pays en voie de développement a encouragé cette conception en termes de production : à la surproduction nationale s'opposait une très large sous-production mondiale. Rien ne semblait plus naturel que d'éliminer ce déséquilibre dans la production mondiale de denrées alimentaires en utilisant les excédents.

Toutefois, dès qu'elle se concentre sur les pays en voie de développement, l'utilisation des excédents devient souvent un problème de distribution. Ces pays se composent de nombreux marchés régionaux plus ou moins isolés les uns des autres, dont la fusion doit être considérée, dans le cadre du développement, comme une tâche particulièrement difficile, longue et onéreuse.

Les denrées alimentaires surtout appartiennent aux produits qui sont en grande partie consommés au lieu même de la production. L'économie monétaire n'est souvent que peu développée. Les mesures visant à obtenir des denrées alimentaires renforcent encore l'autarcie administrative régionale. Moins il y a de denrées alimentaires et plus les mesures tendant à en obtenir sur le plan régional sont strictes, plus les opérations libres sur les marchés (achat, transport, stockage, transformation, etc.) sont entravées ou arrêtées.

C'est donc lorsqu'elle se limite aux ports maritimes et aux villes situées à proximité de la côte que l'utilisation des excédents semble la plus facile à réaliser. La capacité de transbordement relativement élevée de nombreux ports maritimes dans les pays en voie de développement constitue un facteur favorable. La distribution des produits excédentaires dans les ports et les villes côtières ne pose pas de problèmes trop difficiles à résoudre et n'entraîne pas de frais trop considérables. Ce procédé ne permet toutefois d'atteindre qu'une proportion relativement faible de la population sous-alimentée dans les pays en voie de développement. C'est ce que montrent les calculs approximatifs suivants :

Si l'on fait la somme de la population de 94 pays en voie de développement situés hors du bloc soviétique, on obtient, pour l'année 1958, 1,3 milliard d'habitants environ. 38 de ces pays possèdent au total 72 ports maritimes et villes situées à proximité de la côte comptant plus de 100 000 habitants. La population de ces villes s'élevait au début des années 1950 à 50 millions d'habitants environ. On peut donc, malgré un processus d'urbanisation rapide, estimer qu'à peine le dixième de la population des pays en voie de développement vit dans les ports et les villes importantes situées à proximité de la côte.

D'autre part, dans les pays en voie de développement, on constate en général une migration des régions où règne la famine, déterminée par le climat, ce qui complique également la distribution des produits excédentaires en fonction des besoins. C'est ainsi qu'en Inde, les périodes d'inondations et de sécheresse des années 1954/55, 1955/56, 1956/57 et 1957/58 ont affecté successivement le centre, l'ouest, le nord, le sud et enfin l'est du pays. La distribution des produits excédentaires est rendue difficile non seulement par l'insuffisance des voies de transport, mais aussi par l'insuffisance et l'inadaptation des dispositifs de stockage. Un pays comme l'Inde ne possédait jusqu'en 1959 qu'un seul silo à grain moderne. Les autres entrepôts consistent généralement en hangars souterrains (go-down sheds). Les pertes causées par les rongeurs, insectes, moisissures, etc., et par les inondations sont considérables. Les habitudes alimentaires différentes des diverses régions accroissent encore les difficultés de distribution. Dans un pays où le commerce intérieur est insuffisamment développé, les hommes, surtout en période de disette, se déplacent plus facilement que les marchandises.

RÉPARTITION PAR DES INSTITUTIONS SPÉCIALES

On essaie de tourner dans une certaine mesure toutes ces difficultés en faisant participer, à la répartition des produits excédentaires dans les pays bénéficiaires, des organisations qui, par nature, ne sont pas appelées à effectuer des distributions : écoles et établissements d'enseignement professionnel, services de santé, groupements religieux, organisations philanthropiques

et armée. Les programmes d'alimentation scolaire en sont un exemple typique.

L'avantage tient au niveau relativement bas des frais de distribution et à la sélection des consommateurs. Ce procédé permet en même temps d'améliorer les habitudes alimentaires de la population par l'introduction de denrées alimentaires auxquelles celle-ci n'était pas habituée et par l'enrichissement du régime alimentaire.

Les inconvénients résident dans le niveau relativement élevé des pertes résultant de l'incapacité ou de la corruption des personnes chargées de la distribution. Les produits distribués doivent en outre être prêts à la consommation, ce qui rend plus difficile, sinon impossible, l'utilisation de produits bruts excédentaires. On risque enfin de se tromper dans le choix des consommateurs, en faussant ainsi le sens du développement économique du pays.

L'alimentation scolaire devrait notamment profiter aux groupes vulnérables de la population. Ce procédé s'est également révélé utile dans la lutte contre l'analphabétisme. Enfin, il constitue la contrepartie du sacrifice consenti par les familles de travailleurs qui, en rendant leur liberté aux adolescents, leur permettent de poursuivre leur formation.

En outre, la distribution des excédents dans les villes provoque un accroissement de l'afflux de population, provenant surtout des régions rurales éloignées, affectées par la famine. Le sous-emploi rural se transforme de ce fait en chômage urbain, avec toutes les conséquences politiques et sociales qui en découlent. Les distributions de céréales dans la Rome antique, en faveur d'une population urbaine socialement désintégré et ne vivant que de dons, constituent à cet égard un exemple historique.

§ 6. UTILISATION DES EXCÉDENTS ET COMMERCE INTERNATIONAL

Selon un rapport du G.A.T.T. (1), le stockage du blé, auquel procèdent les États-Unis et le Canada, soutient de manière sensible le prix du marché mondial. Le cours mondial de certains produits agricoles, maintenu à un niveau élevé par l'utilisation des excédents, ne profite aux pays en voie de développement que lorsque ceux-ci peuvent exporter eux-mêmes les produits considérés. Il n'en est généralement pas ainsi pour les pays bénéficiaires de l'aide. On constate au contraire une augmentation des importations de produits agricoles et notamment de denrées alimentaires des pays en voie de développement.

C'est ainsi que les importations de céréales d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont augmenté au cours des dix dernières années, tandis que les importations européennes restaient pratiquement constantes. En outre, les importations de coton, dont les nombreux pays en voie de développement sont tributaires, n'ont

augmenté en Europe que de façon insignifiante (10 %) de 1948 à 1958; la même remarque s'applique aux importations mondiales (11 %). Les États-Unis ont non seulement enregistré pendant la même période un recul de leurs importations, mais ils ont augmenté leurs exportations en 1956, grâce à des baisses de prix radicales. Cette action a causé des pertes considérables aux pays exportateurs en voie de développement. Depuis 1956 ces pertes ont atteint chaque année 40 millions de dollars environ par « cent » de réduction sur le prix d'une livre de coton. Parmi les pays les plus affectés, il faut surtout citer le Mexique, le Pérou, le Brésil, l'Égypte, la Turquie et le Soudan.

Cette tendance des années d'après-guerre se confirme dans les pays en voie de développement pour d'autres matières premières également : on constate d'une part la régression des recettes d'exportations de matières premières agricoles, due à la forte pression exercée sur les prix, d'autre part un accroissement des importations de denrées alimentaires dont les prix sont maintenus à un niveau élevé par l'utilisation des excédents.

La part de l'utilisation des excédents dans le commerce international normal n'a cessé d'augmenter au cours des dix dernières années. La part des programmes gouvernementaux d'assistance à accusé l'évolution suivante :

*Part des programmes gouvernementaux d'assistance (1)
dans les exportations internationales de blé*

	en %
1954/55	12,0
1955/56	18,7
1956/57	21,5
1957/58	23,1
1958/59	24,4

Source : Conseil international du blé, novembre 1960.

(1) Australie, Canada, États-Unis.

L'UTILISATION DES EXCÉDENTS COMME FORME DE DUMPING

D'une façon générale, les prix et conditions sur la base desquels s'effectue l'utilisation des excédents s'écartent de ceux pratiqués sur le marché national et pour les exportations normales. De ce fait, l'utilisation des excédents peut être considérée comme une véritable forme de dumping. Les conséquences de cette utilisation en ce qui concerne la part du marché ainsi obtenue sont favorables pour le pays excédentaire et défavorables pour les pays exportateurs concurrents (dumping visant la conquête du marché). En admettant même qu'elle soit exacte, l'affirmation selon laquelle les remises ou autres avantages consentis lors de l'attribution des produits excédentaires servent le développement économique du pays bénéficiaire, ne change rien à l'existence du dumping. Enfin, tout

(1) G.A.T.T., Trends in international trade. A report by a panel of experts (Tendances du commerce international. Rapport d'un groupe d'experts), Genève 1958, p. 76.

pays exportateur qui pratique le dumping peut faire valoir les avantages qu'il assure ainsi au pays bénéficiaire.

Des experts américains bien connus ne contestent d'ailleurs nullement que l'utilisation des excédents dans de telles conditions doit être considérée comme une pratique de dumping et en conséquence condamnée. Cochrane, par exemple, a déclaré, dans son discours sur l'utilisation des excédents en Amérique :

« Nous sommes devenus des « sophisticated dumpers ». D'autre part, de nombreux pays en voie de développement — et notamment ceux qui pratiquent la monoculture — sont de véritables pays excédentaires ou des pays excédentaires en puissance, et ils pourraient aussi revendiquer au même titre le droit de pratiquer eux-mêmes telle ou telle forme de « sophisticated dumping ».

On peut sans doute craindre une telle évolution. Elle serait en contradiction flagrante avec les règles du G.A.T.T. Il n'appartient pas aux auteurs de ce rapport d'examiner comment pourront être résolues les contradictions qu'ils constatent.

NOUVELLES TENDANCES DU COMMERCE INTERNATIONAL DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Depuis la période d'avant-guerre le commerce international des matières premières agricoles manifeste une double tendance : d'une part, les importations nettes des pays industrialisés en produits alimentaires et matières premières agricoles provenant de pays non industrialisés ont accusé un recul; d'autre part, les quantités disponibles de ces produits ont augmenté. Les deux facteurs réunis ont provoqué une nette aggravation de la situation des pays en voie de développement sur le plan du commerce extérieur.

Si l'on compare les années 1938 et 1954, on constate que les quantités disponibles de denrées alimentaires ont augmenté de 35 % sur le plan mondial. En

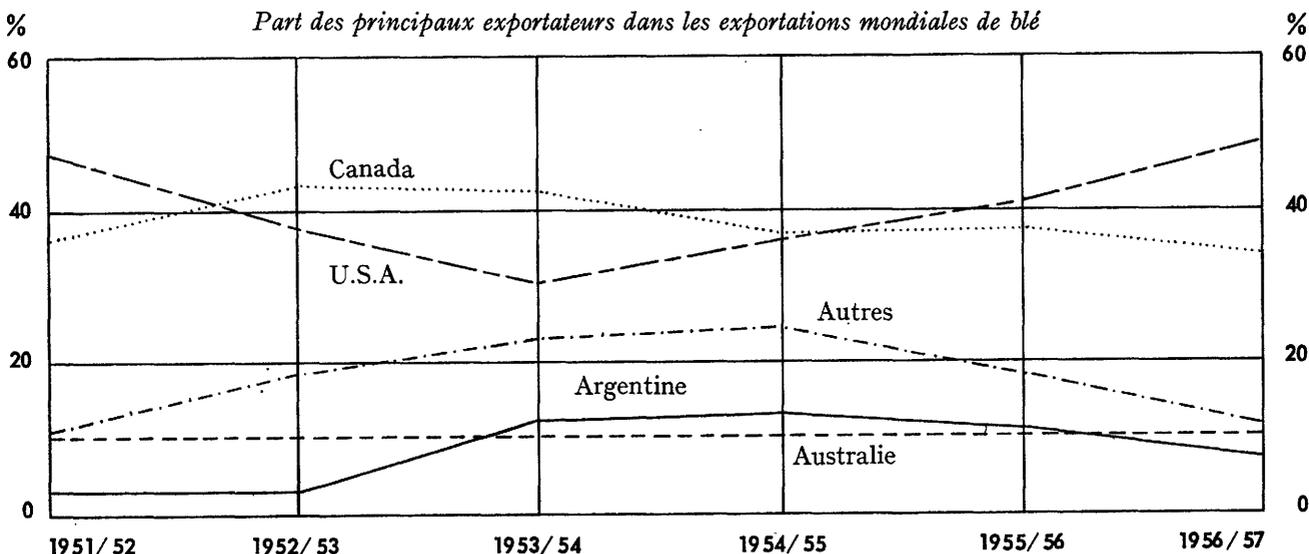
revanche, les importations nettes de denrées alimentaires des pays industrialisés, n'ont augmenté que de 12 % au total, les importations nettes de matières premières d'origine agricole sont restées constantes, tandis que les importations nettes de blé, de maïs, de riz, de beurre, de sucre et de viande diminuaient de 52 %. Il faut attribuer cette évolution à l'économie de matières premières d'origine agricole dans la production industrielle des pays industrialisés, au développement de la production nationale de certains produits et à d'autres facteurs.

MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DU MARCHÉ PAR L'UTILISATION DES EXCÉDENTS

En ce qui concerne les modifications de la répartition du marché par l'utilisation des excédents, les seules études valables ont été effectuées sur le marché des céréales, et essentiellement le blé. Bien que ce marché n'intéresse qu'exceptionnellement les pays exportateurs en voie de développement (Argentine) il nous est apparu nécessaire de rappeler les observations faites en ce qui concerne le marché du blé.

Parmi les principaux pays exportateurs de blé, seuls les États-Unis ont amélioré le pourcentage de leurs exportations au cours de la dernière décennie.

Alors qu'entre 1930 et 1940 leur part dans les exportations mondiales était relativement faible (8 %), celle-ci a atteint, après la deuxième guerre mondiale, un niveau très élevé. Entre 1951/52 et 1953/54, cette part a de nouveau baissé de 45,8 % à 25,7 %. Sauf dans le Proche-Orient, ce recul proportionnel pouvait être observé sur tous les autres marchés (Europe occidentale, Amérique latine, Extrême-Orient, et Afrique). Peu après les États-Unis ont pu enregistrer une nouvelle augmentation de la part de leurs exportations qui se poursuit encore. Cet essor a été accompagné d'une régression relative de la part de



Source : R.M. Stern -The regional pattern of world food imports and exports, dans « Weltwirtschaftliches Archiv, volume 83, 1959 ».

tous les autres grands exportateurs dans les exportations mondiales.

Ce diagramme ne montre que les pourcentages et non pas le développement des grandeurs absolues.

C'est pour le Canada que la régression de la part de ses exportations sur le marché mondial a été la plus marquée (voir graphique). Les exportations de l'Argentine, de même que celles des autres pays exportateurs ont vu leur part diminuer tandis que celle des États-Unis a augmenté; seule l'Australie a pu, dans une certaine mesure, consolider sa position.

Des observations semblables mais aussi différentes sont valables pour d'autres produits, tels que le seigle, le soya, le coton, etc. Cependant, pour le blé, qui a été sujet de notre étude, les données statistiques se révèlent particulièrement instructives.

Des experts nord-américains imputent également aux mesures d'utilisation des excédents cette avance considérable des États-Unis dans la concurrence avec les autres principaux pays exportateurs, qui est due essentiellement à leur expansion sur les marchés du Proche et de l'Extrême-Orient⁽¹⁾. On ne peut en effet négliger la coïncidence chronologique entre la politique gouvernementale de subventions pratiquée au cours des années 1950 et l'augmentation de la part des exportations américaines dans les exportations mondiales de blé.

La première phase de cette évolution (1951-1953) a été caractérisée par la constitution de stocks importants (achats gouvernementaux de la Commodity Credit Corporation) en vue de soutenir les prix, et s'est accompagnée d'une réduction de la part des exportations. La deuxième phase, qui a commencé en 1954, a été dominée par l'utilisation des excédents et caractérisée en même temps par une expansion remarquable des exportations américaines sur le marché mondial du blé et d'autres produits agricoles.

Cette expansion a provoqué des tensions sensibles entre les États-Unis et les autres pays exportateurs. Au cours des conférences du G.A.T.T., des pays exportateurs d'outre-mer, mais aussi certains pays européens ont, notamment depuis 1955, critiqué l'utilisation des excédents, telle qu'elle est pratiquée par les États-Unis, car elle « détériore la balance des paiements des autres pays exportateurs et provoque une contraction des échanges internationaux normaux ». Les pays exportateurs visés s'élèvent également contre le fait que les dispositions législatives régissant l'utilisation des excédents, la Public Law 480, n'envisagent que les dangers qui menacent les exportations américaines (normales)⁽²⁾; en revanche, le texte qui a précédé cette loi, le Mutual Security Act, Section 550, faisait expressément allusion aux dangers qui menacent les autres pays exportateurs et encourageait l'adoption de mesures propres à les pallier.

Du côté américain on fait valoir que l'utilisation des excédents ne couvre que la demande supplémentaire

des pays importateurs. Les autres pays exportateurs ne considèrent pas que cette objection justifie l'utilisation des excédents, car le but du commerce extérieur est précisément de couvrir les besoins supplémentaires d'autres pays.

En réalité, il s'agit souvent non pas de besoins supplémentaires, mais d'une orientation de la demande des pays bénéficiaires vers les produits excédentaires offerts, au détriment des autres produits, c'est-à-dire, des importations commerciales. Le commerce avec les autres pays exportateurs et/ou la vente des produits agricoles nationaux du pays bénéficiaire s'en trouvent affectés. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a déjà attiré l'attention sur ces dangers.

Il est hors de propos dans ce rapport d'entrer dans les détails des divergences de vue qui se sont produites en rapport avec l'utilisation des excédents. Nous voulons seulement attirer l'attention sur le fait que de telles divergences de vue se sont produites entre les pays donateurs et les autres pays exportateurs.

UTILISATION DES EXCÉDENTS PERMETTANT L'EXPORTATION D'AUTRES PRODUITS ET D'AUTRES QUALITÉS PAR LES PAYS BÉNÉFICIAIRES

Les produits excédentaires présentent souvent des qualités différentes de celles des produits qui font l'objet des échanges internationaux normaux. L'objection formulée par les pays excédentaires qui prétendent qu'il n'y a pas d'interdépendance entre les décisions prises par les pays bénéficiaires en ce qui concerne l'achat de produits présentant des qualités aussi différentes, n'est valable que dans des cas exceptionnels. Au contraire, en important des produits excédentaires de qualité inférieure, les pays bénéficiaires sont à même d'exporter leurs produits de haute qualité. Ce processus a été décrit dans un rapport sur la Turquie et peut également être observé dans de nombreux autres pays en voie de développement. Il montre que les pays exportateurs sont indirectement affectés par l'utilisation des excédents pratiquée par un autre pays.

Ce processus peut être considéré comme une forme déguisée de réexportation, bien que les produits exportés ne soient pas les mêmes que les produits excédentaires initialement importés. Cette réexportation indirecte réduit le déficit de la balance des paiements du pays bénéficiaire et présente encore plus d'attrait pour celui-ci lorsque les produits nationaux de qualité supérieure sont exportés contre paiement en monnaie forte, alors que les produits

(1) *Source* : voir le graphique reproduit ci-dessus.

(2) La Public Law 480, titre I, (a), stipule simplement « Take reasonable precautions to safeguard usual marketings of the United States and to assure that sales under this act will not unduly disrupt world prices of agricultural commodities ». (Prendre des précautions raisonnables pour sauvegarder les marchés habituels des États-Unis et faire en sorte que les ventes effectuées conformément à la présente loi n'affectent pas indûment les prix mondiaux des produits agricoles).

excédentaires achetés simultanément sont payés en monnaie nationale (faible) et à longue échéance.

En outre, l'utilisation des excédents ne permet guère d'empêcher des formes directes de réexportation car, comme on le sait, il est extrêmement difficile d'exercer un contrôle précis sur les échanges internationaux de marchandises d'un pays. La tentation est particulièrement forte, pour les pays bénéficiaires, de procéder comme nous l'avons indiqué ci-dessus en cas de livraisons à un prix inférieur au prix mondial ou de dons. Les différentes pratiques possibles — dont le nombre est cependant limité — échappent au contrôle des pays intéressés, c'est-à-dire des autres exportateurs.

NÉCESSITÉ DE CONCLURE DES ACCORDS INTERNATIONAUX

L'utilisation des excédents risque donc d'affecter le mécanisme actuel du marché mondial pour plusieurs raisons, parmi lesquelles nous retiendrons les deux suivantes :

D'une part les pays exportateurs qui écoulent leurs excédents relèguent au second plan les pays qui ne les utilisent pas encore. Ils imposent une nouvelle répartition des positions sur le marché en recourant à des moyens que le commerce extérieur traditionnel considère comme déloyaux ⁽¹⁾.

D'autre part, l'exportation de produits similaires par les pays bénéficiaires sous les formes les plus diverses contribue à exercer une pression sur le marché.

Nous sommes donc menacés d'une réaction en chaîne : des pays exportateurs de plus en plus nombreux peuvent procéder à l'utilisation des excédents sous les formes les plus diverses et les plus désordonnées. Ils y sont incités par les pays en voie de développement qui, dès maintenant, voient souvent une « injustice » dans le fait que les autres pays exportateurs ne leur accordent pas des concessions identiques ou analogues (« Concessional terms ») à celles en usage dans l'utilisation des excédents des pays riches.

Dans la mesure où l'utilisation des excédents sera de plus en plus pratiquée par un nombre croissant de pays, il sera difficile de s'en tenir aux principes du commerce mondial actuellement en vigueur. De nouveaux accords à l'échelle mondiale devraient tenir compte à la fois des particularités de l'utilisation des excédents et des tendances futures des échanges mondiaux des produits agricoles.

§ 7. EXPÉRIENCE ACQUISE EN MATIÈRE D'UTILISATION DES EXCÉDENTS

POSITION ADOPTÉE JUSQU'À PRÉSENT
PAR LA F.A.O.

La F.A.O. n'a pas encore réglé le problème des excédents sur le plan international. Elle s'est bornée ⁽²⁾

à établir dès 1954 des principes généraux et des directives pour l'utilisation des excédents par les pays donateurs. En vertu de ces principes, il faut que :

- a) les excédents soient autant que possible éliminés non par des limitations de la production, mais par un accroissement de la demande,
- b) qu'une forte pression sur les prix soit évitée et
- c) que les pays donateurs et les pays bénéficiaires veillent à ce que les excédents n'aient pas de répercussions défavorables sur le déroulement normal de la production et du commerce extérieur.

Il est précisé dans les directives que l'utilisation des excédents ne résout pas le problème des excédents si des mesures ne sont pas prises en même temps pour éviter la formation de nouveaux excédents. D'une façon très générale cependant, l'accent est mis sur la distribution des excédents existants. C'est ce qui ressort à nouveau de la réunion plénière qui s'est tenue en octobre 1960 et au cours de laquelle une résolution a été adoptée en faveur d'une intensification de l'activité de la F.A.O. en ce qui concerne la répartition des excédents existants.

L'ÉCOULEMENT DES EXCÉDENTS DES ÉTATS-UNIS

Pendant des années, les États-Unis ont acquis une expérience en matière d'utilisation des excédents agricoles, qui peut être considérée comme unique tant par sa diversité que par son ampleur. Nous serons amenés par la suite à évoquer ces expériences d'un intérêt particulier pour notre rapport. Ce faisant nous sommes loin d'avoir des intentions critiques quant à l'utilisation, faite par les États-Unis, des excédents agricoles.

Les véritables débuts de l'utilisation des excédents agricoles se situent aux États-Unis entre 1930 et 1940. Les programmes se sont ensuite développés au cours de la dernière décennie. Les premières lois fondamentales sont les suivantes :

- a) Section 32 de la loi de 1935 (Public Law 320);
- b) Section 416 de l'Agricultural Act de 1949.

Ces deux lois prévoient l'achat des excédents, leur stockage et leur transport. La première loi visait la suppression des excédents par l'élargissement des stocks, la deuxième loi, le soutien des prix par la distribution immédiate des excédents, sans emmagasinage, aux groupes vulnérables de la population. De nombreuses organisations, le C.A.R.E., le Church World Service, etc. ont participé, parallèlement aux organismes d'État tels que le Department of Agriculture, par la suite également l'International Co-

⁽¹⁾ Voir UN Press release GATT/318, 9 novembre 1956 (Communiqué de presse des Nations unies).

⁽²⁾ Le Committee on Commodity Problems (C.C.P.), doté d'un programme limité, a été créé en 1949 pour remplacer l'International Commodity Clearing House, et aurait eu pour tâche de procéder à une compensation à l'échelle mondiale des excédents et déficits existants.

opération Administration, à l'application de ces mesures. Les excédents ont d'abord été utilisés dans le pays. Ce n'est que plus tard que les programmes se sont orientés vers l'utilisation à l'étranger.

Le texte essentiel en cette matière est l'Agricultural Trade Development and Assistance Act (Public Law 480) — en abrégé P.L. 480 — éditée en 1954 et toujours en vigueur.

RÉPERCUSSIONS DE LA POLITIQUE DES SUBVENTIONS

L'extension de l'écoulement des excédents aux États-Unis est due non seulement à l'évolution du commerce extérieur, mais également à la politique économique intérieure. Nous rappellerons notamment à ce sujet le « Flexible parity program » qui vise à garantir une adaptation souple des subventions à la situation du marché. Ce programme a toutefois un effet secondaire qui tend à augmenter les besoins d'écoulement des excédents. Le programme prévoit que les subventions seront réduites, en cas d'augmentation quantitative de l'offre excédentaire et inversement. On entend par offre excédentaire la différence entre l'offre globale constituée par les stocks, la production et les importations évaluées, d'une part, et la demande constituée par la consommation nationale et les exportations évaluées ainsi que par des stocks déterminés, d'autre part. Lorsque l'offre excédentaire diminue, les subventions augmentent et vice-versa.

Les producteurs américains de produits agricoles s'intéressent donc à l'écoulement des excédents rares parce qu'il réduit l'offre excédentaire et entraîne de ce fait une augmentation des subventions. Cette augmentation des subventions entraîne à son tour un accroissement des excédents, de sorte que le fait d'écouler les excédents n'aboutit nullement à les supprimer.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS AGRICOLES DES ÉTATS-UNIS

La question suivante se pose alors : N'est-il pas possible qu'un accroissement des exportations normales (privées) des États-Unis rende progressivement inutile l'écoulement des excédents des produits agricoles dans les pays en voie de développement? Dans le cas des États-Unis cette éventualité se heurte aux difficultés suivantes :

a) L'augmentation et une meilleure utilisation des capacités de production agricole dans les pays en voie de développement provoqueront plutôt à long terme une contraction qu'une expansion des besoins d'importation, surtout en ce qui concerne les denrées de consommation courante, les produits ayant une teneur élevée en eau (coût du transport) et ceux qui exigent un stockage onéreux.

b) Les revenus en dollars de ces pays, qui proviennent de leurs exportations aux États-Unis, sont faibles.

Les exportations non agricoles et les transports vers les États-Unis constituent environ la moitié des revenus en dollars que l'ensemble des pays étrangers tire des États-Unis. Les pays en voie de développement ne possèdent toutefois qu'une part insignifiante de ces revenus.

Les pays en voie de développement, qui sont les principaux bénéficiaires des excédents, ne sont guère en mesure, par conséquent, d'assurer le paiement d'importations croissantes de produits agricoles en provenance des États-Unis. Il en va de même des autres pays étrangers qui n'ont pas réussi depuis 1950 (si l'on ne tient pas compte des dépenses du gouvernement américain à l'étranger) à augmenter sensiblement leurs revenus en dollars.

c) Les exportations américaines de produits agricoles sont grevées par les subventions relatives aux prix et aux revenus dans le secteur agricole. Il n'est guère probable que cette charge sera supprimée.

d) Le fait que les exportations des États-Unis soient proportionnellement assez faibles par rapport à la production de ce pays, l'orientation économique plus ou moins planifiée de la plupart de leurs partenaires et l'espoir de plus en plus grand que les pays en voie de développement mettent dans l'aide au développement n'ouvrent pas de larges perspectives aux exportations.

Il faut en conclure que, même à l'avenir, les exportations normales ne parviendront pas à réduire les excédents probables, et encore moins à les supprimer.

COÛT DE L'ÉCOULEMENT DES EXCÉDENTS — UN ESSAI D'ESTIMATION SOUS FORME DE MODÈLE

Que coûte aux États-Unis l'utilisation des excédents et quelle est, exprimée en dollars, la valeur de ces excédents pour les pays bénéficiaires? Il faut tenir compte dans la réponse (1) à ces deux questions de frais de stockage et d'administration, des pertes, etc., supportées par les services d'approvisionnement de l'État. Ces coûts, auxquels il faut ajouter le prix d'achat (prix subventionné) des excédents, sont indiqués par les dépenses globales de la Commodity Credit Corporation (C.C.C.). La part des coûts imputables à l'emmagasinage, à l'administration, aux pertes, etc. est évaluée à 30 % du total des coûts. La « contre-valeur » des produits excédentaires correspond à l'ensemble du total des coûts (coûts C.C.C.).

On a pu calculer que si les excédents étaient écoulés par la voie des exportations normales, le prix obtenu ne dépasserait pas 75 % environ du prix effectif à

(1) Th. Schultz, S.R. Sen, L. Witt, Impact and Implication of foreign surplus disposal on underdeveloped economies; (incidence de l'attribution d'excédents étrangers sur des économies sous-développées); E. Mortensen, M. Ezekiel, M. Meyers, R.L. Kristjanson, D° on developed economies (id. sur les économies développées), dans : Journal of farm economics, volume XLII, p. 1022 et suivantes.

l'exportation. Dans cette hypothèse si l'on supprimait le soutien que constitue pour le prix à l'exportation l'utilisation des excédents, ainsi que les coûts d'emmagasinage et d'administration, les pertes, etc., le prix qu'atteindraient les excédents en cas d'importation normale ne dépasserait pas la moitié environ du coût global de l'utilisation des excédents (coûts C.C.C.)⁽¹⁾.

Toutefois, les États-Unis pourraient-ils réaliser un bénéfice si l'exportation des excédents s'effectuait par la voie normale? D'après les calculs effectués par les Américains, il faut répondre négativement à cette question. En effet, comme la suppression de l'utilisation des excédents ferait baisser les prix d'environ 25 % et que, d'autre part, l'utilisation des excédents représente 27 % des exportations normales de produits agricoles, cette opération ne permettrait de réaliser aucun bénéfice.

Quelle est la valeur des excédents pour les pays bénéficiaires? Là encore, il faut tenir compte du fait qu'en cas de suppression de l'utilisation des excédents

les pays bénéficiaires pourraient importer les produits considérés pour la moitié environ du total des coûts occasionnés par l'utilisation des excédents.

En outre, il ne fait aucun doute que la valeur des excédents s'élève à moins de 50 % des coûts C.C.C., car, si les pays bénéficiaires disposaient librement de montants en dollars, ils n'auraient importé qu'une partie des produits considérés et auraient préféré importer, pour le reste, des biens d'investissement. C'est pourquoi, dans les estimations américaines, la valeur effective des excédents pour les pays bénéficiaires est évaluée à 37 % du total des coûts.

Il va de soi que la « valeur » de ces produits dépend également de la quantité importée. C'est pourquoi les données précitées ne présentent qu'un intérêt limité. En résumé, on pourra constater que, si les excédents avaient fait l'objet d'une utilisation commerciale, ils n'auraient permis d'obtenir qu'un prix très peu élevé — par rapport au total des coûts effectifs de l'écoulement des excédents.

CONCLUSIONS À TIRER POUR UN PROGRAMME D'UTILISATION

Les leçons de l'exemple américain doivent être gardées en mémoire pour tout programme d'utilisation des excédents. Cependant les considérations sur les effets probables des politiques tant de soutien de prix que d'écoulement des excédents ont un caractère théorique qui doit incliner à la prudence dans les conclusions.

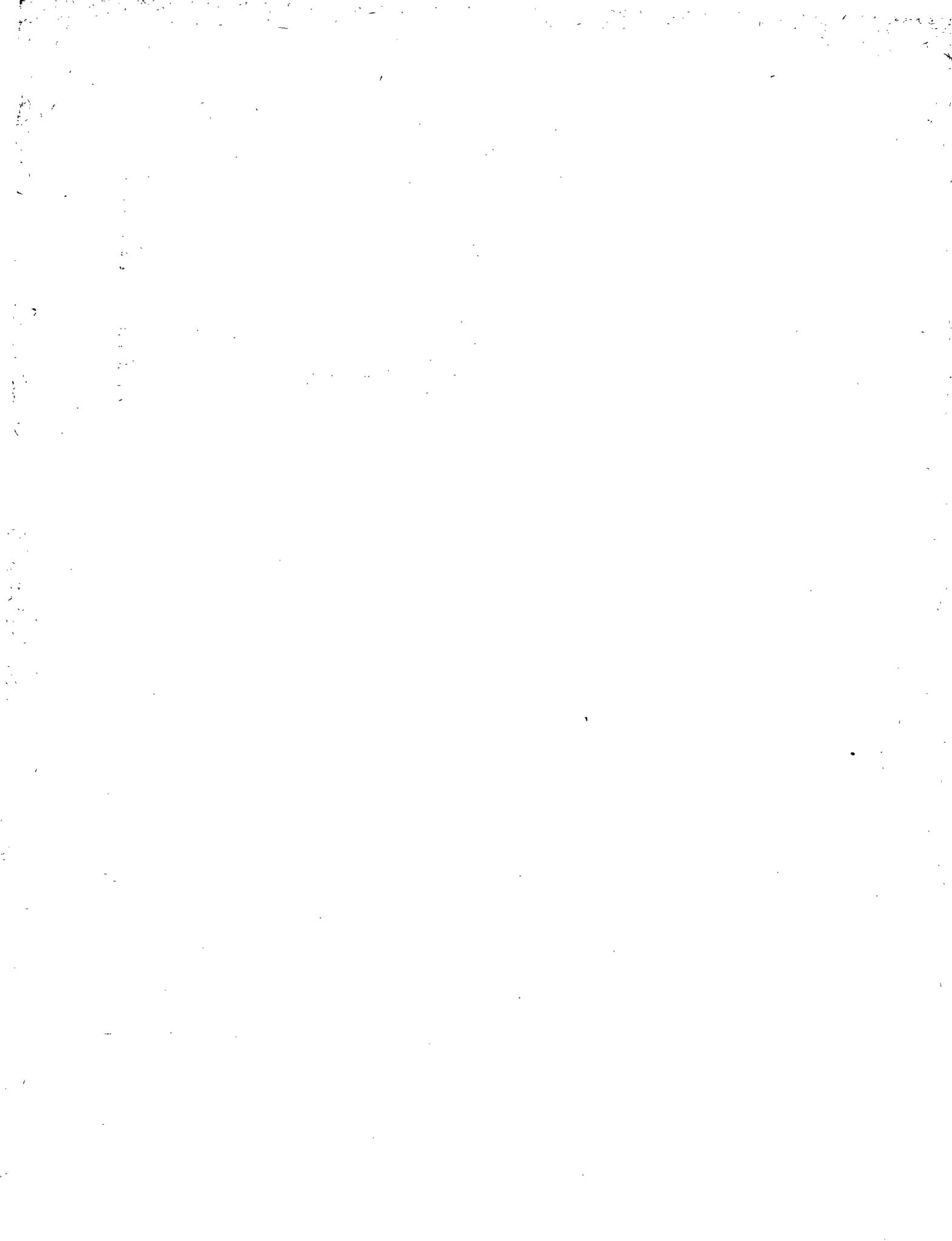
Il conviendrait en effet de se demander ce que serait, dans chacun des pays, la production, en l'absence de telles politiques. Aux États-Unis par exemple l'augmentation de la production dans les années 1938-1948 est due principalement à une augmentation des rendements donc à une intensification du système de production. Il en résulte dans les conditions américaines une sensibilité croissante de l'offre au prix. Une baisse de prix entraînerait des difficultés économiques et sociales considérables et peut-être une diminution de la production dépassant celle qui suffisait à faire disparaître les excédents. Peut-on, d'autre part, affirmer que la baisse des exportations argentines de blé est la conséquence d'une concurrence anormale due à la politique de dispersion des excédents quand on constate que l'Argentine pendant plusieurs années n'a pas été en mesure de fournir les quotas qui lui avaient été alloués par l'accord mondial sur le blé?

Du côté des débouchés, il n'est pas sûr non plus qu'en l'absence d'importations de surplus sous conditions spéciales le volume des importations des pays en voie de développement aurait été le même; tout porte à croire qu'il eût été très inférieur, priorité étant donnée par le pays importateur à d'autres importations. S. R. Sen a pu faire remarquer à sir John Crawford que les importations indiennes de laine australienne n'ont été rendues possibles que par les importations de surplus américains de céréales et soutenir que l'Australie avait plus bénéficié de ce fait qu'elle n'avait perdu par une réduction des importations de blé qui en tout état de cause se serait vraisemblablement produite⁽²⁾.

Dans ces conditions il faut reconnaître que les prévisions sont aléatoires en l'absence d'expériences suffisantes d'utilisation des excédents pour le développement économique des pays bénéficiaires et se féliciter des possibilités d'informations supplémentaires que devrait permettre de recueillir, s'il est conduit avec le caractère expérimental prévu, le programme alimentaire mondial de la F.A.O.

⁽¹⁾ A savoir après la suppression des coûts de stockage etc. susmentionnés et après suppression du soutien apporté au prix du marché mondial.

⁽²⁾ Conférence internationale des économistes agricoles — Cuernavaca — Mexique 1961.



ANNEXES

Les études régionales, terminées en 1961, ne tiennent pas compte des évolutions politiques, économiques et sociales qui ont eu lieu après cette date.

ANNEXE n° 1

Étude régionale

AFRIQUE DU NORD

par

le professeur M. Cépède
Institut national agronomique
Paris

SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos	45
Introduction	47
Les ressources	47
La population	51
Niveaux de vie, niveaux alimentaires	52
Quelles chances peut-on espérer avoir de couvrir les besoins alimentaires ainsi définis ?	54
Les infrastructures	55
Déficits et développements	55

AVANT-PROPOS

Institut national
agronomique
Sociologie et économie rurale
comparées
Paris

Monsieur le Directeur général
de l'agriculture
Communauté économique européenne
Bruxelles

Monsieur le Directeur général,

Veillez trouver ci-joint les deux études régionales

I. Afrique du Nord

II. Afrique occidentale et centrale

que vous avez bien voulu me confier dans le cadre du projet de l'étude : « L'aide alimentaire aux pays en voie de développement » que nous avons, mes collègues les professeurs A. Maugini de Florence et H. Wilbrandt de Berlin et moi-même, entrepris à votre demande.

Je tiens à rendre hommage :

— d'une part, à mes collaborateurs et à mes élèves qui ont préparé la documentation et effectué des recherches et calculs indispensables, en particulier MM. René Pouzet, ingénieur agricole, secrétaire technique du conseil supérieur de l'agriculture et animateur de sa commission de la zone franc que présidait le ministre Georges Monnet, et Denis Cépède, ingénieur économiste;

— d'autre part, aux personnalités de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, du département de l'agriculture des États-Unis qui nous ont permis d'avoir accès à une documentation souvent alors inédite, ainsi qu'à

Monsieur le professeur Roche, recteur de l'université, Paris

Monsieur le professeur Chabot, directeur de l'institut de géographie, Paris

Monsieur le Dr Claudian, de l'institut national d'hygiène, Paris

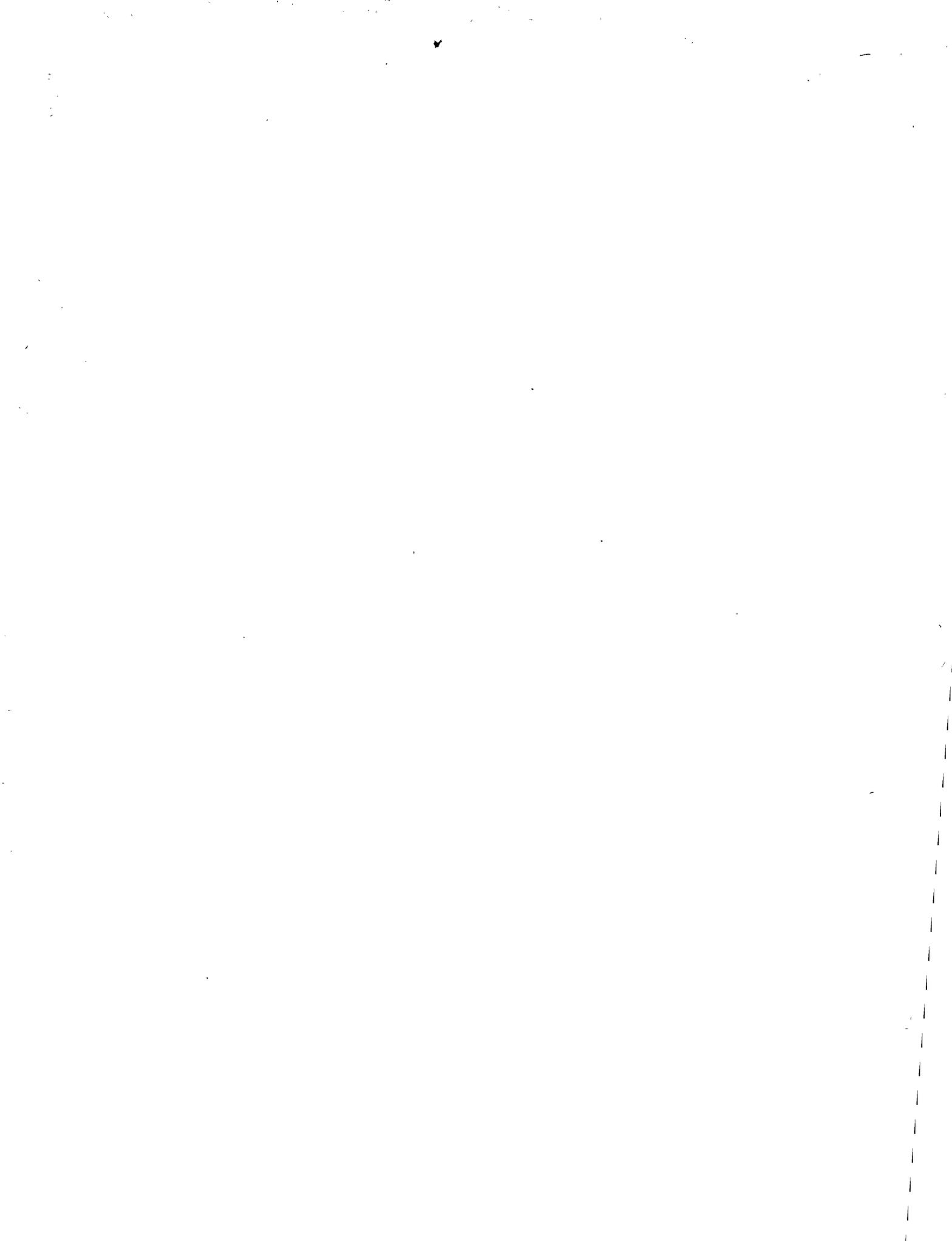
Monsieur Frölich, directeur du centre des hautes études de l'Afrique et de l'Asie moderne, Paris

Monsieur le médecin-colonel Pales, sous-directeur du Musée de l'Homme, Paris, ancien directeur de l'O.R.A.N.A. à Dakar,

qui ont ajouté leurs précieux conseils à la mise à notre disposition de documents et d'informations choisis.

C'est grâce au concours de tous que nous avons pu mener à bien un travail dont les deux courtes études que nous en avons tirées ne donnent qu'un faible reflet. Nous tenons ici à les en remercier.

M. Cépède,
professeur



AFRIQUE DU NORD

INTRODUCTION

Cette zone comprend les trois pays du Maroc, d'Algérie et de Tunisie. Si nous attribuons à cette zone les départements sahariens (1 980 000 km² — 559 000 habitants), elle représente 2,8 millions de km². La superficie de « l'Ile du Maghreb » (Djezireh el Maghreb) des géographes arabes a été estimée, pour les besoins de cette étude, à 780 000 km² (78 millions d'hectares), sur lesquels vivent environ 26 millions d'habitants, soit environ 33 au km².

LES RESSOURCES

La proportion des terres de bonne qualité est très faible, dépassant à peine 12 %, dont les trois quarts sont consacrés aux céréales. L'élevage extensif est le mode d'exploitation des énormes surfaces de maigres pâturages. Le rendement moyen en céréales par hectare est faible et la difficulté de l'accroître dans les exploitations les mieux conduites sont donc des éléments essentiels du diagnostic. Sans doute, une année favorable peut donner l'illusion d'un grand chemin parcouru, mais l'observation des simples moyennes quinquennales des rendements obtenus sur les fermes conduites par des agriculteurs autochtones oblige à modérer l'optimisme.

Au Maroc, par exemple, les rendements en blé dur sont passés, de 1921-1925 à 1926-1930, en moyenne de 5,36 à 6,07 quintaux à l'hectare, mais ce chiffre

n'a pas été retrouvé encore en 1951-1955, où la moyenne quinquennale atteint 5,80, s'élevant d'ailleurs régulièrement depuis la période la plus mauvaise : 1936-1940 où elle n'avait été que de 4,72.

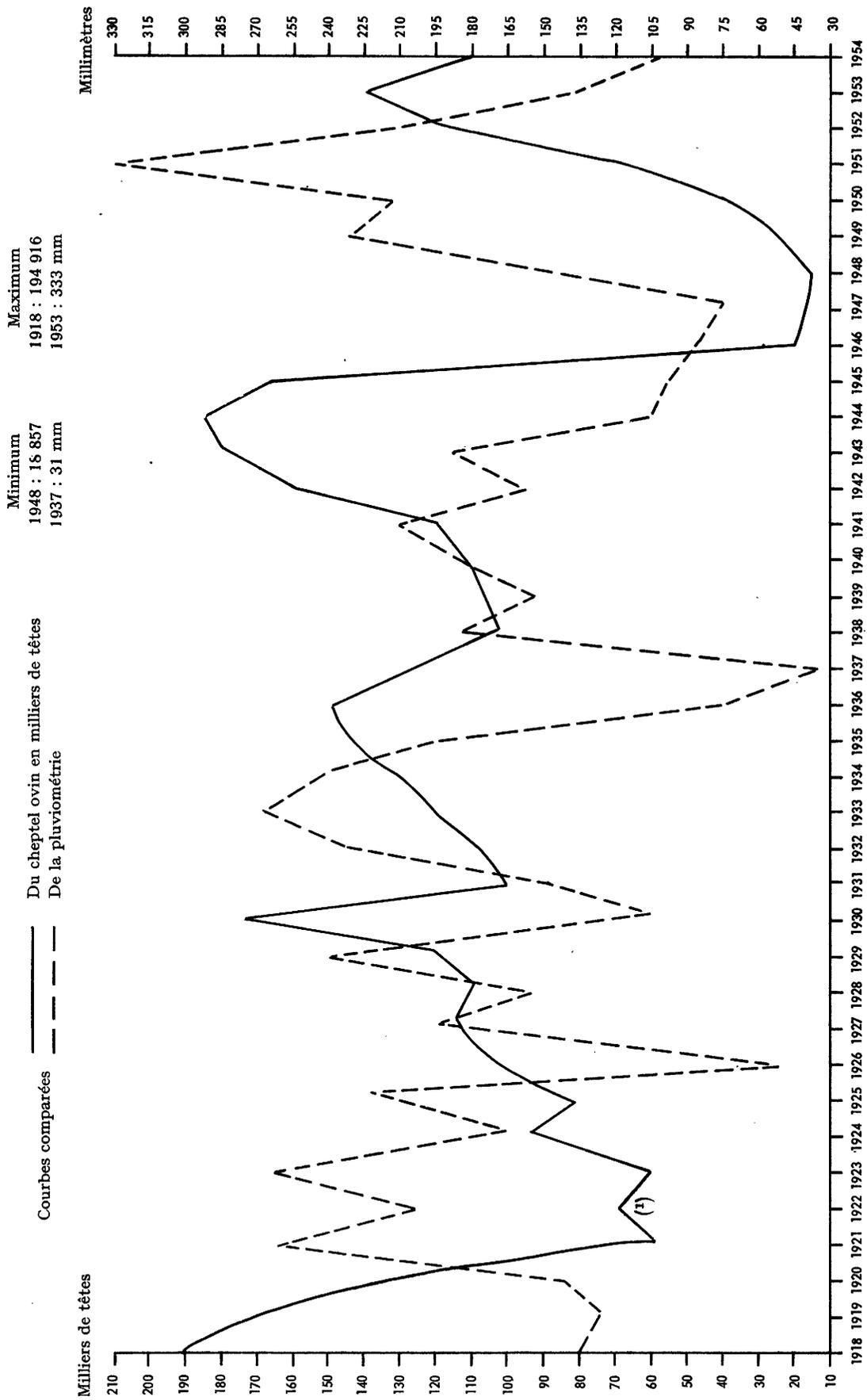
L'orge présente moins de différences entre les moyennes quinquennales (minimum, 1941-1945 : 6,78 — maximum, 1951-1955 : 7,97) si le blé tendre en présente plus (minimum 1946-1950 : 4,85 — maximum 1921-1925 : 8,58).

Ces constatations suffisent à justifier l'attachement des populations à l'orge comme culture vivrière; cependant les moyennes quinquennales cachent une partie du phénomène des fluctuations annuelles : de 1933/34 à la seconde guerre mondiale, la récolte marocaine a oscillé entre moins de 8 millions de quintaux et près de 22; des variations de l'ordre du simple au double et inversement se sont produites 4 fois en 7 ans, soit sur 5 intervalles... En 1944/45, la récolte d'orge tombait à moins de 2,5 millions de quintaux.

Les productions animales sont également très sensibles aux variations climatiques qui limitent la production fourragère dont l'importance se mesure à l'effectif ovin entretenu. C'est pourquoi le graphique ci-après nous apparaît comme caractéristique des aléas que la nature impose aux ressources agricoles des pays du Maghreb.

Essayons de rassembler en un bilan les ressources alimentaires des trois pays du Maghreb.

Variations de la pluviométrie et de l'effectif du cheptel ovin



(1) La discordance entre les deux courbes est due à une épizootie.

Bilan des principaux produits agricoles dans le Maghreb

en milliers de tonnes

Produits	Production (a)			Importations (b)			Exportations (c)			Consommation apparente (d) = (a + b - c)						
	Maroc	Algérie	Tunisie	Total	Maroc	Algérie	Tunisie	Total	Maroc	Algérie	Tunisie	Total				
Céréales	3 113	1 972	839	5 924	30	122	28	180	291	244	223	758	2 852	1 850	644	5 346
Sucre	—	1	—	1	347,8	209	78,9	635,7	1,7	—	—	1,7	346,1	210	78,9	635
Pommes de terre	70	240	30	340	45	192,4	15,3	252,7	0,3	59,9	7,5	67,7	114,7	372,5	37,8	525
Légumes secs	75	45	22	142	3,6	23	4,4	31	26,3	10,3	1,4	38	52,3	57,7	25	135
Viande	157,8	94	36	287,8	0,8	20,4	0,7	21,9	1,2	1	0,7	2,9	157,4	113,4	36	306,8
Lait et produits laitiers	666	337	103	1 106	113,5	230	43,7	387,2	—	—	0,2	0,2	779,5	567	146,5	1 493
Œufs	45,8	58	11	114,8	—	1,9	—	1,9	5,1	—	0,1	5,2	40,7	59,9	10,9	111,5

Compte tenu des consommations par le bétail et en général autres qu'humaines, ceci conduirait à une disponibilité alimentaire en produits végétaux :

en calories × 10¹¹

Pays	Consommation apparente	Déduction des utilisations	Disponibilité alimentaire
Maroc	112,91	22,2	90,71
Algérie	76,20	17,6	58,6
Tunisie	26,09	4,8	21,29
Maghreb	215,29	44,6	170,60

en produits animaux :

en calories × 10¹¹

Pays	Consommation apparente	
	Calories finales	Calories originelles
Maroc	8,78	61,46
Algérie	6,95	48,65
Tunisie	1,82	12,74
Maghreb	17,55	122,85

d'où une disponibilité :

Pays	Calories finales		Calories originelles	
	Total (× 10 ¹¹)	Par tête et par jour	Total (× 10 ¹¹)	Par tête et par jour
Maroc	99,5	2 350	152,17	3 595
Algérie	65,6	1 750	107,25	2 860
Tunisie	23,1	1 630	34,03	2 400
Maghreb	188,2	1 996	293,45	3 113

Ces chiffres ne tiennent pas compte de certains produits autoconsommés, de l'huile, des dattes, etc. dont l'appoint est loin d'être négligeable. Ils nous conduisent à penser *qu'en moyenne* la satisfaction des besoins caloriques doit être assez aisément assurée à un niveau convenable, mais que la malnutrition par insuffisance de produits animaux doit être sérieuse.

Les chiffres publiés par le service des agricultures étrangères du département américain de l'agriculture (Food Balances in Foreign Countries FASM 108. Feb. 1961) donnent une impression analogue.

Les céréales représentent environ 65 % de la consommation en calories définitives, le sucre 14 % au Maroc et entre 9 et 10 % en Algérie et en Tunisie.

Consommation en calories par tête et par jour

Produits	Maroc (1958)	Algérie (1958)	Tunisie (1957)
Blé	705	990	995
Orge	680	380	345
Autres céréales	180	35	50
Total céréales	1 565	1 405	1 390
Sucre	340	210	210
Pommes de terre	20	50	20
Légumes secs	25	80	65
Autres légumes	15	25	20
Fruits	90	70	105
Huiles végétales	130	110	110
Total autres produits végétaux	620	545	530
Total produits végétaux	2 185	1 950	1 920
Viande	105	110	105
Poisson	10	10	15
Graisses animales	25	35	20
Lait et fromage	140	110	95
Œufs	15	15	15
Total produits animaux	295	280	250
Ration totale calories définitives	2 480	2 230	2 170
Ration totale calories végétales	4 250	3 910	3 670

LA POPULATION

Nous avons admis que la population des trois pays du Maghreb était de l'ordre de 26 millions, se répartissant en 11,6 au Maroc, 10,5 en Algérie et 3,9 en Tunisie.

Les densités au kilomètre carré s'établiraient ainsi : 23 au Maroc, 47 en Algérie du Nord et 31 en Tunisie. Les pourcentages de population d'origine européenne sont de 3 à 3,5 % au Maroc et en Tunisie et de plus de 10 % en Algérie du Nord.

Si nous examinons plus avant ces phénomènes, nous constatons que les différences régionales sont encore plus grandes. Comme a pu l'écrire, à propos de l'Algérie, M. Benoît Bidot : « L'Algérie est surpeuplée parce qu'inégalement peuplée. » Si l'Igamié d'Alger a une densité de 50 habitants au kilomètre carré et un pourcentage de non musulmans de 13,5 %, celle d'Oran a la densité la plus faible (30 habitants par kilomètre carré) et le plus fort pourcentage de non musulmans (près de 19 %) et celle de Constantine qui a la plus faible proportion de non musulmans (5,65 %) paraît avoir une densité (35 habitants par kilomètre carré) intermédiaire, bien qu'elle compterait en Kabylie « les pointes de densité » (Babor : 100 — Djurdjura : 200 — Tizi-Ouzou : 210). Des phénomènes

analogues peuvent être constatés au Maroc et en Tunisie. Les écarts semblent s'accroître dans le temps. Le phénomène d'urbanisation est très rapide dans toute la région. Malgré l'afflux des musulmans dans les villes et leurs faubourgs dont ils constituent (sauf à Oran) depuis peu la majorité, la concentration de la population d'origine européenne contribue à donner des caractéristiques particulières à la population des villes comparée à celle des campagnes.

Les problèmes d'approvisionnement se posent sous un tout autre éclairage que dans les zones rurales. L'évolution de l'agriculture doit, elle aussi, être pensée compte tenu de l'évolution relative des populations. Une agriculture qui ne fournit que 150 jours d'emploi par an, et parfois moins, ne peut assurer un niveau de vie convenable et est un facteur d'exode vers les villes. Les taux de natalité et de mortalité de ces populations sont très différents et évoluent rapidement. Compte tenu de l'évolution probable des populations musulmanes pour lesquelles nous avons retenu les résultats des calculs de l'I.N.S.E.E. (Population musulmane 1975 — Maroc : 17,2 millions — Algérie du Nord : 14,65 — Sahara 0,9 — Tunisie : 5,85) conduisant à une population musulmane du Maghreb en 1975 de 37,7 millions (Sahara non compris) ou 38,6 (Sahara compris), nous estimons que la population

totale du Maghreb se situera, en 1975, entre un minimum de 38 et un maximum de 41 millions d'habitants. Nous retiendrons le chiffre de 40 millions.

Cette prévision est la simple extrapolation des tendances constatées dans ces trois pays au cours des dernières décennies. Il est en effet peu probable que d'ici 1975 les taux puissent varier considérablement et il faut tenir compte de l'existence, dès 1953, d'une pyramide des âges comportant en Algérie 51 % de moins de 20 ans (54 % chez les musulmans, 35 % chez les non musulmans).

Une telle poussée démographique a dépassé l'accroissement de la production vivrière et les productions par tête des principaux produits (à l'exception des pommes de terre) ne sont plus que de la moitié environ (44 % pour l'orge — 58 % pour l'huile d'olive — 62 % pour le blé) de ce qu'elles étaient en 1911.

Il faut ajouter la dégradation des sols résultant de méthodes non conservatrices de culture ou de pâturage et qui exige aujourd'hui d'énormes efforts de restauration pour faire mentir le diagnostic porté par un agronome : « Il y a chaque jour, en Algérie, un millier d'habitants en plus et une centaine d'hectares cultivables en moins. »

NIVEAUX DE VIE — NIVEAUX ALIMENTAIRES

La « structure asymétrique de l'économie algérienne » est bien connue. En francs 1956, le revenu moyen par tête et par an était de 200 à 300 FF chez les musulmans et de 2 500 à 3 000 FF chez les Européens.

Les variations, dans l'un et l'autre groupe sont d'ailleurs considérables et ne peuvent être saisies avec leurs conséquences sur les niveaux alimentaires que par des études monographiques. De celles dont nous avons pu disposer, il résulte une impression assez nette.

Plus de la moitié de la population dispose, le plus souvent, de moins de 25 FF par unité de consommation et par mois (environ 22 FF par tête). La part de la dépense consacrée à l'alimentation dépasse souvent 70 %.

Le revenu agricole est encore plus faible et subit d'importantes fluctuations par suite du climat. Il peut tomber très bas mais n'est jamais nul. Aussi, loin des villes, le fellah dira : « Nous sommes comme les poules : si nous ne grattons pas la terre, nous ne mangerons pas ! » Ceci est vrai de la moyenne de la population : au Maroc, en 1952, le revenu moyen dans l'agriculture traditionnelle était d'environ 30 000 francs par an (autoconsommation comprise). Les musulmans des villes ou de l'agriculture évoluée avaient un revenu moyen de 62 000 francs. Les quelques agriculteurs européens, en moyenne 557 000, et les Européens des autres secteurs économiques 315 000 francs. Les salaires relativement hauts des villes attirent des

ruraux qui ne peuvent être nourris que par le commerce et qui n'ont plus de « sol à gratter ». Leur situation est très vulnérable et l'ouvrier sans travail ne saurait échapper à une misère profonde.

Les situations de bien-être relatif se trouvent dans les villages de travailleurs expatriés en France. Les recettes provenant de ces travailleurs représentent souvent près de la moitié, parfois même 80 % (Tizemourine) du revenu des villages. Dans ces villages, il arrive que des terres susceptibles de porter des récoltes, des arbres capables de produire des fruits soient négligés faute de bras et d'intérêt pour l'agriculture. Le travailleur ayant séjourné en Europe n'y a pas eu de contacts avec l'agriculture ; aussi la migration n'est pas facteur de progrès agricole. Les économies qui auraient pu être rapportées sont souvent utilisées à des investissements dans l'habitat, rarement dans l'agriculture.

De même qu'à la ville les recettes ne permettent pas d'acheter une nourriture satisfaisante, à la campagne les revenus monétaires sont insuffisants pour procurer les compléments nécessaires pour équilibrer la ration fournie par les productions autoconsommées.

Dans une même région rurale, les variations de consommation annuelle sont considérables : de 2,400 kg à 63 kg pour la viande — de 2,500 kg à 113 kg pour les produits laitiers — de 2 à 23 kg de sucre et sucreries — de 3,7 l à 21 l d'huile — de 10 à 41 kg pour les légumes frais — les exploitants les plus riches étant dans chaque cas les plus gros consommateurs de chaque produit et ceci est encore vrai pour les céréales (376 kg contre 204) et même les légumes secs (39 kg contre 0 chez les plus pauvres), ce qui souligne que nous sommes en présence d'habitudes alimentaires dominées par le spectre de la faim et où les « substitutions » ne se font pas encore mais seulement des additions.

D'une étude préparée pour la période 1952/53-1955/56 par un expert de la F.A.O. au Maroc (Dr Ferro-Luzzi), il semble qu'on puisse estimer qu'un premier groupe (20 % environ) de la population, qu'il qualifie de « gros mangeurs », dépasse sans doute 3 250 calories définitives par tête et par jour, tandis qu'un autre groupe (20 à 30 % environ) consomme en moyenne de l'ordre de 1 800 calories définitives, la moitié environ, restant devant se trouver en matière de niveau calorique aux environs des normes. En ce qui concerne les protéines et singulièrement les animales, les variations sont encore plus importantes, cependant le déficit est général.

Si nous trouvons dans les enquêtes des régimes incroyablement bas en calories finales, qui nous font penser que certains éléments ont dû échapper aux enquêtes, nous constatons que des régimes abondants, dépassant parfois 5 000 calories finales par jour, comportent, comme les régimes d'environ 1 800 calo-

ries, plus de 80 % de calories provenant des céréales et ne dépassent pas le niveau de 6 000 calories originelles. Le régime alimentaire est donc très largement « en retard » sur l'évolution normale.

Céréales, viande et lait, principales productions vivrières, sont en outre fort irrégulières et comme elles sont liées à la pluviométrie, les ressources vont s'amenuisant et deviennent plus aléatoires d'ouest en est et du nord au sud.

Si les céréales sont techniquement faciles à conserver, il n'en reste pas moins que la « soudure » est souvent difficile et se solde par la disette dans les groupes sans pouvoir d'achat.

Les produits animaux sont considérés comme des produits de luxe. Le bétail sur pied est surtout conservé pour être vendu lorsque la récolte de céréales ne permettra plus de faire face aux besoins d'auto-consommation. Son rôle de coffre-fort à quatre pattes l'emporte sur son rôle alimentaire. Sa productivité s'en trouve très abaissée.

En conclusion, les populations du Maghreb sont souvent sous-nourries. Cette sous-nutrition revêt à la fois un caractère régional (25 % dans l'ouest, 50 % dans l'est) et un caractère saisonnier (alimentation souvent à peu près suffisante 7 mois sur 12). Même lorsque le revenu est suffisant, il y a toujours mal-nutrition singulièrement par déficit en produits animaux.

Nous pouvons, partant des études réalisées, rechercher quels seraient les besoins de consommation alimentaire des populations du Maghreb en fonction des normes habituellement retenues par les nutritionnistes; ceci ne tiendrait pas compte du « retard » des habitudes alimentaires maghrébines qui apparaît dans les tendances observées de la consommation à différents niveaux de vie et dont nous avons déjà souligné l'importance.

Les déficits actuels de consommation de la population maghrébine (26 millions) peuvent être estimés comme suit :

Produits	Population paraissant carencée		Déficits alimentaires théoriques		Déficit dans l'hypothèse d'un pouvoir d'achat amélioré et des tendances actuelles	Déficit apparent probable
	Nombre d'habitants (en milliers)	% de la population totale	Par tête et par an	Soit au total		
Céréales	7 300	28	50 kg	365 000 t	1 300 000 t	500 000 à 600 000 t
Viandes	26 000	100	35 kg	920 000 t	390 000 t	500 000 t
Produits laitiers (exprimés en lait)	17 500	75	100 l	17 500 000 hl	3 900 000 hl	10 000 000 hl
Sucre	26 000	100	10 kg	260 000 t	300 000 t	300 000 t

Les besoins d'une population de 40 millions d'habitants en 1975 peuvent aussi être établis comme indiqué dans le tableau ci-dessous, compte tenu de deux hypothèses :
Hypothèse I : alimentation diététiquement équilibrée au niveau admis : ration moyenne 2 550 calories finales,

5 550 végétales ou originelles.

Hypothèse II : Persistance des retards actuellement constatés : ration moyenne 2 690 calories finales, 3 770 calories végétales ou originelles.

Produits	Besoins par tête et par jour				Besoins globaux annuels (en milliers de tonnes)	
	Hypothèse I		Hypothèse II		Hypothèse I	Hypothèse II
	g	Calories	g	Calories		
Céréales	410	1 400	580	1 950	6 000	8 400
Viande	100	300	50	150	1 460	730
Lait	300	200	50	30	4 400	730
Sucre	50	200	50	200	730	730
Huile	30	270	30	270	440	440
Légumes et fruits	300	180	150	90	4 400	2 200

C'est dire qu'avec une population à l'indice 150, il faudrait un approvisionnement alimentaire de :

285 × 10¹¹ calories finales ou

440 × 10¹¹ calories originelles

pour maintenir le niveau actuel.

Au niveau prévu par l'hypothèse I, les disponibilités alimentaires devraient être portées à :

372 × 10¹¹ calories finales ou

810 × 10¹¹ calories originelles

soit à l'indice 275 au lieu de 150 dans l'hypothèse antérieure.

Au niveau prévu par l'hypothèse II, les disponibilités alimentaires devraient être portées à :

394 × 10¹¹ calories finales ou

551 × 10¹¹ calories originelles

soit à l'indice 190.

Remarquons que pour assurer aux Maghrébins un niveau alimentaire correspondant à la moyenne dans la C.E.E., c'est à 1 335 × 10¹¹ calories originelles que devraient être portées les disponibilités alimentaires, soit à l'indice 450.

Quelles chances peut-on espérer avoir de couvrir les besoins alimentaires ainsi définis ?

Les besoins en céréales de l'hypothèse I devraient pouvoir être satisfaits en moyenne sur une longue période si les progrès envisagés sont réalisés, autrement dit si les plans des trois pays en la matière se réalisent de façon raisonnable. Cependant, tant par la relative persistance des habitudes alimentaires (hypothèse II) que par un retard toujours possible dans la réalisation

des plans, il est assez raisonnable de penser que le déficit annuel chiffré actuellement à 500 000 tonnes pourrait se retrouver maintenu à la fin de la période envisagée (1975).

Les besoins en viande pourraient être couverts dans l'hypothèse II si un effort suffisant était fait pour assurer un approvisionnement abondant en céréales en permettant une rationalisation de la production animale qui perdrait son rôle de « coffre-fort à pattes » mais il apparaît impossible d'aboutir en quinze ans à l'approvisionnement correspondant à l'hypothèse I qui nécessiterait une transformation encore plus forte de l'élevage.

Il nous apparaît donc raisonnable d'estimer que le déficit probable actuellement chiffré à 500 000 tonnes de viande par an pourra être porté à 750 000 tonnes en 1975. Les besoins en produits laitiers dans l'une ou l'autre hypothèse ne sauraient être couverts par la production de la zone, le déficit estimé actuellement à 10 millions d'hectolitres de lait frais (100 000 tonnes de lait sec) devrait quadrupler d'ici 1975 dans l'hypothèse I.

Les besoins en sucre sont pratiquement à satisfaire par les importations, soit 730 000 tonnes par an.

Remarquons que nos hypothèses sont très supérieures à celles qui ont été retenues par le Foreign Agricultural Service du département de l'agriculture des États-Unis, qui estime que les besoins sont satisfaits dès que l'on dispose par personne et par jour de 2 375 calories définitives et de 65 g de protéines, dont au moins 17 proviennent des légumes secs et des produits animaux et 7 de ces seuls derniers.

Dans ces conditions, et considérant qu'en 1958 les niveaux de consommation auraient été les suivants :

Consommation par tête et par jour en 1958

Pays	Population (en millions)	Calories (nombre)	Protéines (g)				Huiles et graisses (g)
			Animales	Légumes secs	Autres	Total	
Maroc	10,1	2 480	17	1	54	72	30
Algérie	10,6	2 230	15	5	39	59	28
Tunisie	4,1	2 170	15	4	48	67	27

24,8

le F.A.S. (the world food deficit F.A.S. — U.S.D.A. mars 1961) estime qu'il n'y avait, en 1958, aucun déficit alimentaire au Maroc et aucun déficit en protéines en Tunisie. En Algérie, le déficit serait de 6 g par tête et par jour de protéines d'une source

quelconque. Le déficit calorique étant de 145 calories définitives par tête et par jour en Algérie et de 205 en Tunisie, déficits qui pourraient être couverts par 260 000 tonnes de blé en Algérie et 90 000 tonnes en Tunisie, soit au total 350 000 tonnes de blé.

Les infrastructures nécessaires aux transports intérieurs, au stockage, à l'importation par voie maritime (ports et installations) ne posent pas de problèmes particuliers dans le Maghreb proprement dit.

Au Sahara, l'approvisionnement des populations, des installations minières et singulièrement pétrolières, présente, bien entendu, des difficultés spéciales. Il peut arriver que des productions apparemment relativement coûteuses (cultures hydroponiques de Béni-Abbès) et qui le seront sans doute encore en 1975, puissent entrer en concurrence avec des produits obtenus sur la côte ou en Europe, mais les débouchés que peuvent représenter ces consommateurs seront relativement réduits (fruits et légumes frais) tant par le nombre des consommateurs que par le fait qu'ils seront soumis à une concurrence analogue à celle qui existe dans les pays européens par exemple. Le problème posé nous apparaît différent et devoir être centré sur la satisfaction des besoins essentiels et la contribution au développement qui peut en résulter et ce que les productions principales de l'agriculture de la C.E.E. peuvent prendre comme part à cette contribution.

DÉFICITS ET DÉVELOPPEMENTS

Nous avons estimé les déficits 1960 pour l'ensemble du Maghreb à l'équivalent de :

Céréales	500 000 à 600 000 t
Lait sec écrémé	100 000 t
Viande	500 000 t
Sucre	300 000 t

Rappelons que selon le F.A.S. ce déficit serait seulement équivalent à 350 000 tonnes de céréales, les critères utilisés conduisant à ne pas considérer le déficit en protéines des légumes secs et animales (lait sec écrémé).

Pour 1975, deux hypothèses ont été envisagées et conduisent aux déficits suivants :

Produits	Hypothèse I	Hypothèse II
Céréales	0	500 000
Lait sec écrémé	400 000	100 000
Viande	750 000	0
Sucre	730 000	730 000

La consommation de sucre et par conséquent les déficits constatés en 1960 et prévus en 1975 sont plutôt des conséquences du niveau de vie d'une partie de la population et du développement espéré du pouvoir d'achat qu'un facteur de ce développement.

Nous devons constater que la population du Maghreb, quand elle le peut, a tendance à augmenter sa consommation de sucre.

Dans ces conditions et sauf des quantités de sucre qui pourraient être utilisées dans des programmes spéciaux (femmes enceintes et nourrices — enfants — repas scolaires) conjointement avec des produits tels que le lait écrémé en poudre, qui constitue la base de tels programmes, les déficits en sucre du Maghreb devraient pouvoir être traités par les voies commerciales ordinaires.

En ce qui concerne les céréales, si l'hypothèse II suppose un retard persistant de l'évolution qualitative du régime alimentaire, le déficit de 500 000 tonnes de céréales ne constitue qu'une moyenne et il reste à prévoir qu'un système de report aura permis d'assurer un approvisionnement constant en céréales, malgré les fluctuations graves des récoltes. S'il n'en était pas ainsi, il serait vain d'espérer le développement de l'élevage qui, dans cette hypothèse, permettrait de considérer comme nul le déficit en viande et la réduction à 100 000 tonnes de celui du lait en 1975.

A fortiori, l'évolution du régime alimentaire que suppose l'hypothèse I a peu de chance de se réaliser, en dehors des populations urbanisées, si, la sécurité de l'approvisionnement en céréales n'étant pas assurée, l'élevage apparaît plus comme une assurance contre la disette que comme fournissant par la production de viande et de lait, une part de la nourriture quotidienne.

Ce rôle de « coffre-fort à pattes », l'élevage extensif maghrébin le joue d'ailleurs fort mal puisque lorsqu'une sécheresse se présente, les animaux conservés sont souvent, avant les humains, les victimes, sans profit pour personne, de la famine qui en résulte.

Il apparaît donc nécessaire, dans l'une ou l'autre hypothèse, de constituer des stocks susceptibles de compenser les fluctuations de production des céréales dans la zone maghrébine. Ces stocks ne peuvent être constitués sur place, surtout si les bonnes récoltes donnent lieu à des exportations, qui ramènent la situation au mieux à la moyenne. Cette moyenne comportant en réalité des besoins d'importation, il est vain d'espérer qu'un gouvernement, aussi fort soit-il, d'un pays du Maghreb, puisse prélever les quantités nécessaires pour constituer un stock en période d'abondance, a fortiori en période de pénurie.

Il faudrait donc qu'une quantité importante de céréales (blé et orge) puisse être mise à la disposition des pays du Maghreb pour constituer ce stock. Ceci pourrait être fait sous la forme d'un prêt qui spécifierait les conditions de prélèvement, de renouvellement et de reconstitution dudit stock. Comme des « échanges techniques » peuvent toujours être avantageux entre le Maghreb et l'Europe, cet accord concernant le

stock pourrait être envisagé à l'occasion de la négociation de tels échanges.

Au cas où un tel accord apparaîtrait difficile, il pourrait être envisagé que sur ses stocks propres, dont elle conserverait bien sûr la gestion, la C.E.E. assure que les quantités de céréales nécessaires pour faire face à une pénurie due à une sécheresse par exemple, soient mises à la disposition des consommateurs nord-africains.

Dans l'un et l'autre cas, une grande attention devrait être portée à la structure des systèmes de distribution pour éviter les fuites et les reventes. Une assistance technique, sur ce point, devrait être accordée simultanément avec le prêt, voire constituer une condition de celui-ci.

En ce qui concerne *le lait sec écrémé*, c'est principalement dans des programmes de nutrition complémentaire, liés d'une part à la protection maternelle et infantile et d'autre part à la scolarisation, que des importations à conditions spéciales pourraient être envisagées.

Des importations de caractère commercial normal ne sont pas à exclure pour l'approvisionnement des centres urbains. Sans aller jusqu'à renouveler ce qui a été réalisé à Bombay, par exemple, il est fort vraisemblable que la reconstitution de lait à partir de lait écrémé puisse fournir plus économiquement des produits plus hygiéniques que l'établissement, à proximité des centres urbains, de « laitiers nourrisseurs » ou la collecte de production assez distante.

En ce qui concerne la viande, les importations à conditions spéciales devraient être l'exception et réservées à l'exécution de programmes collectifs tels que les repas scolaires. Pour la viande, plus encore que pour les céréales ou le lait, il importe de ne pas décourager, par une concurrence provenant de fuites sur le marché disposant d'un pouvoir d'achat suffisant de produits vendus à bas prix, la production locale qui doit être encouragée.

Ici aussi, d'ailleurs, des « échanges techniques » peuvent être avantageux, le déficit estimé étant un déficit net.

ANNEXE n° 2

Étude régionale

LIBYE

par

le professeur A. Maugini

Institut agronomique pour l'outre-mer

Florence

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	59
I. — Besoins alimentaires du pays	59
Estimation de la consommation alimentaire	59
a) La population et sa structure sociale	59
b) L'alimentation de la population libyenne	60
c) Les sources d'approvisionnement en produits alimentaires	60
Estimation des besoins alimentaires	60
• Évolution de la population et de la production locales pour la période allant jusqu'en 1975	61
II. — Transport, stockage et distribution des aliments en Libye	63
III. — Incidences d'une aide alimentaire éventuelle sur l'économie libyenne	63
IV. — Demande de produits de la C.E.E. et conditions d'échange	64

LIBYE

INTRODUCTION

Ce rapport concerne un vaste territoire de l'Afrique septentrionale, qui s'étend du désert occidental égyptien aux régions du Sud tunisien, et qui constitue le Royaume-Uni de Lybie, État qui a accédé à l'indépendance en 1951. Ce pays a une superficie de 1 759 540 km² et il est divisé géographiquement et administrativement en trois provinces : la Tripolitaine, et sa capitale Tripoli (353 000 km²), la Cyrénaïque, et sa capitale Bengasi (855 000 km²), le Fezzan, et sa capitale Sebha (551 000 km²).

Bien qu'elle ait une façade sur la Méditerranée, cette région ne participe du climat de ce bassin qu'en quelques-uns de ses aspects. Le désert qui l'entoure au sud, à l'est et à l'ouest influe largement sur son climat, en déterminant une grande instabilité des conditions atmosphériques, spécialement de l'allure pluviométrique.

Le choix de ce secteur géographique est dû justement au fait particulier qu'il offre une influence désertique importante sur le milieu biologique, où végétaux et animaux sont étroitement soumis aux conditions des pluies, dont les amples variations sont déterminantes

sur le sort des cultures et des élevages. Elles ont aussi des répercussions d'importance primordiale sur la vie économique et sociale des populations. La zone qui est la plus intéressante du point de vue économique, et qui est la plus peuplée, est celle qui est constituée par le plateau cyrénaïque et par sa bande côtière, et à l'occident par la région comprise entre le djebel et la mer, et la côte jusqu'à la Syrte.

Je remercie vivement le Dr Piero Ballico, fonctionnaire du ministère de l'agriculture et des forêts, détaché à l'institut agronomique pour l'outre-mer de Florence, en raison de la collaboration qu'il m'a accordée au cours de la préparation de ce rapport, que ce soit lors de la phase de recherche de la documentation, que lors de la phase d'élaboration de la matière. Son aide et ses conseils ont été d'une importance particulière en raison de l'excellente connaissance qu'il a de la Libye pour y avoir séjourné de 1936 à 1947.

J'exprime de même ma gratitude à M. Massimiliano Mariani, expert agricole de l'Institut, bon connaisseur de la Libye et de ses problèmes, qui a travaillé en Libye de 1926 à 1944.

I. — BESOINS ALIMENTAIRES DU PAYS

Dans ce rapport on a considéré l'éventuelle importation en Libye de froment et de farine, de sucre, de produits dérivés du lait et de vin, produits dont on pense qu'ils pourront être excédentaires dans les pays de la C.E.E. Le calcul des besoins a été effectué en se référant aux produits à l'état naturel, au froment et au lait naturel. Pour le lait, qui devra être fourni sous forme de produits concentrés ou en poudre, il sera nécessaire de réduire les quantités.

ESTIMATION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

a) La population et sa structure sociale

Suivant le recensement fait en 1954 sous les auspices de l'O.N.U., il a été établi que la population libyenne s'élevait à 1 088 900 habitants, dont la répartition dans les trois provinces constituant le Royaume-Uni de Libye, est la suivante :

Tripolitaine : 738 900 habitants
Cyrénaïque : 291 000 habitants
Fezzan : 59 000 habitants

La répartition, si l'on considère les habitudes de vie de cette même population, peut être estimée comme suit :

— population sédentaire : 806 000 (74 %)
— semi-sédentaire : 196 000 (18 %)
— nomade : 87 000 (8 %).

La population libyenne se trouve concentrée dans quelques villes et surtout dans les zones agricoles. Cependant les nomades et les semi-nomades vivent répandus sur tout le territoire, principalement dans les régions de pâture du bétail qui constitue leur principale ressource.

Le taux d'accroissement de la population libyenne se situe, suivant les calculs, en moyenne autour de 1,4 %; mais pour ces dernières années, en raison de l'amélioration générale des conditions de vie, on peut considérer qu'il atteint au moins les 2 %.

A partir de cette dernière considération, la population totale de la Libye en 1961 peut être estimée égale à 1 200 000 habitants.

b) L'alimentation de la population libyenne

Le calcul de la ration journalière, moyenne par habitant, a été établi indirectement à partir de l'examen des produits alimentaires, consommés dans le pays, pendant ces dernières années. En raison cependant des fortes oscillations qui intéressent cette consommation, le nombre des années étudiées est trop restreint pour que l'on puisse se satisfaire des moyennes obtenues.

Dans le calcul de la ration alimentaire, il a été tenu compte des composantes qui recourent les buts de ce présent travail : la valeur totale en calories, la teneur en protéines animales et la teneur en protéines végétales.

Les recherches plus approfondies ont été accomplies par Ferro-Luzzi pour la Tripolitaine et par Kroeller pour la Cyrénaïque.

Répartis entre les deux provinces les plus importantes, les résultats ont été les suivants :

Tripolitaine (750 000 habitants) :

Protéines animales : 7,7 g
Protéines végétales : 46,4 g
Valeur totale en calories : 1 880

Cyrénaïque (296 000 habitants) :

Protéines animales : 23,3 g
Protéines végétales : 40,2 g
Valeur totale en calories : 1 990

Pour le Fezzan, les éléments épars dont on peut disposer, permettent d'établir que la ration journalière moyenne présente les caractéristiques suivantes :

Protéines animales : 10 g
Protéines végétales : 50 g
Valeur totale en calories : 2 000

Les données qui viennent d'être exposées, peuvent, en gros, servir d'indications⁽¹⁾. De ce fait, il résulte, aussi par expérience personnelle, qu'en Libye les périodes durant lesquelles la consommation est inférieure aux normes indiquées plus haut sont malheureusement fréquentes, en particulier parmi les classes dont le revenu est inférieur à la moyenne.

L'examen de l'état général de la nutrition, en ce qui concerne les adultes, ne fait pas ressortir de graves défauts, à l'exception des cas limites de carence évidente en calories, dus à des conditions économiques de pauvreté extrême. Les classiques maladies de carence alimentaire sont en général rares.

C'est au contraire chez les enfants que l'on observe fréquemment des signes de mauvaise nutrition. Ces cas sont dus soit à une alimentation insuffisante, soit à des pratiques irrationnelles de sevrage. Les nombreux enfants maigres et en développement retardé que l'on voit, révèlent une alimentation insuffisante en calories et peu abondante en protéines. Cela explique les raisons de la forte mortalité infantile,

cause du taux actuel réduit de l'accroissement de la population libyenne.

c) Les sources d'approvisionnement en produits alimentaires

L'économie actuelle de la Libye est, en grande partie, fondée sur l'agriculture et sur les élevages zootechniques-pastoraux, activités qui assurent la fourniture de la presque totalité des produits alimentaires consommés dans le pays, avec toutefois l'adjonction de produits importés.

D'autres facteurs de cette économie sont constitués par plusieurs industries, qui pour la plupart transforment des produits agricoles; ajoutons-y la pêche et le tourisme. En ce moment, on annonce la découverte d'importantes richesses pétrolifères.

La répartition des terres de Libye peut être estimée approximativement comme suit :

Superficie totale	175 950 000 hectares
Terres cultivées	2 908 000 hectares
Prés-pâturages permanents	7 542 000 hectares
Territoires boisés	459 000 hectares
Terres inutilisables	165 041 000 hectares

En ce qui concerne l'élevage, les estimations les plus récentes donnent les chiffres suivants :

Ovins	1 416 000 têtes
Caprins	1 292 000 têtes
Bovins	111 000 têtes
Chameaux	172 000 têtes

Ces différents élevages se font, en très grande partie, suivant des méthodes traditionnelles fondées largement sur la transhumance.

Les productions agricoles et zootechniques atteignent, au total, des quantités modestes et sont, pour la plus grande partie, destinées à la consommation intérieure.

Les produits agricoles de plus grande production sont, respectivement, l'orge, le blé, les dattes, l'huile d'olive, les pommes de terre, les arachides, le raisin. Les produits zootechniques sont le lait, la viande, la laine et les peaux.

Pour les produits alimentaires, les principales importations sont la farine de blé, le sucre, l'orge, le riz, les pommes de terre, les huiles végétales, le thé.

Certaines d'entre elles sont destinées avant tout à la population européenne résidant sur place.

ESTIMATION DES BESOINS ALIMENTAIRES

Les calculs relatifs à cette estimation ont été faits en supposant au départ que la ration journalière moyenne

(1) Dans la publication F.A.S./U.S.D.A. — F.A.S. — M-198 February « Food Balances in Foreign countries IV » on indique pour la population de la Libye une moyenne de 2 180 calories finales.

par habitant, doit fournir au moins 2 500 calories et contenir, au minimum, 70 grammes de protéines, dont au moins la moitié d'origine animale.

A partir de telles données, la carence annuelle totale pour la population de toute la Libye peut être estimée, en 1961, comme suit :

Population sous-alimentée : 1 200 000 personnes
Protéines animales : 98 293 tonnes
Calories : 248 930 millions

Si l'on considère maintenant le problème de comment combler de telles insuffisances, de très nombreuses solutions se présentent spontanément. Néanmoins en cette étude, nous nous référons seulement aux produits considérés plus haut, c'est-à-dire le blé, le lait et le sucre.

On penserait cependant suppléer aux insuffisances en protéines animales par le lait, et augmenter les possibilités en protéines végétales par le blé.

L'éventuelle insuffisance en calories qui resterait après l'apport de ces deux produits, serait comblée par du sucre.

Les caractéristiques des trois produits sont en moyenne les suivantes :

Produits	Protéines	Valeur en calories
Blé tendre	105 g/kg	3 100 cal/kg
Lait frais	35 g/kg	700 cal/kg
Sucre raffiné		4 000 cal/kg

Sur la base de telles hypothèses, les besoins en ces différents produits, compte tenu des carences alimentaires que nous venons de voir, atteindraient au total les valeurs suivantes (auxquelles s'ajoutent 10 % pour les baisses et les hausses durant la phase commerciale) :

Population totale	Blé	Lait	Sucre
1 200 000 personnes	61 893 t	26 793 t	15 961 t

Si l'on considère la situation naturelle et humaine en sa réalité, pour passer à la phase de distribution effective de ces produits, il faut constater qu'une partie de la population est difficilement accessible en raison de ses habitudes nomades et du peu de contact qu'elle a avec l'extérieur (25 %).

On peut, de ce fait, admettre l'hypothèse que des interventions de ce genre puissent se limiter à la population la plus sédentaire, égale aux 3/4 de la population totale, c'est-à-dire environ 900 000 personnes.

Les besoins calculés plus haut seraient alors modifiés comme suit :

Population stable	Blé	Lait	Sucre
900 000 personnes	46 421 t	20 096 t	11 970 t

Sur de telles quantités une partie devrait être fournie suivant des critères de priorité aux groupes vulnérables de la population sédentaire (environ 40 % du total).

Dans une telle hypothèse, les diverses quantités s'élèveraient aux valeurs suivantes :

Population vulnérable	Blé	Lait	Sucre
360 000 personnes	18 568 t	8 036 t	4 788 t

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA PRODUCTION LOCALES POUR LA PÉRIODE ALLANT JUSQU'EN 1975

Il est indispensable de faire une rapide allusion à ce que peuvent être les perspectives de l'économie en Libye pour les quinze prochaines années, ainsi que le demande cette étude, et à son influence sur l'évolution progressive du degré de bien-être des populations.

Du temps où la Libye était un pays à prédominance pastorale (avec des activités agricoles rares et limitées surtout aux oasis côtières) à nos jours, les progrès sont très connus et facilement décelables. La vie a subi une expansion dans tous les secteurs, et le pays dispose d'infrastructures fondamentales pour un mouvement ultérieur de progrès.

Les ressources économiques traditionnelles, représentées par l'utilisation des terres à des fins agricoles et zootecniques, ont subi une impulsion notable, conséquence de l'adoption de deux lignes directrices fondamentales :

- la recherche des eaux souterraines pour étendre les surfaces irrigables;
- la diffusion de cultures d'arbres fruitiers (olivier, amandier, vigne, agrumes, autres arbres à fruits).

Ces deux directives ont été adoptées pour contenir dans la plus grande mesure possible les allures climatiques adverses.

Outre cela, la colonisation européenne a eu une grande influence dans la mesure où elle a présidé à des investissements de main-d'œuvre et de capitaux dans de vastes entreprises de mise en valeur foncière.

La nouvelle situation politique n'a pas modifié sensiblement, surtout en Tripolitaine, les progrès

réalisés dans le secteur de l'agriculture, même si une partie des exploitations sont aujourd'hui dirigées par des citoyens libyens.

Un élément nouveau, au contraire, qui a récemment fait son entrée dans l'économie libyenne et dont l'influence sera toujours plus évidente dans un proche avenir sur toute la nation, est représenté par la découverte de très grands gisements de pétrole. On prévoit que leur exploitation complète ne sera pas mise en œuvre avant 1965.

Dans l'hypothèse d'un développement de l'industrie du pétrole, ce sera certainement l'agriculture qui en subira les conséquences, si l'on pense que ce qui existe déjà en matière de plantations arboricoles et de cultures irriguées, exige un important emploi de travailleurs. L'exode à partir des campagnes s'accroîtra à cause aussi du niveau différent des salaires entre les diverses classes sociales de Libye, et il n'est pas à exclure qu'une partie du patrimoine des plantations arboricoles, constitué dans le passé à travers tant de sacrifices, doive être condamnée à subir un fort dépérissement.

En outre, le Libyen lui-même n'a pas de traditions agricoles, et l'acquisition des procédés techniques modernes est, à cause de cela, difficile pour lui. Il y a, en plus, le milieu, qui limite fortement l'exercice d'une agriculture profitable, et d'un bon élevage. Il y a aussi la carence des capitaux nécessaires aux investissements et la difficulté d'obtenir du crédit, sinon à des taux élevés. Il y a une ligne politique qui n'est pas toujours encourageante pour l'ensemble des agriculteurs italiens qui constituent le noyau le plus efficace de l'agriculture libyenne; une partie de ceux-ci a déjà abandonné le pays. Une éventuelle accentuation du rapatriement des agriculteurs italiens pourrait avoir des effets assez graves sur l'économie rurale de la Libye.

D'autre part, de ses richesses en pétrole, le gouvernement libyen pourra retirer de non négligeables disponibilités financières qui, employées pour le progrès du pays, seront largement bénéfiques à la population, en élevant leur niveau de vie, en améliorant les conditions d'hygiène et les conditions sociales et en augmentant la consommation. La production nationale de biens de consommation sera, suivant toute prévision, insuffisante pour satisfaire les besoins de la population en augmentation et les carences alimentaires actuelles resteront probablement aux mêmes niveaux.

Sur la base de ces hypothèses, la population en 1975 peut être estimée, en supposant un taux d'accroissement annuel de 2 % à 1 615 000 habitants. Le pourcentage des nomades et des semi-nomades par rapport à celui actuel variera, en raison de leur passage dans des catégories plus stables; cela aussi sera une conséquence des nouvelles activités qui se développeront en connexion avec l'industrie du pétrole.

En ce qui concerne les besoins alimentaires en 1975, on prévoit que les carences actuelles doivent persister, en subissant un accroissement proportionnel à l'augmentation de la population.

BESOINS EN 1975

Hypothèse I : Carences se rapportant à la population totale des trois provinces

Population en 1975	: 1 615 040 personnes
Produits nécessaires	: froment : 83 300 t (10 % compris)
	lait : 36 060 t (10 % compris)
	sucre : 21 481 t (10 % compris)

Hypothèse II : Carences se rapportant à la population stable des trois provinces

Population en 1975	: 1 615 040 personnes
Population stable	: 1 292 032 personnes
Produits nécessaires	: froment : 66 642 t (10 % compris)
	lait : 28 850 t (10 % compris)
	sucre : 17 184 t (10 % compris)

Hypothèse III : Carences se rapportant uniquement aux catégories vulnérables de la population stable des trois provinces

Population stable	: 1 292 032 personnes
Population vulnérable	: 516 813 personnes
Produits nécessaires	: froment : 26 656 t (10 % compris)
	lait : 11 536 t (10 % compris)
	sucre : 6 873 t (10 % compris)

Pour rendre possible l'exposé qui précède et pour lui donner une certaine valeur concrète, en l'absence de toute documentation sûre, on a dû avoir recours à un certain nombre d'hypothèses sur des problèmes d'importance fondamentale, tels le montant et la structure de la population, le niveau alimentaire actuel moyen des indigènes, du point de vue quantitatif et qualitatif, les productions alimentaires que l'on peut obtenir sur place, c'est-à-dire faire un choix entre les diverses possibilités, en se servant de connaissances et d'expériences personnelles. Sur la base de ces hypothèses formulées et qui ne peuvent être considérées qu'en partie conformes à la réalité, ont été calculées les carences alimentaires probables en calories et en protéines pour la période actuelle et pour 1975.

Sur la signification des chiffres que nous avons rapportés, il ne semble donc pas nécessaire de s'arrêter plus longuement : ils ne servent seulement qu'à donner une idée sommaire, très approximative sur le volume des déficiences alimentaires. Et d'ailleurs, le fait qu'on ait retenu opportun de formuler sous des formes distinctes trois prévisions, en les rapportant successivement à la population totale, à la population sédentaire plus facilement accessible pour d'éventuelles aides alimentaires, et enfin aux seuls groupes vulnérables

rables, peut constituer en un certain sens un correctif à la connaissance limitée que nous avons à l'heure actuelle du problème examiné.

Il faut cependant tenir compte que le but préalablement délimité tendant à combler les déficiences alimentaires par certains produits dont nous pensons que la C.E.E. pourrait disposer, ne peut trouver

une application intégrale dans la pratique; les carences, en fait, peuvent être comblées à partir de produits divers, en donnant par exemple en ce qui concerne les protéines animales, une place plus importante à la consommation du poisson, des œufs, etc. Les considérations, elles aussi, peuvent faciliter une meilleure compréhension de la signification qu'il faut attribuer au présent rapport.

II. — TRANSPORT, STOCKAGE ET DISTRIBUTION DES ALIMENTS EN LIBYE

Le premier de ces problèmes ne semble pas présenter de difficultés particulières pour d'éventuels envois de marchandises de l'étranger. Le port de Tripoli est pleinement efficace et dispose d'un équipement capable de supporter une augmentation sensible du trafic marchandises, même s'il s'agit de denrées périssables; celui de Bengasi peut permettre un trafic appréciable.

Les grands centres et les zones agricoles les plus importantes disposent en outre d'un équipement de stockage acceptable sous direction de l'État, surtout en ce qui concerne les céréales, capable de conserver 85 000 tonnes de denrées au total. De nombreuses entreprises privées pourraient suppléer efficacement à une action extraordinaire de récolte et de distribution des produits alimentaires.

Pour la répartition des denrées, le réseau de transport libyen peut être considéré comme satisfaisant. Le pays dispose en fait de nombreuses routes, tracées sur le terrain sans revêtement spécial, mais praticables en toute saison et de quelques tronçons de voies ferrées.

Les moyens de transports sont nombreux et efficaces. Le problème du transport des denrées alimentaires

n'offre donc aucune difficulté particulière, même s'il faut atteindre les localités les plus éloignées comme celles du Fezzan.

Le problème de la distribution dépend de nouveau de celui des calamités naturelles (sécheresse surtout, invasion de sauterelles, etc.) et des disettes qu'elles provoquent parmi la population. Il n'est pas possible de délimiter des zones de la faim proprement dite dans le pays, cependant les phénomènes de ce genre se produisent avec une fréquence plus grande dans la zone prédésertique. Des crises alimentaires aux effets très limités prennent place normalement dans la vie de la population libyenne pendant les mauvaises années ou simplement pendant la période de soudure.

Une sage action gouvernementale s'impose donc pour limiter les effets de ces crises et il serait utile de considérer du point de vue de la C.E.E. la constitution de stocks de céréales aptes à faire face à des situations critiques.

En ce qui concerne la préparation technico-administrative du personnel libyen dans l'éventualité de fournitures extraordinaires de produits alimentaires à ce pays, on ne prévoit pas de difficultés particulières, compte tenu du niveau satisfaisant de préparation du personnel, aussi bien d'État que privé.

III. — INCIDENCES D'UNE AIDE ALIMENTAIRE ÉVENTUELLE SUR L'ÉCONOMIE LIBYENNE

Il convient maintenant de se demander si une éventuelle fourniture des produits alimentaires envisagés pourrait exercer une influence préjudiciable à l'économie libyenne et si elle doit être considérée comme opportune.

En premier lieu, il faut se souvenir qu'en dépit de tous les progrès réalisés dans les régions agricoles les plus tempérées, le blé, le sucre et le lait doivent être importés en permanence. Un envoi éventuel de ces produits par la C.E.E. ne nuirait donc pas aux productions locales.

Les perspectives futures de la production agricole et zootechnique de la Libye mettent en jeu, comme on l'a vu auparavant, divers facteurs dont un certain nombre est lié à un développement économique non prévisible dans un avenir proche; des possibilités plus limitées existent peut-être pour l'accroissement de la production zootechnique. D'autre part, la réorganisation consécutive à l'occasion de l'indépendance du pays et, surtout, l'évolution industrielle liée à la découverte du pétrole qui conduit à un passage continu des travailleurs de l'agriculture à l'industrie, agissent comme autant de facteurs contraires au

développement dont il vient d'être question. Il faut aussi rappeler l'exode continu de familles rurales italiennes et de là l'abandon de terres productives.

Les perspectives actuelles conduisent donc à penser que dans les périodes qui précéderont et suivront l'exploitation intensive des ressources pétrolières, l'agriculture peut traverser des phases difficiles de dépression pendant lesquelles, et pour de nombreuses années, la Libye devra se ravitailler à l'étranger en bon nombre de produits alimentaires fondamentaux.

A partir de l'examen de la situation déficitaire de la balance commerciale, il apparaît que dans la perspective d'un éventuel programme d'échanges différenciés, la Libye pourrait offrir bien peu de chose. Avec le départ de l'exportation du pétrole, la situation en ce

secteur pourrait changer radicalement, mais à ce sujet, il n'est pas possible de faire des prévisions.

Un programme d'aide alimentaire, surtout dans le but de combler les insuffisances en protéines et en calories de la ration alimentaire moyenne de la population et par conséquent d'augmenter son bien-être et la productivité de la main-d'œuvre, aurait certainement un effet bénéfique.

L'envoi des excédents alimentaires de la C.E.E. devra cependant tenir compte des intérêts des pays traditionnellement fournisseurs de ces mêmes produits à la Libye. Ce point qui intéresse surtout l'Italie devra faire l'objet d'une étude, dans l'éventualité de développements pratiques des programmes d'aide alimentaire.

IV. — DEMANDE DE PRODUITS DE LA C.E.E. ET CONDITIONS D'ÉCHANGE

De l'ensemble des considérations qui ont été exposées, il semble que l'on puisse déduire :

a) que la Libye n'est pas actuellement capable de se suffire à elle-même en ce qui concerne la production de blé, de sucre et de produits laitiers, et qu'on ne peut prévoir un changement substantiel dans les conditions actuelles du pays;

b) que par conséquent, la Libye pourrait, généralement parlant, tirer avantage de l'éventuel envoi d'excédents alimentaires par la C.E.E., afin d'améliorer les conditions alimentaires et sanitaires d'une partie de sa population;

c) qu'il n'y aurait pas de difficultés particulières du point de vue organisation qui s'opposeraient aux réalisations d'accords de ce genre, bien entendu à condition que cela soit possible et opportun dans le cadre de la politique générale de la C.E.E.

Mais quelles pourraient être les conditions d'une réalisation d'échanges de ce genre?

L'examen de cette matière, qui est par nature si délicate, suppose un ensemble de connaissances sur la politique générale et sur la politique économique et financière du gouvernement libyen, sur les accords en vigueur, sur les engagements pris avec d'autres pays, sur l'orientation future : il est bien entendu que ceci reste du domaine des personnes responsables des problèmes politiques. Et ceci, parce que les réactions à un programme d'aide peuvent être très différentes d'un pays à l'autre, et créer parfois des malaises surtout psychologiques qui doivent être évidemment évités.

Un examen superficiel et pour ainsi dire « impressionniste » de ces matières difficiles pourrait amener à quelques considérations sommaires, même d'utilité modeste dans le domaine pratique.

La vente de produits sous le régime du libre commerce, en admettant que le gouvernement libyen ne soit pas lié par des engagements d'autre nature, ferait naître fort probablement la question des prix, ceci entraînerait sans doute la préférence aux achats sur le marché mondial. D'autre part, il ne semble pas que la situation financière de la Libye (qui fait partie de la zone sterling), puisse offrir la possibilité de paiements à l'étranger en devises appréciées.

Il pourrait au contraire être opportun de considérer s'il convient de mettre à l'étude d'éventuels programmes d'échanges différenciés en vue du moment où la Libye se trouverait en mesure d'exporter du pétrole brut et où elle posséderait donc d'importants biens de contrepartie; de même il faudrait étudier d'éventuelles formes d'aide alimentaire combinées à la réalisation de programmes de développement économique, en participant ainsi au financement de ces activités dont devra dériver une amélioration substantielle de l'économie libyenne. Il conviendra à ce sujet de connaître quelles sont les intentions du gouvernement local en matière de programmation, pour avoir des éléments d'orientation et d'étude. Il semble, du moins théoriquement, que la préférence doit être donnée à des projets ayant un intérêt évident pour le développement économique, c'est-à-dire qui puissent faire espérer un progrès effectif de l'économie libyenne dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

ANNEXE n° 3

Étude régionale

AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

par

le professeur M. Cépède
Institut national agronomique
Paris

SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos	67
Introduction	69
Ressources naturelles	69
Population	71
Niveaux de vie, niveaux alimentaires	73
Les infrastructures	79
Conséquences du développement	80

AVANT-PROPOS

Institut national
agronomique
Sociologie et économie rurale
comparées
Paris

Monsieur le Directeur général
de l'agriculture
Communauté économique européenne
Bruxelles

Monsieur le Directeur général,

Veillez trouver ci-joint les deux études régionales

I. Afrique du Nord

II. Afrique occidentale et centrale

que vous avez bien voulu me confier dans le cadre du projet de l'étude : « L'aide alimentaire de la C.E.E. aux pays en voie de développement » que nous avons, mes collègues les professeurs A. Maugini de Florence et H. Wilbrandt de Berlin et moi-même, entrepris à votre demande.

Je tiens à rendre hommage :

- d'une part, à mes collaborateurs et à mes élèves qui ont préparé la documentation et effectué des recherches et calculs indispensables, en particulier MM. René Pouzet, ingénieur agricole, secrétaire technique du conseil supérieur de l'agriculture et animateur de sa commission de la zone franc que présidait le ministre Georges Monnet, et Denis Cépède, ingénieur économiste;
- d'autre part, aux personnalités de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, du département de l'agriculture des États-Unis qui nous ont permis d'avoir accès à une documentation souvent alors inédite, ainsi qu'à

Monsieur le professeur Roche, recteur de l'université, Paris

Monsieur le professeur Chabot, directeur de l'institut de géographie, Paris

Monsieur le Dr Claudian, de l'institut national d'hygiène, Paris

Monsieur Frölich, directeur du centre des hautes études de l'Afrique et de l'Asie moderne, Paris

Monsieur le médecin-colonel Pales, sous-directeur du Musée de l'Homme, Paris, ancien directeur de l'O.R.A.N.A. à Dakar,

qui ont ajouté leurs précieux conseils à la mise à notre disposition de documents et d'informations choisis.

C'est grâce au concours de tous que nous avons pu mener à bien un travail dont les deux courtes études que nous en avons tirées ne donnent qu'un faible reflet. Nous tenons ici à les en remercier.

M. Cépède,
professeur



AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

INTRODUCTION

Cette région devrait, logiquement, être divisée en au moins deux parties, l'une forestière, l'autre de savane, mais la frontière entre ces deux formations ne saurait correspondre à celle des pays, voire souvent des régions administratives sur la base desquelles certains renseignements statistiques indispensables sont établis. Un essai de regrouper l'Afrique occidentale, du Sénégal au Tchad compris, d'une part, et l'Afrique équatoriale, Gabon, les deux Congos et la République centrafricaine, d'autre part, s'est avéré décevant.

Notre étude, pour des raisons de commodités, a porté principalement sur les anciens territoires français. Nous avons négligé les possessions espagnoles de la zone saharienne et de la Guinée (215 000 habitants au total), la Gambie (290 000 habitants) et la Guinée portugaise (565 000 habitants).

Cette zone couvre 11,5 millions de km², dont 7,8 représentent les républiques constituées par les anciens territoires d'A.-O.F. et d'A.-E.F. et les républiques du Togo et du Tchad, et 2,35 le Congo (Léopoldville).

Cependant, sur les 1,35 million de km² principalement constitués par le Libéria et les trois pays britanniques de Sierra Leone, Ghana et Nigeria vivent 41 millions d'habitants sur les 88 de la zone (soit 46,5 %) avec une densité moyenne de 31 habitants au km².

Si on excepte la république du Togo (24,6 habitants au km²) aucun État de la zone ne présente une densité comparable à celle des trois États de l'ancienne Afrique-Occidentale britannique (Ghana 21 — Sierra Leone 32 — Nigeria 38 habitants au km²).

Le Libéria a une densité (12 habitants/km²) analogue à celle des républiques les plus peuplées de l'ex-A.-O.F. (Guinée 11 — Haute-Volta 16 — Sénégal 15,7 — Dahomey 17,8 habitants/km²).

Le Congo (Léopoldville) (y compris le Ruanda-Urundi) a une densité de 6 habitants/km².

RESSOURCES NATURELLES

Elles dépendent des climats, c'est-à-dire à la fois de la latitude et de la distance à la côte; les vocations en dépendent et aussi la plus ou moins grande difficulté d'apporter des approvisionnements complémentaires.

Au nord, d'immenses pâturages entretiennent près des 2/3 du bétail de la zone Mauritanie, Nord-Sénégal, Nord-Mali, nord-est de la Haute-Volta, Niger, Nord-Cameroun, Tchad et nord de la République centrafricaine qui constituent cette région où l'élevage extensif est de règle.

Plus au sud, le bétail est exposé à des « complexes pathogènes » mais les savanes, mieux arrosées, permettent, quand elles existent, l'exploitation d'un bétail nombreux par place. Dans ces conditions, les rendements en lait, variables selon les espèces et les races, sont toujours très faibles (200 à 700 litres par an).

L'agriculture vivrière est en concurrence avec l'élevage et aussi avec une agriculture commerciale tournée vers l'exportation (arachides, coton). Celle-ci s'est installée aussi dans la zone forestière (huiles de palme, palmiste, café, cacao, bananes douces) et le long des côtes (coprah).

Les bilans alimentaires dont nous disposons sont anciens et comportent de graves lacunes. En ce qui concerne la production de viande, il a fallu se contenter d'estimations établies en appliquant au nombre de têtes de bétail le rapport : nombre de bêtes abattues / nombre de têtes de bétail, constaté au Congo ex-belge par la F.A.O. (bovins : 12,3 % — porcs : 31 % — ovins et caprins : 10 %) et en adoptant les poids carcasses de la même région (bovins : 160 kg — porcs : 55 kg — moutons : 13 kg — caprins : 10 kg).

Compte tenu des consommations par le bétail et utilisations non alimentaires, ceci conduirait à des disponibilités alimentaires en produits végétaux :

en calories × 10¹¹

Pays	Consommation apparente	Déduction autres utilisations	Disponibilités alimentaires
ex-A.-O.F.	175,74	4,6	171,14
Togo	15,94	0,8	15,14
Cameroun	40,36	1,86	38,50
ex-A.-E.F.	73,67	20,00	53,67

Bilan des principaux produits agricoles en Afrique occidentale et centrale

en milliers de tonnes

Produits	Production (a)				Importations (b)				Exportations (c)				Consommation apparente (d) = (a + b - c)			
	Togo		Cameroun		Togo		Cameroun		Togo		Cameroun		Togo		Cameroun	
	ex-A.-O.F.	ex-A.-E.F.	ex-A.-O.F.	ex-A.-E.F.	ex-A.-O.F.	ex-A.-E.F.	ex-A.-O.F.	ex-A.-E.F.	ex-A.-O.F.	ex-A.-E.F.	ex-A.-O.F.	ex-A.-E.F.	ex-A.-O.F.	ex-A.-E.F.	ex-A.-O.F.	ex-A.-E.F.
Céréales	3 370	158	440	686	210	4	26	20	—	1	—	—	3 580	161	466	706
Sucre	—	—	—	5	105,1	2,6	5,5	8,7	—	—	—	—	105,1	2,6	5,5	13,7
Manioc	1 082	233	650	1 360	—	—	—	—	—	—	—	—	1 082	233	650	1 360
Autres tubercules	1 455	260	173	299	12,7	0,2	1,5	2,2	—	—	0,1	—	1 467,7	260,2	174,5	301,2
Légumes secs	—	5	17	6	0,5	—	—	0,2	—	—	—	—	0,5	5	17	6,2
Bananes douces	119	—	—	—	—	—	—	—	111	—	—	—	8,4	—	—	—
Cacao	50	6,9	60	2,7	—	—	—	—	46,3	6,9	54	2,7	3,7	—	6	—
Viande	11,5	3,2	31,7	42,2	0,4	—	0,5	1,8	0,2	—	1,1	2,1	11,7	3,2	31,1	41,9
Lait et produits laitiers	150	41	16,5	165	58	1,5	2	12,5	—	—	—	—	208	42,5	18,5	177,5
Œufs	7,8	0,1	0,5	1	0,5	—	—	0,1	—	—	—	—	8,3	0,1	0,5	1,1

en produits animaux :

Pays	Consommation apparente			
	Calories finales		Calories originelles	
	Total ($\times 10^{11}$)	Par tête et par jour	Total ($\times 10^{11}$)	Par tête et jour
ex-A.-O.F.	1,79	2 285	12,53	2 427
Togo	0,36	3 654	2,52	4 164
Cameroun	0,74	3 388	5,18	3 771
ex-A.-E.F.	1,97	3 030	13,79	3 690

Ces chiffres doivent être considérés avec des réserves très sérieuses. Il est évident que des productions alimentaires autoconsommées ne sont pas entrées en statistique, néanmoins nous sommes conduits à admettre que les besoins caloriques devraient *en moyenne* recevoir facilement satisfaction. Par contre les besoins en protéines (malgré le rôle des produits de la chasse et de la pêche omis dans les bilans) sont loin de pouvoir être satisfaits dans la plupart des cas.

Les chiffres publiés pour 1958 par le service des agricultures étrangères du département de l'agriculture des États-Unis (Food Balances in Foreign Countries. FAS M 108. Feb. 1961) donnent une impression analogue, ils permettent, en outre, d'observer l'ordre de grandeur des différences existant entre les régimes alimentaires des pays étudiés et ceux des autres pays de la zone (voir tableau p. 72).

Il convient de remarquer que les différences constatées entre les chiffres obtenus par les deux méthodes ne s'expliquent par les lacunes de la première que pour l'ensemble de l'ex-A.-O.F. où la méthode utilisant les données les plus incomplètes donne des résultats inférieurs à ceux obtenus par l'usage de données plus complètes.

Pour le Togo, le Cameroun et les républiques de l'ancienne A.-E.F., c'est paradoxalement la méthode utilisant les données les plus incomplètes qui donne les chiffres les plus forts... les différences semblent se répartir sur les principaux postes du régime alimentaire.

Quoi qu'il en soit, la conclusion reste analogue : abondance relative des calories finales, insuffisances graves en protéines et singulièrement en protéines d'origine animale, entraînant un niveau alimentaire très bas en calories originelles.

POPULATION

Sur les 88 millions d'habitants de la zone, 33,4 se trouvent dans les pays de l'étude, 13,6 au Congo

(Léopoldville) (y compris le Ruanda-Urundi) et 41 dans les États non compris dans l'annexe au traité de Rome.

Les densités dans les pays principalement étudiés sont très variables : de 0,7 habitant au km² en république islamique de Mauritanie à 24,6 au Togo, passant par 2 au Niger, au Tchad, au Gabon, en République centrafricaine et au Congo (Brazzaville), 3,4 au Mali, 9,5 au Cameroun, 9,6 en Côte-d'Ivoire, 11 en Guinée, 15,7 au Sénégal, 16 en Haute-Volta et 17,8 au Dahomey.

Sauf dans quelques grandes villes, où d'ailleurs elle reste fortement minoritaire, la population d'origine non africaine ne pose pas de problèmes (Dakar 15,5 % — Thiès 7,4 % — Yaoundé 7 % — Saint-Louis 5,6 %). Dans chacune des républiques, cette population n'atteint que 1,3 % au Sénégal, 0,5 % en Côte-d'Ivoire, 0,4 % au Cameroun, 0,2 % et moins dans les autres.

Le phénomène d'urbanisation est très important :

De 1930 à 1955, Dakar est passé de 47 400 à 185 000 habitants (231 000 en 1959) — Bamako de 19 400 à 116 600 — Abidjan de 9 500 à 113 300 (128 000 en 1959) et Douala, en 22 ans, de 26 000 à 119 000 habitants.

Brazzaville (99 000 en 1959) et Bangui (80 000 en 1959) abordent allègrement le cap des 100 000 habitants.

Les renseignements disponibles sur les taux de natalité et de mortalité sont fragmentaires. Il semble, néanmoins, d'après les enquêtes monographiques réalisées en divers points de la zone, que chez les sédentaires les taux de natalité voisinent et dépassent souvent 50 ‰ (59 ‰ au Niger et en Côte-d'Ivoire, 65 ‰ en Guinée et 71 ‰ en pays Cabrais). Parmi les nomades pasteurs, il semble que les taux soient plus faibles, de l'ordre de 35 ‰, tandis que dans les grands centres urbains les taux de natalité seraient intermédiaires à environ 10 ‰ en dessous de ceux de la population agricole voisine.

Consommation en calories par tête et par jour

Produits	ex-A.-O.F. sauf Guinée	Guinée	Libéria	Ghana	Togo	Nigeria	Cameroon	ex-A.-E.F.	Congo (Léopoldville) et Ruanda- Urundi
Blé	50	10	15	90	15	10	50	25	25
Maïs	155	190	215	315	395	255	305	60	180
Mil	990	230	265	280	480	445	510	885	105
Riz	230	680	850	55	90	45	25	50	55
Autres céréales	5	—	—	5	—	20	—	—	—
Total céréales	1 430	1 110	1 345	745	980	775	890	1 020	365
Sucre	60	30	40	85	20	30	15	30	15
Pommes de terre, patates, ignames, manioc etc.	550	605	565	1 055	1 000	1 290	890	770	1 400
Bananes et plantains	55	90	95	220	150	95	220	155	345
Légumes secs, (arachides compris)	155	195	45	100	145	155	145	205	260
Autres fruits et légumes	10	25	40	25	20	30	40	20	20
Huiles végétales	135	300	375	275	285	250	230	280	185
Total produits végétaux	2 395	2 355	2 505	2 505	2 600	2 625	2 430	2 480	2 590
Viande	25	25	20	65	30	25	20	25	25
Poisson	10	10	10	20	10	10	20	10	25
Lait et fromages	20	10	5	10	5	15	5	60	10
Œufs	Σ	Σ	Σ	5	Σ	5	Σ	Σ	Σ
Total produits animaux	55	45	35	100	45	55	45	95	60
Ration totale calories finales	2 450	2 400	2 540	2 605	2 645	2 680	2 475	2 575	2 650
Ration totale calories originelles	2 780	2 670	2 750	3 205	2 915	3 010	2 745	3 145	3 010
Σ = négligeable									

Les taux de mortalité sont encore très élevés et très variables (de 23 à 42 % dans les données des enquêtes utilisées). Il en résulte des taux d'accroissement allant de 5 % dans la région équatoriale où natalité et mortalité s'équilibrent souvent à près de 30 %, ce qui est un taux très élevé.

Pour nos calculs 1975, nous avons admis une hypothèse de taux d'accroissement de 25 % en dehors de la zone équatoriale où nous avons retenu 5 %.

De 31 millions (Guinée non comprise), la population passerait ainsi à environ 45 millions en 1975.

NIVEAUX DE VIE — NIVEAUX ALIMENTAIRES

Une étude établie sur des données de 1950/51 par M. Heis de Balsac nous permet de constater que les conditions de l'agriculture dans les territoires britanniques ne se distinguent pas trop nettement des régions voisines de notre étude :

Régions	Produit agricole en % du produit territorial	Autoconsommation et commercialisation intérieure en % du produit agricole	Revenu agricole individuel en \$
I. Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Dahomey et Togo français	62	80	48
II. Gold Coast et Togo britanniques	66	64	60
III. Nigeria et Cameroun britanniques	69	88	36
IV. Cameroun	50	74	50
Moyenne des quatre régions	66	80	43

Les tableaux que nous avons établis sur la base des chiffres publiés par le F.A.S. du département de l'agriculture des États-Unis, montrent qu'en matière de niveau alimentaire il en est de même, le Ghana (ex-Gold Coast) apparaissant aussi avec 3 205 calories végétales par tête et par jour en tête du niveau alimentaire comme il l'était en revenu agricole individuel.

Les variations de consommation de viande en kilogrammes par tête et par an sont considérables. Les estimations présentées au centre F.A.O./E.C.A. dans la commercialisation du bétail et de la viande en Afrique sont en général plus faibles que celles dont nous avons fait état (en moyenne pour l'Afrique noire ouest et centrale : 5 kg contre 6,3 kg pour le F.A.S.); les variations n'en sont pas moins remarquables de république à république :

Pays de l'étude

Mauritanie	13 kg
Sénégal	12 kg
Niger	10 kg
Mali, Togo, Cameroun	8 kg
Tchad	7 kg
Dahomey	6 kg
Côte-d'Ivoire et Centrafrique	5 kg
Haute-Volta et Guinée	3 kg
Gabon	2 kg
Congo (Brazzaville)	1 kg

Autres pays de la zone

Ghana	9 kg
Guinée portugaise et Gambie	6 kg
Nigeria	5 kg
Congo(Léopoldville) + Ruanda-Urundi	3 kg
Libéria	2 kg
Sierra Leone	1 kg

Bien que les chiffres globaux laissent espérer de faibles déficits caloriques, il y a, dans les enquêtes alimentaires des cas de déficits sérieux. Les enquêtes de Masseyef au sud du Cameroun, sont les seuls exemples connus.

Avec 1 516 calories pour l'ensemble des villages Butouri, on peut estimer le déficit à 28 % (25 % en zone de savane, 44 % en zone forestière et 27 % dans la zone intermédiaire). Masseyef reconnaît que ces chiffres sont vraisemblablement sous-estimés mais pas de plus de 10 %.

Les enquêtes de consommation montrent à la fois l'extrême diversité des produits consommés et l'importance, dans les villages de la zone sud, des racines, tubercules et fruits (plantains riches en amidon) qui représentent (enquête de la Côte-d'Ivoire) plus de 80 % des calories définitivement ingérées.

Dans cette zone, les variations saisonnières sont relativement modestes : au village de Bongokssou

(Côte-d'Ivoire), la ration moyenne par personne et par jour varie de 1 917 calories définitives, d'août à novembre, à 2 168, d'avril à juillet, pour une moyenne annuelle de 2 061 (3 009 calories originelles), et de 23 g de protides animaux (août-novembre) à 26 g aux autres périodes pour une moyenne annuelle de 25.

Il faut remarquer que dans cette région où les productions commerciales sont importantes, 30 % de l'alimentation en valeur est achetée, bien que la presque totalité des racines, tubercules et plantains soient produits par les familles consommatrices. Il en résulte une consommation de viande (en calories) 4 à 5 fois supérieure à la moyenne de la zone.

Les variations saisonnières sont beaucoup plus considérables quand on atteint les zones sèches et que des cultures de bord de rivière ne permettent pas des récoltes en saison sèche. Platt et Miss Grand ont signalé des variations de 1 400, au moment de la soudure, à 3 000 calories après la récolte dans un régime moyen de 1 800. Les observations de la mission Pales en A.-O.F. apportent des confirmations importantes.

L'exemple Bougoussou montre cependant que les populations disposent d'un pouvoir d'achat se procurant sur le marché des compléments qui tendent à rendre la ration relativement plus riche en période de soudure qu'après la récolte des produits végétaux.

Dans la campagne soudanaise, en saison critique, quand les greniers sont vides, la cueillette et la chasse aux animaux de toutes sortes a sur l'alimentation un effet analogue.

L'extrême variété des situations, que soulignent les différences constatées dans les enquêtes alimentaires intéressant la même population, selon qu'elle est au village ou au campement, nous oblige à de grandes réserves.

Les groupes sociaux et les groupes d'âges ont des niveaux alimentaires souvent très différents et si les ressources caloriques semblent très généralement satisfaisantes, la sous-alimentation, même calorique, des enfants, est souvent fort grave jusqu'à l'adolescence.

Les enquêtes de Nicol en Nigeria ont ainsi révélé que les consommations moyennes, en calories, par tête/jour, et par classe d'âge d'enfants du nord et du sud de la Nigeria étaient les suivantes :

Age	Nord-Nigeria		Sud-Nigeria	
	Calories	% des besoins	Calories	% des besoins
1 à 3 ans	1 000	83	900	75
4 à 6 ans	1 350	83	1 217	76
7 à 9 ans	1 650	83	1 433	75
10 à 12 ans	1 967	85	1 783	78
13 et au-dessus	2 617	113	2 383	94
Moyenne	2 150	103	1 750	88

Les habitudes alimentaires varient avec les groupes ethniques fort divers, ce qui aboutit parfois à de véritables catastrophes; les travailleurs ashantis utilisés dans les plantations de caoutchouc du Libéria se refusent à manger le riz, céréale principale dans l'alimentation de ce dernier pays.

Les enquêtes de Périssé 1954-1958 permettent de montrer les variations de consommation dans cinq villages du Togo, et présentent les populations suivantes, sur 500 kilomètres, du nord au sud du Togo :

Village	Région	Population
1) Bombouaka	Savane de l'extrême nord	Mobas
2) Sahoudo	Pays cabrais (environ 150 km sud-est de (1))	Cabrais
3) Akaha	Environ 150 km sud de (2)	Émigrants cabrais
4) Kouma Adame	Environ 150 km sud de (3)	Ewés
5) Attitogon	Extrême sud-est du Togo	Quatchis

L'alimentation des Mobas est à base de mil, le pois Vaudzou, les arachides et d'autres légumineuses y ont aussi une part importante.

Les Cabrais, dans leur montagne d'origine, ajoutent les ignames en quantité importante au mil et aux légumineuses.

Pour les émigrants cabrais dans le Togo central, les ignames ont plus d'importance que le mil auquel se substitue en partie le maïs.

Pour les Ewés de la zone forestière du sud-ouest, les racines, tubercules et plantains constituent la base de l'alimentation, tandis que le maïs est la céréale la plus importante, le riz apportant un élément de soudure en février.

Les Ouatchis consomment principalement du manioc et pas d'ignames, le maïs étant la seule céréale.

En regroupant ces données, certaines différences disparaissent, celles qui restent sont cependant significatives.

Origine des calories végétales dans la ration des différents groupes ethniques

en %

Groupes ethniques	Calories provenant de :			Total
	Céréales	Racines, tubercules et plantains	Légumineuses	
1) Mobas	68,8	4,4	19,6	92,8
2) Cabrais	54,4	20,1	12,2	86,7
3) Emigrants cabrais	30,9	51,4	3,2	85,5
4) Ewés	23,1	64,6	3,7	91,4
5) Ouatchis	34,0	49,7	2,2	85,9

La consommation de viande est toujours faible (5 à 6 kg par personne et par an pour les groupes 1, 2 et 4); elle s'élève à 9 kg par an et par personne chez les Cabrais ayant émigré dans une zone moins peuplée et ayant encore quelques ressources en gibier; elle tombe à un peu plus de 1 kg par personne et par an chez les Ouatchis, le plus gros consommateur de poisson (17,2 kg par tête et par an).

La consommation du poisson, encore significative (10,3 kg par tête et par an) chez les Ewés tombe très vite lorsqu'on s'éloigne de la côte (2,3 chez les émigrants cabrais, 0,3 chez les Cabrais et 0,2 chez les Mobas).

Cependant, nous avons pu mettre en évidence (Économie alimentaire du globe, p. 2390) l'importance du marché du poisson en Afrique noire et sa sensibilité aux conditions économiques, faisant remarquer toutefois que les « indigènes considèrent avant tout

le poisson comme un condiment et non comme un mets de subsistance ».

Malgré les considérables variations observées dans les enquêtes consultées, nous pouvons avancer que s'il y a parfois sous-alimentation, en particulier saisonnière dans la région, il y a toujours malnutrition.

Le déficit en protéines est surtout important dans le sud, où racines, tubercules et plantains ne font pas à la ration les apports de protéines végétales du mil et des légumineuses.

Ces déficits en produits végétaux devraient pouvoir, dans la plupart des régions de la zone, être fournis par une amélioration des ressources locales de l'agriculture.

Il n'en est pas de même des déficits en produits animaux calculés ci-dessous, selon les normes admises par l'O.R.A.N.A.

*Standard théorique
utilisé par l'I.N.H. et l'O.R.A.N.A.*

Catégories de consommateurs	Unités céréalières	Calories	Protides	
			Totaux	Animaux
2 à 3 ans	0,5	980	50	40
4 à 6 ans	0,6	1 250	60	40
7 à 12 ans	modérément actif	0,8	80	45
	actif	1,0		
13 à 20 ans	sédentaire	1,2	105	55
	modérément actif	1,4		
	actif	1,5		
Adultes	sédentaire	1,0	80	40
	modérément actif	1,2	100	40
	actif	1,3	105	45
Vieillards	sédentaire	0,9	70	35
	modérément actif	1,1		
Femmes enceintes	+ 0,1	+ 150	105	50
Femmes allaitantes	+ 0,3	+ 600	115	65

Ce qui est évidemment beaucoup plus que les 65 g de protéines totales et surtout les 7 g de protéines animales (le sixième environ) considérés comme

animaux par le F.A.S. du département de l'agriculture des États-Unis.

Besoins et ressources en protéines

Pays	Besoins (en tonnes)	Ressources (en tonnes)	Déficit	
			Total (en tonnes)	en % des besoins
Sénégal	42 500	8 950	33 550	78
Mali	48 400	18 900	29 500	60
Mauritanie	8 600	6 600	2 000	23
Haute-Volta	52 500	5 150	47 350	90
Dahomey	23 500	5 010	18 490	78
Côte-d'Ivoire	37 000	8 630	28 370	76
Niger	34 000	14 850	19 150	57
Tchad	31 000	13 700	17 300	56
Togo	16 500	1 560	14 940	90
Cameroun	49 000	6 450	42 550	87
Ex-A.-E.F. (—Tchad)	38 000	9 400	28 600	75

Exprimés en tonnes de produits, ces déficits pourraient être répartis de la façon suivante :

Poisson - Lait

Pays	Déficit Poisson (en tonnes)	Lait (tonnes de lait en nature)			
		Besoins approchés	Ressources	Déficit	
				Total	% des besoins
Sénégal	15 000	315 000	76 000	239 000	75
Mali	37 000	410 000	173 000	237 000	57
Mauritanie	6 000	77 500	84 000	+ 6 500	+ 8
Haute-Volta	—	450 000	66 000	384 000	85
Dahomey	20 000	200 000	12 500	187 500	93
Côte-d'Ivoire	40 000	310 000	16 500	293 500	95
Niger	—	290 000	27 500	262 500	92
Tchad	—	260 000	145 000	115 000	45
Togo	—	140 000	8 000	132 000	95
Cameroun	—	410 000	52 000	358 000	87
Ex-A.-E.F. (—Tchad)	—	224 000	24 000	200 000	89
Total des pays de l'étude		3 086 500	684 500	2 402 000	

Viande

Pays	Besoins (en tonnes)	Ressources (en tonnes)	Déficit	
			Total (en tonnes)	% des besoins
Sénégal	110 000	22 000	88 000	80
Mali	87 000	36 000	51 000	60
Mauritanie	26 000	12 800	13 200	50
Haute-Volta	215 000	14 350	200 650	92
Dahomey	77 000	9 750	67 250	87
Côte-d'Ivoire	112 250	12 250	100 000	89
Niger	140 000	32 320	107 680	77
Tchad	127 000	47 600	79 400	63
Togo	68 000	8 200	59 800	88
Cameroun	138 000	27 500	110 500	80
Ex-A.-E.F. (—Tchad)	57 000	7 500	49 500	87
Total des pays de l'étude	1 157 250	230 270	926 980	

Le déficit en viande pose des problèmes techniques de transport et de conservation, et de distribution auxquels il suffit d'ajouter que la valeur commerciale de 900 000 tonnes de viande à l'exportation est assez comparable au revenu global des populations dont les besoins en protéines sont insatisfaits.

Le déficit en lait, de l'ordre de 20 à 25 millions d'hectolitres, exprimé en lait frais, est lui aussi

considérable mais un apport de 7 à 8 millions d'hectolitres (soit 70 000 à 80 000 tonnes de lait sec) permettrait (cf. Veisseyre — Le lait et les produits laitiers dans l'alimentation des populations de l'Afrique noire) de satisfaire les besoins essentiels les plus urgents, ceux des femmes enceintes et allaitantes et des jeunes de moins de 14 ans. Le déficit en protéines animales chez l'enfant africain après le sevrage est général et ses conséquences fort graves.

Pour estimer les besoins en 1975 dans les républiques de l'ex-A.-O.F., au Cameroun, au Togo et au Tchad, nous admettrons un taux d'accroissement annuel de la population de 2,5 %. En ce qui concerne l'évolution des ressources et bien qu'il reste des sols susceptibles de porter des cultures vivrières encore inexploitées et des productions arbustives non utilisées, il faut compter avec les possibilités de diminution de la part d'autoconsommation. Déjà, l'exode rural entraîne l'abandon par l'agriculteur, devenu citadin, de terres autrefois cultivées et qui ne sont pas reprises par les habitants du village. Le régime alimentaire du citadin est de même modifié du fait du coût des produits achetés sur le marché et du nouveau climat économique de la demande. Si le rythme de mise en valeur du sol ne suit pas le rythme d'accroissement de la population, des déficits plus importants peuvent résulter de la diminution des productions auparavant autoconsommées. L'alimentation, qui représente en moyenne le quart du montant total des achats à l'extérieur des républiques de l'ancienne A.-O.F. semble devoir plutôt augmenter son importance dans les importations de l'Afrique; même l'agriculteur délaisse l'autoconsommation : « De plus en plus absorbé par la culture des denrées destinées à l'exportation, le producteur africain a demandé à l'importation la couverture des besoins qu'il assurait lui-même autrefois et que les marchandises de production extérieure lui paraissent aujourd'hui mieux à même de satisfaire. »

« Cette dépendance à l'égard des importations est plus grande encore pour toute la fraction croissante de la population qui se détache de la vie traditionnelle » (Banque centrale 1958). Aussi nous avons essayé de calculer deux hypothèses : la première (I) dans laquelle nous estimons que la production locale continuera à assurer les besoins en glucides comme en lipides, la seconde (II) dans laquelle nous avons admis que les besoins nouveaux, faute d'être satisfaits par un accroissement des ressources locales, devront l'être par des importations de céréales.

En ce qui concerne les ressources en produits animaux, il est difficile d'espérer les augmenter en 15 ans, alors qu'elles représentent 22 % pour le lait et 30 % pour la viande des besoins reconnus par les physiologistes. Il nous est apparu légitime d'estimer qu'au mieux le déficit 1975 serait du même ordre de grandeur en pourcentage que celui constaté en 1960 :

Ex-A.-O.F. + Togo + Cameroun + Tchad

en tonnes

Produits	Déficits estimés en 1960	Déficits possibles en 1975	
		Hypothèse I	Hypothèse II
Céréales	Néant	200 000	2 000 000
Produits laitiers : lait sec	220 000	330 000	330 000
Viande	877 000	1 350 000	1 350 000

Pour l'ex-A.-E.F. (—Tchad) nous estimons qu'il faudrait prévoir en outre :

Population 1960 : 2 500 000
1975 : 3 000 000

	Déficits	1960	1975
Céréales		150 000 t	250 000 t
Lait sec écrémé		20 000 t	20 000 t
Viande		50 000 t	50 000 t

Soit au total pour la zone étudiée

en 1960 : 150 000 tonnes de céréales
240 000 tonnes de lait sec écrémé
930 000 tonnes de viande

en 1975 : 450 000 à 2 250 000 tonnes de céréales
350 000 tonnes de lait sec écrémé,
1 400 000 tonnes de viande

et sur les mêmes bases pour l'ensemble des pays de la zone figurant sur la liste annexée au traité de Rome :

Zone de l'étude + Congo (Léopoldville) + Ruanda-Urundi

en tonnes

Produits		Zone de l'étude	Congo (Léopoldville) et Ruanda-Urundi	Total
En 1960	Céréales	150 000	1 100 000	1 250 000
	Lait sec écrémé	20 000	145 000	165 000
	Viande	50 000	350 000	400 000
En 1975	Céréales	450 000	1 800 000	2 250 000
		à 2 250 000		à 4 050 000
	Lait sec écrémé	350 000	145 000	495 000
	Viande	1 400 000	350 000	1 750 000

Sur les hypothèses très inférieures aux nôtres, qu'il a retenues pour définir les besoins physiologiques, le F.A.S. du département de l'agriculture des États-Unis, constatant la situation exprimée par le tableau ci-dessous, peut en conclure qu'aucun de ces pays ne présente de déficit en calories, les protéines animales seraient en quantité suffisante au Congo ex-belge et au

Ruanda-Urundi, en ex-A.-E.F. et au Ghana; le déficit serait de 1 g par tête et par jour en Nigeria, de 2 au Cameroun et en ex-A.-O.F., de 3 en Guinée et au Togo, et de 4 au Libéria.

Le déficit en protéines, à combler par des légumes secs, serait lui-même nul au Congo ex-belge (et Ruanda-

Composition de la ration alimentaire dans les pays de la zone de l'étude

par tête | jour

Pays	Population (millions)	Calories (nombre)	Protéines (g)				Huiles et graisses (g)
			Animales	Légumes secs	Autres	Total	
Nigeria	36,6	2 680	6	9	45	60	49
Congo ex-belge (+ R.-U.)	18,3	2 650	7	15	27	49	37
Togo	1,1	2 645	4	10	34	48	65
Ghana	4,8	2 605	9	5	37	51	52
ex-A.-E.F.	5	2 575	7	10	39	56	62
Libéria	1,3	2 540	3	3	36	42	55
Cameroun	3,2	2 470	5	7	39	51	51
ex-A.-O.F.	17,2	2 450	5	8	46	59	27
Guinée	2,6	2 400	4	10	33	47	60

Urundi), en ex-A.-E.F., en Guinée et au Togo; il serait de 1 g par tête et par jour en Nigeria, de 2 en ex-A.-O.F., de 3 au Cameroun et au Ghana et de 7 au Libéria.

Le déficit en protéines restant à combler par d'autres sources (par exemple en substituant des céréales aux racines et tubercules) serait encore de 2 g par tête et par jour en ex-A.-O.F., de 3 g en Nigeria, de 9 g au Cameroun et en ex-A.-E.F., de 11 g au Ghana, de 12 au Libéria, de 14 au Togo, de 15 en Guinée et de 16 au Congo ex-belge (et Ruanda-Urundi).

Sur les bases de calcul utilisées par le F.A.S., ces déficits 1958 pouvaient être comblés par :

Lait écrémé sec : 94 000 tonnes, dont environ 52 000 tonnes dans les pays dont la liste est annexée au traité de Rome;

+ légumes secs : 188 000 tonnes, dont 76 500 tonnes dans les mêmes pays;

+ blé : 2 700 000 tonnes, dont 2 000 000 de tonnes dans les mêmes pays.

LES INFRASTRUCTURES

Les infrastructures nécessaires aux transports intérieurs sont en général insuffisantes et saisonnièrement inutilisables. Il en résulte qu'atteindre le consommateur de l'intérieur de façon régulière, avec des approvisionnements importés, poserait vite des problèmes difficiles dans un continent aux formes aussi massives que le continent noir. Les transports intérieurs sont en général fort coûteux : 25 à 30 francs CFA (10 à 12 cents US) par tonne kilométrique par autobus, et 100 francs CFA (40 cents US)

par charrette sont constatés dans l'immédiat « hinterland ». Encore, l'un et l'autre mode de transport suppose une infrastructure minimale qui, souvent, disparaît avec la saison des pluies.

Les mêmes problèmes limitent les possibilités de transports de produits agricoles des régions centrales de production vers les villes de la côte. Les courants commerciaux traditionnels utilisant parfois les voies d'eau (traite) sont limités à des produits capables de payer des transports onéreux (poisson du Mopti — viande) ou capables (animaux sur pied) de s'approcher par eux-mêmes des centres de consommation — en subissant d'ailleurs souvent d'effroyables pertes en quantité et en qualité.

En juillet-septembre 1960, la viande achetée à Fort-Lamy 30 US cents le kg, poids en carcasse, pouvait ainsi être vendue 35 à Kano et 68 à Brazzaville.

De Kano (35 US cents) la viande pouvait aller sur Lagos (47 US cents) et Accra (70 US cents) — De Zinda (24 US cents), la viande va vers Niamey (40 US cents) et de là vers la côte.

Accra reçoit aussi de la viande de Mopti (30 US cents) qui rejoint aussi à Korhogo (48 US cents) de la viande du Mali (Bamako 40 US cents) pour se diriger vers Abidjan (64 US cents), etc.

A Dakar (40 US cents) et à Zinguinchor (48 US cents), la viande ne peut venir que de la Mauritanie voisine et de l'Est-Sénégal où elle est payée très bon marché (Tambacounda 28 US cents).

Les coûts de transports et leurs fluctuations saisonnières n'expliquent pas tout. Le revenu de consommateurs et ses variations saisonnières ont une influence sur la demande et, par suite, sur les prix, sans quoi il ne serait guère possible d'expliquer que la consommation est souvent la plus élevée à la période de l'année où les prix sont les plus forts.

Les conditions techniques et, en conséquence, le coût des stockages sont particulièrement lourds dans les régions tropicales en saison humide.

Ces observations doivent conduire à n'entreprendre qu'avec une extrême prudence des projets qui risqueraient de désorganiser des courants commerciaux qui, sans être d'une efficacité suffisante, ont néanmoins le mérite d'exister. Des actions devraient donc être entreprises simultanément pour réduire les coûts de transport et de conservation, afin d'éviter que les apports qui seraient faits ne stérilisent la production autochtone en la concurrençant au lieu de la supplanter.

CONSÉQUENCES DU DÉVELOPPEMENT

Dans le processus du développement, les déficits alimentaires non seulement se manifestent mais ont tendance à s'accroître pendant une période qui

constitue ce que nous avons appelé la « phase négative » du développement, le nombre et les besoins des bouches à nourrir croissant plus vite que les forces de travail disponibles pour la production. A s'en tenir à cet aspect démographique, il semble que cette « phase négative » atteigne son creux vers la quinzième année, rattrape le niveau de départ vers la vingt-cinquième et le niveau des pays développés vers la quarante-cinquième.

A ce phénomène s'ajoutent les conséquences de l'urbanisation et de son influence sur les habitudes alimentaires, non seulement dans les villes proprement dites, mais encore dans les zones qui sont soumises à une contamination culturelle plus ou moins forte. Une désaffection pour la consommation des produits locaux résulte d'un effet de démonstration auquel s'ajoute l'impression d'élévation de prestige social consécutive à l'accès à des biens nouveaux.

Le mil et le sorgho sont remplacés par le riz, le maïs, voire le blé. Si, comme c'est le cas pour le riz, sur les côtes le produit d'importation est moins cher que les productions locales concurrentes, le processus de dégradation en est naturellement accéléré. Si nous avons pris l'exemple du mil, c'est qu'à l'aspect économique s'ajoute un aspect nutritionnel, la substitution du riz et surtout du maïs, mais même du blé au mil, constitue une dégradation du régime alimentaire qui devrait être compensée par la consommation supplémentaire de protéines riches, souvent d'origine animale, donc coûteuses. Si l'apport extérieur ne se contente pas de compléter la production locale, mais tend, pour partie, à s'y substituer, la situation se trouvera aggravée au lieu d'être améliorée.

Il faut remarquer que dès maintenant, pour les républiques de l'ancienne A.-O.F. les importations en millions de francs CFA sont passées de 35 934 en 1949 à 98 684 en 1959 et que dans les dernières années les importations alimentaires représentent plus que le déficit de la balance du commerce (voir tableau page 81).

Dans ces conditions, les programmes de fourniture devront soigneusement distinguer entre les dons, les prêts et les fournitures commerciales à prix spéciaux ou non. Les dons devraient être limités aux programmes d'aide aux groupes vulnérables susceptibles d'être atteints directement avec l'aide des gouvernements intéressés. Si même des dons ou des fournitures à prix spéciaux étaient faits aux gouvernements, il faudrait s'assurer que les reventes de certains de ces produits soient faites à des prix ne décourageant pas la production locale, les différences prélevées par les gouvernements pouvant être utilisées au financement soit des programmes nutritionnels, soit d'investissements d'autre nature. Il faut en effet, en particulier dans cette région, garder en mémoire les graves problèmes de déficit des finances publiques qui se posent dans le démarrage et la « phase négative »

Balance commerciale de l'ex-A.-O.F.

en millions de francs CFA

Années	Importations			Exportations (d)	Balance	
	Totales (a)	Alimentaires			en valeur (e) = (a - c)	en % des importations totales (f) = $\frac{(e)}{(a)}$
		en valeur (b)	en % des importations totales (c) = $\frac{(b)}{(a)}$			
1956	69 403	15 963	23	62 410	6 993	10,1
1957	80 423	19 302	24	62 613	17 810	22,1
1958	91 703	21 275	23,2	76 622	15 081	16,4
1959	98 684	25 362	25,7	80 228	18 456	18,7

du développement. La matière imposable est maigre et difficile à atteindre, le recours à l'impôt indirect, obligatoire pour des raisons techniques, peut avoir un effet dépressif sur le développement lui-même et une nouvelle source — même limitée — de fonds pouvant être affectés aux investissements indispensables, ne saurait être négligée. L'utilisation de fonds de « contrepartie » pourrait avoir un double effet : éviter le découragement de la production locale par

une concurrence anormale et promouvoir l'amélioration, par l'équipement, de la productivité de cette production. Les programmes auront tendance, pour des raisons de facilité technique, à se concentrer sur les populations urbaines; il faudra soigneusement éviter qu'ils n'accélèrent outre mesure un processus d'urbanisation plutôt que d'industrialisation, qu'il ne faut jamais confondre avec le développement économique.

ANNEXE n° 4

Étude régionale

S O M A L I E

par

le professeur A. Maugini

Institut agronomique pour l'outre-mer

Florence

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	85
I. — Les besoins alimentaires du pays	85
Évaluation de la consommation alimentaire	85
a) Population et structure sociale	85
b) Alimentation de la population somalienne	85
c) Sources d'approvisionnement alimentaire	86
Estimation des besoins alimentaires	87
Évolution de la population et de la production pour la période allant jusqu'en 1975	88
II. — Transports — Approvisionnement et stockage des aliments	89
III. — Incidence sur l'économie des pays en voie de développement	89
IV. — Demande de produits de la C.E.E. et conditions d'échange	90

SOMALIE

INTRODUCTION

Cette étude concerne de vastes territoires de l'Afrique orientale, baignée par le golfe d'Aden et par l'océan Indien, et qui sont dans leur ensemble composés de plaines, ou bien interrompus à de brefs intervalles par des bas-plateaux, si l'on excepte quelques chaînes montagneuses de la Migiurtinie, et d'autres le long de la côte septentrionale, baignée par le golfe d'Aden.

Ces territoires sont compris grosso modo, entre le 14^e degré, latitude nord, et le 3^e degré, latitude sud. Ils s'élèvent graduellement depuis les régions côtières vers les montagnes de l'Éthiopie et du Kenya et sont compris dans leur quasi-totalité entre les frontières de la république de Somalie, et, en petite partie entre celles de l'Éthiopie et du Kenya.

Les populations qui les habitent appartiennent en majorité au groupe ethnique des Somaliens, mais elles sont peu nombreuses. Leur activité principale est l'élevage du bétail, activité qui satisfait le mieux leur caractère nomade, libre et orgueilleux.

Dans l'élaboration du présent rapport, je me suis prévalu de la collaboration très compétente du Dr Ugo Funaioli, fonctionnaire du ministère de l'agriculture et des forêts, attaché à l'Institut agronomique pour l'outre-mer, et bon connaisseur des problèmes somaliens, car il a séjourné dans ce pays de 1952 à 1957. J'ai également mis à contribution M. Massimiliano Mariani, expert agricole de l'Institut. J'exprime à tous deux, ma vive gratitude pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans la collation et dans l'élaboration des documents et dans le réordonnement de la matière.

I. — LES BESOINS ALIMENTAIRES DU PAYS

L'exposé qui suit se limitera à prendre en considération les produits suivants : *froment et farine, sucre, produits dérivés du lait, vin* dont on pense qu'il existera des excédents dans les pays de la C.E.E.

Le calcul des besoins alimentaires pour la Somalie concerne les produits à l'état naturel. Toutefois, suivant les exigences imposées par la situation sociale particulière du pays, la distribution pourra s'effectuer sous forme de produits plus ou moins transformés. En ce cas, il sera bon de procéder aux calculs de réduction proportionnels.

ÉVALUATION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

a) Population et structure sociale

En raison des graves obstacles d'ordre naturel et humain encore existants, la population totale de la Somalie ne peut être évaluée que de façon approximative, à savoir :

Population moyenne totale	1 903 584 habitants
Population vulnérable (40 % de la population totale)	761 000 habitants
Pasteurs et pasteurs-agriculteurs	1 473 694 habitants
Agriculteurs	272 385 habitants
Autres activités	157 504 habitants

Parmi les groupes de population indiqués ci-contre, les pasteurs ont des habitudes nomades, tandis que les autres peuvent être considérés comme sédentaires, même si c'est de façon plus ou moins précaire. Ces derniers s'entassent surtout le long des côtes, au long des deux fleuves principaux, et dans quelques zones intermédiaires. Le reste du pays est habité par des pasteurs répartis presque uniformément surtout pendant la durée des saisons de pluies.

Au point de vue administratif, la Somalie est divisée en sept régions subdivisées en nombreux districts.

b) Alimentation de la population somalienne

Le régime alimentaire des Somalis dépend en premier lieu de leur activité prédominante. On distingue à ce sujet les types suivants de régimes alimentaires :

- a) population pastorale ou mixte,
- b) population agricole,
- c) habitants des zones urbaines,
- d) pêcheurs,
- e) chasseurs.

Mise à part une fraction urbaine très restreinte, le reste de la population consomme des produits alimentaires de provenance locale.

Les produits les plus consommés sont : le lait, la viande, le beurre, l'huile de sésame, le maïs, la doura, les haricots, les fruits frais, le thé, le sucre et quelques épices.

Les produits les moins consommés sont au contraire : le pain, les pâtes alimentaires, les légumes frais, le poisson frais, les dattes, le manioc frais et les conserves.

Les produits consommés seulement par certains groupes de la population sont : les poissons frais et autres animaux marins, le gibier.

La ration quotidienne moyenne par habitant de la Somalie peut être évaluée en se basant sur les recherches effectuées jusqu'ici par d'éminents savants (Tedeschi, Tortorano, Camis, Visco, Ferro-Luzzi et Lipparoni). Les données reportées ci-dessus se rapportent exclusivement à la contenance protéique et au pouvoir calorifique total de cette ration, éléments dont l'importance est particulièrement liée au but de la présente étude.

Groupe a) : Populations de pasteurs ou pasteurs-agriculteurs

Régime A : 8 mois de saison humide, donc de bons pâturages et d'abreuvements faciles.

Protéines animales	159,3 g
Protéines végétales	0 g
Calories	3 208

Régime B : 4 mois de sécheresse et de crises de pâturages et d'abreuvements.

Protéines animales	28,8 g
Protéines végétales	33,3 g
Calories	1 914

Groupe b) : Population agricole fixe

Protéines animales	37,8 g
Protéines végétales	56,0 g
Calories	2 647

Groupe c) : Habitants des zones urbaines

Protéines animales	18,3 g
Protéines végétales	47,2 g
Calories	1 935

Groupe d) : Pêcheurs

Protéines animales	78,- g
Protéines végétales	21,- g
Calories	1 397

Groupe e) : Chasseurs

Protéines animales	112,- g
Protéines végétales	30,- g
Calories	1 743

Les régimes alimentaires ci-dessus peuvent être attribués aux groupes de population suivants :

	<i>Habitants</i>
a) population de pasteurs ou mixte	1 473 694
b) population agricole fixe	272 385
c) habitants des zones urbaines	120 000
d) pêcheurs	12 000
e) chasseurs	6 000

c) *Sources d'approvisionnement alimentaire*

L'économie actuelle de la Somalie repose principalement sur l'agriculture et sur l'élevage du bétail. Ces deux activités fournissent la presque totalité des aliments; elles sont toutes deux sujettes cependant à de fortes oscillations à cause principalement de deux éléments, c'est-à-dire de la pluviosité et de la crue des principales rivières dont on tire l'eau d'irrigation. Outre l'agriculture et les activités pastorales, la pêche fournit une ressource appréciable pour les populations côtières. La chasse, au contraire, est pratiquée sous forme réduite par de petits noyaux de population, qui sont en général méprisés par les autres.

Agriculture

La répartition des terres de la Somalie est évaluée ainsi :

Terre utilisable pour l'agriculture	8 078 000 ha
Terre utilisable pour l'élevage	28 159 000 ha
Terre inutilisable	27 420 000 ha

La superficie effectivement cultivée (ou en repos temporaire) est évaluée à 816 000 ha (10 % de celle susceptible d'être cultivée).

La production agricole se concentre pratiquement dans la partie méridionale du pays, le long des deux fleuves Giuba et Uebi Scebeli et dans la région qu'ils délimitent.

L'élevage constitue, à vrai dire, la base principale de l'alimentation locale. Le nombre de têtes de bétail est évalué ainsi :

Caprins	4 562 000 têtes
Ovins	2 998 000 têtes
Chameaux	2 500 000 têtes
Bovins	1 075 000 têtes
Chevaux	900 têtes
Anes	24 100 têtes

Pour les productions zootechniques il est presque impossible de disposer de données, mais pour les productions agricoles on possède des évaluations qui permettent une certaine approximation.

Les produits de plus forte production sont : les bananes, la doura, le maïs, la canne à sucre, le sésame,

les haricots, le manioc. Il s'agit toujours de quantités annuelles plutôt faibles, exportées en partie seulement, la majeure partie étant destinée à la consommation intérieure.

En ce qui concerne les importations des produits alimentaires, elles atteignent des quantités annuelles assez réduites; une partie est destinée à la population européenne résidant sur le territoire. Les produits les plus demandés sont : la farine de froment, le riz, les pâtes alimentaires, les dattes, les produits en conserve, le thé, quelques épices et les graisses. L'accroissement constant de l'importation de certains d'entre eux, malgré la diminution du nombre des Européens dans le pays, tend à démontrer l'augmentation des exigences alimentaires des Somalis, laquelle dépend de l'amélioration des conditions générales de vie.

ESTIMATION DES BESOINS ALIMENTAIRES

On base cette évaluation sur : 1) le contenu en protéines de la ration alimentaire quotidienne; 2) le pouvoir calorifique total de celle-ci.

Le principe que *la ration quotidienne moyenne nécessaire à la zone doit contenir au moins 2 500 calories et 70 grammes de protéines, dont la moitié au moins d'origine animale*, est ainsi acquis.

Se basant sur les principes et sur les données reportées ci-dessus, on évalue le déficit alimentaire de la population somalienne aux valeurs totales annuelles suivantes :

Population souffrant de carence alimentaire	1 611 694 h.
Protéines animales	11 695,4 t
Protéines végétales	3 006,- t
Nombre de calories	134 865 132 080

Si l'on veut poser le problème du comblement de ces déficiences, les possibilités de solutions sont naturellement nombreuses. Dans cette étude on ne considère cependant que les produits déjà choisis, c'est-à-dire le froment, le lait, le sucre. Nous tracerons les perspectives d'un *calcul théorique* d'où l'on pourrait faire ressortir les quantités de ces produits nécessaires pour remédier aux carences actuelles de l'alimentation en Somalie.

On pense à ce sujet à suppléer les déficiences en protéines animales par le lait et celles en protéines végétales par le froment. Ces deux produits combleront le manque en calories de la ration alimentaire. L'éventuelle carence qui resterait alors dans ce secteur serait comblée grâce au sucre.

Les valeurs moyennes attribuées à ces trois produits sont les suivantes :

— Lait (pris entier et frais de bovins européens) :
35 g de protéines par litre
pouvoir calorifique 700 cal/kg

— Froment (pris tendre, entier, sec) :
105 g de protéines au kg
pouvoir calorifique 3 100 cal/kg

— Sucre (saccharose commun raffiné) :
pouvoir calorifique 4 000 cal/kg.

Sur la base de tels éléments, le besoin en produits, auquel on a ajouté 10 % de supplément pour les pertes et les écarts dérivant de la commercialisation, pourrait être le suivant :

— *Population souffrant de carence alimentaire* :
1 611 694 habitants.

	Hypothèse I	Hypothèse II
Lait	57 466 t	57 446 t
Froment	3 249 t	19 448 t
Sucre	28 694 t	16 060 t

Ces besoins théoriques ne peuvent naturellement avoir qu'une signification largement approximative et ne peuvent fournir qu'une directive générale. En plus de cela, si l'on veut rapprocher le problème du passage du calcul du besoin théorique à la phase d'une application pratique éventuelle, on doit constater que dans la réalité, les conditions dans lesquelles vit et conduit ses activités la plus grande partie des populations somaliennes permettraient difficilement d'effectuer des interventions de quelque importance. Cela s'applique particulièrement à l'ensemble des populations pastorales qui représentent, ainsi qu'on l'a vu, environ 80 % de la population totale; cet ensemble est caractérisé par la présence d'habitudes et de convictions très enracinées, par une méfiance de caractère, qui ferment l'esprit de ces populations au mouvement général du progrès, et en outre, par une transhumance continue dans des territoires éloignés et souvent impossibles à gagner. On peut faire des constatations analogues pour les chasseurs, même si, numériquement, ils ne sont pas très importants. *Cette étude se limiterait donc aux populations qui ont une demeure et des habitudes pratiquement fixes, c'est-à-dire aux travailleurs urbains et aux pêcheurs.*

Il s'agit, ainsi qu'on l'a vu, d'un ensemble relativement restreint de population, mais dont le mode de vie et le type d'installation se prêtent le mieux à des contacts avec l'extérieur.

Le nombre total de personnes intéressées peut être évalué à environ 132 000, dont l'alimentation, surtout dans le cas des travailleurs urbains, est très déficiente.

Les besoins des groupes pastoraux et des groupes de chasseurs pourront être considérés comme potentiels pour une époque, qui n'est certainement pas très proche, où ces groupes aussi auront évolué vers un mode de vie basé sur des contacts et des échanges plus développés.

Dans le cadre d'une politique équilibrée d'assistance aux populations, les groupes pastoraux seront toutefois l'objet, de la part du gouvernement local, d'une aide lors des années de crise en eau et de crise en pâturages. Dans ce cas, les besoins théoriques qui les concerneront et qui sont maintenant calculés, pourront constituer la base d'après laquelle les interventions du gouvernement pourront s'orienter. Des considérations analogues peuvent être faites sur une éventuelle politique de formation de réserves alimentaires, à mettre en œuvre par le gouvernement somalien, pour faire face aux crises périodiques qui se produisent dans le domaine de l'agriculture, à la suite de la répétition des périodes de sécheresse, des invasions parasitaires, etc.

Les besoins préalablement calculés, qui se réfèrent seulement aux groupes stables de la population, atteignent alors les valeurs suivantes (y compris les 10 % pour pertes et déchets) :

— *Population souffrant de carence alimentaire* :
132 000 habitants :

Lait	22 987 t
Sucre	4 109 t

On sait qu'une partie de cette population fixe est plus besogneuse que les autres : il s'agit de la population non active évaluée à 40 % environ de la population totale.

Nous référant à cette population fixe, le calcul des besoins atteint les valeurs suivantes :

— *Population souffrant de carence alimentaire* :
52 800 habitants :

Lait	9 194 t
Sucre	1 643 t.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA PRODUCTION POUR LA PÉRIODE ALLANT JUSQU'EN 1975

Un an seulement après la naissance de la nouvelle république de Somalie, il est assez difficile de prévoir quels pourront être les phénomènes d'évolution de ce pays, dans les divers secteurs de l'activité pour un prochain avenir.

Chaque secteur de l'économie de la Somalie — de l'agriculture aux transports, de la zootechnie à l'artisanat — a été l'objet, de la part de l'administration italienne, de vastes plans de développement. Dans plusieurs cas les travaux se poursuivent avec le concours d'autres organismes internationaux.

Cette forte impulsion économique a entraîné une amélioration générale des conditions de vie pour une grande partie de la population dans les différentes couches sociales. Elle se reflète dans une modification

durable des genres de vie traditionnels, plus particulièrement ceux des populations urbaines et dans un élargissement des besoins les plus élémentaires.

Les différents secteurs de l'économie offrent — à qui envisagerait une période s'étendant jusqu'en 1975 — les perspectives suivantes :

L'économie rurale offre actuellement de vastes possibilités d'accroissement par la diffusion de moyens techniques adaptés et l'adoption d'une politique économique vigilante; le monde pastoral au contraire restera plus fermé au mouvement de progrès parce que plus étroitement lié aux traditions et à son milieu naturel hostile. L'accroissement des productions et l'évolution de la population seront soumis de plus près aux vicissitudes politiques que le pays traversera durant les prochaines années d'aménagement de ses structures pendant lesquelles l'aide apportée par d'autres pays plus évolués se traduira par l'offre de moyens financiers, par l'exécution de grands travaux publics, par la formation des cadres administratifs et techniques, etc., ce qui en définitive entraînera une circulation plus active de la monnaie, l'accroissement du bien-être des populations, l'augmentation de la consommation. On peut prévoir des modifications sensibles dans la structure sociale à cause de la promotion des travailleurs d'un groupe dans l'autre, au détriment probable des secteurs liés à l'agriculture et à l'avantage des travailleurs urbains.

En ce qui concerne l'accroissement de la population, en fonction des très rares données dont nous disposons, on peut faire l'hypothèse d'une augmentation de l'ordre de 1,5 %. En 1975, elle atteindrait pour autant 2 380 000 habitants dont la répartition des activités sera probablement différente de celle qui existe actuellement en raison, d'une part, de l'augmentation de la population sédentaire par rapport à la population semi-nomade, et d'autre part, à cause de la diversification plus grande du marché du travail consécutive au développement général du pays.

Si on considère maintenant quelle pourra être la situation alimentaire du pays — les carences les plus remarquées et leur évaluation prévisible dans les différents secteurs étudiés en 1975, dans la mesure où on peut prévoir en se basant sur les éléments déjà exposés et sur une bonne connaissance du pays — malgré l'augmentation de la population, l'augmentation parallèle des productions alimentaires et les modifications notables des structures qui pourront se réaliser, on peut conclure que finalement le fond des problèmes restera le même.

On considère comme fondée la prévision selon laquelle les besoins alimentaires, calculés pour 1961, puissent se maintenir constants pendant toute cette période de quinze ans. La répartition variera certainement entre les divers groupes de la population, et cela en tant que conséquence d'une meilleure organisation du territoire, qui

pourra permettre d'assister les populations des régions périphériques, qui sont actuellement trop isolées. Il y aura ensuite les groupes vulnérables de la population qui seront fortement nécessaires.

Pour rendre possible l'exposé qui précède et pour lui donner une certaine valeur concrète, en l'absence de toute documentation sûre, on a dû avoir recours à un certain nombre d'hypothèses sur des problèmes d'importance fondamentale, tels le montant et la structure de la population, le niveau alimentaire actuel moyen des indigènes, du point de vue quantitatif et qualitatif, les productions alimentaires que l'on peut obtenir sur place, c'est-à-dire faire un choix entre les diverses possibilités, en se servant de connaissances et d'expériences personnelles. Sur la base de ces hypothèses formulées et qui ne peuvent être considérées qu'en partie conformes à la réalité, ont été calculées les carences alimentaires probables en calories et en protéines pour la période actuelle et pour 1975. Sur la signification des chiffres que nous avons rapportés, il ne semble donc pas nécessaire de s'arrêter plus longuement : *ils ne servent seulement qu'à donner*

une idée sommaire, très approximative, sur le volume des déficiences alimentaires. Et d'ailleurs le fait qu'on ait retenu opportun de formuler sous des formes distinctes trois prévisions, en les rapportant successivement à la population totale, à la population sédentaire plus facilement accessible pour d'éventuelles aides alimentaires, et enfin aux seuls groupes vulnérables, peut constituer en un certain sens un correctif à la connaissance limitée que nous avons à l'heure actuelle du problème examiné.

Il faut cependant tenir compte que le but préalablement délimité tendant à combler les déficiences alimentaires par certains produits dont nous pensions que la C.E.E. disposait, ne peut trouver une application intégrale dans la pratique; les carences, en fait, peuvent être comblées à partir de produits divers, en donnant, par exemple en ce qui concerne les protéines animales, une place plus importante à la consommation du poisson, des œufs, etc.; les considérations elles aussi peuvent faciliter une meilleure compréhension de la signification qu'il faut attribuer à ce rapport.

II. — TRANSPORTS — APPROVISIONNEMENT ET STOCKAGE DES ALIMENTS

Une première considération dans le cadre des transports internationaux concerne la position de la Somalie par rapport à la Méditerranée et les charges dues au passage dans le canal de Suez. Leur importance ne doit pas être sous-estimée dans l'étude d'une politique économique réelle.

On peut considérer que la viabilité est dans l'ensemble assez satisfaisante, mais le soubassement d'une grande partie des routes crée de graves difficultés durant les périodes de pluie et des dommages dans le transport des marchandises, surtout pour celles qui sont susceptibles de détérioration.

Outre les grandes voies de communication, le commerce utilise encore beaucoup les voies traditionnelles avec les moyens les plus primitifs.

Les centres de récolte sont dotés généralement de moyens de transports assez modestes. Il en est de même pour les ports de trafic d'outre-mer. On ne possède aucun moyen de conservation pour les marchandises périssables. Des possibilités meilleures

existent au contraire pour les marchandises sèches, mais les dommages sont encore très importants. Les ports les plus importants sont artificiels, d'abordage difficile et de tonnage limité.

La distribution des denrées alimentaires est confiée à des entreprises privées qui seraient à même de supporter une importante augmentation de trafic sans subir de graves difficultés. Pour les céréales, l'administration italienne a créé une bonne organisation commerciale de silos de grande contenance.

Régions exposées périodiquement à la famine : une grande partie du pays est exposée à des périodes de sécheresse, aux invasions de parasites, épizooties, etc. qui déciment les récoltes agricoles et les troupeaux. Toutefois, il n'est pas facile d'indiquer les zones les plus exposées. Il incombe au gouvernement d'étudier le problème des provisions alimentaires pour faire face à ce fléau.

Problèmes de préparations et d'administration : on ne prévoit aucune difficulté particulière dans ce secteur.

III. — INCIDENCE SUR L'ÉCONOMIE DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

L'économie d'échange de la Somalie a été jusqu'ici caractérisée par une balance commerciale constamment en déficit. La balance des paiements a été négative pour la zone sterling et positive pour la

zone dollar (à cause des exportations dans cette zone) et la zone de la lire italienne (à cause des exportations et des subventions de l'État italien). Aujourd'hui, il est difficile de faire des prévisions sur la possibilité

de stabiliser, dans un sens constamment positif, la balance commerciale du pays à cause de la pauvreté du territoire et de la difficulté d'en stimuler le développement.

Si l'on se demande quelles seraient maintenant les conséquences sur l'économie somalienne d'une fourniture éventuelle de produits alimentaires par la C.E.E., on peut répondre qu'elle pourrait avoir, sans aucun doute, des effets favorables dans tous les secteurs de la vie du pays, surtout si l'on réduit les graves carences alimentaires de certains groupes de la population, et si l'on augmente, par conséquent, le pouvoir de travail.

IV. — DEMANDE DE PRODUITS DE LA C.E.E. ET CONDITIONS D'ÉCHANGE

La situation actuelle et les perspectives futures de l'économie somalienne ne laissent pas entrevoir — à brève échéance — la possibilité d'acheter des produits de la C.E.E. dans un régime de commerce libre. D'autre part, la cession des produits alimentaires qui donnent lieu à des excédents dans les pays de la C.E.E. et qui régulariseraient, en partie du moins, la carence alimentaire, qui atteint l'ensemble du territoire somalien, serait hautement souhaitable.

L'orientation qui serait préférable serait celle de réussir à combiner une assistance alimentaire par l'envoi d'excédents de la C.E.E. avec les programmes de développement économique du territoire. On s'orienterait ainsi vers l'accord d'importantes facilités de paiement ou même vers une politique de dons partiels.

Ces formes permettent d'acheminer vers une solution deux des exigences fondamentales du pays : l'exécution des programmes de développement économique et la suppression des plus graves carences alimentaires qui sembleraient mériter un approfondissement particulier dans l'hypothèse qu'envers la Somalie on veuille prendre une politique de dons purs et simples, car les carences alimentaires, tout en étant facilement décelables, ne prennent pas des aspects dramatiques comme il arrive dans d'autres pays.

A cet égard, il pourrait être utile de faire quelques allusions aux travaux et aux programmes que l'on

L'importation de tels produits devrait pourtant être sérieusement prise en considération.

D'après ces considérations, on se demande si cette importation pourrait nuire, en quelque sorte, aux productions locales. Pour le froment et le lait, la réponse est négative; pour le sucre, le contraire, puisque la possibilité de suppléer localement au besoin total existe; une fois cet objectif atteint, les importations en provenance des pays de la C.E.E. devraient être suspendues.

En matière d'échanges différentiels, les perspectives sont presque négatives à cause de la rareté des produits que la Somalie peut offrir pour l'exportation.

peut considérer d'importance primordiale en l'état actuel de la Somalie. Les travaux hydrauliques devraient occuper la première place car ils sont aptes à faire évoluer les productions agricoles et celles du monde pastoral. Il en va de même pour les programmes routiers et particulièrement pour l'organisation des escales maritimes dont on doit actuellement déplorer le peu d'efficacité.

Les services sociaux qui, dans les programmes, ont une importance considérable : écoles, infirmeries, hôpitaux, etc. pourront de même offrir les motifs d'un examen attentif, même si on ne peut pas toujours attendre d'eux un résultat concret dans le domaine de l'augmentation de la production. Ce sont des devoirs importants, qu'aucun gouvernement ne saurait négliger, mais qu'il faudrait savoir maintenir dans des limites tolérables pour les ressources effectives du pays.

Une quelconque mesure, inspirée par la plus grande largesse, et même éventuellement par une donation absolue, pourrait être mise en œuvre pour plusieurs des catégories des classes vulnérables, et particulièrement pour celle des enfants lors de leurs premières années, pour les futures mères ou pour les femmes en phase d'allaitement. Une intervention de cette nature aurait une grande signification et entraînerait à brève échéance des effets importants pour l'avenir de la Somalie.

ANNEXE n° 5

Étude régionale

ETHIOPIE

par

le professeur A. Maugini

Institut agronomique pour l'outre-mer

Florence

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	93
I. — Les besoins alimentaires du pays	93
Estimation de la consommation alimentaire	94
a) les populations et leurs structures sociales	94
b) l'alimentation de la population éthiopienne	94
c) les sources de l'approvisionnement alimentaire	95
Évaluation des besoins alimentaires	96
Évolution de la population et de la production	97
II. — Transport, stockage et distribution des aliments en Éthiopie	99
Problème de stockage	99
Problème de distribution	99
III. — Incidence sur l'économie des pays en voie de développement	100
IV. — Demande de produits de la C.E.E. et conditions d'échange	100

ETHIOPIE

INTRODUCTION

Le territoire et les populations dont il sera question dans les pages qui vont suivre font partie de l'État d'Éthiopie, dont les frontières politiques coïncident presque avec les limites géographiques du plateau montagneux qui se dresse sur les bas-plateaux du triangle oriental de l'Afrique. L'État d'Éthiopie est en effet limité au nord et à l'ouest par les bas-plateaux soudanais; au sud-ouest, au sud et à l'est par les bas-plateaux qui se prolongent sur les territoires du Kenya, de la république de Somalie et de la Côte française des Somalis; enfin à l'est et au nord-est par la mer Rouge, qui n'est rejointe, excepté dans la partie la plus septentrionale, qu'au-delà de la longue et profonde dépression de la Dankalie.

Dans cette unité géographique qui occupe, comme unité politique, une superficie de 1 180 000 km², on observe une remarquable variété de milieux naturels, suivant le climat, qui est étroitement lié aux altitudes, à la topographie, à la végétation. En outre, mais pas tout à fait parallèlement à ce que nous disions, on remarque une variété tout aussi notable dans les aspects et dans les conditions de l'homme. Ces aspects variés sont dus à la présence de populations appartenant à des groupes ethniques et religieux différents. Certaines de ces populations sont belliqueuses et d'autres pacifiques; elles se consacrent toutes à des activités agricoles ou pastorales, ou mixtes. Leur caractère commun est leur développement social réduit, phénomène dû principalement à leur isolement du reste du monde et donc à l'impossibilité qu'ils ont d'en suivre l'évolution.

L'orographie particulière du pays a fait distinguer par les Abyssins eux-mêmes trois importantes bandes climato-altimétriques auxquelles correspondent des conditions de vie typiques. Ces bandes sont : le « quolla », situé entre 600 à 800 mètres d'altitude et 1 600 à 1 800 mètres, à la périphérie, dans les sillons des principaux cours d'eau et le long de la Rift Valley. Vient ensuite le « voinà degà », bande située entre 1 600 à 1 800 mètres et 2 500 à 2 600 mètres d'altitude, et dont le relief est plus ou moins plat.

Apparaît alors le « degà », de 2 500 à 2 600 mètres jusqu'à 3 300 à 3 500 mètres.

La bande la plus peuplée est la bande intermédiaire ou « voinà degà ». Elle offre un climat meilleur et la possibilité, qui en découle, d'une végétation presque ininterrompue au cours de l'année.

L'étude qui suivra examine les conditions alimentaires des populations éthiopiennes, mais, justement à cause de l'hétérogénéité considérable des populations elles-mêmes et des milieux où elles vivent, elle peut refléter en partie la situation alimentaire des milieux analogues des pays voisins.

Par exemple, plusieurs régions du plateau éthiopien sont très proches, par le milieu et par la mentalité de leurs populations, de plusieurs zones montagneuses des réserves pour indigènes du Kenya. Dans ce dernier pays, on observe toutefois les effets de l'exemple et de l'influence évolutive exercée par les zones avoisinantes qui ont été mises en culture par les Européens.

Les conditions présentées par les populations des bas-plateaux septentrionaux et occidentaux de l'Érythrée, du Beghemeder et du Goggiam sont semblables à celles du Soudan. Les populations des bas-plateaux de Gemu Gofa, du Sidame et de l'Ogaden sont, au contraire, dans les conditions analogues à celles des populations avoisinantes du Kenya et de la république de Somalie.

Dans la préparation de ce rapport, je me suis prévalu de l'éminente collaboration de M. Giuseppe Rocchetti, fonctionnaire du ministère de l'agriculture et des forêts, détaché de l'institut agronomique pour l'outremer de Florence, et qui connaît bien les problèmes de l'Afrique orientale pour y avoir séjourné longtemps par le passé et pour avoir visité récemment plusieurs régions de l'Érythrée, de la Somalie, du Kenya. J'ai également eu recours à la collaboration de M. Massimiliano Mariani, expert agricole de l'Institut.

Je les remercie tous deux pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans la collection des documents et dans le réordonnement et l'élaboration de la matière.

I. — LES BESOINS ALIMENTAIRES DU PAYS

Nous commencerons par exposer les conditions alimentaires actuelles des populations éthiopiennes : aliments communs, leurs ressources et leur importance.

Nous passerons ensuite à l'indication de l'intégration minimale qui est considérée comme nécessaire pour porter les rations actuelles à un niveau de qualité

et de quantité qui permette aux différentes classes de la population une alimentation suffisante et une plus grande puissance de travail.

Nous considérerons enfin la possibilité d'intégrer les ressources actuelles avec des aliments de base : céréales et farines, sucre, lait et dérivés, dont on pense qu'ils peuvent être produits en excédent par les pays de la C.E.E. Nous indiquerons aussi quelques prévisions pour les quinze prochaines années, jusqu'en 1975.

ESTIMATION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

La consommation alimentaire totale en Éthiopie varie, comme dans tous les pays en voie de développement à économie de subsistance prédominante, soit dans le temps soit dans l'espace, et cela d'une façon particulière pour les régions du nord, qui sont plus facilement sujettes à des sécheresses périodiques. Les rations alimentaires elles-mêmes varient suivant les répartitions par activités : agriculteurs, pasteurs, agriculteurs-pasteurs, dans les campagnes, ouvriers, employés, commerçants et éléments marginaux dans les rares centres urbains principaux. Il est aujourd'hui impossible de pouvoir exprimer les consommations individuelles de chaque région ou de chaque classe de la population. C'est pourquoi nous limiterons à donner une vision d'ensemble de la situation actuelle.

a) LES POPULATIONS ET LEURS STRUCTURES SOCIALES

Les 85 % des populations éthiopiennes sont groupés dans les régions d'altitude du haut « quollà » et du « voinà degà ». Elles pratiquent l'agriculture et l'élevage suivant de vieilles méthodes traditionnelles. Leur mode de vie est pratiquement le même pour toutes; il est caractérisé par une organisation familiale fermée à l'économie presque exclusivement de subsistance. De petites quantités seulement de la production sont échangées ou vendues pour leur permettre de se procurer le numéraire nécessaire à l'achat d'autres biens et services.

La majeure partie de ces populations vit éparpillée sur tout le territoire, à l'exception de la capitale Addis-Abéba; de ce fait, les centres urbains de quelque intérêt sont peu nombreux en Éthiopie, et ce, pour un total d'à peine un million d'habitants.

La dispersion des populations éthiopiennes sur ce vaste territoire et l'organisation bureaucratique et administrative encore primitive du gouvernement (en ce qui nous concerne ici, il manque encore un service de la statistique) ne permettent pas d'indiquer l'importance numéraire exacte de ces populations et rendent difficile une estimation à laquelle on puisse suffisamment prêter foi.

Entre 1937 et 1958, sept estimations de la population éthiopienne ont été faites par divers instituts et organisations. Les résultats se sont trouvés en contradiction, souvent sous des formes très évidentes, soit pour les estimations les plus récentes qui concernent des années fort voisines ou même parfois la même année, soit pour la différence excessive entre les estimations des années éloignées et les plus récentes qui laisserait supposer un accroissement de la population de 4 %, ce qui est bien peu probable.

Étant donné cette situation, nous avons pensé qu'il était opportun d'accepter comme base de cette étude l'estimation de 18 380 000 habitants en 1958 indiquée par le F.A.S.. Si l'on met un taux d'accroissement naturel de 1,5 %, *la population éthiopienne serait de 18 395 000 habitants, chiffre arrondi à 18 950 000 en 1960. Ce dernier chiffre sera pris comme base des calculs de prévision qui suivront.*

b) L'ALIMENTATION DE LA POPULATION ÉTHIOPIENNE

Aux yeux du visiteur, même s'il n'est pas médecin, l'état moyen de dénutrition chronique présenté par les populations paraît évident. Il se manifeste par la maigreur (indépendamment de la longilignité typique des deux races principales) et par l'aspect exténué. Ajoutons-y la faible puissance de travail.

L'alimentation de base pour toutes les populations éthiopiennes qui vivent sur les plateaux et dans la moyenne « quollà » est représentée par l'« angera », sorte de galette de farine de Teff (*Eragrostis abyssinica*) ou d'autres céréales (blé, orge). Les populations « Gallas » utilisent fréquemment la féculé de la fausse tige de bananier « ensete » pour la préparation d'un autre aliment caractéristique, le « coccio » essentiellement riche en carbohydrates et pauvre en protéines et en graisses. A ces deux aliments de base s'ajoutent presque toujours des légumes frais et secs, parmi lesquels on peut remarquer particulièrement pour sa valeur nutritive le pois chiche d'Abyssinie (*Cicer americanum*); du lait, des huiles et graisses animales et végétales, et de la viande (de bœuf, de mouton, de chèvre et de volailles). Comme boisson ils ont une bière spéciale obtenue par la fermentation de farines de céréales, ou de miel dans de l'eau; ils connaissent aussi le thé.

Parmi les populations pastorales, l'alimentation est avant tout faite de viandes et de laitages. Quand elles peuvent disposer de céréales, elles les consomment après les avoir réduites en farine et les avoir fait cuire dans du lait, ou plus simplement encore après les avoir fait rôtir.

D'après ce bref exposé descriptif, il ressort combien la diète moyenne des populations du « voinà degà » et du « haut quollà » est à prédominance végétarienne

et combien elle est constituée par des groupes alimentaires différents, auxquels on donne du goût par l'usage répandu des épices. Cette diète alimentaire, si elle est chimiquement assez équilibrée, et si elle apporte une certaine quantité de vitamines, présente toutefois dans la majorité des cas une déficience en protéines animales et en vitamines hydrosolubles. Enfin, son plus grave défaut réside peut-être dans sa faible teneur calorifique.

Sur la composition quantitative de ces rations, de nombreuses enquêtes ont été menées. Comme base d'évaluation pour cette étude, on a pris en considération les recherches conduites à ce sujet par le « Foreign Agricultural Service » des États-Unis et par ministère éthiopien pour le commerce extérieur et l'industrie. En considérant les éléments de plus grande importance dans la composition de la ration alimentaire journalière c'est-à-dire *la valeur totale en calories, la teneur en protéines végétales et animales*, les résultats peuvent se résumer respectivement de la manière suivante :

Protéines végétales : 54 g	} Enquête du F.A.S.
Protéines animales : 22,5 g	
Calories totales : 2 205	

Protéines végétales : 61,7 g	} Enquête du ministère éthiopien pour le commerce extérieur et l'industrie.
Protéines animales : 16,8 g	
Calories totales : 2 808	

Ces deux séries de résultats ne présentent pas de grandes différences mais toutes deux sont sujettes aux incertitudes des estimations de départ. Entre les deux rations alimentaires calculées, celle qui a le plus grand intérêt est la première : naturellement elle doit être interprétée comme moyenne approximative assez large.

En conclusion on peut dire que la ration alimentaire moyenne de la population éthiopienne est dotée d'une valeur énergétique suffisante pour les rares activités laborieuses actuelles, mais qu'elle présente une carence en protéines animales et peut-être même en vitamines hydrosolubles; c'est ce qui accentue l'état évident de sous-alimentation de la population.

c) LES SOURCES DE L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE

L'agriculture éthiopienne prend place pour la plus grande partie dans les zones de haute et de moyenne altitude, plus favorables à la vie humaine et où les conditions climatiques assurent une plus grande stabilité aux productions agricoles. Les quantités de produits destinées à la vente sont très modestes, en raison du caractère familial qui prévaut dans les exploitations agricoles.

Les principales cultures pratiquées sont traditionnellement les suivantes : céréales (surtout le Teff,

puis le blé et l'orge) quelques plantes riches en féculé (bananier « ensete », ignames, pommes de terre, etc.), oléagineux (neuk, sésame, carthame, tournesol); fruits (bananes, papaye, citrons); café; plantes à fibres (agave, sansevière) et canne à sucre.

Sur les productions des diverses cultures, on dispose d'évaluations qui sont de larges approximations et sont souvent en désaccord. Suivant une étude du « Foreign Agricultural Service » des États-Unis, les principales productions agricoles sont représentées par : les céréales, le lait, les légumes à graines, la viande des animaux domestiques (surtout bovins), les huiles végétales, la raisin, le poisson, etc. Sur ce point, il faut remarquer qu'en Éthiopie aussi la production totale a subi un certain accroissement dans ces vingt dernières années. De fait, l'indice relatif de la production (si l'on prend 100 pour la production agricole de la période 1935-1938) serait passée à 158 en 1960.

Cependant cet accroissement est dû davantage à l'augmentation des surfaces cultivées, qu'à une augmentation des rendements à l'unité.

Les incertitudes constatées jusqu'à maintenant dans les relevés qui intéressent la population et l'agriculture se retrouvent aussi dans l'évaluation totale du cheptel.

Les estimations en ce secteur, pour les années qui ont précédé et suivi immédiatement la dernière guerre, diffèrent très largement entre elles; dans des rapports qui vont de 1 à 3, à 4. Les estimations de l'après-guerre sont considérées comme les plus dignes de foi par les organismes internationaux de statistiques. Pour 1958 l'annuaire de la F.A.O. donne le dénombrement suivant du cheptel éthiopien : (en milliers de têtes) bovins 21 220; chameaux (les données manquent); ovins 19 000; caprins 14 000; chevaux 1 001; ânes 3 509; mulets 1 009; volatiles 50 000.

Les quantités de denrées alimentaires importées sont en moyenne de l'ordre de quelques dizaines et centaines de tonnes par an. Il s'agit de céréales et de farines, de lait en poudre et de dérivés du lait, de fruits et légumes frais, de raisins secs, de boissons alcoolisées, de dattes, d'épices et d'excitants (thé), de sucre. Tandis que les premiers groupes d'aliments (conserves, farines, boissons alcoolisées, etc.) sont destinés à la population européenne résidant dans le pays, les autres groupes (dattes, épices, thé et aussi sucre) sont avant tout demandés par les indigènes.

Il faut cependant observer que, ces dernières années, une graduelle augmentation des importations de céréales, des farines et de lait en poudre s'est manifestée, augmentation destinée de toute évidence aux populations éthiopiennes. On peut aussi rappeler la libre importation de 46 000 tonnes de blé, accordée par le gouvernement américain, pour réduire les effets des disettes qui avaient eu lieu dans diverses régions de l'empire.

Les mouvements commerciaux avec l'étranger de denrées alimentaires apparaissent réduits, non seulement en valeur absolue, mais encore en valeur relative, si l'on compare le montant des exportations et des importations avec la population totale. Un simple examen de la balance commerciale éthiopienne avec l'étranger pourrait conduire à la constatation que, en ce qui concerne les produits alimentaires, le pays se suffit normalement à lui-même, et même qu'il a un superflu de céréales et d'oléagineux; ceci est pourtant en contradiction évidente avec la situation alimentaire réelle de la masse des populations éthiopiennes.

ÉVALUATION DES BESOINS ALIMENTAIRES

La ration alimentaire moyenne de la population éthiopienne a donc une valeur en calories qui approche les 2 500 par jour, valeur que l'on peut considérer appropriée aux exigences des populations africaines en général, pour leur permettre leur activité actuelle.

Dans le cas de l'Éthiopie, on doit cependant tenir compte d'autres facteurs qui accroissent évidemment les exigences calorifiques de ses populations. Parmi ces facteurs, nous pouvons inscrire en premier lieu le climat frais, presque tempéré, des plateaux où vit la masse des habitants, et, tout de suite après, la coutume de porter des vêtements de coton qui ont un pouvoir de protection réduit (« sciammà », et pour quelques-uns des vêtements à l'européenne). La topographie des zones les plus peuplées demande aussi une majeure dépense d'énergie : elles sont plates, mais leurs habitants sont contraints à parcourir quotidiennement de fortes dénivellations pour se déplacer d'une localité à l'autre, pour aller de leurs habitations aux champs et y effectuer les divers travaux agricoles.

Le comité interdépartemental de l'alimentation des États-Unis, dans son étude sur l'alimentation en Éthiopie (48), tout en notant une ration alimentaire qui apportait une moyenne de 2 500 calories par jour et par tête, a indiqué qu'il existait une déficience de 400 calories par jour, et cela non seulement pour satisfaire les exigences supérieures du milieu, mais aussi pour porter la masse de la population à de meilleures conditions afin qu'elle ait une activité de travail plus intense.

On pense que l'évolution des populations éthiopiennes, particulièrement les plus isolées, sédentaires ou nomades (qui constituent la grande part de celles-ci) sera nécessairement très lente : nous croyons, pour cette raison, qu'il est opportun de fonder les calculs des besoins alimentaires à intégrer sur une déficience moyenne actuelle pour la population éthiopienne tout entière, évaluée à 18 950 000 habitants, de 300 calories et de 7 à 10 grammes de protéines par jour et par habitant.

Les quantités de céréales, de sucre et de lait, nécessaires à combler ces hypothétiques déficiences concernant la population éthiopienne tout entière, ont été calculées à l'aide des prémisses de cette étude.

Les calculs relatifs aux besoins alimentaires se réfèrent à des produits dont les caractéristiques sont les suivantes :

	calories/kg	teneur en protéines
Blé tendre	3 100	10,5 %
Sucre	4 000	—
Lait complet	700	3,5 %

Dans le cas où ces produits devraient être fournis par l'intermédiaire de diverses manipulations (réduction en poudre, concentration, déshydratation) il faudrait alors procéder aux calculs de réduction correspondants.

A égalité de valeur énergétique (300 cal/jour/tête) nous exposons les quantités à importer suivant les deux possibilités d'intégration suivantes : l'une avec plus de céréales et de sucre, l'autre avec plus de lait.

Si l'on calcule suivant ces deux possibilités, les besoins en produits alimentaires, auxquels s'ajoutent 10 % pour les variations que l'on peut prévoir pendant la phase commerciale, peuvent être considérés par référence à la population entière d'Éthiopie (hypothèse I) ; il en résultera cependant que les estimations obtenues auront seulement une valeur théorique, dans la mesure où il faut exclure qu'en Éthiopie on puisse atteindre tous les habitants disséminés sur un très vaste territoire.

D'autre part, on peut penser que seule une partie de la population se trouve vraiment dans une situation urgente de carence alimentaire.

On s'attachera avant tout aux indigènes rassemblés dans les centres urbains, souvent dans des conditions de chômage partiel ou total et aussi plus facilement accessibles dans le cas d'une éventuelle action de secours direct. *On pourra alors procéder à une estimation des besoins alimentaires concernant exclusivement cette partie sédentaire de la population que l'on estime se trouver dans les conditions les plus graves de sous-alimentation (égale à 20 % de la population totale) (hypothèse II).*

Il est notoire qu'au sein de cette dernière fraction de la population, une dernière partie présente constamment les signes d'une carence alimentaire plus importante que les autres. Il s'agit de « la population vulnérable », comme il est convenu de l'appeler (évaluée aux alentours de 40 % du total) constituée par les enfants, les femmes enceintes ou en période d'allaitement, etc.

On pourra alors prendre comme référence du calcul des besoins alimentaires cette fraction, exclusivement, de la population sédentaire (hypothèse III).

Les résultats des calculs relatifs aux trois hypothèses que nous venons de formuler peuvent être exposés sous cette forme :

Hypothèse I : Carences concernant la population totale de l'Éthiopie

Population éthiopienne en 1960 : 18 950 000 habitants
Produits nécessaires (y compris 10 % dus aux pertes) :

a) Solution la moins favorable :

Blé tendre	390 000 t
Sucre	82 500 t
Lait naturel	1 100 000 t

b) Solution satisfaisante pour une intégration complète de protéines animales :

Blé tendre	178 000 t
Sucre	55 000 t
Lait naturel	2 200 000 t

Hypothèse II : Carences concernant la partie de la population que l'on peut atteindre le plus facilement et avec continuité (20 % de la population totale)

Population considérée : 3 790 000 habitants
Produits nécessaires (y compris 10 % dus aux pertes) :

a) Solution la moins favorable :

Blé tendre	78 000 t
Sucre	16 500 t
Lait naturel	220 000 t

b) Solution satisfaisante pour une intégration complète des protéines animales :

Blé tendre	35 600 t
Sucre	11 000 t
Lait naturel	440 000 t

Hypothèse III : Carences concernant les classes vulnérables (40 %) de la partie de la population considérée dans l'hypothèse II

Population considérée : 1 520 000 habitants
Produits nécessaires (y compris 10 % dus aux pertes) :

a) Solution la moins favorable :

Blé tendre	31 200 t
Sucre	6 600 t
Lait naturel	88 000 t

b) Solution satisfaisante pour une intégration complète des protéines animales :

Blé tendre	14 240 t
Sucre	4 400 t
Lait naturel	176 000 t

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA PRODUCTION

L'État d'Éthiopie, encore partiellement isolé du reste du monde à cause des difficultés présentées par ses communications intérieures et à cause du traditionalisme des masses éparées de sa population qui en est la conséquence, est encore éloignée du degré d'évolution sociale, productive et économique qu'ont au contraire atteint d'autres pays de l'Afrique, en particulier de l'Afrique méditerranéenne.

La brève période de cinq ans allant de 1936 à 1941, qui fut témoin de l'administration italienne, avec l'apport connu et imprévu d'énergies intellectuelles, laborieuses et financières accompagnées d'un esprit décidé de renouveau, a donné une première contribution au réveil des populations et à leur évolution. Cette œuvre a été progressivement reprise au cours des dix dernières années, grâce à l'assistance des États-Unis et du point IV qui opère en Éthiopie. Viennent s'y ajouter différents accords bilatéraux stipulés avec d'autres pays et avec des organismes financiers internationaux, pour des crédits et des aides techniques à appliquer en quelques secteurs limités d'activité, que ce soit pour la phase d'études et d'enquêtes ou pour celle de la production. Naturellement l'Éthiopie jouit aussi de l'assistance consultative et opérante des Nations unies, par le moyen de la F.A.O., de l'Unesco et de la W.H.O.

Le territoire de l'État éthiopien offre indubitablement des zones qui pour le climat, les terres, les conditions sociales présentent les plus intéressantes possibilités de développement économique; il s'agit de ressources en puissance qui pourront être mises en valeur graduellement, tout au long des années à venir.

Le plan quinquennal de développement de 1957-1961, justement élaboré afin de coordonner les différents programmes des divers secteurs d'activité (routes, ports, énergie électrique, agriculture, industrie) espère :

— diriger la politique économique, en particulier celle du crédit et la politique fiscale. Il veut ainsi mobiliser la plus grande quantité possible du revenu national pour le développement des entrées de capitaux étrangers, publics ou privés, en vue d'investissements qui devront se faire suivant les lignes du programme défini par le plan lui-même;

— donner la priorité, dans la politique des investissements, à la construction d'ouvrages de base, tels que les transports et l'énergie, dont le défaut constitue l'obstacle principal à un développement plus intense;

— élever le niveau général d'instruction et de santé; en particulier préparer les techniciens nécessaires à l'exécution des divers projets de développement;

— accélérer le développement de l'agriculture, qui est à la base de l'économie du pays;

— amplifier l'expansion de la production industrielle, basée sur les fournitures locales de matières premières et sur les croissantes richesses du marché intérieur.

Des accords ont été passés avec des gouvernements étrangers dans le but de financer des projets d'une notable importance dans le développement économique du pays. On a réalisé ou on est en train de projeter de vastes travaux de caractère industriel et agricole ou d'une ampleur telle que tous les secteurs économiques du pays seraient transformés; ce qui constituerait des structures de base de grande importance pour l'avenir de l'Éthiopie. Avec le plan quinquennal a été stimulée la création d'infrastructures et de moyennes et de petites industries qui à leur tour ont donné un élan bienfaisant de rénovation à de larges couches de la population urbaine et rurale.

En ce qui concerne l'accroissement de la population, si l'on admet l'hypothèse que le taux d'accroissement se maintienne à 1,5 %, en 1975 la population éthiopienne se sera élevée (des 18 950 000 habitants d'aujourd'hui) à 23 490 000 habitants.

La production agricole globale en 1975 devrait, en théorie, marquer une augmentation supérieure à celle correspondante de la population; mais sur la réalité effective de cette possibilité on peut exprimer bien des doutes.

On peut présumer que l'augmentation de la population agricole et les importations ordinaires seront telles qu'elles amélioreront pour toute la population éthiopienne la ration alimentaire moyenne, mais qu'elles ne suffiront pas à toutes les exigences. On peut, en essayant d'en avoir l'intuition, arriver à penser que la déficience unitaire en calories se réduira de 300 calories estimées nécessaires en 1960 pour une intégration moyenne, à 100 calories par jour et par habitant en 1975.

On peut alors reprendre les hypothèses formulées dans l'évaluation des besoins actuels et sur l'intégration alimentaire avec du froment, du sucre, du lait.

En ce qui concerne l'hypothèse II, on prévoit qu'en 1975 la partie de la population sédentaire, et par conséquent en mesure d'être assistée, pourra s'élever à 40 % (au lieu de 20 %).

Les insuffisances alimentaires en 1975 seraient alors comme suit :

Hypothèse I : Carences se rapportant à la population totale de l'Éthiopie

Population éthiopienne en 1975 : 23 500 000 habitants
Produits nécessaires (y compris 10 % dus aux pertes) :

Blé tendre	106 700 t
Sucre	44 000 t
Lait naturel	627 000 t

Hypothèse II : Carences se rapportant à la partie de la population que l'on peut atteindre le plus facilement avec continuité (40 % de la population totale)

Population considérée : 9 400 000 habitants

Produits nécessaires (y compris 10 % dus aux pertes) :

Blé tendre	42 700 t
Sucre	17 600 t
Lait naturel	251 800 t

Hypothèse III : Carences se rapportant aux classes vulnérables (40 %) de la partie de la population considérée à l'hypothèse II

Population considérée : 3 800 000 habitants

Produits nécessaires (y compris 10 % dus aux pertes) :

Blé tendre	17 100 t
Sucre	7 100 t
Lait naturel	100 500 t

Si l'on compare ces prévisions pour 1975 avec celles indiquées pour aujourd'hui, on constate, en excluant dans les deux cas l'hypothèse I, que les carences alimentaires à combler dans les hypothèses II et III, et dont les quantités de produits devront être importées pour intégrer cette ration, sont plus ou moins égales.

Les différences sont au contraire remarquables si l'on considère le nombre des habitants qui en bénéficieraient, c'est-à-dire plus du double en 1975, par rapport au chiffre actuel. Ces chiffres reflètent donc les prévisions qui ont été faites sur une bonne évolution de l'Éthiopie et de ses populations dans tous leurs aspects : productif, d'organisation, sanitaire et social.

Pour rendre possible l'exposé qui précède et pour lui donner une certaine valeur concrète, en l'absence de toute documentation sûre, on a dû avoir recours à un certain nombre d'hypothèses sur des problèmes d'importance fondamentale, tels le montant et la structure de la population, le niveau alimentaire actuel moyen des indigènes, du point de vue quantitatif et qualitatif, les productions alimentaires que l'on peut obtenir sur place, c'est-à-dire faire un choix entre les diverses possibilités, en se servant de connaissances et d'expériences personnelles. Sur la base de ces hypothèses formulées et qui ne peuvent être considérées qu'en partie conforme à la réalité, ont été calculées les carences alimentaires probables pour la période actuelle et pour 1975.

Sur la signification des chiffres que nous avons rapportés, il ne semble donc pas nécessaire de s'arrêter plus longuement; ils ne servent seulement qu'à donner une idée sommaire, très approximative, sur le volume des déficiences alimentaires. Et d'ailleurs le fait qu'on ait retenu opportun de formuler sous des formes

distinctes trois prévisions, en les rapportant successivement à la population totale, à la population sédentaire plus facilement accessible pour d'éventuelles aides alimentaires, et enfin aux seuls groupes vulnérables, peut constituer en un certain sens un correctif à la connaissance limitée que nous avons à l'heure actuelle du problème examiné.

Il faut cependant tenir compte que le but préalablement délimité, tendant à combler les déficiences alimentaires par certains produits dont nous pensons

que la C.E.E. pourrait disposer, ne peut trouver une application intégrale dans la pratique; les carences en fait peuvent être comblées à partir de produits divers, en donnant par exemple, en ce qui concerne les protéines animales, une place plus importante à la consommation du poisson, des œufs, etc.

Ces considérations peuvent faciliter une meilleure compréhension de la signification qu'il faut attribuer au présent rapport.

II. — TRANSPORT, STOCKAGE ET DISTRIBUTION DES ALIMENTS EN ÉTHIOPIE

Le trafic marchandises à partir de et à travers l'Éthiopie se fait actuellement grâce à une trentaine d'endroits situés sur les frontières, grâce aux gares ferroviaires d'Addis-Abéba, Asmara et, pour le trafic maritime, grâce aux ports de Djibouti, de Massaua et d'Assab, qui totalisent la plus grande quantité annuelle d'échanges de marchandises. Djibouti a été déclaré port franc pour les marchandises dirigées sur l'Éthiopie. Dans les buts de ce présent travail, les ports présentent naturellement le plus grand intérêt. A cet égard, il faut en premier lieu considérer, outre la distance non négligeable qui les sépare des ports méditerranéens (2 500 à 3 000 milles) les incidences dues au passage du canal de Suez. Et ensuite ce qui doit faire préférer l'un ou l'autre des trois ports d'accès ne peut pas être la longueur du trajet par mer, mais son emplacement par rapport aux régions auxquelles seront destinés les produits alimentaires à répartir, dans la mesure où en Éthiopie se pose très gravement le problème des transports. De fait, il existe deux seuls tronçons de voies ferrées (Massaua-Asmara-Argodat et Djibouti-Abéba) au parcours difficile et de ce fait lent et à l'équipement médiocre.

Le réseau routier est, pour la plus grande partie, formé de pistes praticables seulement en période sèche, et est en somme insuffisant. Si l'on considère le rapport existant entre l'étendue du pays et les voies de communication, on parvient au résultat de 1 km de routes praticables et de voies ferrées, tous les 211 km² et de 1 km de routes, pistes et voies ferrées tous les 57 km². Même si l'on tient compte du fait que la grande masse de la population vit concentrée sur la moitié du territoire et que les indices que nous venons de voir doivent être réduits de moitié, il n'en reste pas moins qu'ils sont excessivement élevés. A partir de 1951 a été constituée une organisation spéciale la « Imperial Highway Authority » dont le rôle est d'entretenir le réseau actuel de communications et de le renforcer suivant les plans de développement économique. De même pour les ports principaux, surtout celui d'Assab, on prévoit d'importants travaux d'agrandissement, dans un proche avenir.

PROBLÈME DE STOCKAGE

L'importance actuelle exacte des magasins dans les principaux ports, villes ou nœuds routiers du plateau ne nous est pas connue.

On pense qu'il n'existe nulle part de grands silos à blé, et s'il en existe un auprès d'un moulin ou d'une fabrique de pâtes, il ne peut certainement pas être utilisé comme centre de distribution. L'Éthiopian Grain Board a pour programme la construction de silos et de magasins pour les blés, pour les légumineuses et les graines à huile, dont le but est justement de discipliner le commerce des grains (intérieur et extérieur) et de discipliner les stocks internes.

On pense que pour deux autres produits (sucre et lait en poudre, ou condensé) les magasins des ports sont suffisants pour la brève période d'arrêt de ces marchandises avant leur montée sur le plateau; on pense qu'il en va de même pour les magasins du gouvernement (magasins militaires) et pour les magasins privés dans les grands centres. Mais il est impossible pour eux aussi, de dire leur emplacement et leur capacité.

PROBLÈME DE DISTRIBUTION

Par les deux lignes ferroviaires et les deux grands axes routiers Massaua-Asmara et Assab-Addis-Abéba, les marchandises débarquées dans les trois ports gagnent le plateau et sont orientées pour être réparties, dans ces mêmes centres ou dans les centres voisins. A partir de là, leur répartition s'opère par l'intermédiaire du réseau de marchés périodiques vers lesquels afflue pratiquement la grande masse de la population des régions environnantes. Pour la réalisation matérielle de la distribution des denrées alimentaires on pourrait utiliser des organisations d'État ou privées préexistantes, telles la « National Coffee Board » et la « Ethiopian Grain Board » et a fortiori les services de l'armée et de la police. De bons conseils pourraient, en outre, être trouvés auprès des techniciens de la F.A.O. et du point IV pour l'expérience faite par ces derniers

à l'occasion de la distribution de 46 000 tonnes de blé envoyées par les États-Unis pour atténuer la disette qui a sévi dans certaines régions éthiopiennes en 1958 et 1959.

RÉGIONS SUJETTES À DES DISETTES PÉRIODIQUES

Sur toute l'étendue du vaste territoire de l'Éthiopie, si varié dans ses données naturelles, il est facile de

découvrir des disettes locales dues à des conditions exceptionnelles de caractère météorologique ou parasitaire. Il est difficile de prévoir et de localiser les régions où de tels phénomènes se déroulent. Il faudrait cependant maintenir une organisation de base pour le contrôle des dépôts de denrées alimentaires et disposer par avance d'un plan d'urgence pour permettre leur envoi rapide dans les régions et aux moments où cela est nécessaire.

III. — INCIDENCE SUR L'ÉCONOMIE DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

En raison de toutes les considérations exposées dans les pages précédentes, on peut retenir que les importations de produits alimentaires à partir de la C.E.E. même en tenant compte des catégories de population pour lesquelles sont prévues les intégrations, ne peuvent exercer une influence négative sur leur production. Elles constitueraient plutôt une invitation à les accroître, car un grand nombre de personnes tireraient un avantage de ces aliments importés. Chez ces personnes naîtra alors, avec une puissance de travail accrue, le besoin de maintenir la consommation de ces aliments et la nécessité qui en découle de travailler encore plus pour se les procurer. L'accroissement de la demande devrait faire monter les prix et serait donc une autre poussée donnée à l'augmentation de la production.

Ces considérations de caractère général ne font pas exception pour les trois produits dont on prévoit l'importation. Pour les céréales et le lait ne surgit actuellement aucun doute, alors qu'on pourrait éprouver quelque perplexité pour le sucre, car il a été jusqu'à nos jours produit par une seule sucrerie située presque au centre géographique du pays. Mais sa production est insuffisante ainsi que le démontre le rayon limité que couvre la sucrerie et le fait qu'elle ne réussit pas à satisfaire toutes les demandes, même à l'intérieur de ce rayon.

Les campagnes éthiopiennes du moyen et du haut plateau offrent une remarquable capacité de production; cette capacité est très élevée : il suffit d'investissements de capitaux et de travail relativement réduits pour faire s'élever les productions actuelles d'une façon sensible. L'accroissement pourra concerner non seulement des produits alimentaires

et industriels destinés au marché intérieur, mais ces mêmes produits pour le marché extérieur. Ainsi les exportations augmenteront. Toutefois, pendant une première période, on ne peut prévoir d'amélioration de la balance commerciale ni de celle des paiements, car les importations de produits manufacturés, de machines, de véhicules et de capitaux devraient augmenter sensiblement.

Les diverses cultures agricoles et industrielles pratiquées aujourd'hui en Éthiopie, sans oublier les élevages de gros bétail, devront être l'objet d'une amélioration quantitative et qualitative. En particulier le café, sur l'augmentation des exportations duquel le pays doit compter pour améliorer sa balance commerciale et sa balance des comptes. Les autres cultures devront en premier lieu satisfaire le marché intérieur, numériquement important, mais encore trop pauvre. Il faudra naturellement un effort concentré de bonne volonté et d'énergie au travail, auquel devra s'ajouter un afflux de capitaux.

Il s'agira surtout de bonne volonté de la part des Éthiopiens; le milieu naturel est favorable, les capitaux étrangers pourraient probablement affluer, si des garanties et des conditions de faveur leur étaient offertes. Le travail peut s'améliorer en quantité et en qualité à la seule condition que les Éthiopiens puissent mieux se nourrir et soient bien conseillés. L'évolution qui s'est produite chez une certaine partie de la population pendant cinq années d'administration italienne est, à ce propos, vraiment significative. Il faut seulement que les classes dirigeantes continuent ultérieurement sur la voie du renouvellement et du progrès.

IV. — DEMANDE DE PRODUITS DE LA C.E.E. ET CONDITIONS D'ÉCHANGE

L'exposé qui précède peut donner une idée sommaire de l'économie éthiopienne, de certains aspects de colonisation des ressources potentielles du pays et des perspectives offertes à ses populations en matière d'alimentation.

Les difficultés qui devraient être surmontées dans le cas où l'on voudrait développer des programmes d'aide alimentaire ayant une certaine importance ont été aussi exposées. Elles résident dans les longues distances qui séparent les lieux où le débarquement

des produits serait possible et les centres d'habitation, dans la viabilité réduite qui ne présente pas peu de difficultés et surtout dans la dispersion des populations sur ce vaste territoire.

L'Éthiopie, ainsi qu'on l'a vu, a déjà été aidée dans le domaine alimentaire par les États-Unis et elle est l'objet d'attentions particulières de nombreuses nations qui manifestent leur désir très vif de lui fournir leur collaboration dans le processus d'évolution économique-sociale de ses territoires et de ses habitants. Cet intérêt peut avoir une explication facile si l'on pense à l'importance de l'Éthiopie, de ce bastion montagneux peuplé de 20 millions de personnes, sur l'échiquier de l'Afrique orientale.

Les perspectives d'une éventuelle collaboration entre l'Éthiopie et la C.E.E. dans le secteur alimentaire seront évaluées en lieu opportun et supposent une connaissance approfondie des accords déjà stipulés et de ce qui se prépare sur le plan des aides internationales pour l'assistance aux pays en voie de développement. En termes très généraux, il semble que l'on puisse dire ceci : que dans le climat particulier du pays, qui se sent assisté par différentes nations, les formes de libre commerce pour se procurer des aliments dont existe une pénurie sont peu probables. L'Éthiopie, qui appartient à la zone dollar, dispose de peu de valeurs prisées, alors qu'elle doit s'assurer à l'extérieur plusieurs fournitures essentielles.

D'autre part, ses exportations sont limitées et pourraient offrir assez peu pour la réalisation d'éventuels échanges différenciés. Elles se réduisent pratiquement à des quantités relativement modestes

de café, de peaux séchées, de graines à huile, de légumineuses à graines.

Des remises éventuelles de produits alimentaires payables à longue échéance et à bas intérêt, pour lesquelles on prévoirait aussi la possibilité de ventes sur le marché intérieur et dont on destinerait les profits à des ouvrages et des activités d'importance particulière, pourraient certainement mieux convenir aux possibilités et aux désirs du gouvernement éthiopien. Cela équivaldrait à faciliter les financements de secteurs définis d'activité, financements qui, dans un pays en voie de développement, constituent une nécessité fondamentale. En ce cas donc, l'accord de produits alimentaires, si importants pour élever les conditions physiques et donc le rendement au travail, prendrait aussi la signification de vrais prêts de capitaux, qui pourraient être même destinés à de longs investissements financiers.

De manière plus directe, l'assignation d'aides alimentaires pourrait concerner d'une façon spéciale la mise en chantier de programmes de développement économique des secteurs agricoles, industriels et tertiaires; ce qui équivaldrait également à une forme de financement en denrées alimentaires, pour les besoins des travailleurs, qui seraient restitués à longue échéance. Des combinaisons semblables, en accroissant le volume des capitaux disponibles par les autorités locales, viendraient faciliter et accélérer le processus évolutif et économique-social du pays. Dans l'Éthiopie, aujourd'hui, des programmes adaptés à des études de ce genre, c'est-à-dire des programmes capables de déterminer des accroissements relativement rapides dans la production ne devraient pas faire défaut.



ANNEXE n° 6

Étude régionale

TURQUIE

par

le professeur H. Wilbrandt

Institut pour l'agriculture étrangère de l'université technique
Berlin

SOMMAIRE

	Pages
I. Consommation, besoins et production	107
Évolution démographique	107
Agriculture et autres secteurs de l'économie	108
Revenu national	110
Structure de la consommation dans les villes et à la campagne	110
L'évolution jusqu'à présent de la production agricole	115
Production nationale, demande nationale et excédents exportés à présent	117
Perspectives de développement des besoins jusqu'en 1975	120
Potentiel de production et couverture des besoins jusqu'en 1975	126
II. Particularités régionales dans la production, les excédents et les besoins	129
III. Couverture des besoins par l'utilisation des excédents ou par le développement de production agricole	131
IV. Utilisation des excédents pour stimuler le développement général	134
Développement coordonné de l'industrie, de l'agriculture et de l'infrastructure	134
Essor industriel entravé par des importations agricoles faites contre paiement et ces dernières comme stimulant de la production agricole	135
Couverture de la pénurie de denrées alimentaires; par contre, développement de l'agriculture négligé suite à l'utilisation des excédents non remboursables en devises	136
Utilisation des excédents selon un programme rationnel répondant à plusieurs objectifs	136
V. L'expérience acquise dans le cadre des importations effectuées au titre de la Public Law 480	137
VI. Conclusions à tirer pour l'utilisation éventuelle en Turquie d'excédents de la C.E.E.	138

TABLEAUX

N° 1	Population de 1927 à 1960	107
2	Pyramide des âges	107
3	Répartition professionnelle de la population masculine et féminine de plus de 15 ans	108
4	Répartition de la population villageoise et urbaine	108
5	Revenu national de la Turquie de 1948 à 1960	109
6	Revenu national et produit national brut par habitant	110
7	Consommation directe de céréales de 1939 à 1959	111
8	Statistiques de la consommation de viande de 1939 à 1959	111

	Pages
9 Production estimée de lait et d'œufs de 1939 à 1959	112
10 Consommation annuelle de nourriture par habitant de 1934/1938, 1948/1953 jusqu'à 1958/1959	114
11 Teneur en calories et en protéines de la nourriture par habitant 1934/1938, 1948/1953 jusqu'à 1958/1959	114
12 Utilisation du sol 1934-1959	115
13 Superficies cultivées, rendements et production des principaux produits agricoles en Turquie 1928/1932, 1934, 1948, 1949 et 1959	116
14 Total de la production et de la consommation de céréales en Turquie 1939-1941, 1945, 1950-1959	118
15 Comparaison approximative des besoins en aliments essentiels en 1960 et en 1975 (prévisions)	122
15a Coûts de l'alimentation en 1960 et en 1975 en admettant les prix de détail figurant aux statistiques pour 1959/1960	123
16 Teneurs approximatives en énergie et en protéines de la nourriture par tête en 1960 et en 1975 (prévisions)	124
17 Calcul des besoins en céréales pour 1975	125
18 Comparaison de la teneur en énergie et en protéines de la nourriture avec les besoins physiologiques	127
19 Achats de céréales effectués par la Toprakofis	130
20 Comparaison entre coûts et excédents de la production, étant donné une irrigation complémentaire	133
21 La composition des importations 1934/1938, 1950, 1955, 1959	134
22 Balance du commerce extérieur 1934/1938, 1943/1947, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960	135

TURQUIE (1)

I. CONSOMMATION, BESOINS ET PRODUCTION

Deux facteurs ont, dans le passé, déterminé les besoins alimentaires en Turquie et continueront à les déterminer à l'avenir : la croissance démographique et la consommation par habitant. Il faut encore tenir compte de l'autarcie de la population agricole, d'une production agricole pour le marché et de l'achat de denrées alimentaires par les couches de la population incorporées dans le secteur monétaire de l'économie, notamment dans les grandes villes.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Après la première guerre mondiale, la population de la Turquie s'élevait vraisemblablement à 12 ou 13 millions d'habitants. La statistique donne les chiffres suivants :

TABLEAU n° 1
Population de 1927 à 1960

	<i>en millions d'hab.</i>
1927	13,6
1937	16,7
1947	19,6
1955	24,1
1960	environ 28 (chiffre provisoire)

Source : Publication n° 372, page 27, 1955. Recensement de la population effectué par l'Office statistique.

Il est probable que le recensement de 1927 n'a pas porté sur l'ensemble de la population. Dans cette

hypothèse, la population a, de 1927 à 1937, augmenté tout d'abord d'un peu moins de 200 000 habitants et ensuite de 250 000 et plus par an. Entre 1937 et 1947, la croissance annuelle a augmenté, dépassant 350 000-400 000. Le taux de croissance aurait atteint progressivement 1,5 à 2 %. De 1947 à 1955, la croissance annuelle a dépassé 600 000. A l'heure actuelle, la croissance annuelle est estimée à 750 000 habitants environ, soit un taux de 2,5 à 3 %. Il n'existe pas de statistiques exactes des naissances et des décès. Il est probable que dans la population rurale le nombre de naissances est au moins aussi élevé que précédemment. Dans les couches plus aisées et plus cultivées de la population urbaine, la natalité est plus faible. Mais jusqu'ici, il ne s'agit là que d'une petite minorité. Les masses ne connaissent pas le « contrôle des naissances ».

En revanche, le nombre de décès a considérablement baissé. Depuis 40 ans, il n'y a plus de pertes du fait de la guerre. La mortalité infantile est considérablement réduite grâce au développement de l'assistance médicale et de l'hygiène. Dans de vastes régions, la malaria a été éliminée, dans d'autres elle a été fortement réduite.

Le tableau n° 2 indique la largeur de la base de la pyramide des âges, c'est-à-dire l'effet de la croissance démographique récente sur la structure générale de la population.

(1) Dans l'élaboration de cette étude régionale, l'auteur était assisté par MM. W. Kock, E.G. Jentzsch et H. Meliezck.

TABLEAU n° 2
Pyramide des âges

Groupes d'âge	1955 (selon recensement)	1960 (chiffres probables)
De 0 à 9 ans	7,2 millions	7,5 millions
De 10 à 19 ans	4,8 »	5,9 »
De 20 à 29 ans	4,3 »	4,6 »
De 30 à 39 ans	2,5 »	3,5 »
De 40 à 49 ans	2,3 »	2,4 »
De 50 à 59 ans	1,6 »	2,0 »
De 60 à 69 ans	0,9 »	1,3 »
De 70 à 79 ans	0,4 »	0,6 »
De 80 à 89 ans	0,1 »	0,2 »
	24,1 millions	28,0 millions

Source : Publication n° 372, page 27, 1955. Recensement de la population effectué par l'Office statistique.

AGRICULTURE ET AUTRES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE

La répartition professionnelle a évolué comme suit :

TABLEAU n° 3
Répartition professionnelle de la population masculine et féminine de plus de 15 ans ⁽¹⁾

Secteur de l'économie	en millions				
	1927	1935	1945	1955	1960 ⁽²⁾
Agriculture, pêche	4,2	5,6	7,3	9,6	11-12
Industrie, artisanat, commerce, transports (y compris manœuvres), professions libérales, administration, armée, etc.	0,8	1,4	1,9	2,3	2,5-2,6
Non connus	3,8	2,5	2,2	2,6	?
	8,8	9,5	11,4	14,5	16-17

Source : Publication n° 372, page 27, 1955. Recensement de la population effectué par l'Office statistique.

⁽¹⁾ Les groupes professionnels comprennent ici les travailleurs et leurs familles.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

L'accroissement proportionnel des travailleurs non agricoles et de leurs familles est supérieur à l'accroissement de l'ensemble de la population. Cependant, comme le taux de la population non agricole reste, comme par le passé, minime, la croissance démographique en chiffres absolus a, pour la plus grande partie, bénéficié à l'agriculture. Au total, la population de plus de 15 ans a augmenté dans le secteur agricole d'environ 7 millions depuis 1927, alors que dans toutes les professions non agricoles elle n'a augmenté que d'environ 1,7 million. Il est probable que l'agriculture a absorbé plus de 75 % de l'accroissement de la population de plus de 15 ans.

Conformément à ce qui vient d'être exposé, et aussi à une enquête spéciale par sondage ⁽¹⁾, le pourcentage de la population villageoise n'a baissé que d'environ 9 % de 1927 à nos jours, et le pourcentage de la population ne vivant pas dans les villages a augmenté d'environ 20 %.

L'agriculture et le mode de vie rural ont gardé leur importance prépondérante. Quoi qu'il en soit, l'accroissement de la population urbaine traduit déjà les fortes modifications structurelles en cours.

Le domicile à la campagne n'implique pas nécessairement une profession agricole et la vie urbaine

TABLEAU n° 4
Répartition de la population villageoise et urbaine

Année	Population vivant dans les villages		Population vivant dans les villes	
	%	millions	%	millions
1927	75,8	10,3	24,2	3,3
1955	71,3	17,2	28,7	6,8
1960 (chiffres probables)	70,0	19,6	environ 30,0	8,4

Sources : pour 1927 : Tarim İstatistikleri 1928-1936
Publication n° 93

pour 1955 : Population Census of Turkey,
Publication n° 372
Central Statistical Office of Turkey.

une profession non agricole. Il y a aussi des artisans ou des commerçants vivant à la campagne et des agriculteurs vivant dans les villes. Il est vraisemblable que le nombre de personnes vivant en autarcie représente 75 % ou plus et que le nombre de personnes ne vivant pas en autarcie représente 25 % ou moins. Le processus de glissement de l'économie de subsis-

tance vers l'économie de marché (achat d'appoint) se poursuit probablement plus lentement que l'accroissement de l'emploi non agricole.

⁽¹⁾ Tarim İstatistikleri 1928-1936, Publication n° 93. Pour 1955 : Population Census of Turkey (Recensement de la population de la Turquie), Publication n° 372. Central Statistical Office of Turkey (Office central de statistique de la Turquie).

TABLEAU n° 5

Revenu national de la Turquie de 1948 à 1960

(chiffres nominaux en valeurs correspondantes et chiffres réels sur la base des prix de 1948)

	1948 au coût des facteurs		1960 au coût des facteurs				Pourcentage dans le revenu total	
	En milliards de livres turques		Chiffres nominaux		Chiffres réels		Nominal	
			1948 = 100	En milliards de livres turques	1948 = 100	1948	1959	Réel
Agriculture	4,7	19,1	406	7,4	157	53,2	42,5	41,6
Industrie, artisanat (total)	1,2	10,1	840	2,8	233	13,7	22,5	15,7
Commerce, transports, banques, professions libérales	1,8	10,4	578	4,3	239	20,6	23,2	24,2
Services publics	0,9	3,6	400	1,6	178	10,0	8,0	9,0
Autres	0,2	1,7	850	1,7	850	2,5	3,8	9,5
Produit national net au coût des facteurs	8,8	44,9	510	17,8	202	100,0	100,0	100,0
Impôts indirects	0,9	5,2	578	1,7	189	—	—	—
Produit national net au prix du marché	9,73	50,1	515	18,5	191	—	—	—
Amortissement	0,34	2,2	646	0,8	236	—	—	—
Produit national brut au prix du marché	10,1	52,3	518	19,3	191	—	—	—

Sources : National Income of Turkey 1948-1959, Publication n° 409, Ankara, 1960.
Monthly Bulletin of Statistics n° 92, Ankara, octobre / novembre 1961.

REVENU NATIONAL

Depuis les premiers essais effectués en 1933/1934 et en 1935/1936, on a amélioré les méthodes de calcul et on les a adaptées aux méthodes internationales élaborées pendant la période d'après-guerre. Les chiffres ne sont pas intégralement comparables.

Durant les années allant de 1948 à 1960, la monnaie turque s'est dépréciée sensiblement. Pour une meilleure compréhension il faut donc faire des comparaisons sur la base des prix de 1948.

De 1948 à 1960, le produit national brut a augmenté d'environ 90 % sur la base des prix de 1948. La production s'est accrue dans tous les secteurs de l'économie. L'accroissement réel de la production de l'industrie, de l'artisanat et du commerce est inférieur à l'accroissement nominal, car la hausse des prix y était plus importante. Dans l'agriculture,

il n'y a pas de différence sensible entre le pourcentage nominal et le pourcentage réel dans l'ensemble des revenus.

Le développement du secteur industriel et artisanal, où la production a plus que doublé, est manifeste. L'expansion du commerce, des transports, des banques et des professions libérales a été presque aussi importante. En revanche, l'agriculture n'a réussi à augmenter l'ensemble de sa production que de 60 % à peine. Ainsi apparaît le glissement actuellement en cours d'une structure purement agricole vers une économie également basée, dans une mesure déjà sensible, sur l'artisanat et l'industrie, le commerce et les transports. Mais l'agriculture reste encore prépondérante.

Par habitant, l'évolution du revenu national ou du produit national brut aux prix nominaux et réels se présente comme suit :

TABLEAU n° 6

Revenu national et produit national brut par habitant

en livres turques

Année	En prix nominaux		Sur la base des prix 1948	
	Revenu national	Produit national brut	Revenu national	Produit national brut
1948	440	502	440	502
1960	1 613 ⁽¹⁾	1 880 ⁽¹⁾	604 ⁽¹⁾	696 ⁽¹⁾

Sources : National Income of Turkey 1948-1959, Publication n° 409, Ankara 1960 pour l'année 1948.

Monthly Bulletin of Statistics n° 92, Ankara, octobre jusqu'à novembre 1961 pour l'année 1960.

⁽¹⁾ Chiffres provisoires. Après la dévaluation monétaire de 1960, un dollar valait à la cote officielle 9 livres turques et au marché noir environ 20 à 50 % de plus. De là on peut obtenir des points de repère relatifs au revenu national et au produit national brut, lors d'achats en dollars.

Même l'évolution, épurée d'éléments inflationnistes, vers des prix réels fait apparaître un accroissement non négligeable du revenu national et du produit national brut.

Le degré d'exactitude des calculs statistiques n'est toutefois pas incontesté. Il est probable que l'accroissement effectif, pour l'ensemble et par habitant, est moins important que ne le montre la statistique. Mais, même après de nombreuses déductions, la croissance globale reste impressionnante.

Malheureusement les enquêtes ne font pas de distinction entre revenu monétaire des salariés et revenu non monétaire des personnes vivant en autarcie, c'est-à-dire de la majeure partie des agriculteurs. On ne peut faire que des conjectures. On peut admettre que la population active du secteur monétaire de l'économie a augmenté plus fortement ses revenus que la masse de la population agricole, qui exploite encore selon d'anciennes traditions. L'opposition entre hauts et bas revenus s'est sans doute encore élargie.

STRUCTURE DE LA CONSOMMATION DANS LES VILLES ET À LA CAMPAGNE

La statistique de la consommation est incomplète. La consommation ne peut être évaluée que sur la base des chiffres de la production et du commerce extérieur. Les statistiques de la production et de la consommation sont indissolublement liées. Mais une ventilation exacte de la production agricole, d'une part, par produits mis sur le marché pour la consommation intérieure ou pour l'exportation et, d'autre part, par produits consommés sur place dans les exploitations agricoles, n'existe pas. On ne dispose pas de statistiques des budgets familiaux agricoles et non agricoles. Quant à la statistique des transports ferroviaires et routiers et du cabotage, elle n'est, pour une part, même pas établie. C'est pourquoi on ne peut faire que des estimations en ce qui concerne la situation complexe de la consommation, ventilée en groupes de revenus provenant des produits commercialisés d'une part et des produits consommés d'autre part. Seule la consommation des aliments

principaux, tels que les céréales, la viande, les produits laitiers, les œufs, le sucre, mérite d'être examinée un peu plus en détail.

En Turquie, l'aliment principal et traditionnel de la population, notamment des classes moins aisées,

est constitué par les *céréales*, sous les formes les plus diverses. En moyenne générale, près de 70 % ⁽¹⁾ de la consommation totale en calories sont constitués par le blé, en quantité moindre par le maïs et l'orge. Autrefois ce pourcentage était sans doute plus important.

TABLEAU n° 7

Consommation directe de céréales de 1939 à 1959

							<i>en kg/tête/an</i>
Année	Blé	Maïs	Seigle	Méteil	Orge	Epeautre	Total
1939	172	30	14	3	1	2	222
1945	91	40	17	6	17	6	177
1950	141	26	16	4	9	3	199
1955	192	32	14	1	—	—	239
1959	195	30	20	1	—	—	246

Source : Agricultural Statistics, page 18.

La statistique de la production et de la consommation de *céréales* se base sur des estimations. Toute statistique faisant apparaître un accroissement de la consommation de céréales par habitant dans les dix dernières années est aussi douteuse que le chiffre de la consommation absolue qui ressort du tableau n° 7. Nous disposons de certaines données basées sur l'expérience faite par l'Office national des produits du sol (Toprakofis) en ce qui concerne la proportion des ventes sur le marché et des quantités consommées directement par les producteurs. D'après ces données, les besoins commerciaux — qui ne coïncident pas tout à fait avec la consommation directe de pain, etc.

— sont passés dans les dix dernières années, d'environ 1,2-1,3 million à environ 1,5-1,7 million de tonnes. Cela correspond à environ 30 % de la consommation totale ⁽²⁾.

En Turquie, la *production de viande* est à peu près égale à la *consommation de viande*. La statistique ne révèle que le nombre d'animaux abattus dans les abattoirs communaux et leur poids en carcasse.

⁽¹⁾ 1957/58 = 69 % d'après Production Yearbook 1959.

⁽²⁾ Si, en pratiquant certaines déductions, l'on se rapproche des chiffres réels de production, vraisemblablement trop élevés, qui figurent à la statistique agricole. Ce point sera encore discuté plus loin.

TABLEAU n° 8

Statistiques de la consommation de viande de 1939 à 1959

(provenant uniquement des abattages dans les abattoirs communaux)

					<i>en milliers de t</i>
Année	Bœufs, veaux et buffles	Moutons et agneaux	Chèvres	Autres	Total
1939	24	31	11	3	69
1945	28	32	10	4	74
1950	36	40	9	4	89
1955	68	52	15	2	137
1959	69	56	17	2	144

Source : Agricultural Statistics, Publication n° 402, Central Statistical Office, Ankara.

Les abattages de bœufs, de veaux et de buffles ont donc presque triplé, ceux de moutons et d'agneaux ont presque doublé et l'abattage total a largement doublé au cours de vingt années. Rapportée à la population citadine, la consommation serait, d'après le tableau n° 8, passée de 15 à 19 kg par habitant au cours des vingt dernières années. En réalité, la quantité et la progression sont sans doute un peu moins importantes, car la population rurale achète également de la viande à la ville.

Outre les abattages effectués dans les abattoirs communaux, il faut tenir compte des abattages effectués à la campagne, surtout de petit bétail (chèvres, moutons, agneaux, volailles, etc.). Il n'est

pas possible de vérifier l'ampleur et l'augmentation de la consommation de viande provenant des abattages effectués à la campagne et non recensés statistiquement. Par suite du relèvement général du niveau de vie et des revenus, la consommation a sans aucun doute progressé à la campagne (1).

Même au niveau élevé, qui se situe probablement entre 12 et 16 kg de viande par habitant, la consommation de viande est faible et ne couvre qu'une infime partie de l'ensemble des besoins alimentaires.

Les documents disponibles concernant la *production de lait et d'œufs* — dans les deux cas uniquement en vue de l'approvisionnement national — ne donnent pas une image nette.

TABLEAU n° 9

Production estimée de lait et d'œufs de 1939 à 1959

Année	Production de lait en millions de t	Production d'œufs en millions d'unités
1939	2,9	1 020
1945	1,8	851
1950	3,2	920
1955	3,5	1 118
1959	4,4	1 304

Source : Agricultural Statistics, Publication n°402, Central Statistical Office, Ankara.

D'après les chiffres précités (voir tableau n° 9), qui se fondent sur des estimations et qui enregistrent une lente progression de la production par vache, une réduction de la production de lait de brebis et de chèvres (accroissement de la production de lait par vache de 500 à 600 litres, diminution du rendement de lait par brebis et par chèvre d'environ 20 à 30 %) et une augmentation considérable du cheptel, la production de lait a augmenté d'environ 50 % dans les vingt dernières années.

On a admis dans le tableau n° 9 que la production d'œufs par poule a diminué (1939 = 60 œufs, 1959 = 50 œufs). Cette régression était largement compensée par l'accroissement du cheptel. Les indications relatives à l'évolution de la production de lait et de la consommation d'œufs font certes apparaître un accroissement de la consommation totale, mais la consommation par habitant aurait régressé. La statistique ne montre pas l'accroissement manifeste de la consommation par habitant (à la ville et à la campagne) qui a suivi l'évolution des revenus dans les dix dernières années.

L'approvisionnement en *sucre* est assuré par la production nationale d'un nombre croissant de sucreries transformant les betteraves sucrières. Basée sur les indications fournies par les usines, la statistique du sucre, qui montre que la consommation est passée

de 6 à 10 kg dans les dix dernières années, est digne de foi. La totalité du sucre est mise sur le marché si l'on considère comme commercialisées les quantités de sucre restituées aux producteurs de betteraves.

En s'appuyant sur ce peu de chiffres contradictoires, la tentative d'utiliser les statistiques de la production et de la consommation pour obtenir un tableau de la situation alimentaire le plus conforme à la réalité, reste insatisfaisante et demande en outre des commentaires critiques. On peut se baser à ce sujet sur plusieurs hypothèses :

a) En raison de l'accroissement des revenus et de l'élévation du niveau de vie, on applique en Turquie des règles alimentaires analogues à celles de nombreux autres pays. Les premiers stades de l'évolution, caractérisés par la pauvreté et la famine et où un accroissement du revenu a d'abord pour effet une

(1) Le fait que les chiffres de la F.A.O. concernant la consommation de viande à la ville et à la campagne indiquent non pas une progression, mais une diminution de la consommation de 1948/50 à 1958/59 (voir tableau n° 10) ce qui ferait conclure à une réduction encore plus forte de la consommation, non relevée statistiquement, de viande par habitant à la campagne est en contradiction avec des observations faites à la campagne. La réduction du pourcentage des produits d'origine animale dans la ration en calories, indiquée par les statistiques de la F.A.O. (voir tableau n° 11), paraît invraisemblable et doit résulter d'une sous-estimation de la consommation de viande, jointe à une surestimation de l'augmentation de la consommation de céréales.

consommation accrue de céréales, semblent généralement être surmontés. Actuellement, un accroissement de la consommation de viande, de graisse, de lait, d'œufs, de légumes et de fruits est évident, alors qu'une réduction de la consommation de céréales semble être et est même probable. Durant les dix dernières années, le niveau de vie et les revenus ont nettement progressé dans toutes les couches sociales ⁽¹⁾.

b) La consommation en calories secondaires par habitant est, sans aucun doute, moins élevée en Turquie que dans les pays plus riches à niveau alimentaire élevé, même si, de nos jours, l'alimentation de la majeure partie de la population s'est améliorée par rapport au passé.

c) En comparaison avec le revenu national, aujourd'hui encore peu élevé par habitant, et avec l'état général de l'évolution, ainsi que par rapport aux autres pays d'une structure économique et de consommation analogues, la consommation telle qu'elle résulte de la statistique est disproportionnellement élevée.

d) Le fort besoin d'importation qui s'est développé au cours des dernières années ne serait guère compréhensible si le total de la consommation par habitant avait atteint plus de 5 000 calories primaires par jour ou environ 500 kg unités céréales par an ⁽²⁾ ⁽³⁾.

A la lumière de ces considérations générales comparatives, il est probable que la consommation effective de denrées alimentaires par habitant se situe au total entre 10 et 15 % au-dessous des données statistiques. La déduction la plus importante doit sans doute être faite dans les chiffres de consommation directe de céréales indiqués dans la statistique et non pas de consommation de produits d'origine animale. Une consommation de céréales par habitant, inférieure d'environ 20 % aux données statistiques, est sans doute plus proche de la réalité. En revanche, la consommation de calories primaires devrait avoir augmenté au cours des dix dernières années. Il est dans la ligne des considérations critiques exposées ci-dessus que, pour la consommation alimentaire totale, la F.A.O. donne une estimation de consommation de céréales moins élevée par habitant estimation qui diffère des chiffres indiqués officiellement du côté turc. La consommation alimentaire est indiquée dans le tableau n° 10 montrant une augmentation remarquable de la consommation de fruits et légumes, tandis que les données inexactes concernant la consommation de viande et de lait influent également sur ce tableau.

De plus, sur la base des données disponibles, la F.A.O. a calculé la consommation de calories secondaires, de protéines de toutes sortes et de protéines uniquement animales par habitant et par jour. En se basant sur ces indications, on a essayé de recalculer la consommation totale en convertissant les calories secondaires en calories primaires ⁽⁴⁾. Mais le calcul des calories primaires présente un caractère théorique. L'accroissement de la consommation de produits

alimentaires d'origine animale ne correspond qu'en partie à une augmentation de la production végétale, tirée du sol, au prix d'un travail humain. Une partie substantielle de la production de viande, de lait, d'œufs et de graisses n'est pas due à la transformation de fourrages produits dans les champs ou sur les prairies exploitées par les paysans, mais, comme exposé en détail dans la note ⁽⁵⁾, à l'utilisation de pâturages, de steppes et de déchets autrement inutilisables.

En ce qui concerne les différents régimes d'alimentation dans les villes et à la campagne et dans les couches sociales présentant des revenus et des niveaux de vie différents, on ne peut faire que des conjectures. Il est probable qu'à la campagne la consommation de

⁽¹⁾ Il n'y a pas de doute que la consommation de viande a progressé, même si cela n'apparaît pas dans la statistique. La tendance de la consommation de céréales telle qu'elle résulte du tableau n° 7 pourrait indiquer que, parallèlement à l'augmentation générale de la consommation de viande, d'œufs et de lait, la consommation directe de céréales par habitant aurait également augmenté. Cela est peu probable. La tendance de la consommation de céréales qui ressort du tableau n° 7 ne serait compréhensible que pour les couches les plus pauvres, qui, jusqu'à l'expansion de l'économie à partir de 1950, n'arrivaient même pas à couvrir par la consommation directe de produits céréaliers leurs besoins en calories.

⁽²⁾ Ceci serait le cas si l'on s'était basé pour le calcul de calories primaires indiqué dans le tableau n° 11, sur les données statistiques turques et non pas sur les estimations fournies par la F.A.O.

⁽³⁾ L'unité céréale (G.E.) = 100 kg de céréales ou équivalent selon la clef de conversion (cf. F.A.O. — Technical Conversion Factors).

⁽⁴⁾ La consommation, telle qu'elle figure au tableau n° 10, de viande, d'œufs, de lait et de graisse animale a été convertie en calories animales. En supposant que, pour la production d'une calorie animale il faut 7 calories végétales, on a calculé le besoin en calories végétales et on l'a exprimé ensuite en unités céréales. Il n'est pas facile de convertir la production de viande, de lait, d'œufs, etc. en unités fourragères nécessaires à leur production et la méthode n'en est pas incontestée. La relation peut varier entre 1 : 3 et 1 : 20. Nous ne voulons pas entrer dans le détail des problèmes qui se posent. La relation moyenne de 1 : 7 concernant le rapport entre calories animales et végétales paraît soutenable. Cette relation est employée par exemple par le professeur Cépède et doit nous servir de base par la suite.

⁽⁵⁾ Ces réflexions amènent des résultats intéressants qui, jusqu'à présent, ont été complètement négligés dans la discussion des problèmes alimentaires de la Turquie. Si l'on veut donner un ordre de grandeur, on peut compter, pour les 3,9 millions de bœufs et 1,3 million de chevaux — c'est-à-dire les animaux de trait — recensés statistiquement en 1959, un besoin fourrager d'environ 70 millions d'unités céréales. Pour une production en 1959 de 4,4 millions de tonnes de lait, d'environ 346 000 tonnes de viande et de 65 000 tonnes d'œufs, les besoins pour l'alimentation du bétail peuvent être estimés à un peu plus de 80 millions d'unités céréales. Au total, il en résulte un besoin approximatif d'environ 150 millions d'unités céréales pour l'élevage du bétail. Puisqu'on a supposé ici des normes fourragères très basses, la consommation effective de fourrages était sans doute plus élevée que moins élevée. Sur ces chiffres, 3 millions de tonnes seulement figurent dans le bilan des céréales effectivement affectées à l'alimentation du bétail. Le reste, c'est-à-dire 12 millions de tonnes ou plus, constituerait donc la valeur fourragère des petites quantités de feuilles de betteraves ou d'autres fourrages tirés des champs (paille, luzerne, sainfoin, etc.) ainsi que de la production de fourrages généralement non appréciés provenant de prairies, de pâturages et surtout de la steppe.

TABLEAU n° 10

Consommation annuelle de nourriture par habitant de 1934/1938, 1948/1953 jusqu'à 1958/1959

Année	en kg/tête										
	Céréales	Tubercules	Sucre	Légumi- neuses et noix	Légumes	Fruits	Viande	Oeufs	Poisson	Lait	Corps gras
1934/1938	193	6	5	10	32	55	15	2	1	95	8
1948/1950	188	16	6	9	56	62	14	1	1	79	7
1951/1953	197	28	8	11	67	66	14	1	2	84	7
1958/1959	149 (*)	39	10	14	77	89	13	2	2	85	8

Sources : Food Supply Time Series, Rome 1960.
State of Food and Agriculture 1960.

(*) Il s'agit probablement d'une faute d'impression à la source, il faut lire 194 kg, ce qui correspond à la quantité indiquée dans le tableau n° 11 de la F.A.O.

TABLEAU n° 11

Teneur en calories et en protéines de la nourriture par habitant 1934/1938, 1948/1953 jusqu'à 1958/1959 (1)

Année	Calories secondaires		Protéines (total) en g		Protéines animales en g		Calories primaires (*)	
1934/1938	2 550	83	17	4 450				
1948/1950	2 530	81	15	4 235				
1951/1953	2 700	87	17	4 580				
1958/1959	2 850	90	15	4 480				

Sources : F.A.O. : The State of Food and Agriculture 1960, p. 177 et Food Supply, Time Series, Rome 1960.

(1) Indication tirée des « Food Balances » des « Food Supply, Time Series » et de « State of Food and Agriculture 1960 ». En utilisant les chiffres de conversion généralement admis figurant aux « F.A.O. Food Composition Tables », on obtient des valeurs d'environ 10 % inférieures.

(*) Calculs effectués par nous-mêmes : 7 calories primaires pour 1 calorie secondaire.

céréales et aussi de lait et de produits laitiers (yoghourts, fromages) par habitant dans le ménage producteur est plus élevée et celle de viande moins élevée que dans la ville. Pour le sucre, que la population agricole achète en appoint, c'est sans doute le contraire. En revanche, à la campagne, on consomme un concentré de raisins, analogue au sucre brut, qui n'est pas recensé statistiquement ou qui figure à la rubrique « fruits ». La consommation de poissons est presque exclusivement concentrée dans les villes du littoral, ou dans les villes de l'intérieur où l'approvisionnement est facile. La consommation de matières grasses — notamment de margarine — est sans doute plus importante en ville qu'à la campagne (où l'on consomme plutôt de la graisse de mouton et du beurre fondu de vache, de buffle et de brebis).

On ne dispose pas de données statistiques valables sur l'élasticité de la consommation et de la demande en fonction des différents revenus et des différents niveaux de vie. Quoi qu'il en soit, l'élasticité est plus forte que dans certains pays riches. Les différences entre la consommation des classes riches et celle des classes pauvres sont importantes.

L'ÉVOLUTION JUSQU'À PRÉSENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Les chiffres relatifs à l'utilisation du sol tels qu'ils ressortent de la statistique ne sont pas le fruit d'enquêtes basées sur l'arpentage, mais d'estimations exagérées. Un coup d'œil sur l'évolution de l'utilisation des terres au cours des 25 dernières années montre que les surfaces labourables exploitées et les jachères ont plus que doublé, alors que les surfaces occupées par les prairies et les pâturages ont diminué d'un tiers (voir tableaux nos 12 et 13). En tendance, l'un et l'autre sont valables. Cependant, il est probable que

les objectifs politiques poursuivis durant les dix dernières années ont amené à corriger, dans le sens d'une augmentation, les données déjà imparfaitement fondées, relatives aux surfaces cultivées et productives, donc aussi à l'importance des récoltes recensées statistiquement. Les cultures intensives — vignes, vergers, betteraves à sucre, coton, jardins et oliveraies — ont vraiment pris une extension considérable.

Le tableau n° 13 fait encore apparaître les principales modifications survenues dans la production au cours des 30 dernières années. En moyenne annuelle, le blé représente, sans changement fondamental, environ 60 %, l'orge environ 25 % de la production totale de céréales de cette période. On a réuni sur les tableaux nos 14 et 16 toutes les céréales pour lesquelles on dispose de statistiques particulières.

Étant donné l'importance prépondérante des céréales dans l'alimentation du pays, il est essentiel de noter que, selon les statistiques, les superficies ensemencées ont plus que triplé depuis 1928/1932 et que le rendement à l'hectare restant sensiblement égal à quelques variations près, le rendement total a à peine triplé. Les surfaces cultivées en céréales ont été augmentées en utilisant, pour une large part, les méthodes traditionnelles; on a également eu recours à l'importation de 40 000 tracteurs et on est passé de la petite exploitation paysanne basée sur la traction animale (bœufs) à de nouvelles formes d'exploitation utilisant les tracteurs pour défoncer les pâturages. Même si l'on apporte aux statistiques toutes les corrections nécessaires, l'accroissement de la production globale reste considérable. Sinon, comment pourrait-on assurer aujourd'hui à une population de 28 millions d'habitants une alimentation meilleure que celle offerte il y a 40 ans à une population inférieure de moitié?

TABLEAU n° 12

Utilisation du sol 1934-1959

<i>en millions d'ha</i>						
Année	Superficie labourable cultivée	Jachère	Prairies et pâturages	Vignes	Cultures de fruits et légumes	Cultures d'oliviers
1934 ⁽¹⁾	6,8	3,7	44,3	0,35	0,43	0,35
1948	9,5	4,4	38,3	0,54	0,69	0,28
1959	15,0	7,9	29,0	0,78	0,71	0,54

Source : Statistiques agricoles turques.

⁽¹⁾ Sans le Vilayet Iskandéroum (Alexandrette), rattaché ultérieurement.

TABLEAU n° 13

Superficies cultivées, rendements et production des principaux produits agricoles en Turquie 1928/1932, 1934, 1948, 1949 et 1959

Année	Céréales			Légumes secs			Betteraves sucrières		
	Superficie millions d'ha	Rendement kg/ha	Production millions de t	Superficie millions d'ha	Rendement kg/ha	Production millions de t	Superficie millions d'ha	Rendement kg/ha	Production millions de t
1928/1932	5,4	973	5,0	0,4	750	0,3	0,014	7 700	108
1934	5,9	950	5,6	0,5	800	0,4	0,025 (*)	17 000	446 (*)
1948	8,1	1 120	9,0	0,4	907	0,4	0,037	19 800	730
1949	7,5	711	5,3	0,4	797	0,3	0,041	20 000	820
1959	17,7	790	14,0	0,4	1 104	0,6	0,164	21 000	470

Année	Tabac		Coton		Raisins		Pêches		Citrons		Oranges	
	Superficie milliers d'ha	Production milliers de t	Superficie milliers d'ha	Rendement kg/ha fibres	Production milliers de t fibres	Production milliers de t	Production milliers de t	Production milliers de t	Récolte milliers d'unités	Récolte milliers d'unités	Récolte milliers d'unités	
1928/1932	—	—	165	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1934	—	—	253	245	62	1 195 (*)	12,6 (*)	37 (*)	367 (*)	—	—	—
1948	106	83	298	195	58	1 331	6,2	129	266	—	—	—
1949	127	100	305	341	104	1 750	8,2	88	309	—	—	—
1959	176	121	624	312	195	3 224	81,2	607	1 101	—	—	—

Source : The Summary of Agricultural Statistics 1959-1959, Ankara 160.
 (*) 1935 (*) 1937 (*) 1939.

Une autre caractéristique importante de l'économie céréalière turque est constituée par les variations particulièrement fortes des récoltes par suite des conditions météorologiques dans certaines années. Si les pluies d'automne sont suffisantes, si les labours peuvent se faire suffisamment tôt et si les pluies de printemps sont favorables, on atteint des chiffres records dépassant la demande nationale, qui a fortement augmenté. En revanche, si la répartition des pluies ou la quantité totale des précipitations est défavorable, si l'hiver est précoce et ne permet pas d'achever les labours d'automne, il y a risque de mauvaise récolte. Ces dernières années, la marge de variation des récoltes s'est située, d'après la statistique, entre 8,5 millions de tonnes de blé en 1958 et 4,9 millions de tonnes en 1954, cela représente une différence de plus de 3,5 millions de tonnes. Ces variations de la production de certaines céréales se trouvent compensées par l'excédent ou le déficit des récoltes d'autres céréales. L'orge, venant quantitativement immédiatement après le blé, ainsi que le méteil, l'épeautre et le seigle présentent des variations de récolte, dues au climat, analogues à celles du blé. En revanche, la courbe de rendement du maïs, qui est fréquemment cultivé sous d'autres climats, notamment dans les régions côtières, présente une allure différente. L'année 1954, où la récolte de blé et des autres céréales était mauvaise, était une année record pour le maïs. Cependant, le tableau n° 14 montre que l'écart statistique entre certaines récoltes, telle que la récolte de 1954, extrêmement mauvaise, et la récolte de l'année 1958, extrêmement bonne, atteint même 5,3 millions de tonnes.

En ce qui concerne les légumes secs, les surfaces cultivées et les récoltes ne présentent pas de modifications substantielles.

Ne figurant pas dans le tableau n° 14, mais jouant, tout autant que les légumes secs, un rôle important dans l'alimentation nationale, les *fruits oléagineux* fournissent une grande partie de l'huile utilisée dans le pays — huile de coton, huile de tournesol, huile de sésame et huile d'olive pour la consommation directe ainsi que comme matière première pour la fabrication de la margarine — mais, certains sont également exportés (huile d'olive, et aussi graines oléagineuses et tourteaux).

Sous la direction exemplaire au point de vue technique et de gestion de la Société sucrière turque, les surfaces cultivées en betteraves à sucre ont presque quintuplé depuis 1948 et plus que décuplé depuis 1928/1932. Les rendements à l'hectare ont augmenté. La production qui se trouve stimulée par la garantie de prix élevés et stables pour les betteraves sucrières et par les efforts de vulgarisation et d'encouragement prodigués par la Société sucrière, fournit, après une période de démarrage relativement courte, une contribution importante à l'alimentation de la popu-

lation turque, et les sous-produits stimulent la production de transformation, que la plupart des paysans turcs ne connaissaient pas auparavant.

PRODUCTION NATIONALE, DEMANDE NATIONALE ET EXCÉDENTS EXPORTÉS À PRÉSENT

Comme dans la plupart des pays, la production nationale ne coïncide que partiellement avec la demande nationale. Les avantages climatiques et les besoins du marché mondial ont mené au développement de secteurs productifs qui n'ont servi tout d'abord qu'à l'exportation. Les produits classiques de l'exportation turque que l'on peut imputer à ces facteurs, c'est-à-dire les *raisins secs*, les *noisettes*, les *figues* et le *tabac* ne constituent qu'une fraction minime des cultures dans les régions particulièrement favorisées par le climat. La culture intensive permet d'obtenir des rendements élevés, au total et par hectare. Les ventes sur le marché national étaient et restent encore minimales. 80 à 95 % de la production sont exportés.

Les raisins « sultanich » sans pépins, qui sont exportés sous forme de raisins secs, proviennent de l'arrière-pays de Smyrne et ne représentent que 10 à 15 % environ de la récolte totale de raisins, qui, en dehors des régions de production de « sultanich », ne sont pas propres à fournir des raisins secs pour l'exportation. On estime que la production totale de raisins pour diverses utilisations, presque exclusivement nationales — consommation à l'état frais, concentrés de raisins, etc., mais presque pas de vin — peut atteindre aujourd'hui, sur une surface double, un volume qui, dans les bonnes années, est trois fois supérieur à celui du passé. Avec 50 à 100 kg par habitant, les raisins sont de loin le fruit principal dans la consommation nationale.

Il en est autrement du *tabac*. La production, destinée depuis toujours à l'exportation et à la consommation intérieure, a été augmentée de 80 % dans les trente dernières années.

D'autre part, le *coton* a été cultivé, à l'origine, en vue de l'exportation. Entre-temps est née une industrie textile importante. La production a été poussée; elle sert aujourd'hui à couvrir les besoins nationaux, tandis que les excédents sont exportés. Les graines de coton augmentent la production d'huile et de tourteaux.

Pour couvrir la demande nationale et en mettant à profit l'expérience recueillie peu à peu en matière de culture, on a poussé récemment au développement dynamique de la culture de *pêches* dans une région peu étendue favorable à cette production. La production a été fortement accrue. Mais, même en cas de récolte très favorable, la production par habitant et pour l'ensemble de la population, n'atteint que 3 à 4 kg. En pratique, la consommation est concentrée

TABLEAU n° 14

Total de la production et de la consommation de céréales en Turquie 1939-1941, 1945, 1950-1959

en milliers de t

Année	Stocks existants		Production	Importations		Disponibilités au total	Exportations	Disponibilités dans le pays	Fourrages, semences, pertes	Pour alimentation de la population		Report de l'excédent à l'année suivante (total)	Report de l'excédent de stocks de la Toprakofis
	total	selon statistiques de la Toprakofis		selon statistiques officielles	selon chiffres des achats effectués par la Toprakofis					total	par habitant (kg/an)		
1939	1 262	inconnu	7 791	—	inconnu	9 053	50	9 003	3 652	3 891	222	1 456	inconnu
1940	1 456	inconnu	7 809	—	inconnu	9 265	119	9 146	3 601	3 986	224	1 555	inconnu
1941	1 555	inconnu	6 438	—	inconnu	7 993	10	7 983	2 990	3 997	222	992	inconnu
1945	1 384	inconnu	3 812	—	inconnu	5 196	21	5 175	1 855	3 356	177	60	inconnu
1950	10	85	7 304	204	inconnu	7 518	3	7 515	3 235	4 175	199	100	232
1951	100	232	10 200	96	95	10 396	165	10 231	4 442	5 089	236	695	477
1952	695	477	11 614	8	29	12 317	715	11 602	5 194	5 243	238	1 160	603
1953	1 160	603	13 671	—	—	14 831	883	13 948	5 747	5 341	236	2 855	856
1954	2 855	856	9 096	—	—	11 951	1 547	10 404	4 756	5 522	235	120	295
1955	120	295	11 918	344	305	12 382	253	12 129	5 714	5 789	239	620	103
1956	620	102	11 263	151	233	12 034	340	11 694	5 511	5 917	239	259	73
1957	259	73	13 919	482	689	14 660	—	14 660	6 490	6 119	241	2 043	601
1958	2 043	601	14 401	73	405	16 517	187	16 330	6 571	6 388	246	3 361	408
1959	3 361	408	13 359	—	150	16 720	543	16 177	6 152	6 620	246	3 995	107
1960	3 395	107	15 215	(¹)	326	(¹)	(¹)	(¹)	(¹)	(¹)	(¹)	(¹)	199
1961	(¹)	199	12 690	(¹)	373	(¹)	(¹)	(¹)	(¹)	(¹)	(¹)	(¹)	(¹)

Source : Republic of Turkey : The Summary of Agricultural Statistics 1939-1959, Ankara 1960.

Remarque : Les statistiques de la source n'indiquent pas si oui ou non les stocks existants et les excédents de stocks, au début et à la fin de chaque année de récolte, comprennent les stocks entretenus par la Toprakofis, mais ceci peut être admis. Théoriquement on pourrait imaginer dans ce cas un total des stocks dépassant les stocks organisés par la Toprakofis et comprenant aussi des quantités de stocks entretenues par des paysans, par des commerçants et par des meuniers, etc. Cependant, dans la pratique, il existe des contradictions pour lesquelles il n'est pas possible ici de fournir des explications. Ce ne sont probablement que les données de la Toprakofis qui se basent sur des effectifs réels.

(¹) Pas de chiffres disponibles.

sur des territoires peu étendus, où les quantités consommées par habitant sont élevées. Jusqu'ici, les pêches ne trouvaient guère de débouchés que dans le pays même; mais depuis peu, dans les bonnes années, la production dépasse la capacité d'absorption du marché national.

Il en va de même pour les *citrons* et les *oranges*. Depuis 1939, la récolte de citrons a septuplé; celle des oranges a triplé. Cette dernière atteint déjà des centaines de milliers de tonnes; cependant, jusqu'ici, elle est utilisée presque exclusivement dans le pays même.

Les *agrumes* sont peut-être le produit alimentaire turc dont la consommation a le plus augmenté. Cependant, comme pour les pêches, les temps sont proches où il faudra songer à développer les exportations, d'autant plus qu'une grande partie des arbres plantés atteindront leur plein rendement dans les prochaines années.

Face à cet excédent de l'exportation d'importance différente pour les produits cités plus haut, on ne note un *excédent d'importation* que pour un très petit nombre de denrées alimentaires qui peuvent également être produites en Turquie.

On a déjà mentionné que le *sucre*, autrefois *importé*, a été remplacé par du sucre de production nationale et qu'il se pose désormais des problèmes d'exportation. Ces dernières années, on a, à diverses reprises, importé des États-Unis de grandes *quantités d'huile et de corps gras*. Mais ces importations relèvent moins d'un besoin national proprement dit que de circonstances particulières dont nous parlerons plus loin. Il en est de même de l'importation, autorisée quelquefois ces dernières années, de volailles réfrigérées en provenance des États-Unis.

Comme la *viande* est presque exclusivement produite pour la consommation nationale et n'est pas importée, l'approvisionnement en viande de la population turque a un rapport purement théorique avec les questions qui nous intéressent ici, si l'on considère que, tôt ou tard, on pourra éventuellement produire de la viande en plus grande quantité, en utilisant les céréales et d'autres produits pour l'alimentation du bétail. On peut imaginer des importations de plus en plus importantes de céréales comme matière première pour l'approvisionnement en viande de la Turquie. Comme la population musulmane consomme essentiellement de la viande bovine, ovine et de volaille, les possibilités offertes se concentrent essentiellement sur l'engraissement de volailles, de moutons et de bœufs. Ce premier a de bonnes chances pour l'avenir.

Pour le *lait* et les *produits laitiers*, production et consommation coïncident également. Seule l'exportation de tourteaux pourrait être influencée par le gonflement de la demande nationale.

Les *céréales* sont le seul produit qui présente un intérêt du point de vue de l'approvisionnement

alimentaire de la population et pour lequel, depuis longtemps, il y a alternance ou combinaison des importations et des exportations. En raison de l'importance prépondérante des céréales comme produit essentiel et aliment principal de l'ensemble de la population, il importe d'examiner la situation de l'approvisionnement, que les écarts considérables entre les récoltes rendent plus difficile. Le tableau n° 14 récapitule les bilans officiels des céréales.

Le bilan du commerce extérieur des céréales est fonction des mauvaises récoltes, des ventes effectuées par les producteurs ainsi que des achats de céréales effectués par la Toprakofis en vue de couvrir les besoins non agricoles. Pendant longtemps il a semblé que, grosso modo, l'excédent de production ait répondu à l'excédent des besoins de la population croissante. L'espoir caressé au début de la décade 1950/1960 que la Turquie pourrait devenir un pays disposant d'un excédent structurel de céréales ne s'est pas réalisé. Dans les années de forte récolte, on a pu exporter; dans les années de mauvaises récoltes, on a importé. Cependant, l'exportation ou l'importation n'est pas fonction de la situation des récoltes dans ce sens qu'on procède exclusivement à des importations ou à des exportations. On produit essentiellement du blé tendre et accessoirement du blé dur. En général, ce dernier a une valeur d'exportation plus grande que le blé tendre. Parfois, il est rentable d'exporter du blé dur et d'importer du blé tendre. Souvent, alors, à une exportation de blé dur correspond une importation de blé tendre. Pour la situation de l'approvisionnement, ce qui importe, c'est le solde entre les exportations et les importations.

Aussi intéressant que puisse être cet aperçu de la structure d'ensemble de la production de céréales, de la consommation pour divers usages, du stockage, du jeu combiné des exportations et des importations, le bilan officiel disponible (voir tableau n° 14) ne saurait toutefois éliminer les doutes exprimés plus tôt en ce qui concerne la consommation élevée non convaincante de céréales par habitant. Les doutes sont encore renforcés du fait que certaines années la consommation se soit élevée fortement par rapport à celle des années précédentes, bien qu'il n'y eût aucun signe d'une expansion économique favorable à la consommation accrue de céréales. L'étude plus approfondie des chiffres de consommation, des importations et des exportations, des stocks disponibles à la fin de l'année ainsi que des mauvaises récoltes, fait ressortir des contradictions entre les chiffres de la statistique et la réalité. Puisque les chiffres sur le commerce extérieur sont dignes de foi, ces contradictions concernent la statistique de la consommation et de la production. Les bilans officiels des céréales fournissent des indications importantes sur les faits, mais, à défaut d'une étude critique pénétrante de l'ensemble des faits, ils ne constituent

pas un fondement suffisamment solide permettant d'apprécier la situation dans le secteur des céréales.

Le fait que, après la récolte en céréales de 1961 qui était, avec 13 millions de tonnes à peine, inférieure à la moyenne des années précédentes, la demande non satisfaite estimée d'abord à seulement 300 000 et 400 000 tonnes se soit élevée en peu de mois à plus d'un million de tonnes, renforce de nouveau les doutes exprimés en ce qui concerne le degré de réalité des statistiques de la production et de la consommation. D'autre part, des contradictions ressortent dans une proportion croissante entre l'accroissement de la production et celui des besoins. Ceci n'est pas surprenant si l'on considère les ordres de grandeur des besoins supplémentaires. Il y a 30 ans, il était relativement facile d'obtenir, sur de bonnes terres labourables graduellement étendues, au total 60 000 à 80 000 tonnes de céréales par an, ce qui était suffisant pour couvrir une consommation accrue d'environ 250 à 350 kg de céréales par habitant. De nos jours, le taux annuel de croissance de la population est de 750 000 h., bientôt de presque un million. La consommation par habitant, y incluses les céréales secondaires, a augmenté. Même si l'on admet, en appliquant des corrections aux données statistiques, que la consommation par habitant se situe à 400 unités céréales — chiffre qui est de beaucoup inférieur à celui estimé officiellement — le taux annuel de croissance des besoins est de 300 000 tonnes. En outre, il est d'importance secondaire que, comme toujours une partie de ces besoins ne concerne pas la production de céréales, mais la production d'autres plantes pour l'alimentation directe et l'alimentation du bétail. Un pourcentage croissant du total des besoins en céréales et en unités céréales doit être produit dans les divers secteurs productifs sur les terres déjà cultivées. Comme en grande partie les modes d'exploitation n'ont pas changé substantiellement et ne fournissent pas de meilleurs résultats, il s'en suit tout naturellement un accroissement des besoins d'importation.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DES BESOINS JUSQU'EN 1975

De nombreux facteurs déterminants de l'évolution ne sont pas prévisibles. Toute estimation préalable contient donc des sources d'erreurs et des incertitudes.

Si l'on admet que la poussée démographique actuelle (voir tableau n° 1) se poursuivra, on aura en 1975 une population de 40 à 45 millions. Il semble donc que le taux de croissance de la population n'ait pas encore atteint son maximum. Il est possible qu'il atteindra ou dépassera 3 %. Certes, il faut prévoir que, selon une évolution analogue à celle d'autres pays, le développement de la culture et du bien-être aura pour effet de diminuer la fréquence des naissances dans les couches sociales qu'il atteint. Depuis quelque temps, l'Office public de planification, créé en 1960, commence à se préoccuper de la question du contrôle

des naissances. Il faut s'attendre à ce que des efforts soient entrepris pour réduire les taux de natalité plus fortement et plus tôt que cela ne se produit normalement. Mais il est impossible de prévoir à quel moment et dans quelle mesure ces efforts porteront leurs fruits. Nous ne pouvons que nous baser sur les prévisions des Nations unies ⁽¹⁾, qui admettent pour l'année 1975 une population de 40 millions d'habitants.

Par rapport à l'évolution présentée dans le tableau n° 2, il y aura un accroissement supplémentaire des classes d'âge en état de travailler et par conséquent du potentiel de travail.

La charge de l'éducation des enfants qui repose aujourd'hui sur un nombre relativement faible d'adultes, va diminuer relativement sans que pour autant la charge de l'assistance aux vieillards augmente substantiellement. Il faut s'attendre à un nouvel fort accroissement de l'ensemble de la population active (en 1975, peut-être 23 à 24 millions) et à un accroissement plus que proportionnel du nombre des travailleurs non agricoles (peut-être jusqu'à 4-4,5 millions) (voir tableau n° 3). Toutefois, la plus grosse fraction, en chiffres absolus, de la population (guère moins de 18 millions) devra, comme par le passé, vivre de l'agriculture.

Le pourcentage de la population habitant à la campagne ne pourra guère descendre en dessous de 65 % jusqu'en 1975. Comme les travailleurs non agricoles, habitant à la campagne, seront peut-être plus nombreux qu'aujourd'hui, on admet également un taux de population agricole vivant en autarcie égal à 65 %.

On peut admettre que le revenu national global aux prix réels va continuer à s'accroître. En revanche, l'accroissement ultérieur du revenu national par habitant dépend, d'une part, de l'importance de l'accroissement démographique et, d'autre part, de l'utilisation productive des personnes capables de travailler, c'est-à-dire de l'ensemble du potentiel de travail, de l'ampleur ainsi que de l'opportunité des investissements, bref, de la productivité dans les années à venir. Si la population croît aussi vite que par le passé, il faut s'attendre à un taux d'accroissement du revenu par habitant faible ou insignifiant. Si la poussée démographique faiblit, le revenu par habitant peut également croître de quelques unités en pourcentage. On admet ici que, de 1960 à 1975, le revenu par habitant va augmenter de 30 %. Cela correspondrait à un revenu national de 33,6 milliards de livres turques en 1975 contre 17,8 milliards (base des prix 1948) en 1960. Il est alors probable que le revenu monétaire par habitant (surtout de la population non agricole) s'accroîtra davantage que le revenu par habitant dans l'agriculture, qui est en grande partie un revenu non monétaire.

(1) The Future Growth of World Population, p. 73.

En admettant ces prémisses il est possible, compte tenu des marges d'erreurs dues à l'absence de statistiques et à l'incertitude quant à l'évolution future, de fixer un ordre de grandeur de la structure de la consommation, de la demande ou des besoins pour 1975 (voir tableau n° 15). On part des hypothèses suivantes basées sur la structure actuelle de l'alimentation : maintien des tendances et particularités alimentaires, en ville et à la campagne, lent développement de l'industrie de transformation (mise en valeur des céréales et d'autres produits du sol en vue de la production de viande, d'œufs, de lait et de graisses). Parallèlement à la consommation actuelle de céréales par habitant, telle qu'elle ressort de la statistique officielle turque (base de départ I dans le tableau n° 15), on a admis des chiffres de consommation plus réduits, et probablement plus proches de la réalité et adoptés par la F.A.O. (base de départ II dans le tableau n° 15), et l'on a admis dans les deux cas jusqu'en 1975 un léger recul de la consommation de céréales. Pour les légumes secs et les tubercules, on a également admis un léger recul de la consommation future. Pour les autres denrées alimentaires, on a admis que la consommation augmentera en fonction de l'accroissement supposé du revenu.

Les dépenses en argent par habitant nécessaires pour le supplément de la consommation en 1975, sont égales à 64 %. Ces dépenses accrues seraient possibles si l'élasticité de la consommation par rapport au revenu équivalait à 0,6 % environ et l'accroissement des revenus par habitant à 30 %. Cette hypothèse paraît soutenable si l'on considère la fraction relativement élevée du revenu consacrée à l'alimentation à ce stade de développement. Le supplément de la consommation supposé dans le tableau n° 15 pour l'ensemble de la population ne devrait donc pas être trop éloigné de la réalité.

Le tableau n° 15 fait apparaître que les besoins de céréales pour la consommation directe devront passer de 4,9 [6,2 ⁽¹⁾] millions de tonnes à 6,7 [8,7 ⁽¹⁾] millions de tonnes, ceux de sucre de 271 000 à 482 000 tonnes ceux de lait devront augmenter de 1,6 million de tonnes à un total de 4,0 millions de tonnes, etc. Comme il faut admettre que la consommation de céréales telle qu'elle résulte de la statistique turque (base de départ I) n'est pas conforme à la réalité, il n'en sera pas tenu compte dans les considérations qui vont suivre; à l'aide d'autres tableaux, ceci sera démontré de nouveau à des fins comparatives.

Les besoins supplémentaires de denrées alimentaires, tels qu'ils ont été calculés théoriquement pour 1975, soulèvent pour les différents produits diverses questions plus ou moins difficiles à résoudre.

Aucune difficulté ne devra résulter des besoins supplémentaires de sucre, fruits et légumes. La technique de production est connue et courante, tous les facteurs de production sont donnés. Il suffit

de poursuivre dans la voie déjà tracée. Des améliorations sont possibles. Il n'y a aucune crainte que la production ne puisse couvrir les besoins. Bien au contraire : pour le sucre, le problème à résoudre consiste, soit à limiter la production en fonction de l'évolution des besoins et de la réduction des coûts, soit — si les efforts exposés ci-dessus n'aboutissent pas — à couvrir les pertes à l'exportation en utilisant la production excédant les besoins. Les fruits et légumes posent une multitude de questions : amélioration de la production, standardisation des exportations, conditionnement, organisation de l'exportation, enfin diverses modalités d'exploitation des excédents en pratiquant l'exportation. Il n'y a pas lieu d'exposer ces problèmes ici. De même, si les besoins nationaux augmentaient au-delà des prévisions, il n'y aurait pas de difficultés pour les couvrir.

Il en va tout autrement du produit principal que constituent les *céréales*. En admettant que 35 % des céréales sont commercialisés, les chiffres ci-dessus indiquent (désormais seulement alternative I) que sur le 1,8 million de tonnes supplémentaires de céréales pour la consommation directe en 1975, environ 600 000 tonnes concernent les consommateurs ne vivant pas en autarcie.

A cette augmentation des besoins de céréales pour la consommation directe s'ajoutent encore, par exemple, 5 % de pertes ainsi que les besoins pour les semences et l'alimentation du bétail. La quantité nécessaire pour les semences ne sera sans doute pas modifiée substantiellement, car les superficies cultivées, ainsi qu'on le verra immédiatement ci-dessous, n'augmentent pas. Au contraire, le développement de la culture de maïs en remplacement du blé diminuera plutôt les besoins de semences.

Les choses sont plus compliquées en ce qui concerne les céréales fourragères. L'estimation statistique des céréales affectées à l'alimentation du bétail comprend les quantités affectées aux animaux de trait, et, dans une proportion moindre mais non connue, les céréales transformées en produits animaux ⁽²⁾. Dans le tableau n° 17 on a calculé la quantité globale de fourrages nécessitée en 1960 et en 1975 ⁽³⁾, en admettant l'hypothèse que le cheptel des animaux de trait est resté stationnaire et que les besoins de fourrages pour les animaux de trait n'ont pas augmenté non plus. Les besoins en viande, en œufs, en lait et en graisses ont été calculés pour les années 1960 et 1975 selon la méthode décrite dans la note ⁽⁴⁾ au bas de la page 113.

⁽¹⁾ Dans l'hypothèse de la base de départ I (tableau n° 15).

⁽²⁾ Voir notes ⁽⁴⁾ et ⁽⁵⁾ au bas de la page 113.

⁽³⁾ Les 3,6 millions de tonnes, tels qu'ils ont été calculés théoriquement pour 1960, dépassent de peu les chiffres indiqués dans la statistique, soit 3 millions de tonnes pour l'année 1959. Puisque ces derniers chiffres doivent aussi comprendre les quantités de céréales affectées à l'alimentation des animaux de trait, cela renforce la supposition que les données statistiques restent de beaucoup inférieures à la consommation effective de céréales secondaires.

TABLEAU n° 15

Comparaison approximative des besoins en aliments essentiels en 1960 et en 1975 (prévisions)

	1960		1975	
Population en millions	27,5		40,0	
Pourcentage de la population rurale	70,0		65,0	
Pourcentage des autoconsommateurs agricoles	75,0		65,0	
Population rurale en millions	19,2		26,0	
Population citadine en millions	8,3		14,0	
Autoconsommateurs agricoles en millions	20,7		26,0	

Produits	Besoins en 1960 de la population						Besoins en 1975 (*) de la population					
	rurale		citadine		totale		rurale		citadine		totale	
	kg/tête	total en 1 000 t	kg/tête	total en 1 000 t	kg/tête	total en 1 000 t	kg/tête	total en 1 000 t	kg/tête	total en 1 000 t	kg/tête	total en 1 000 t
Céréales panifiables	(¹) 230	4 416	220	1 826	227	6 242	220	5 720	210	2 940	217	8 660
pour consommation directe	(²) 180	3 456	170	1 394	176	4 850	170	4 420	160	2 240	167	6 660
Légumes secs	14	269	14	115	14	384	13	338	11	154	12	492
Tubercules	43	806	33	271	39	1 077	39	1 014	30	420	36	1 434
Sucre	9	173	12	98	10	271	11	286	14	196	12	482
Viande /poisson	14	269	17	139	15	408	17	442	20	280	18	722
Œufs	1	19	5	41	2,3	65	1,3	26	6	84	3	110
Lait	101	1 939	50	410	85	2 349	121	3 120	60	840	99	3 960
Matières grasses	6	115	11	90	8	205	7	182	13	182	9	364
Fruits	99	1 901	67	549	89	2 450	120	3 120	80	1 120	106	4 240
Légumes	69	1 325	96	787	77	2 112	83	2 185	115	1 610	96	3 845

Source : The State of Food and Agriculture, Rome 1960. Summary of Agricultural Statistics 1959/1959, Ankara 1960. Calculs personnels.

(¹) Base de départ I : Consommation moyenne des dernières années, selon statistiques officielles turques.

(²) Base de départ II : Consommation d'après les statistiques de la F.A.O.

(*) Estimations.

TABLEAU n° 15a

Coûts de l'alimentation en 1960 et en 1975 en admettant les prix de détail figurant aux statistiques pour 1959/1960

	1960			1975		
	Consommation par habitant kg/an	Prix en kurus par kg	Total des coûts en kurus	Consommation par habitant kg/an	Prix en kurus par kg	Total des coûts en kurus
Céréales panifiables	176	90,83 ⁽¹⁾	15 986	167	90,83	15 169
Légumes secs	14	200,00 ⁽²⁾	2 800	12	200,00	2 400
Tubercules	39	53,03	2 068	36	53,03	1 099
Sucre	10	223,00	2 230	12	223,00	2 676
Viande/poisson	15	640,00 ⁽³⁾	9 600	18	640,00	11 520
Œufs	2,3	597,30	1 374	3	597,30	1 792
Lait	85	141,70	12 044	99	141,70	14 028
Graisses	8	1 213,45 ⁽⁴⁾	9 708	9	1 213,45	10 921
Fruits	89	98,00 ⁽⁵⁾	7 921	106	98,00	10 388
Légumes	77	65,00 ⁽⁶⁾	5 005	96	65,00	6 240
Total par tête			68 736			77 043
Population, en millions			27,5			40
Coût total de l'alimentation (en milliards de kurus)			1 890			3 082
Accroissement de la demande de 1960 à 1975 ⁽⁷⁾		{ en milliards de kurus		1 192		
		{ en indice (1960 = 100)		164		

Source : Monthly Bulletin of Statistics n° 98 novembre 1961, page 48.

⁽¹⁾ Farine de blé. — ⁽²⁾ Composition inconnue, ici moyenne de « chick peas » et « dry beans ». — ⁽³⁾ Viande — à parts égales viande de bœuf et viande de mouton (66%) plus réduction pour 1/3 poisson et entrailles. — ⁽⁴⁾ 1/3 beurre/prix de lait de 187 + 20 % comme supplément compensateur aux frais de traitement) = 3 060,00; 1/3 huile d'olive 525,11; 1/3 « Végétaline » 528,26. — ⁽⁵⁾ 50 % de raisins, 36,76; 50 % de melons, 60. — ⁽⁶⁾ Rapprochement du prix de tomates. — ⁽⁷⁾ Population estimée en 1975 à 40 millions (1960 = 27,5).

TABLEAU n° 16

Teneurs approximatives en énergie et en protéines de la nourriture par tête en 1960 et en 1975 (prévisions)

	Teneur en calories		Teneur en protéines		
	Total en cal	dont : d'origine animale	Total en g	dont : d'origine animale	
		en cal		en %	en g
<i>Base de départ I :</i>					
Consommation de céréales d'après les statistiques officielles turques					
1960	3 175	360	11	98	16
1975	3 185	420	13	98	20
<i>Base de départ II :</i>					
Consommation de céréales d'après les statistiques de la F.A.O.					
1960	2 685	360	13	83	19
1975	2 705	420	16	83	24

Source : Calculs personnels (d'après tableau n° 14).

Note : Les teneurs en calories et en protéines de la nourriture ont été calculées en utilisant les facteurs de conversion appliqués dans les « Food Balances » de la F.A.O. pour la Turquie. Si l'on applique les facteurs de conversion adoptés dans les « Food Composition Tables » de la F.A.O., il en résulte des teneurs en calories et en protéines inférieures d'environ 10 %.

TABLEAU n° 17

Calcul des besoins en céréales pour 1975

1) Besoins supplémentaires en céréales secondaires en fonction d'une industrie de transformation en expansion

Unité	1960					1975				
	Viande	Œufs	Lait	Graisses	Total	Viande	Œufs	Lait	Graisses	Total
Calories par kg d'aliments ⁽¹⁾	1 420	1 450	650	7 340	—	1 420	1 450	650	7 340	—
Consommation de denrées alimentaires ⁽²⁾	346 ⁽³⁾	65	2 349	205	—	613 ⁽⁴⁾	110	3 960	364	—
Calories secondaires	491	94	1 505	1 526	3 616	870	160	2 574	2 672	6 276
Calories primaires ⁽⁵⁾					25 312					43 932
Besoins en unités céréales ⁽⁶⁾					72					12,5
Besoins en céréales secondaires ⁽⁷⁾					3,6					6,3

2) Total des besoins en céréales en 1975

Besoins	Unité	1960	1975	Besoins supplémentaires
Consommation directe	millions de t	4,9	6,7	1,8
Céréales secondaires	millions de t	3,6	6,3	2,7
Total (consommation directe et céréales secondaires)	millions de t	8,5	13,0	4,5
Semences ⁽⁸⁾	millions de t	2,8	2,8 ⁽⁹⁾	—
Pertes ⁽⁷⁾	millions de t	0,6	0,8	0,2
Besoins totaux	millions de t	11,9	16,6	4,7

(1) Moyenne pesée selon consommation en 1954/55 - 1956/57 figurant aux « Food Balances Sheets », F.A.O. Calcul des calories basé sur « Food Composition Tables », F.A.O. 1954. — (2) Voir tableau n° 15. — (3) Calories secondaires multipliées par 7. — (4) Sur la base de 3 500 cal par kg de céréales secondaires. — (5) En supposant que la part des céréales secondaires dans les besoins en unités céréales pour l'alimentation du bétail soit de 50 %. — (6) 17,7 millions d'ha; 160 kg par ha. — (7) 15 %. — (8) Consommation de viande/poisson déduction faite de 15 % pour la consommation de poisson. — (9) Il sera admis que tout accroissement de production aura lieu sur la même surface agricole.

Les besoins totaux en céréales calculés d'après la base adoptée pour couvrir les besoins supplémentaires de denrées alimentaires d'origine animale s'élèvent, pour 1975, à environ 4,7 millions de tonnes.

On peut discuter s'il est juste de convertir l'ensemble des besoins en denrées alimentaires d'origine animale ou quantités d'unités céréales nécessaires pour la transformation. On peut admettre que les pâturages actuels de steppes, etc. ne sont pas en mesure de produire plus de fourrages pour une production accrue de denrées alimentaires d'origine animale, qu'il est donc nécessaire de produire des quantités supplémentaires de fourrages dans les champs, les prairies naturelles et artificielles. Étant donné qu'aujourd'hui les pâturages de steppes sont exploités au maximum et même exploités à outrance, cette supposition devrait être proche de la réalité. Les fourrages nécessaires pour la production de produits d'origine animale ne consistent donc que partiellement en céréales, et, probablement dans une proportion plus forte, en herbe, foin, betteraves, tubercules, maïs vert, etc. Seule la production d'œufs et de viande de volaille dépend principalement de la transformation des céréales. La quantité d'unités céréales calculée en besoin global ne correspond donc qu'en partie au besoin direct de céréales données en alimentation au bétail, mais, en tout cas, à des unités céréales qui sont contenues dans divers autres fourrages produits au prix d'un travail humain. Si nous admettons — pour donner un ordre de grandeur — que la moitié des unités céréales dont il faudra disposer en supplément jusqu'en 1975 serait fourragé sous forme de céréales, il en résulterait un besoin supplémentaire sous cette forme de 2,7 millions de tonnes de céréales fourragères.

Au total, il faut donc s'attendre pour les besoins supplémentaires à un ordre de grandeur se situant entre 6 et 6,5 millions de tonnes de céréales.

Pour éviter des malentendus, nous voulons indiquer une fois de plus, en terminant ce chapitre de la projection des besoins jusqu'en 1975, que les considérations qui précèdent ne sont pas basées sur la ration alimentaire de l'homme, fixée comme un objectif à atteindre selon les lois de la physiologie, et évaluée en calories, protéines d'origine animale et végétale. On a pris pour point de départ, la situation actuelle de l'alimentation décrite selon des estimations vraisemblables, et l'augmentation prévisible, compte tenu du développement économique général et de l'accroissement des revenus et du bien-être, de la demande et des besoins qui seront couverts par le marché ou dans le cadre des ménages vivant en autarcie. Le tableau n° 18 donne une comparaison entre les besoins de denrées alimentaires calculés d'après cette méthode et la consommation qui apparaît physiologiquement souhaitable. Dans le cadre des grands problèmes touchant l'évolution des besoins et de la production, il est inutile d'examiner la question de savoir si la

satisfaction intégrale des besoins physiologiques en matière d'alimentation est concevable moyennant l'accroissement de la production, ou s'il faut songer à importer en supplément les quantités qui manquent. Pour faire des estimations réalistes, il faut se baser sur la satisfaction des besoins alimentaires en fonction de l'évolution économique et de celle du pouvoir d'achat. Même si l'on se base sur les estimations de la F.A.O., les choses se présentent comme si la consommation, réelle ou prévue, en calories, atteint et dépasse les besoins physiologiques. Il en va de même dans une mesure encore plus forte du total des protéines. C'est uniquement en ce qui concerne la protéine des légumineuses que l'on ne constate pas une bonne concordance entre les besoins physiologiques et la consommation considérée comme probable. Cependant, ce manque n'est pas si grave que le serait un déficit en protéines animales. De plus, il serait relativement facile — si les calculs statistiques fournissent un tableau réaliste de la situation et des perspectives — de l'éliminer moyennant l'encouragement des différents secteurs productifs.

POTENTIEL DE PRODUCTION ET COUVERTURE DES BESOINS JUSQU'EN 1975

Il faut confronter les besoins supplémentaires prévisibles jusqu'en 1975 aux possibilités de production. Il résulte des considérations évoquées préalablement que de nouvelles surfaces de steppes et de pâturages ne sont pas disponibles pour être converties en champs et que même sur une partie non négligeable des pâturages transformés récemment en champs, notamment sur les pentes et dans les sols moins fertiles, ainsi que dans les anciennes forêts, défrichées en vue de l'exploitation agricole, l'érosion a déjà causé de sérieux ravages et menace d'en causer de nouveaux. En certains endroits, on sera obligé de reconverter en steppes ou en forêts des surfaces agricoles mises en culture. Il sera parfois possible, en luttant contre l'érosion, en effectuant des travaux de terrassement, des labours périphériques ou par bandes, ou par d'autres moyens, d'assurer à l'avenir la productivité des surfaces mises récemment en culture.

Quoi qu'il en soit, une nouvelle extension des terres labourables selon le procédé appliqué jusqu'ici n'est guère concevable. Cela signifie que les méthodes appliquées jusqu'ici ne permettent pas de couvrir les besoins supplémentaires de céréales prévisibles jusqu'en 1975. Dans les années de sécheresse il faut déjà compter avec les risques de perdre une partie notable de la production. Certaines années catastrophiques peuvent entraîner la perte de millions de tonnes de céréales et provoquer ainsi une disette.

D'autre part, il ne faut pas en conclure que les besoins de l'année 1975 ne pourraient être couverts à partir de la production nationale. La plus grande partie des surfaces agricoles exploitables en Turquie n'est

TABLEAU n° 18

Comparaison de la teneur en énergie et en protéines de la nourriture avec les besoins physiologiques

Unité	Besoins physiologiques d'après normes		Consommation par tête/jour						
	F.A.O./N.R.C. (1953) (*)		Alternative A (*)		Alternative B (*)		en % des besoins physiologiques d'après normes		
	F.A.O./N.R.C. (1953) (*)	F.A.O./F.A.S. (1961) (*)	Valeur absolue	en % des besoins physiologiques d'après normes	Valeur absolue	en % des besoins physiologiques d'après normes	F.A.O./N.R.C.	F.A.O./F.A.S.	
			F.A.O./N.R.C. F.A.O./F.A.S.		Valeur absolue		F.A.O./N.R.C. F.A.O./F.A.S.		
Teneur en énergie	cal	2 585	2 440	2 685	104	110	3 173	123	130
Protéines totales	g	60	65	83	138	128	98	163	151
dont protéines animales	g	18	7	16	89	229	16	89	229
Protéines des légumes secs	g	—	10	8	—	80	8	—	80
Teneur en énergie	cal	2 800	2 440	2 700	96	111	3 183	114	130
Protéines totales	g	65	65	83	128	128	98	151	151
dont protéines animales	g	20	7	20	100	286	20	100	286
Protéines des légumes secs	g	—	10	7	—	70	7	—	70

(*) Calcul du besoin d'énergie d'après F.A.O. « Calorie Requirements » (Rome 1957) en supposant :

pour 1960 : température moyenne par an : 15°C; structure démographique d'une « population jeune » avec un taux d'accroissement élevé; poids moyen par personne 60 kg; supplément de 10 % pour balancer les déchets.

pour 1975 : température moyenne par an : 15°C; population jeune avec un taux d'accroissement moins élevé; poids moyen par personne 65 kg; supplément de 15 % pour balancer les déchets. Besoins physiologiques en protéines basés sur la normalisation du « Nutrition Advisory Committee » (en 1955) faisant partie du « National Research Council », U.S.A. : 1 g de protéines par 1 kg de poids physique, dont au moins 30 % de protéines d'origine animale.

(*) Besoin d'énergie basé sur les calculs de la F.A.O. (Second World Food Survey, Rome 1953); besoin en protéines basé sur les normes adoptées par le « Nutrition Advisory Committee » du « National Research Council », U.S.A., qui sont utilisées par le F.A.S. de l'U.S.D.A. (U.S. Dep. of Agriculture) dans « World Food Deficit 1981 » : 65 g de protéines, dont au moins 1/10 d'origine animale et la différence jusque 1/4 de la protéine des légumineuses.

(*) En se basant sur la consommation de céréales supposée par la F.A.O.

(*) Basée sur la consommation de céréales qui s'appuie sur les statistiques officielles turques.

pas irrigable. Mais le « dry farming » offre aussi des possibilités d'améliorer la production, assez limitées dans leurs effets, il est vrai. De nos jours, on récolte en moyenne 1 000 kg par ha. En raison du manque d'eau et de substances nutritives, il faut, presque tous les deux ans, mettre les terres en jachère. Dans ces conditions le rendement moyen des terres non irriguées est de l'ordre de 600 kg par ha et par an. Même en améliorant les techniques de production, il n'est guère possible d'obtenir un accroissement de 20 %. Pour appliquer ces techniques à l'ensemble des exploitations agricoles, il faut du temps et des efforts intensifs dans le domaine de la vulgarisation et des mesures pour encourager la production.

La méthode la plus appropriée pour atteindre ce complément de production, en cas de nécessité même au-delà des besoins de 1975, réside dans l'utilisation des possibilités d'irrigation qui, pour la plupart, n'ont pas encore été mises en valeur jusqu'ici et dans l'exploitation des terres irriguées en cultures alternées, selon les méthodes modernes de la technique agricole. Les conditions climatiques données permettent la production de 3 000 à 4 000 kg de céréales ou 30-40 unités céréales. Les céréales à haut rendement sont notamment le maïs et le riz. Parmi les plantes racines les plus importantes, on range les betteraves sucrières et les betteraves fourragères et parmi les fourrages à haute productivité, les luzernes et autres plantes à culture intensive. Le rapport national de la F.A.O. concernant la Turquie en 1959 estime à 4-5 millions d'ha l'ensemble des surfaces irrigables en Turquie. D'après la statistique, les surfaces irriguées jusqu'ici en Turquie s'élèvent à 1-2 millions d'ha. Cependant, seule une infime partie de ces terres est irriguée régulièrement, une partie notable étant irriguée de façon plus ou moins primitive. La plupart des terres irriguées sont exploitées, selon l'ancienne tradition de production, en vue de la culture de céréales, et leur rendement n'est guère supérieur à celui des terres non irriguées. Le jeu combiné du climat, de l'irrigation, de l'exploitation du sol en cultures alternées, de la culture intensive à partir de semences appropriées, l'utilisation d'engrais chimiques et d'insecticides permettent d'obtenir un accroissement de la production par hectare qui n'a guère été réalisé jusqu'ici que sur des très petites surfaces.

Une certaine fraction du potentiel non utilisé pourra être exploitée en irrigation permanente en adoptant des mesures relativement simples. Pour une autre fraction, des investissements seront cependant nécessaires. La F.A.O. estime les frais à une moyenne de 1 000 \$ ou — en monnaie turque — à 6 000 livres turques par ha⁽¹⁾. Les coûts de l'exploitation du potentiel hydraulique de la Turquie varient d'un projet à l'autre. On part de l'hypothèse que pour l'irrigation intégrale du premier million d'hectares qui sont déjà plus ou moins irrigués de façon appropriée ou qui peuvent l'être facilement, il faut 2 500 livres

turques, pour le deuxième million 3 500 livres turques et pour le reste des terres à irriguer, il faudra alors, comme la F.A.O. l'a prévu, 6 000 livres turques par ha. Pour les travaux visant à améliorer les possibilités d'irrigation des terres déjà partiellement irriguées et même sur certaines autres terres, il s'agit en premier lieu de creuser des tranchées et de construire des canaux en béton pour l'irrigation et le drainage, d'égaliser le sol, bref d'effectuer des travaux qui exigent une part importante de travaux manuels et une part minime de travaux mécaniques et de matériel. C'est sans doute encore largement le cas pour la deuxième tranche de 1 million d'hectares. Mais là où il s'agit de créer de toutes pièces les installations d'irrigation comportant des canaux assez importants et des travaux de terrassement, la part du travail mécanique va sans doute être plus importante.

Plus les surfaces à irriguer seront importantes, plus il faudra reprendre des projets qui, en plus des travaux manuels nécessaires pour la construction de grands barrages, de grands canaux, etc. impliquent des investissements considérables de capitaux. On pourra d'ailleurs, pour une large part, poursuivre simultanément plusieurs objectifs : irrigation, production d'énergie, régularisation des cours d'eau, protection contre les inondations, etc.

Si l'on part de l'hypothèse d'un besoin supplémentaire déjà mentionné de 6 à 6,5 millions de tonnes de céréales ou 60 à 65 millions d'unités céréales pour la consommation directe ainsi que pour la production de denrées alimentaires d'origine animale, si l'on admet encore que cette quantité supplémentaire résultera pour une part minime de l'application de meilleures méthodes de production sur les terres non irriguées, mais, pour l'essentiel, de l'application de nouvelles méthodes d'exploitation sur des terres où l'irrigation aura été améliorée ou sera plus importante, alors se pose la question de savoir ce qu'il faut faire pour arriver à exploiter le potentiel de production non utilisé jusqu'ici sur les terres non irriguées et sur les terres ne pouvant être irriguées.

Les problèmes posés ici débouchent sur les grandes tâches de développement qui s'offrent à la Turquie dans le secteur agricole. Nous n'examinerons pas ici, car cette étude nous mènerait trop loin, combien de temps il faudrait pour amener à une extension efficace les services de vulgarisation et d'enseignement, etc., à quel rythme pourraient être créées et développées les coopératives pour la fourniture de moyens de production et de crédits et pour l'utilisation des produits, si et dans quelle mesure des capitaux et des moyens de production peuvent être fournis, etc.

(1) La parité officielle de 1 000 \$ est de 9 000 livres turques. Les calculs ont donc été établis en tenant compte de coûts plus favorables, lorsqu'il s'agit de travaux effectués par la main-d'œuvre nationale.

On peut admettre que bien des choses pourront être faites dans ce domaine dans les quinze prochaines années.

Il est prudent, d'autre part, de ne pas surestimer la portée des effets de toutes les mesures d'encouragement sur le développement agricole. Si l'on parvenait à relever de 10 % en moyenne les rendements obtenus sur les terres non irriguées, ce serait déjà un résultat très satisfaisant. Cette production supplémentaire s'élevant en moyenne à environ 1 à 1,2 million de tonnes, ne constitue cependant qu'une fraction des besoins supplémentaires estimés à 4,7 millions de tonnes de céréales.

Du point de vue du potentiel de production existant, il est possible de couvrir le solde des besoins supplémentaires en recourant à l'augmentation de la production sur les terres irriguées en corrélation avec toutes les mesures nécessaires pour tirer de la terre irriguée une production de 30 ou 40 unités céréales à l'hectare. Pour cela il faut que, dans la pratique, plusieurs conditions soient remplies. Si nous admettons qu'il sera possible dans les 15 prochaines années de produire 2,5 tonnes de céréales ou 25 unités céréales par hectare sur les terres irriguées, il faudra, pour couvrir les besoins s'élevant à environ 4 à 5 millions de tonnes de céréales et ne pouvant être satisfaits sur les terres non irriguées, irriguer efficacement environ 2 à 3 millions d'hectares de terre d'un pays dont la production moyenne ne dépasse guère 6,00 unités céréales. Les besoins supplémentaires en terres irriguées dépassent donc de loin les surfaces qui peuvent être mises en valeur à des coûts relativement minimes au moyen de projets de faible importance. La mise en culture d'une partie des terres à irriguer exigera des frais considérables. Le rapport de la F.A.O. (1) part de l'hypothèse suivante : Dans les prochaines années, l'irrigation s'étendra progressivement à 50 000, à 100 000, puis à 150 000 ha par an et en 1975 une surface supplémentaire de 2,3 millions d'ha de terres irriguées sera exploitée. En raison des nombreux facteurs d'incertitude contenus dans la projection des besoins, l'écart entre la surface des terres irriguées supplémentaires telle qu'elle ressort de nos calculs et celle prévue dans les projets de la F.A.O. ne revêt pas une importance fondamentale. D'après les considérations évoquées ici, l'ensemble des besoins supplémentaires en denrées alimentaires, admis pour 1975, peut-être couvert en augmentant la production nationale. Il reste d'importantes possibilités d'irrigation qui devraient être exploitées ultérieurement. Il est vrai que l'économie basée sur l'irrigation exigera non seulement d'importants investissements pour des installations d'irrigation et des moyens de production, des investissements intellectuels, et surtout des services d'éducation et de vulgarisation, mais également l'encouragement d'institutions et en outre une réorganisation intégrale des systèmes d'exploitation des terres irriguées. En ce

qui concerne la consommation, elle aura pour conséquence le remplacement partiel de certaines quantités de blé par du riz et du maïs; quant à l'élevage, la conséquence en sera une réorganisation totale.

II. PARTICULARITÉS RÉGIONALES DANS LA PRODUCTION, LES EXCÉDENTS ET LES BESOINS

Pour apprécier les possibilités d'utilisation d'excédents agricoles, il faut connaître la structure intérieure du marché.

Les principales régions de production sont parfois très éloignées des centres de consommation. De la plaine d'Adana, du haut-plateau d'Anatolie et de la Thrace, les céréales sont acheminées notamment vers les trois grandes villes : Istanbul (plus de 1,5 million d'habitants), Ankara (plus de 600 000), Smyrne (environ 400 000); des quantités moins importantes sont dirigées vers une vingtaine de villes d'importance moyenne, de plus de 50 000 habitants et vers divers centres d'approvisionnement publics (armée, hôpitaux, etc.) comprenant un grand nombre de consommateurs. C'est à ces quelque 5 à 6 millions d'hommes vivant dans ces secteurs qu'est destiné l'essentiel des denrées commercialisées. Il s'y ajoute de nombreuses villes, plus ou moins importantes, dont la population vit partiellement en autarcie, et s'approvisionne en partie sur le marché.

Autrefois, il était difficile de faire la compensation entre les excédents d'une région et les besoins d'une autre. Le pays n'était pas mis en valeur au point de vue des transports. Cette situation s'est modifiée. Bien que peu dense, le réseau ferroviaire met en valeur une grande partie du pays et relie entre elles d'importantes régions de production et de consommation. Toutes les villes côtières peuvent être atteintes par navire et, depuis quelque temps, un réseau de routes modernes ouvre de vastes régions intérieures aux transports routiers.

Il n'y a pas de région où la structure entraîne de véritables famines. Il est relativement facile, vu l'état actuel du système des transports, de compenser les déficits locaux. Une année de sécheresse peut, comme par le passé, créer des difficultés dans l'approvisionnement urbain. Vu les données du climat qui subit notamment l'influence de l'érosion, on peut imaginer des années où les récoltes sont extrêmement mauvaises dans de vastes régions, voire dans l'ensemble du pays. Il faudrait cependant des récoltes catastrophiques, comme on n'en a plus connu depuis longtemps, pour qu'on ait, même dans les régions rurales véritablement productrices, besoin de céréales d'origine étrangère.

(1) Voir F.A.O. Mediterranean Development Project, Turkey, Country Report, partie IV, page 3.

Jusque dans les années 30, le commerce a joué le rôle d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Avant la deuxième guerre mondiale, on avait créé l'Office des produits du sol (Toprakofis), organe de l'État déjà mentionné. On lui confia la mission de régulariser le marché des céréales dans l'ensemble du pays. Il fallait tout d'abord soutenir les prix à la production qui, en cas d'offres pléthoriques consécutives à la récolte, tombaient à un niveau trop bas, en procédant à des achats dans les principales régions de production; en somme, il fallait protéger les paysans contre l'exploitation et l'effondrement des cours. Aujourd'hui le pays dispose de plus de 200 centres de ramassage, notamment près des gares, où l'on accepte les céréales dont la qualité réunit certaines conditions, au même prix quel que soit l'éloignement ou la proximité du marché. Immédiatement après la récolte, on paie des suppléments pour encourager les paysans à des livraisons précoces. Les achats concernent essentiellement le blé, accessoirement le seigle, le maïs, l'avoine et l'orge. Comme la Toprakofis est disposée à acheter toute quantité de céréales aux prix minima fixés, le prix du marché ne tombe jamais en dessous de ce minimum.

Les céréales sont nettoyées, entreposées, transportées selon les besoins dans les différents centres de consommation, où on les remet aux boulangers et autres ayants droit sous forme de farine — en intercalant dans le circuit des moulins appartenant à l'organisation et des moulins agréés par contrat.

Dans les années où la production nationale est insuffisante, c'est-à-dire presque chaque année depuis 1954/55, l'approvisionnement régulier des villes en céréales panifiables à des prix stables constitue une tâche plus importante que la protection des producteurs. Cependant, la Toprakofis n'a, jusqu'à ces derniers temps, pas encore réussi à régulariser l'ensemble du marché des céréales; les besoins en céréales panifiables ne sont couverts intégralement par la Toprakofis que dans les trois grandes villes citées; dans d'autres centres de consommation ils ne le sont que partiellement. Quoi qu'il en soit, la Toprakofis approvisionne aussi les localités moins importantes, de 2 000 habitants, mal situées par rapport aux régions de production. Mais cela ne change rien au fait que les cours de bourse pour les livraisons effectuées par le canal du marché et non pas par l'entreprise de la Toprakofis s'élèvent parfois notablement au-dessus du niveau de stabilisation recherché. Seule, la satisfaction intégrale par la Toprakofis de l'ensemble des besoins commerciaux sur les marchés nationaux pourrait éliminer le marché « gris ».

La compensation des bonnes et des mauvaises récoltes s'effectue en plus des stocks organisés par les particuliers, surtout par les stocks de céréales entretenus par la Toprakofis. Les stockages privés de céréales ne font l'objet ni d'enquêtes exhaustives, ni d'enquêtes par sondage. Si la récolte est bonne, le paysan

emmagine une partie de ses céréales dans la ferme ou dans des silos souterrains. Il n'en dispose que lorsqu'il voit que la prochaine récolte sera bonne. L'ensemble des céréales entreposées par les paysans représente de grandes quantités, même si, dans les cas d'espèce, il ne s'agit que de quelques centaines de kilogrammes. La vente ou bien la rétention, peu de temps avant les récoltes, de céréales stockées par des particuliers — en plus des paysans, il y a des commerçants et des moulins qui entretiennent des stocks — peut, entre autres, alléger ou aggraver substantiellement la situation du marché.

Pour remplir sa mission en matière de stockage, la Toprakofis dispose, pour environ 2 millions de tonnes de céréales, de silos et de magasins situés dans les centres de consommation et de production. Ses achats ont porté sur les quantités suivantes :

TABLEAU n° 19

Achats de céréales effectués par la Toprakofis

en milliers de tonnes

1950/51	552	1956/57	474
1951/52	1 192	1957/58	956
1952/53	1 532	1958/59	1 125
1953/54	1 932	1959/60	619
1954/55	578	1960/61	578
1955/56	1 091		

Source : Renseignements fournis par la Toprakofis à l'auteur.

Les excédents de récolte, mentionnés dans le tableau n° 14 et reportés à l'année suivante, comprennent, outre les chiffres connus des stocks de la Toprakofis, des stocks détenus par des consommateurs, des commerçants ou des meuniers⁽¹⁾. La Toprakofis procède aux importations citées dans le tableau n° 14 et dirige les exportations qui y sont également mentionnées.

Les quantités de céréales importées ces dernières années, près de 700 000 tonnes — 1961/62 probablement 1,4 million de tonnes — ont été valorisées en même temps que les céréales nationales; les prix des céréales d'importation ont été adaptés au niveau national fixé d'avance, c'est-à-dire qu'en cas d'importations effectuées en dessous des prix nationaux, on a appliqué un régime de prélèvements sur les bénéficiaires et, si jamais les importations avaient dû être pratiquées à des prix supérieurs aux prix nationaux, on aurait porté les pertes au débit de l'ensemble de l'économie. Les céréales importées sont stockées surtout dans les ports d'importation avant d'être expédiées vers les centres de consommation, mélangées ou non à des céréales nationales. Le blé d'importation

⁽¹⁾ Le volume des stockages privés ne peut être recensé statistiquement. Les estimations révèlent des contradictions.

est surtout livré aux centres de consommation situés près des ports; il est donc utilisé à Istanbul, à Smyrne et dans d'autres ports ou lieux de consommation proches de la côte. Si nécessaire, le blé est également expédié par cabotage, chemin de fer ou camions vers les centres de consommation plus éloignés des ports. Il en résulte un certain renchérissement; par exemple, par chemin de fer de Smyrne à Bandirma (300 km) le prix du transport est de 29 livres turques/t, c'est-à-dire de 10 piastres par t/km. Pour les transports routiers, les taux varient entre 12 et 22 piastres par t/km; le fret maritime prévu au tarif est meilleur marché. Jusqu'à Ankara, les frais par chemin de fer ou camions sont probablement de l'ordre de 50 livres turques/t, soit 10 % environ du prix intérieur.

Des frais de déchargement et de chargement, des pertes et des frais généraux d'exploitation s'ajoutent aux coûts du transport proprement dit. Toutefois, dans les régions plus éloignées des ports, l'augmentation totale des prix des céréales importées jusque chez les consommateurs est considérablement plus élevée, mais, même si elle atteint 15 à 20 % par rapport au prix des produits indigènes, elle n'est pas prohibitive. Du moins, toutes les régions occidentales et côtières densément peuplées ainsi que toutes les grandes villes peuvent être approvisionnées en céréales provenant de l'étranger.

Les dépenses et les recettes de la Toprakofis, c'est-à-dire les comptes de compensation des frais découlant de l'achat de céréales, du stockage, du transport, de l'importation de céréales, des pertes, de l'administration et des dépenses générales, etc. sont inscrites à un budget et couvertes par les recettes provenant des ventes. Le prix de vente des céréales ou de la farine sur les différents marchés n'est pas établi en fonction du prix de revient des céréales importées ou transportées à plus ou moins grande distance. De même que les prix à la production sont les mêmes sur plus de 200 places, les prix à la consommation ne sont pas établis en fonction du prix de revient dans chaque cas particulier, mais d'après des points de vue tenant autant que possible compte tant des exigences de la gestion publique, c'est-à-dire de la couverture des frais en général que de la nécessité de maintenir la stabilité des prix dans les principales régions de consommation. Les profits et les pertes, provenant de l'importation ou de l'exportation de céréales, sont également noyés dans la comptabilité générale. Les pertes subies dans un domaine sont, autant que possible, compensées par des bénéfices dans d'autres secteurs. C'est ainsi que la Toprakofis pratiquait également l'importation de riz, qui rapportait des bénéfices importants, bien que les ventes fussent effectuées à des niveaux nettement inférieurs aux prix nationaux. L'objectif recherché, à savoir une gestion et une organisation de l'ensemble du marché des céréales assurant la couverture des frais, n'est pas toujours atteint.

S'il fallait importer en Turquie des excédents de céréales de la C.E.E., la Toprakofis serait la partenaire adéquate de même qu'elle l'était jusqu'à présent quand il s'agissait d'importations d'excédents en provenance des États-Unis. Elle dispose de l'organisation nécessaire, des moyens de transport et de stockage ainsi que des possibilités de financement. L'adaptation, au point de vue de la quantité et des prix, des céréales importées dans l'organisation générale du marché des céréales n'aura aucune influence sur le niveau fixé des prix nationaux au détriment des producteurs. Si les importations se pratiquent à un niveau inférieur au prix national, la Toprakofis enregistre des bénéfices provenant de prélèvements. S'il fallait importer à des prix supérieurs à ceux du marché intérieur, il en résulterait des pertes pour la Toprakofis et aussi pour la caisse de l'État, c'est-à-dire pour les contribuables. De même que les céréales importées jusqu'ici, celles importées en provenance de la C.E.E. seraient acheminées, selon les besoins, vers les différentes régions déficitaires. Pour les céréales de la C.E.E. il s'agirait, comme par le passé, en premier lieu des villes groupant au total 2,5 à 3 millions d'habitants et situées proches des régions côtières où l'approvisionnement en céréales est insuffisant. Les quantités consommées de céréales panifiables dans ces régions sont à elles seules de l'ordre de 400 000 à 500 000 tonnes. Si l'on inclut d'autres centres de consommation situés à l'intérieur des terres, y compris éventuellement la capitale, Ankara, où l'on pourrait consommer des céréales de la C.E.E., le nombre des consommateurs qui, dans ces régions, entrerait en ligne de compte, s'élève à plus de 5 millions. Les besoins croîtraient proportionnellement.

En somme, si l'on s'en tient au point de vue discuté ici — organisation, transport, stockage, distribution, etc. — il existe des conditions favorables pour l'utilisation, en Turquie, des excédents de céréales étrangères.

III. COUVERTURE DES BESOINS PAR L'UTILISATION DES EXCÉDENTS OU PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE

En Turquie, du côté des besoins et de la distribution résultent d'importantes possibilités d'utilisation des excédents agricoles. La question de savoir si, et dans quelle mesure, celle-ci est souhaitable ne sera d'ailleurs tranchée que partiellement, non seulement en fonction des calculs globaux des besoins, et pour une plus large part en fonction de la concordance ou du déséquilibre de la production et des besoins dans les différentes régions, mais aussi, en fin de compte, en fonction des facteurs économiques de plus longue portée et des priorités de développement.

Indépendamment des mesures à court terme commandées par les fluctuations du volume des récoltes, la couverture, par l'importation ou la production, des besoins croissants en céréales, dus aux conditions structurelles, dépend de nombreux facteurs et circonstances. On doit, entre autres, tenir compte des considérations suivantes :

1. Tout d'abord, il existe des différences fondamentales entre l'attitude de l'autoconsommateur agricole et celle de la population qui doit acheter les denrées alimentaires. Le ménage agricole, surtout dans les régions spécialisées dans la production de produits du marché — agrumes, coton, tabac, thé, raisins secs, figues, noisettes, etc. — n'est qu'en partie dépendant du marché. Si un accroissement de la production et des prix élevés procurent aux producteurs de produits du marché des recettes croissantes et s'ils ne pourvoient eux-mêmes à leurs besoins essentiels, des règles de l'alimentation analogues à celles qui régissent d'autres achats de denrées alimentaires peuvent être applicables.

D'une façon générale, il n'est guère possible d'évaluer uniformément dans quelle mesure l'accroissement de la production est consommé ou vendu par les autoconsommateurs de denrées alimentaires. Souvent, le but principal d'une production accrue c'est de vendre davantage, c'est-à-dire de réaliser de plus gros revenus ; l'autoconsommation ne vient qu'en second lieu. Sur ce point, l'attitude adoptée par les paysans turcs de différentes branches et régions de production nous est trop peu connue. Toutefois, on peut admettre avec un certain degré de certitude que l'accroissement — précédemment estimé dans ce rapport — de la consommation dans la population agricole pourvoyant elle-même à ses besoins alimentaires, ne peut être escompté que s'il est fondé sur la production propre de denrées alimentaires et de fourrages. Ce serait contraire à la structure des exploitations paysannes vivant en autarcie, le plus souvent peu ou pas du tout affiliées à la circulation des marchandises (échangées contre de l'argent), que d'acheter en appoint, pour la consommation propre de la famille paysanne, des quantités considérables de denrées alimentaires ou même de fourrages. C'est seulement pour les consommateurs ne vivant pas en autarcie, c'est-à-dire pour les acheteurs de denrées alimentaires estimés à 25 %, et, en 1975, à 35 % de la population, que l'utilisation des excédents vient en question. Le volume éventuel de l'utilisation des excédents se réduit donc à environ un tiers des estimations faites précédemment pour l'ensemble de la population.

2. Toutefois, cette relation peut varier si la population agricole augmente plus rapidement que la production. Dans ce cas, les besoins individuels peuvent entraîner une diminution de la production du marché. Telle semble être la situation actuelle. C'est de là que s'expliquerait l'augmentation rapide des importations

de céréales. Jusqu'à présent, il n'en résulte pas de difficultés dans l'évolution générale du pays, étant donné que ces besoins aigus peuvent être couverts sans paiement en devises par des importations d'excédents en provenance des États-Unis d'Amérique (voir paragraphe IV). Néanmoins, à longue échéance, il faut, à maints égards, s'attendre à une réaction à ce propos. D'une part, les dirigeants de l'économie, c'est-à-dire le gouvernement, ne peuvent compter sur des offres permanentes de denrées alimentaires sans paiement en devises. Étant donné que la nécessité éventuelle de payer les importations de denrées alimentaires constitue un obstacle sérieux à l'industrialisation (voir point 3 de section III) on fera tout pour développer la production agricole. D'autre part, ces efforts venant d'en haut seront accompagnés d'efforts équivalents venant d'en bas, c'est-à-dire de la masse des producteurs. Si ces derniers restreignent la vente de leurs produits, ils ne peuvent également acheter qu'une quantité réduite correspondante de produits industriels. Une telle régression de niveau de vie, qui jusqu'à présent n'augmente qu'à un rythme lent, doit stimuler ou même forcer les paysans à produire davantage. Dans cette situation, et comme on l'a déjà exposé brièvement par ailleurs, de nouvelles méthodes de production acquièrent de l'importance malgré le fait que, vu l'attitude conservatrice des paysans, elles n'ont reçu que peu d'écho. Le gouvernement lui aussi a intérêt à ce que le circuit économique interne s'élargisse puisque l'industrialisation ne fera pas de progrès sans son stimulant principal, à savoir la demande émanant des 70 à 75 % de la population rurale. Somme toute, il est probable que les efforts conjugués du gouvernement et des producteurs aboutiront à un accroissement considérable de la production agricole. Parmi les objectifs du développement, l'amélioration de l'alimentation de la population rurale ne recevra ici probablement pas de priorité. Ceci non seulement lorsqu'il est question de l'utilisation des excédents. Le gouvernement et le paysan devraient également s'efforcer et tenir à apporter sur le marché la plus grande partie possible de l'accroissement de la production agricole du pays.

3. L'accroissement de la production agricole nationale implique un programme de développement, équilibré et appliqué systématiquement, qui prévoit tout d'abord la mise en application des projets les plus faciles et réalisables à moindre frais et ensuite des projets comportant de plus grandes difficultés et des frais plus élevés. Pour la réalisation de telles tentatives il faut du temps, des capitaux et de la main-d'œuvre.

4. Une fraction notable des investissements pour des projets d'irrigation concerne des travaux manuels. On peut supposer que, dans les projets à réaliser en premier lieu, la majeure partie des investissements, relativement minimes, concernera les travaux manuels et, qu'en revanche, si les coûts augmentent, la part

des moyens mécaniques à mettre en œuvre augmentera aussi.

5. Dès à présent, une fraction importante de la population recensée comme travaillant dans l'agriculture n'a pas d'activité productrice ou une activité peu productrice pendant deux tiers de l'année, et parfois même pendant toute l'année. La F.A.O. estime à 2 millions le nombre de travailleurs agricoles en chômage déguisé. Étant donné la part croissante des classes productrices jusqu'en 1975 (voir tableau n° 2 et explications données plus haut), étant donné également la nécessité de placer dans l'agriculture la majeure partie des surcroûts de population (voir tableau n° 3 et les explications données plus haut), il faut s'attendre à ce que le chômage structurel dans l'agriculture augmente notablement. La question de savoir comment cette main-d'œuvre pourrait être utilisée pour augmenter le potentiel de production agricole, revêt une importance considérable pour le développement futur du pays.

6. Si, dans les investissements, on distingue une part nationale et une part étrangère, le coût de la main-d'œuvre sera couvert, pour l'essentiel par le capital national; de même, un pourcentage notable des coûts

pour la mise en service de machines entre dans les coûts nationaux. Il en va de même, pour une large part, en ce qui concerne les matériaux tels que le ciment, les engrais chimiques d'origine nationale, les insecticides, en partie le carburant pour les moteurs, enfin l'administration, la programmation, etc. Toutefois, à mesure que les projets d'irrigation se compliquent et que les systèmes de production s'intensifient, un pourcentage croissant des coûts, également plus élevés par unité de surface, concerne l'importation de machines et de pièces de rechange.

7. Dans cette situation il importe d'examiner raisonnablement pour la Turquie les coûts résultant des mesures d'aide à l'agriculture. Ceci concerne en premier lieu les coûts en devises et non pas les coûts nationaux. En prenant pour exemple un projet d'irrigation de grande importance, le tableau n° 20 montre le rapport possible entre les dépenses en devises et les recettes en devises provenant de l'accroissement de la production grâce à l'irrigation.

Si les ordres de grandeur supposés dans le tableau n° 20 se rapprochent de la réalité, le rapport entre l'économie de devises obtenue en produisant sur des terres irriguées les quelque 5 millions de tonnes de

TABLEAU n° 20

Comparaison entre coûts et excédents de la production, étant donné une irrigation complémentaire

1) Frais supposés pour l'irrigation

Superficie	Livres turques /ha	Total des frais			
		en millions de livres turques	dont : parts de devises		
			en %	en millions de livres turques	en millions de \$ (*)
Premier million d'ha	2 500	2 500	20	500	55
Second million d'ha	3 500	3 500	25	875	97
Troisième million d'ha	6 000	6 000	25	1 500	167
		12 000		2 875	319

2) Valeur en devises du supplément annuel de la production grâce à l'irrigation basée sur un rendement augmenté de 2 tonnes de valeurs céréales par hectare

Superficie	Supplément annuel de la production	Valeur en devises (*)	
		en millions de livres turques	en millions de \$
1 million d'ha	2 millions de t	1 260	140
2 millions d'ha	4 millions de t	2 520	280
3 millions d'ha	6 millions de t	3 780	420

(*) Parité officielle de 1 \$ = 9 livres turques.

(*) Admettant un prix de 70 dollars par tonne.

céréales supplémentaires nécessaires en 1975 et les besoins en devises correspondant à la création de ces terres irrigables, produisant ensuite annuellement à peu près la quantité indiquée de céréales équivalente, sera favorable. Il en va de même, si l'on ajoute les frais courants en devises nécessaires pour obtenir ce supplément de production. Des remarques similaires valent en ce qui concerne le rapport entre le total des investissements de l'ordre d'environ 12 milliards de livres turques et la plus-value de production estimée annuellement entre 3,4 et 4 milliards de livres turques.

Le facteur temps n'apparaît pas sous un jour aussi favorable. La réalisation d'un tel programme de développement demande des délais considérables. Durant cet accroissement de la production, ne s'opérant tout d'abord que lentement, les excédents pourraient permettre une soudure nécessaire de toute urgence afin de combler le déficit alors escompté.

Dans le chapitre suivant on aura à examiner la question de savoir si, et, le cas échéant, dans quelle mesure il sera possible, dans ces programmes de développement agricole, d'utiliser judicieusement les excédents également comme participation au capital.

IV. UTILISATION DES EXCÉDENTS POUR STIMULER LE DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL

Nous allons examiner ci-après brièvement la question compliquée si, et, dans quelle mesure les excédents, dépassant la diminution du déficit alimentaire,

peuvent être rendus utilisables dans le développement général.

Développement coordonné de l'industrie, de l'agriculture et de l'infrastructure

En Turquie, le problème consistait à développer l'ensemble de l'économie, à savoir l'industrie, l'agriculture et tous les autres secteurs de l'infrastructure. Si les réserves en potentiel de production se trouvaient moins dans l'agriculture que dans la présence de riches gisements pétrolifères, houillers, minéraux, etc., permettant de développer d'autres branches de la production à un tel point que la main-d'œuvre disponible pourrait y être utilisée de façon plus rentable et plus profitable que dans l'agriculture, on pourrait rechercher une structure économique qui utiliserait principalement ces possibilités. La situation est toutefois différente. Les possibilités de développement industriel dues à des conditions naturelles particulièrement favorables sont minimales. Le développement général de l'économie commande néanmoins la création de nombreuses industries, tenant compte des besoins variés du pays. Sans développement ultérieur de l'industrie on ne peut imaginer une évolution favorable de l'ensemble de l'économie ayant pour objectif final le relèvement du niveau de vie. La création de ces industries, qui figurent au premier plan des programmes de développement turcs, implique nécessairement l'importation de machines, d'installations industrielles et de matières premières industrielles. La composition des importations montre que le centre de gravité des importations se déplace de plus en plus dans cette direction.

TABLEAU n° 21
La composition des importations 1934/1938, 1950, 1955, 1959

en % de la valeur des importations globales

Année	Biens d'investissement	Biens de consommation	Matières premières
1934/1938	40,6	26,4	33,0
1950	46,0	20,6	33,4
1955	54,3	14,6	31,1
1959	45,6	10,2	44,2
1960 Janvier-août	52,5	9,7	37,8

Source : Monthly Bulletin of Statistics, n° 85, Ankara, mars 1961, page 95.

Seule une fraction minime de la main-d'œuvre, dont les effectifs sont déjà importants et sans cesse croissants, peut être employée dans le développement de l'industrie. Du moins dans l'avenir immédiat, la plus grande partie du surcroît de population ne peut être placée que dans l'agriculture (voir tableau n° 15).

Si ces données confirment déjà l'importance de l'industrialisation et, de même, celui de mesures

intensives en faveur du développement agricole du point de vue de l'expansion industrielle, ce développement devient presque inévitable si l'on tient compte de la situation du commerce extérieur. La balance commerciale, qui avait été assez équilibrée autre fois et qui avait même fait apparaître un solde positif pendant les années de guerre, est devenue plutôt défavorable pendant les dernières années de développement intense de l'industrie et des transports.

TABLEAU n° 22

Balance du commerce extérieur 1934/1938, 1943/1947, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960

en milliers de livres turques

Année	Exportations	Importations	Solde ±
1934/1938	117 734	106 472	11 262
1943/1947	353 189	260 618	72 571
1956	853 972	1 140 553	— 286 581
1957	966 608	1 111 951	— 145 343
1958	692 358	882 275	— 189 917
1959	990 636	1 315 950	— 325 314
1960	1 721 168	2 213 749	— 492 581

Source : Monthly Bulletin of Statistics, n° 85, Ankara, mars 1961.

Depuis dix ans, les recettes d'exportations ne couvrent plus, en moyenne, que 75 % des importations croissantes. Le pays a bénéficié d'importantes aides et de nombreux crédits; depuis des années les importations sont contingentes. La création d'industries nationales a permis pour une large part de substituer la production nationale à l'importation surtout de biens de consommation mais en partie aussi de biens d'équipements industriels étrangers. Mais l'essor industriel en est encore à ses débuts. Il faut s'attendre à ce que cet essor se poursuive encore plus intensément. D'autres investissements importants, entraînant inévitablement des importations, sont nécessaires. Il n'est pas encore possible de prévoir à partir de quel moment les importations pourront être intégralement couvertes par les recettes d'exportation. Les capitaux étrangers sont nécessaires.

Essor industriel entravé par des importations agricoles faites contre paiement et ces dernières comme stimulant de la production agricole

Face à ce problème capital du développement de l'économie turque, à savoir la pénurie de devises nécessaires à l'aménagement industriel, il convient d'examiner si et dans quelles circonstances l'utilisation de denrées alimentaires importées et d'excédents agricoles pourrait servir à remédier à la pénurie de devises au profit du développement général de l'économie.

Tant que les importations agricoles sous forme d'excédents livrés au prix du marché mondial, en provenance de la C.E.E. ou d'autres régions, sont en concurrence avec les importations de biens d'investissement et de production nécessaires à l'essor de l'industrie, tous les gouvernements turcs se prononceront en faveur d'une priorité donnée à l'essor industriel et à l'importation que celui-ci implique, et chercheront à faire produire sur le territoire national les biens servant à couvrir les besoins alimentaires

de la population croissante. L'évolution ne peut suivre ces deux voies simultanément. Dans le cadre des moyens limités disponibles, il n'y a qu'une solution possible et le secteur qui doit obtenir la priorité apparaît avec évidence.

Si la production nationale est insuffisante et l'importation de denrées alimentaires n'est possible qu'au détriment de l'essor industriel, on peut alors imaginer que l'on assure une nourriture répondant aux exigences physiologiques, en premier lieu à l'extérieur de l'agriculture, c'est-à-dire aux milieux professionnels et aux couches de population jouant une part active dans le processus de développement et qui doivent grâce à une bonne nourriture, pouvoir y fournir leur plein rendement, c'est-à-dire aux ouvriers de l'industrie et à une part notable de la population des villes. Le pourcentage total de la population qui sera favorisée en raison des exigences de rendement élevé, c'est-à-dire des consommateurs « privilégiés au point de vue développement », est sans doute inférieur au pourcentage de la population des villes dans la population totale; ce pourcentage s'établit peut-être aujourd'hui à 15 %, soit 4 millions, et, en 1975, il sera peut-être de 20 %, soit 8 millions. Si la pénurie de produits alimentaires commande l'utilisation optimale et la plus efficiente des denrées alimentaires importées, le ravitaillement du reste de la population non agricole en aliments riches en calories ou de haute valeur physiologique ne devra avoir priorité sur les autres besoins liés au développement économique.

Si la production, notamment de céréales, reste inférieure aux exigences qui s'imposent pour la couverture minimum des besoins, on devra importer notamment les céréales panifiables pour alimenter une couche privilégiée de la population, quels que soient les prix et les conditions posées. En effet, dans une telle situation, où les besoins ne peuvent être couverts par la production nationale, seule peut entrer en ligne de compte la voie la plus économique, même s'il

fallait négliger ce faisant les impératifs physiologiques, par exemple les besoins de protéines, surtout d'origine animale. Dans ces conditions, il est improbable qu'on puisse importer des denrées alimentaires de valeur plus élevée, telles que les produits à base de viande et de lait. Il n'existe pas de débouché pour le sucre, car la production nationale est plus que suffisante. Les céréales constituent les seuls produits excédentaires pouvant éventuellement être utilisés pour la consommation directe, mais qui ne peuvent guère être utilisés comme fourrages pour obtenir des produits alimentaires d'origine animale.

De telles situations critiques, comme il sera exposé plus tard, déclencheraient des stimulants puissants et intensifieraient les efforts en vue de l'utilisation intégrale du potentiel agricole, afin de compenser rapidement la pénurie de denrées alimentaires par une production agricole accrue et de libérer les rares devises pour les mettre à la disposition du développement industriel. On ne peut donc s'attendre à la longue, à des importations de denrées alimentaires faites contre paiement.

Couverture de la pénurie de denrées alimentaires ; par contre, développement de l'agriculture négligé suite à l'utilisation des excédents non remboursables en devises

En revanche, si les céréales étaient offertes sous forme d'aides non remboursables ou de prêts à long terme, une telle offre, valable à long terme, aurait pour effet d'atténuer les pressions exercées en vue de la mise en œuvre accélérée des programmes de développement de l'agriculture. Il pourrait alors, en négligeant le développement de l'agriculture, se présenter des besoins structurels et croissants de procéder à des importations. Si ces aides étaient accordées en sus d'autres prêts consentis pour l'importation de moyens de production nécessaires au développement de l'industrie et avec le postulat de ne pas être utilisées à d'autres fins qu'à l'achat de céréales, cet effet pourrait encore s'intensifier. Une telle situation serait imaginable si un pays excédentaire, par l'accord d'aides, espérait pouvoir en partie réduire ses propres excédents de stocks et même donner priorité à cette fin. Jusqu'à maintenant, l'octroi d'excédents en provenance des États-Unis semble porter un peu la marque de ce caractère. Mais si les intéressés pouvaient choisir librement entre les aides sous forme de céréales ou de biens d'investissements industriels, il est évident qu'ils donneraient la préférence à ces derniers.

Utilisation des excédents selon un programme rationnel répondant à plusieurs objectifs

Une évolution satisfaisante de l'économie turque n'est concevable que si, tout en assurant l'autarcie alimentaire la plus poussée et autant que possible une

exportation assez importante de produits agricoles, on développe fortement la production industrielle nationale dans tous les domaines, compte tenu des conditions propres au pays. Une utilisation des excédents conformément à un programme adéquat peut y contribuer de façon essentielle. Ceci suppose que, même quand il s'agit d'utiliser les excédents, on fasse des efforts extrêmes pour accroître la production agricole nationale.

Une forte augmentation de la production industrielle et agricole n'est possible que si les investissements nationaux et étrangers dépassent largement le niveau actuel. Les investissements à payer en devises ne peuvent, faute de recettes d'exportation suffisantes pour en opérer le règlement, être rendus possibles que par des importations financées au moyen d'emprunts à l'étranger et d'autres secours. En aucune manière, les besoins en devises nécessaires à ces fins ne peuvent être couverts par des livraisons de denrées agricoles excédentaires, même sous forme de dons. Toutefois, si l'importation de denrées alimentaires est une question vitale, il sera alors possible, par des importations de denrées agricoles sous forme d'excédents offerts gratuitement, ou bien payables à long terme, de libérer des devises utilisables pour les investissements industriels.

En ce qui concerne la possibilité de suppléer à la formation insuffisante de capitaux du pays destinés à des investissements nationaux, il en va tout autrement. Dans la mesure où la production nationale de denrées alimentaires ne couvre pas intégralement les besoins, l'importation de surplus alimentaires provenant de la C.E.E. et d'autres régions peut constituer une contribution utile. La condition en est que les excédents agricoles soient ou bien offerts gratuitement, soit prêtés à long terme à des taux peu élevés, mais vendus sur le marché national et que le fonds constitué par la contre-valeur de ces ventes soit affecté au développement. De cette manière, les excédents, tout en comblant un déficit alimentaire, seront transformés en capitaux nationaux et rendus utilisables pour l'investissement. Il nous suffit de poser la question de savoir si ce fonds est effectivement nécessaire pour compléter la formation de capital national, c'est-à-dire s'il est vraiment impossible d'accroître la formation volontaire ou obligatoire de capital national, ou si, vu le degré de développement déjà atteint, cet apport de capitaux ne facilite pas l'utilisation d'une part plus importante du revenu national à des fins de consommation, au détriment de la formation de capital national.

En Turquie, on procède à ce propos à l'utilisation de fonds de contre-valeur pour combler les déficits dans le budget national et non pas pour financer des projets de développement supplémentaires. L'effet en est analogue à celui d'une formation insuffisante de capitaux. En outre, on court fortement le risque que,

vu la formation insuffisante de capital national et l'utilisation improductive des contre-valeurs, les crédits offerts sous forme d'excédents finissent par équivaloir à des subventions à fonds perdus.

En général, le capital dans un développement dynamique constitue un facteur tellement rare qu'il est très souhaitable de disposer de capitaux supplémentaires, même si le pays fait un effort extrême pour accumuler du capital interne. Ceci est aussi le cas en Turquie.

Tous les projets de développement qui doivent être financés au moyen de capitaux réunis dans le pays, peuvent être favorisés en utilisant des fonds de contre-valeur obtenus par l'emploi des excédents. Il est possible, sans utilisation ou avec une utilisation minimale de devises, mais avec l'emploi souhaitable d'une forte proportion de main-d'œuvre indigène, de financer des travaux de terrassement, de canalisation, d'irrigation et de drainage, éventuellement aussi de barrages en terre (voir l'exemple précédemment cité de la mise en valeur de 3 millions d'hectares de terres irrigables). La part dans les coûts nationaux de beaucoup de projets favorisant le système de l'éducation (écoles, bourses) est peut-être encore plus élevée. Dans chaque projet, même s'il s'agit d'une fabrique construite avec des machines de l'étranger, une certaine partie des dépenses, couvertes au moyen de capitaux nationaux, sont des charges salariales, dont une partie est destinée à son tour à l'alimentation des ouvriers. Il n'est pas nécessaire que, dans chaque projet pris en soi, la part des dépenses, étant en fin de compte des dépenses alimentaires qui peuvent être couvertes par l'utilisation d'excédents, et la part des fonds de contre-valeur disponibles à cette fin, soient équivalentes. Mais, en somme, la valeur totale des contributions provenant des fonds de contre-valeur pour financer des projets de développement et la valeur des sommes obtenues par la vente d'excédents doivent être égales.

V. L'EXPÉRIENCE ACQUISE DANS LE CADRE DES IMPORTATIONS EFFECTUÉES AU TITRE DE LA PUBLIC LAW 480

L'expérience acquise dans l'importation de céréales et d'autres denrées alimentaires provenant des États-Unis dans le cadre de la Public Law peut également être mise à profit pour l'utilisation éventuelle d'excédents de la C.E.E. Les principales considérations théoriques sur l'utilité et sur les effets des livraisons d'excédents agricoles sur l'économie turque ont déjà reçu ici une application pratique.

C'est une heureuse coïncidence que le problème de l'accroissement des besoins en céréales en Turquie pour l'alimentation d'une population de plus en plus

importante se soit posé en même temps que les problèmes de l'utilisation des excédents de céréales aux États-Unis. La quasi-totalité des céréales importées ces dernières années (voir tableau n° 14) ont été livrées par les États-Unis dans le cadre des dispositions de la Public Law 480. Dès que la production nationale de céréales ne suffisait plus pour couvrir les besoins, le gouvernement turc est entré en pourparlers avec les administrations compétentes aux États-Unis pour couvrir par de telles livraisons les besoins prévus sur la base des estimations préalables. Les États-Unis étaient disposés à effectuer ces livraisons et ils le sont encore. Si, dans les années déficitaires, la Turquie avait dû acheter sur le marché mondial les céréales dont elle avait besoin, cela aurait encore aggravé ses difficultés, déjà assez grandes, en matière de devises, ou freiné son développement. Une fraction minimale des livraisons américaines a été effectuée en tant que cadeau pour diverses fins, une autre partie a été effectuée contre paiement en monnaie nationale dont le gouvernement des États-Unis a utilisé la contre-valeur en Turquie, par exemple, pour la construction de bâtiments d'ambassades et à d'autres fins. La majeure partie des livraisons a été effectuée à titre de prêt, c'est-à-dire que le gouvernement turc qui n'est engagé à payer les céréales qu'à l'échéance du prêt, les vend à court terme dans le pays et utilise la contre-valeur, en accord avec les États-Unis, à des objectifs visant au développement économique du pays.

Les importations en Turquie, pratiquées dans le cadre de cette loi, ont porté, en plus du blé et du riz — déjà mentionnés plus haut — sur des produits laitiers (du lait en poudre, essentiellement comme cadeau pour relever le niveau alimentaire des enfants) ainsi que sur des volailles. Les importations à crédit de blé tendre ont permis l'exportation de blé dur. Cet échange, effectué aux conditions citées, a procuré des recettes en devises qui venaient fort à propos. Du côté américain, on estime que la poursuite des livraisons de céréales au titre de la Public Law 480 pourrait avoir pour effet le développement d'une exportation turque de bétail et de viande. Enfin, ces dernières années, d'importantes quantités d'huile végétale ont été importées en Turquie. Ces importations ont diminué la pénurie de matières grasses et ont permis d'exporter l'huile d'olive, qui est notablement plus chère et qui a fait bénéficier le pays d'un nouvel apport de devises. Les demandes adressées aux États-Unis pour obtenir des livraisons, surtout d'huile, mais aussi de divers autres produits, n'étaient pas, durant ces dernières années, exclusivement déterminées par les besoins, mais aussi par le vœu des services gouvernementaux turcs de consolider les fonds de contre-valeur afin de les employer pour atteindre les objectifs les plus divers de la politique du gouvernement. Les efforts des États-Unis de réduire le stock de leurs excédents a été aussi un

facteur décisif. Ni du côté turc, ni du côté des États-Unis, l'urgence des besoins n'était donc pas le facteur déterminant pour l'apport des excédents. Le principe de ne donner et de ne recevoir des excédents qu'en faisant les plus grands efforts possibles, à la fois pour accroître la production agricole et l'accumulation de capital national ainsi qu'en employant exclusivement les fonds de contre-valeur pour la réalisation de nouveaux projets productifs de développement, ne semble pas avoir toujours dominé.

Les livraisons dans le cadre de la Public Law 480 ont été effectuées complémentaires aux autres aides de développement. Celles-ci sont limitées. Le gouvernement turc n'est pas libre de demander, à la place de la livraison de biens excédentaires dans le cadre de la Public Law 480, l'octroi d'autres aides de la part des États-Unis. Dans ces circonstances, des livraisons dans le cadre de la Public Law 480 viennent fort à propos, même si celles-ci ne correspondent pas à des besoins absolus de toute urgence (par exemple : volailles). Si le gouvernement turc avait la possibilité de choisir librement le genre et l'utilisation de l'ensemble des aides accordées — y inclus les livraisons américaines effectuées au titre de la Public Law 480 — il aurait probablement tout mis en œuvre, comme il a été exposé ci-dessus, pour acheter autant que possible des moyens de production et des matières premières servant au développement de l'économie, et non pas des céréales et des denrées alimentaires. La pression exercée dans le sens d'une utilisation intégrale du potentiel de production se serait alors renforcée. Sauf en cas de catastrophe, il ne faudrait pas s'attendre à une autre attitude.

En Turquie on s'attendait, dans les années d'après-guerre jusqu'en 1955/56, à ce que le développement des surfaces exploitées en céréales, partiellement à l'aide des 40 000 tracteurs importés, ferait de la Turquie un pays d'exportations structurelles de céréales ou du moins un pays couvrant lui-même ses besoins nationaux. Cette attente n'était guère fondée. Déjà avant le rapport de la F.A.O. en 1959, il était connu que la consommation croissante ne pouvait plus être couverte par la mise en culture d'autres steppes, mais que seul le développement de la production — voie pénible, coûteuse et de longue haleine — pouvait mener au succès recherché. Sachant cela, on aurait depuis longtemps dû se mettre à l'œuvre. Il est possible que la ferme assurance de pouvoir surmonter et équilibrer toute situation déficitaire due à des récoltes insuffisantes, par des importations, sous forme de cadeaux ou de prêts à long terme, de céréales livrées de bon cœur par les États-Unis, ait entravé toute initiative en ce sens et retardé les décisions nécessaires. Si l'on tient compte des autres avantages offerts par les excédents américains : rentrée de devises au comptant en troquant par exemple du blé dur contre du blé tendre

excédentaire, ou en troquant d'une façon aussi lucrative de l'huile d'olive contre de l'huile de coton; le fait de pouvoir disposer de fonds de contre-valeur diversement utilisables dans la pratique, même pour couvrir des déficits budgétaires; atténuation de la contrainte de devoir forcer la formation de capital national ou les rentrées fiscales, c'est-à-dire, au fond, une série d'éléments se complétant heureusement — il est alors encore plus compréhensible que l'initiative privée soit entravée.

Les aides accordées dans le cadre de la Public Law 480 sont considérées, moins comme des achats commerciaux à évaluer au prix du marché mondial, que comme des livraisons payables à longue échéance, parfois même en monnaie nationale; encore espère-t-on que les États-Unis accorderont de nouvelles facilités lors des règlements ultérieurs. Les conditions de prix et de fret n'ont alors pas une importance primordiale. D'autre part, il est notoire que les États-Unis sont tenus, de toute manière, d'utiliser leurs excédents pour maintenir les conditions régulières sur leur propre marché. Ce fait renforce la position de la Turquie lorsqu'il s'agit de négocier les conditions données par la Public Law 480, mais ne contribue pas toujours au développement optimum du pays.

On peut supposer que la facilité avec laquelle les États-Unis ont accepté la livraison d'excédents de céréales, au titre de la Public Law 480, aux conditions décrites ci-dessus, est en partie à l'origine du fait que la mise en chantier et la poursuite de grands projets en vue de l'accroissement systématique de la production agricole n'ont pas été poursuivies avec la même intensité que si l'importation de céréales devait se faire contre devises ou si l'on s'était trouvé devant l'alternative d'importer, soit des céréales, soit des moyens de production pour le développement de l'industrie dans le cadre du programme d'aides des États-Unis.

D'autre part, il est évident que l'importation de céréales excédentaires a déjà permis, à diverses reprises, de remédier à certaines crises aiguës.

VI. CONCLUSIONS À TIRER POUR L'UTILISATION ÉVENTUELLE EN TURQUIE D'EXCÉDENTS DE LA C.E.E.

On peut résumer comme suit les divers aspects de l'utilisation en Turquie d'excédents agricoles de la C.E.E. :

1. Dans les trois dernières décades, la production agricole a augmenté à ce point qu'elle est suffisante, exception faite du blé, pour assurer une alimentation meilleure à une population qui a doublé. Ces dernières

années, il a certes fallu importer annuellement 500 000 et récemment plus d'un million de tonnes de céréales. L'approvisionnement, qui actuellement encore se base sur une large consommation directe de céréales, est suffisant en hydrates de carbone, c'est-à-dire en calories, mais à peine suffisant en protéines, surtout d'origine animale.

2. Si la poussée démographique se poursuit, la population qui s'élève actuellement à 28 millions devrait atteindre 40 millions en 1975. Le niveau de vie, la consommation et le pouvoir d'achat vont augmenter. La fraction de la population non agricole va s'accroître un peu. Le niveau d'alimentation amélioré amènera un accroissement de la consommation de céréales, de viande, d'œufs, de lait et de produits laitiers d'environ 70 à 80 millions d'unités céréales, dont 20 millions à peine concernent la consommation directe de céréales et le reste est constitué par les besoins fourragers, qui ne se composent que partiellement de céréales, pour l'industrie de transformation.

3. A longue échéance, la production nationale sera suffisante pour couvrir intégralement les besoins en principaux produits alimentaires si l'on met en œuvre, en ce sens, un vaste programme d'ensemble. Jusqu'à présent, l'approvisionnement en céréales reste insuffisant. Tout d'abord, le déficit continuera vraisemblablement à augmenter.

4. Si la Turquie veut relever son économie, elle cherchera à développer l'industrialisation et l'infrastructure pour pouvoir approvisionner sa population en biens de première nécessité et en services d'origine nationale. Pour cela, il faut, sur une vaste échelle, des biens d'investissements et des matières premières d'origine étrangère. Il n'est guère probable que, même en exportant des produits spéciaux agricoles, des minéraux, et par des services comme le tourisme, les recettes en devises seront suffisantes pour couvrir les besoins d'importation. Chaque paiement supplémentaire, effectué pour des importations de denrées alimentaires qui pourraient être produites en Turquie, constituerait un obstacle au relèvement de l'industrie et limiterait en même temps l'expansion économique.

5. Le volume d'importations de biens d'investissement constitue l'un des principaux goulots d'étranglement de l'essor industriel. En revanche, le développement de la production agricole, notamment de l'agriculture dans les terres irriguées, est basé, dans une mesure moindre, sur l'importation de moyens de production. Il dépend surtout de l'utilisation rentable d'une main-d'œuvre qui, jusqu'ici, n'avait été que partiellement employée dans l'agriculture et de l'accroissement escompté de la main-d'œuvre. Ce n'est qu'une fraction minime de celle-ci qui pourra être utilisée rentablement dans les secteurs autres que l'agriculture. La majeure partie devra rester dans le secteur agricole. L'importance de l'augmentation agricole dépend, pour une part essentielle, de la possibilité d'employer

productivement ce supplément de main-d'œuvre en vue de l'accroissement de la production agricole et de la réalisation d'autres projets de développement.

6. Les efforts déployés jusqu'ici en vue d'une utilisation intégrale du potentiel agricole sont insuffisants. Il importe de donner la priorité aux efforts créés en ce sens en tant que fondement de l'industrialisation et éléments de l'ensemble des objectifs à atteindre.

7. Il est difficile de prévoir dans quelle mesure l'accroissement de la production agricole ira éventuellement de pair avec les besoins croissants. Diverses considérations permettent d'évaluer de 1,5 à 2 millions de tonnes de céréales en moyenne annuelle, c'est-à-dire à environ un tiers des besoins supplémentaires escomptés en céréales, la part qu'il faudra couvrir éventuellement à l'aide d'importations⁽¹⁾. Cette position est corroborée, d'une part, par les perspectives selon lesquelles en 1975 environ 65 % de la population vivant à la campagne vivra encore largement en autarcie. Il serait incompatible avec la structure de l'agriculture autarcique d'augmenter la consommation par des achats d'appoint en sus de la production nationale. D'autre part, un fort pourcentage des besoins de fourrages, exprimés en unités céréales, peut être produit avec moins d'efforts et moins de frais sous forme de tubercules, de luzerne et de fourrage vert plutôt que sous forme de céréales.

8. Si la Turquie se voyait obligée — obligation due aux disettes et à l'insuffisance structurelle de la production agricole — d'importer des denrées alimentaires payables en devises, ceci ralentirait le développement industriel et mènerait probablement à un développement accru et durable de l'agriculture.

9. On ne doit donc pas escompter que la Turquie devienne un acheteur régulier, contre paiement en devises aux prix du marché mondial, d'excédents agricoles de la C.E.E., des États-Unis ou d'autres régions. Si le paiement des excédents agricoles se fait au prix intégral et en devises, les importations structurelles n'atteindront pas, de loin, le niveau indiqué au point 7 ou pourraient même devenir pratiquement nulles. Ce n'est que dans les années catastrophiques que les importations deviendraient indispensables, même si, dû à des paiements en devises, le développement industriel était fortement ralenti. Il faut donc essayer de compenser les bonnes et les mauvaises années de récolte en procédant à des stockages correspondants.

10. Si la Turquie reste libre d'accepter des aides étrangères — avec ou sans remboursement — sous forme d'excédents agricoles ou de biens d'investissements industriels, il faut s'attendre à des impulsions en vue du développement de la propre production agricole, semblables à celles qui ont été décrites au point 8, afin d'activer l'industrialisation. Des aides

(1) Ceci peut varier en plus ou en moins selon qu'il s'agit de bonnes ou de mauvaises récoltes.

sous forme d'excédents agricoles n'ont pas le même effet que des mesures en faveur du développement industriel, telles que la livraison de machines, de fabriques et de matières premières d'origine étrangère; ce développement étant impossible sans livraisons en provenance de l'étranger, tandis que les excédents agricoles peuvent être remplacés par l'accroissement de la production nationale.

11. Des excédents agricoles livrés sous forme d'aides gratuites ou de crédits à long terme, notamment s'ils sont remboursables en monnaie nationale, peuvent assurer la soudure pour faire face au déficit alimentaire jusqu'à ce que les mesures d'aide en faveur d'une production accrue produisent tout leur effet.

12. La possibilité de pouvoir combler chaque déficit alimentaire par l'importation d'excédents sans paiement immédiat en devises peut avoir pour effet que le développement de la production agricole ne soit pas poussé avec toute l'intensité, la puissance et les sacrifices voulus. Si tel est le cas, cette aide n'est pas dans l'intérêt, à long terme, du développement économique de la Turquie, mais contribuerait à retarder les mesures d'autodéfense indispensables.

13. Tant que, sur le plan national, les capitaux nécessaires au développement de l'industrie, de l'infrastructure et de l'agriculture ne sont pas suffisants et ne peuvent pas être augmentés au point de permettre une expansion économique aussi rapide que possible et tant que la production agricole, même accrue ne couvre pas les besoins, les excédents agricoles peuvent contribuer efficacement au relèvement de l'ensemble de l'économie, dépassant de loin les mesures d'aide en faveur de l'alimentation. Ils peuvent contribuer efficacement à la formation de capital national insuffisant, et à des investissements supplémentaires. La condition en est :

a) que les excédents soient livrés gratuitement ou au moyen de crédits à long terme;

b) que les excédents agricoles soient vendus à l'intérieur du pays — selon la pratique courante, appliquée jusqu'ici aux excédents provenant des États-Unis — que les recettes constituent les fonds de contre-valeur et que cette constitution de capital vienne en complément, c'est-à-dire que tout soit mis en œuvre pour utiliser les possibilités d'accumulation volontaire ou obligatoire de capitaux dans le pays;

c) que ces fonds de contre-valeur utilisés dans le cadre d'un programme de développement visant à l'expansion maximum de l'économie ne servent qu'à combler le manque de capitaux nationaux nécessaires à des investissements supplémentaires (notamment pour des projets nécessitant une main-d'œuvre importante, tels que les projets d'amélioration rurale, d'irrigation, de construction de routes, etc.). Ces crédits ne doivent servir qu'à créer de nouveaux emplois ou à participer aux frais de la main-d'œuvre qui y sera engagée.

De telles livraisons d'excédents pourraient constituer parfois une contribution particulièrement importante au développement de l'économie lorsqu'elles vont de pair avec des livraisons de biens d'investissements importés de l'étranger.

14. A mesure que l'économie se développe et que par là la production agricole s'accroît, la part des excédents agricoles dans le cadre du développement total de l'économie par l'étranger devrait diminuer. En établissant ses programmes économiques, le gouvernement turc a intérêt à rechercher, le plus tôt possible, le remplacement intégral de cette part par la production nationale pour pouvoir réserver l'ensemble des aides étrangères au développement industriel.

15. Certes, les besoins supplémentaires escomptés de denrées alimentaires ne concernent pas uniquement les céréales, mais aussi la viande, les œufs et les autres produits. Pour cela, on a besoin de différentes sortes de fourrages parmi lesquelles les céréales occupent une place prépondérante. La Turquie peut fabriquer elle-même, sans causer d'autres frais supplémentaires à l'économie nationale, les produits provenant aussi de la transformation des céréales importées. Sauf en ce qui concerne la procédure plus compliquée appliquée à la livraison d'excédents agricoles sous forme de produits de transformation, on sera tenté de se faire livrer, dans le cadre des excédents, à la place des produits de transformation nécessaires, les céréales en tant que matière première nécessaire à leur production.

16. La production de sucre en Turquie dépasse actuellement les besoins. Les capacités de production actuelles suffisent même pour couvrir les besoins de 1975. Les excédents de sucre étranger seraient donc inutilisables. C'est donc uniquement pour les céréales qu'il existe la perspective de pouvoir utiliser des excédents dans le cadre des quantités et des conditions susmentionnées.

17. En ce qui concerne les utilisations spéciales, à savoir l'alimentation supplémentaire pour les enfants et les femmes enceintes, il est souhaitable de disposer de lait écrémé en poudre, dont l'utilisation convenable dépend de la présence d'institutions appropriées. La distribution de lait écrémé en poudre doit être le plus souvent gratuite. Elle se distingue donc essentiellement de l'alimentation générale supplémentaire utilisant productivement les fonds de contre-valeur.

18. Puisque ce n'est pas seulement la C.E.E., mais du moins aussi les États-Unis qui s'intéressent à la livraison d'excédents agricoles à la Turquie, il sera recommandable de trouver un arrangement en ce qui concerne les principes de la livraison d'excédents et de leur emploi judicieux dans le développement général.

ANNEXE n° 7

Étude régionale

I N D E

par

le professeur H. Wilbrandt
Institut pour l'agriculture étrangère
de l'université technique
Berlin

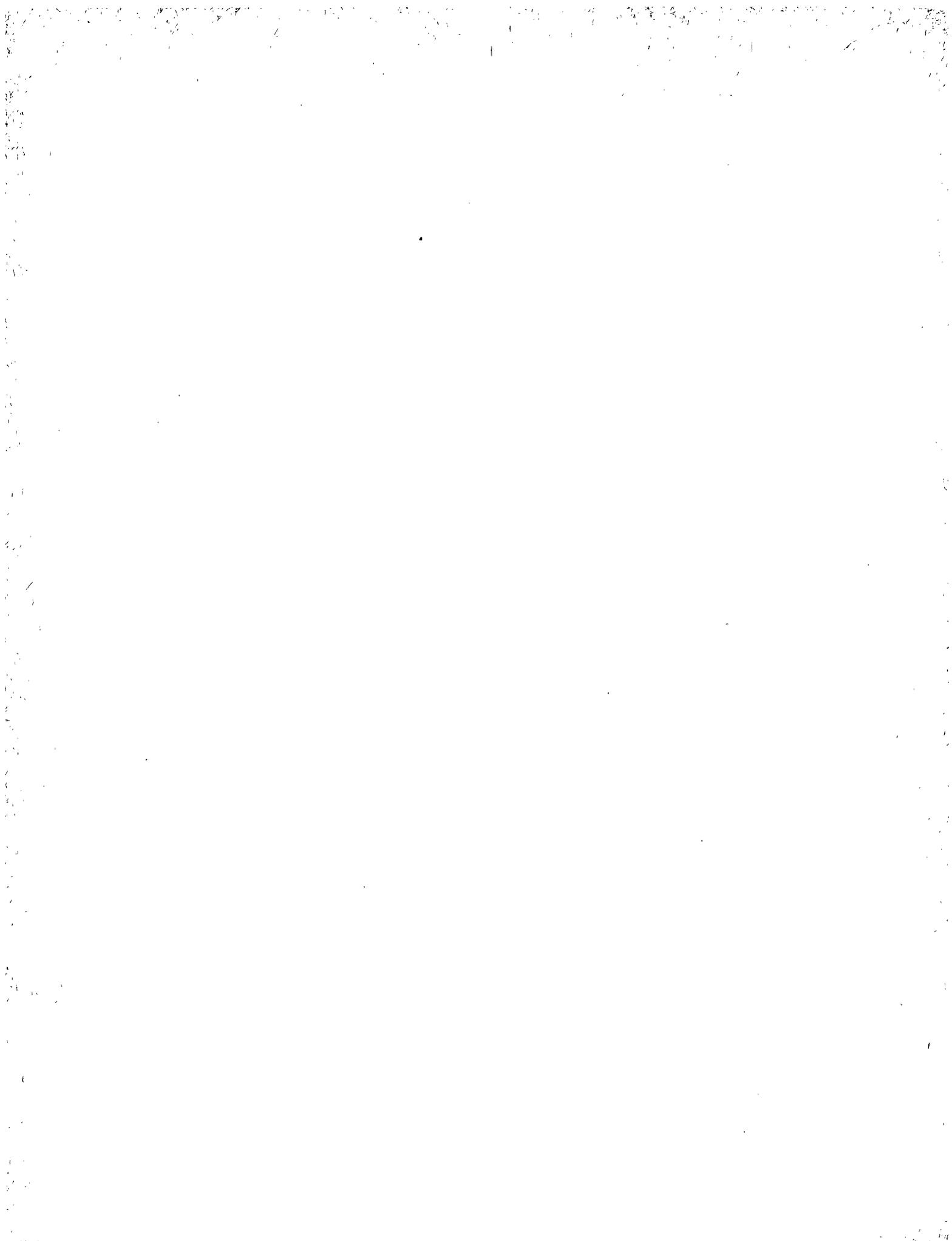
SOMMAIRE

	Pages
I. La structure de la consommation, des besoins et de la production	145
Évolution de la population	145
Ventilation des professions par secteurs économiques	146
Revenu national	146
Évolution de la consommation, de la production et des importations	147
II. Prévisions concernant les besoins jusqu'en 1976	150
Évolution démographique dans les secteurs agricole et non agricole	150
Consommation souhaitable au point de vue des exigences physiologiques	150
Revenu et besoins réels	151
Couverture des besoins par la production nationale et les importations d'excédents	154
Position clef des céréales dans l'approvisionnement en denrées alimentaires et dans l'utilisation des excédents	158
Transport, stockage et distribution comme facteurs limitatifs de l'utilisation des excédents	160
III. Utilisation des excédents et développement général de l'économie	161
Allègement de la balance commerciale	161
L'emploi productif du potentiel, en expansion, de la main-d'œuvre au développement agricole et industriel	162
Renforcement du capital accumulé dans le pays	163
Projets de développement à fort coefficient de travail, particulièrement favorisés	163
Résultat	164
IV. Résumé et conclusions concernant l'utilisation des excédents de la C.E.E.	165

Liste des tableaux annexés

I Perspectives de l'évolution démographique selon divers auteurs	168
II Consommation alimentaire annuelle en Inde comparée à celle d'autres pays. Calories et protéines obtenues dans les rations journalières.	169
III Surfaces cultivées, rendements et production pour les principaux produits agricoles (1948/52 à 1959/60)	170
IV Production et consommation de céréales alimentaires dans l'Union indienne — 1945 à 1957	171
V Consommation alimentaire annuelle effective par équivalent-adulte (E.-A.) et rations préconisées par le N.A.C.	172

VI	La consommation annuelle, par équivalent-adulte (E.-A.) et la consommation totale, en 1959/60 et en 1976	173
VII	Calcul des besoins en céréales en 1959/60 et en 1976	174
VIII	Calcul de l'accroissement des besoins en unités céréales par suite de l'augmentation de la production destinée à la transformation en 1976	175
IX	Évolution réelle et évolution idéale de la production de céréales alimentaires, de la population et du revenu individuel 1949/50 — 1975/76	176



I. LA STRUCTURE DE LA CONSOMMATION, DES BESOINS ET DE LA PRODUCTION

Les besoins alimentaires et ses tendances résultent du chiffre et de l'accroissement de la population, ainsi que de la consommation par habitant et de l'évolution de cette dernière qui dépend des conditions naturelles d'une part et encore dans une plus forte proportion du revenu par habitant d'autre part.

Évolution de la population

On procède, depuis 1901, à des recensements décennaux de la population.

TABLEAU n° 1

Évolution de la population sur le territoire de l'Union indienne actuelle (1891-1961)

Année de recensement	Population en millions	Accroissement en %
1891	235,9	—
1901	235,5	0
1911	249,0	+ 6
1921	248,1	— 1
1931	275,5	+ 11
1941	312,8	+ 13
1951	356,9	+ 14
1961	438,0 (a)	+ 23

Source : Census of India, 1951, Part I-A, Report, p. 122.
(a) Chiffre provisoire.

Au cours des trois premières décades qui se sont succédé de 1891 à 1921, la population n'a accusé qu'un faible accroissement. Puis, cet accroissement a graduellement progressé de sorte que la population de l'Inde a presque doublé durant une période de 70 ans. Probablement le point culminant du taux de croissance n'a pas encore été atteint.

La réduction du taux de mortalité, qui est due au progrès de la médecine et de l'hygiène ainsi que le taux de natalité resté inchangé ou qui n'a reculé que faiblement, ont déterminé ce fort accroissement. Les statistiques démographiques se basent partiellement sur les estimations :

TABLEAU n° 2

Taux de natalité et de mortalité depuis 1881-1891 jusqu'à 1956-1961 (1)

Année	en ‰ annuellement	
	Taux de natalité	Taux de mortalité
1881 - 1891	48,9	41,3
1891 - 1901	45,8	44,4
1901 - 1911	49,2	42,6
1911 - 1921	48,1	47,2
1921 - 1931	46,4	36,3
1931 - 1941	45,2	31,2
1951 - 1956 (a)	41,7	29,9
1956 - 1961	39,6	21,6

Source : Kingsley Davis : The population of India and Pakistan, p. 85.

(a) Source : Third Five Year Plan.

(1) Jusqu'en 1941, ces données se rapportent à l'Inde avant le partage et à partir de 1941 à l'Union indienne.

Alors qu'en diminuant de 10 ‰ au cours des dernières 60 années, le taux de natalité n'a accusé qu'un ralentissement faible mais cependant digne d'être noté, le taux de mortalité a été réduit d'un peu plus de 50 %. De même, la mortalité infantile a également diminué et est passée de 14,6 % en 1947, à 9,8 % en 1956. L'écart entre le taux de natalité et le taux de mortalité est aujourd'hui presque le triple de ce qu'il a été il y a 70 à 80 ans.

L'Inde est ainsi entrée dans la phase caractéristique pour les pays en voie de développement, où l'augmentation de la population s'effectue par bonds : elle ne pourra la surmonter que grâce à des progrès économiques rapides ainsi qu'au développement de l'éducation.

Dans les pays occidentaux et également au Japon, le taux de natalité en tant que résultat d'un niveau de vie élevé ne diminue dans une proportion suffisante pour ralentir, ne fut-ce que modérément, l'accroissement de la population, qu'à partir du moment où la population rurale recule sensiblement par rapport à l'ensemble de la population. Comme la population de l'Inde comprend actuellement plus de 80 % de ruraux — ce chiffre englobant à la fois la population

(1) Dans l'élaboration de cette étude régionale, l'auteur était assisté par MM. Kock, E.G. Jentzsch et H. Meliezck.

agricole et d'autres catégories de la population — le pays se trouve encore très éloigné de ce stade de développement. Le gouvernement a prévu, dans les plans quinquennaux des crédits de plus en plus importants en vue d'adapter le taux de natalité au taux réduit de mortalité (1). A cause des difficultés que présente une diffusion efficace à travers tout le pays, aucun effet tangible n'est encore décelable.

Ventilation des professions par secteurs économiques

La ventilation suivante par profession a été adoptée pour l'année 1950/51 :

TABLEAU n° 3

Ventilation de la population active en catégories professionnelles (1950/51) (1)

Secteur économique	Population	
	en millions	en % du total
Agriculture, sylviculture, pêcheries	103,6	72,3
Mines et industrie	15,3	10,7
Commerce, transport, télécommunications	11,1	7,7
Administration, autres prestations de service	13,3	9,3
Total	143,3	100,0

Source : Report of the National Income Committee, Delhi 1954.

(1) Des chiffres sur la ventilation des professions la plus récente ne sont pas disponibles. Il est peu probable qu'ils aient changé entre-temps.

La proportion élevée des personnes occupées dans l'agriculture montre les faibles incidences de l'industrialisation actuelle du pays sur la structure de l'emploi. Depuis 1900, ce pourcentage a même augmenté et il ne tend à s'abaisser que depuis quelques années.

TABLEAU n° 4

Part de la population agricole dans l'ensemble de la population (1)

Année	% de l'ensemble de la population	Année	% de l'ensemble de la population
1872	65,00	1921	72,98
1891	61,06	1931	67,00
1901	66,50	1941	75,00
1911	72,20	1951	70,00

Source : B. Mamoria, Agricultural Problems of India, calcul fondé sur le Census of India, 1901-1951, p. 36.

(1) Ces données concernent, jusqu'en 1941, l'Inde avant le partage et, pour 1951, l'Union indienne. Étant donné que tous ces territoires ont une structure similaire, il est peu probable que la séparation ait provoqué des modifications sensibles.

On estime que l'accroissement observé jusqu'en 1941 de la part de la population agricole est dû principalement, aussi bien au déclin d'une industrie nationale autrefois viable, provoqué au cours de la période de colonisation par les importations de produits industriels, qu'à l'augmentation rapide de la population au cours de ces années, sans extension concomitante du secteur industriel.

Selon les données de l'enquête de la force du travail (Labour Enquiry), un tiers des familles enregistrées comme main-d'œuvre agricole est constitué par des fermiers. D'après les données du recensement le nombre n'en est pas si élevé.

A cause d'une multiplicité de stades de transition, on ne peut faire de distinction nette entre les différentes catégories. Si l'on ne tient pas compte des ménages qui ne possèdent pas de terres, les deux tiers des ménages exploitent moins de 2 hectares de surface cultivable. Les autres exploitations sont réparties dans les catégories s'étageant entre 2 et 10 hectares. 4 % seulement des ménages qui exploitent un tiers de la surface agricole possèdent plus de 10 hectares. Toutefois, 2 hectares situés dans une région dont les conditions naturelles sont favorables, et qui donnent plusieurs récoltes par an, peuvent procurer des revenus plus élevés que 10 hectares de sol pauvre situés dans une région plus sèche. C'est pourquoi on ne peut guère se fonder sur les dimensions d'une exploitation pour en déduire directement le revenu.

Revenu national

Dans les dix premières années qui suivirent l'indépendance, le revenu national n'a progressé que faiblement.

Le taux d'augmentation nominal, qui est de 29 % ou de 25 % à des prix constants durant les neuf années, correspond aux taux d'augmentation du revenu national qui, dans les premiers stades de l'industrialisation, est souvent faible. Bien que la production industrielle, avec 41 %, ait augmenté de près du double de la production agricole, sa part dans le revenu national s'élève à moins de 20 %. La part de l'agriculture dans le revenu national qui s'élève à 50 % environ, est, comme par le passé, très considérable. Cette part est le résultat du travail produit par 70 % de la population. Le revenu moyen par habitant, extrêmement faible, qui n'est que de 289 roupies ou 61 dollars et qui, calculé sur une période de neuf ans à des prix constants, n'a pas augmenté de plus de 12 %, devient compréhensible si l'on considère la contribution relativement minime

(1) Les dépenses au titre de « Family Planning Programme » qui sont affectées surtout à la création de centres de consultation et de cliniques sont passées de 7 millions de roupies pour le 1^{er} plan, à 30 millions pour le 2^e plan; 250 millions de roupies ont été prévues pour le 3^e plan. Third Five Year Plan, A Draft Outline, Delhi 1960, p. 109.

TABLEAU n° 5

Évolution du revenu intérieur par secteurs économiques

	Revenu				
	1948/49		1957/58 (*)		Indice (1948/49 = 100)
	en milliards de roupies	en %	en milliards de roupies	en %	
Agriculture, sylviculture, pêcheries	42,5	49,0	53,3	46,9	126
Mines, industrie	14,8	17,1	20,9	18,4	141
Commerce, transport	16,0	18,4	20,2	17,8	126
Autres services	13,4	15,5	19,2	16,9	143
Revenu national, total	86,5 (*)	100,0	113,6	100,0	129
Revenu national au prix de 1948/49	86,5	—	108,3	—	125
Revenu par habitant — nominal — en roupies	246,9	—	289,1	—	112
Aux prix de 1948/49 en roupies	246,9	—	275,6	—	112

Source : India 1960, A Reference Annual, Govt. of India, 1960, p. 184.

(*) Résultats provisoires.

(*) Ajouter 0,2 milliards de roupies (revenus en provenance de l'étranger).

apportée par ce pourcentage important de la population. Le revenu par habitant de la population agricole s'élève, d'après les statistiques, à environ 40 % du revenu de la population non agricole.

Évolution de la consommation, de la production et des importations

Les habitudes de consommation sont dues aux bas revenus et aux possibilités de production existantes dans les diverses régions. Les dimensions du pays et le réseau insuffisant des transports rendent encore plus difficiles et onéreux les échanges commerciaux. Seule, une faible partie des denrées alimentaires produites dans le pays, surtout les céréales, sont transportées sur de longs parcours. Dans les régions sèches de l'Inde centrale, le millet constitue l'aliment principal, tandis que dans le Pendjab, la région principale de la culture du blé, située au nord-est du pays, on consomme surtout du blé. Dans toutes les régions où les pluies sont fréquentes et où la culture du riz est possible, comme dans les zones côtières de l'Inde méridionale, ainsi que dans les provinces situées au nord-est du pays, le riz est l'aliment principal. Mais dans les régimes alimentaires de toute nature les aliments à base de plantes constituent une part élevée (voir tableau II).

On ne peut calculer que d'une manière approximative la consommation par habitant. Les statistiques disponibles sont fondées sur les estimations et les enquêtes délimitées par région. Il serait souhaitable de ventiler le revenu en parts en nature et en parts en argent, en vue de porter un jugement sur l'évolution de la consommation, qui n'est pas toujours égale chez les consommateurs vivant en autarcie et les acheteurs de denrées alimentaires. Faute de

documentations disponibles on ne peut que faire des conjectures.

Le niveau alimentaire qui est d'environ 2 000 calories par habitant et par jour est faible. Selon les estimations de la Food Enquiry Commission 1945, 30 % des habitants ne sont pas rassasiés en temps normal; dans la plupart des cas la composition de la nourriture est trop peu variée. Manquent surtout les matières grasses et les aliments contenant des vitamines A et C (*). La faible teneur en protéines, notamment en protéines animales, est aussi importante que le faible nombre de calories. Il n'est pas invraisemblable que la consommation effective soit plus considérable. Cependant il n'existe pas de documentations selon lesquelles on pourrait conclure que les chiffres de la consommation figurant au tableau II aient changé essentiellement.

La faible part de denrées alimentaires d'origine animale découle du niveau de la production, du faible revenu du travail, et des tabous déterminés par la religion et les traditions. La règle générale qui prévaut dans de nombreux pays, et qui veut qu'un niveau de vie croissant relève automatiquement la part de l'alimentation animale, comme le montre également l'exemple du Japon et de l'Allemagne (R.F.), ne s'applique à l'Inde que sous certaines conditions et ne concerne que les œufs, le lait, le fromage et le poisson. Les Hindous ne mangent pas de viande bovine et les mahométans, dont le nombre est beaucoup plus réduit, pas de viande de porc. La couche formée par la population citadine qui n'observe pas les tabous et qui dispose de revenus suffisants pour

(*) R. N. Mitra, Economics of Nutritional Problems in India, tiré de : The Indian Agricultural Economics, n° 3, vol. XX, septembre 1960, p. 15.

les dépenses complémentaires en vue de la consommation de produits animaux est insignifiante car elle n'accuse que 20 % et ne peut influencer d'une façon essentielle la situation générale.

Nous reviendrons par la suite avec plus de détails sur les diverses branches de production (voir tableau III).

Il n'y a pas de statistiques suffisantes disponibles sur l'étendue et les tendances de la *consommation de viande*. Les abattages des bovins et des buffles dans les abattoirs municipaux ont accusé un recul ⁽¹⁾ en passant de 4,8 millions en 1938 à 2,5 millions d'animaux en 1948. C'est là l'effet produit par l'exode d'une grande partie des mahométans consommant de la viande bovine, après le partage de l'Inde. Entre-temps, on a édicté une loi interdisant l'abattage des bovins. On ne peut guère escompter dans un proche avenir un accroissement notable de la consommation de viande. Nous ne disposons d'aucune documentation sur la consommation de la viande porcine.

La consommation de *viande de volaille et d'œufs* est faible, mais digne d'être notée, ces produits ne provenant pas d'animaux considérés comme sacrés ou impurs. Jusqu'ici la consommation n'a pas fait l'objet de statistiques. Le nombre total des têtes de volailles indiqué est passé de 73,5 en 1950/51 à 94,7 millions en 1956/57.

La *consommation de poisson* par habitant est faible. L'augmentation de la production de poisson semble être compensée par l'accroissement de la population. Selon les données officielles relatives à la production au cours des dernières années, les résultats des pêcheries ont passé au cours des cinq années de 1953 à 1957 de 0,8 à 1,1 million de tonnes, accusant ainsi une augmentation de 38 % ⁽²⁾. La flottille de pêche actuellement en construction permet d'escompter une augmentation de livraisons de poissons qui a de l'importance sur les villes côtières. Les pêcheries nationales livrent près d'un tiers de la production globale. Le troisième plan prévoit d'étendre la superficie des eaux poissonneuses qui était de 240 000 ha en 1958/59 en y ajoutant 81 000 ha. Ainsi la production globale de poissons qui était de 1,4 million de tonnes à la fin du deuxième plan passera à 1,8 million de tonnes en 1965/66, ce qui correspond à une augmentation de 30 % ⁽³⁾. Étant donné la faible consommation de viande, la production de poissons, s'élevant à environ 3 kg par habitant, revêt une certaine importance surtout en ce qui concerne la teneur en protéines.

La *consommation de lait et de produits laitiers* est faible. Bien que l'Inde avec 203 millions de bovins en 1956 ⁽⁴⁾ accuse un nombre double de bovins par habitant par rapport à la C.E.E., la contribution apportée par l'élevage du bétail à l'alimentation

humaine est faible du fait que l'élevage est primitif et le fourrage insuffisant pour un cheptel en sur-nombre. Mais, étant donné que l'élevage du bétail constitue presque le seul fournisseur de protéines animales, son importance est pourtant considérable. Un tiers du cheptel est constitué par des animaux de trait et plus de 50 millions de vaches errantes ont pu être recensées. La contribution de l'élevage de bovins à la production agricole ne s'élève qu'à 16 %. En revanche, la part de la production animale de la C.E.E. dans la production agricole est de deux tiers environ. L'élevage du bétail en Inde n'est pas, comme dans les pays occidentaux, une branche d'exploitation intégrée organique. L'utilisation d'un cheptel existant est, le plus souvent, peu économique. L'aptitude laitière par vache a été évaluée à 220 litres seulement en 1956. Pour la période allant de 1948/52 à 1956 on indique une augmentation de la production laitière de 13 %, avec 19,7 milliards de kg de beurre et de ghee ⁽⁵⁾ de 12 %, s'élevant à 599 000 tonnes ⁽⁶⁾. Ces estimations régionales ajoutées les unes aux autres indiquent une faible tendance croissante de la production.

On peut observer le début d'une augmentation de la production dans les exploitations de vaches laitières nouvellement créées dans les grandes villes et dans le déplacement de l'élevage vers les races laitières de buffles. Cependant au point de vue quantités, il n'y a presque pas de différence. Les problèmes soulevés par la transformation, la réfrigération et le transport dans un climat chaud ainsi qu'un fourrage insuffisant s'opposent à une augmentation rapide de la production au cours des prochaines années.

Le beurre et le ghee que l'on obtient surtout à partir du lait de buffle plus riche en matières grasses, contribuent pour presque 23 % à la production des matières grasses et des huiles. Aussi fortement que puisse s'accroître l'accroissement de la production par suite des améliorations des exploitations laitières situées près des villes mais dont les effets sont lents, la production annuelle qui est actuellement de 1 à 1,5 kg par habitant est insignifiante.

La production de *cannes à sucre* a augmenté, durant la période de 1948/52 à 1959/60 de 42 % et s'élève à 76,2 millions de tonnes correspondant à près de 7,5 millions de tonnes de sucre raffiné ⁽⁷⁾ (voir

⁽¹⁾ Report on the Marketing of Cattle in India, Ministry of Food and Agriculture, New Delhi 1956, p. 24.

⁽²⁾ Third Five Year Plan, loc. cit., p. 171.

⁽³⁾ Abstracts of Agr. Statistics, India 1957, Ministry of Food and Agriculture, Delhi 1959, p. 105 et suivantes.

⁽⁴⁾ Beurre fondu.

⁽⁵⁾ F.A.O. Production Year Book 1960, Rome 1960.

⁽⁶⁾ La production effective de sucre raffiné ne s'est élevée en 1958/59 qu'à 1,92 million de tonnes seulement. Le reliquat est composé surtout de « gur » (sucre brut obtenu primitivement par le travail manuel); une faible part, près de 4 % de la production totale est absorbée sous forme de cannes à sucre par l'alimentation du bétail.

tableau III). Ce processus a donné lieu, depuis 1955, à une régression des importations de sucre. La consommation par habitant a accusé depuis cette période une lente augmentation. Elle s'élève cependant, avec 14 kg par habitant à moins de 50 % de la consommation accusée par trois pays de la C.E.E. : la France, les Pays-Bas et l'Allemagne (R.F.). La raison de cette faible consommation résulte dans le pouvoir d'achat réduit vu les prix relativement élevés de sucre et en partie aussi dans les difficultés de répartition. Selon les estimations, la production de sucre en 1961, qui accuse 3 millions de tonnes, dépassera de plus de 50 % la récolte de la campagne 1958/59 qui était de 1,92 million de tonnes. La demande n'a pas augmenté dans la même mesure. Des excédents de sucre ne pouvant être utilisés dans le pays, et qui s'élèveront approximativement à 1,4 million de tonnes à la fin de 1961, sont en formation. Étant donné que le prix indien du sucre s'élève à près du double du prix mondial il est très difficile de l'exporter (1).

Bien que la consommation par habitant de *matières grasses* et *d'huiles végétales* ait doublé depuis la période d'avant-guerre, la consommation par habitant de matières grasses est faible. Par comparaison aux pays de la C.E.E., la France, les Pays-Bas et l'Allemagne (R.F.), on consomme dans l'Inde moins d'un quart des matières grasses végétales consommées dans ces pays (voir tableau II). En prenant pour base un taux d'extraction de 34 % (2), on obtient une production d'huile de 2,7 millions de tonnes. Un peu plus de la moitié de la production est attribuée à la consommation humaine, l'autre moitié à la fabrication de produits artisanaux et industriels.

La production des huiles (3) transformées surtout dans des buts alimentaires s'est élevée en 1958 à 1,6 million de tonnes, soit un peu moins de 4 kg par habitant. L'augmentation de la production de 24 % depuis 1950 n'a pu couvrir les besoins croissants de la population. Les exportations nettes ont fait place à des importations nettes. Les arachides nécessaires à la fabrication de « vanaspati », une matière grasse solide et particulièrement bon marché, accusent l'augmentation la plus considérable.

Plus de 70 % des calories consommées le sont sous forme de *céréales*, qui consistent en moyenne pour plus de 50 % en riz dont la teneur en protéines est faible. Dans des régions de culture de riz typiques, cette proportion est particulièrement élevée. L'insuffisance de protéines due à la consommation peu variée de céréales et surtout de riz est compensée par une consommation relativement élevée de *légumineuses* grâce à leur teneur élevée en protéines.

Une partie relativement faible de la production de céréales [1958/59 = 558 888 tonnes (4)] est absorbée, d'après les statistiques, par les fourrages. Ces statistiques ne concernent au mieux que les transactions

probables effectuées sur le marché, tandis que l'alimentation du bétail dans les exploitations agricoles n'est pas recensée. Le riz contribue pour environ 50 %, les différentes sortes de millet pour 20 %, le blé pour 10 % et les légumineuses pour 10 % à la production des graines (5) alimentaires. Le reliquat de 10 % est constitué par les différentes sortes de céréales. On n'a pu constater au cours des dernières années que de faibles déplacements dans la production.

Déterminée par des quantités différentes des précipitations dues à la mousson, la production des céréales alimentaires a accusé sur le territoire de l'Union indienne, après 1945, des fluctuations qui se sont élevées à plus de 10 % entre les différentes années (tableau IV).

Jusqu'en 1952 le niveau de la production était nettement inférieur au niveau d'avant-guerre. Les importations en augmentation, en vue d'équilibrer l'approvisionnement de la population croissante, qui ont eu lieu durant cette période, n'ont pu empêcher que partiellement le recul continu de l'approvisionnement journalier, qui s'élevait en 1916/20 à 555 grammes par habitant (estimations) et qui, dans la suite, est tombé à 385 grammes. Selon les statistiques disponibles, la production a augmenté à la fin du premier plan quinquennal. Les importations ont accusé un recul et l'approvisionnement par habitant s'est amélioré. Il s'est avéré au cours des années suivantes que cette augmentation de la production était due moins aux premiers effets des programmes agricoles d'encouragement du premier plan qu'aux bonnes récoltes, contrairement à ce que l'on avait supposé. Néanmoins, au cours des cinq dernières années, l'augmentation de la production a permis une consommation plus élevée par habitant alors que la population était en augmentation (1959/60 environ 460 g). Toutefois les besoins n'ont pas été entièrement couverts par la production nationale. Au cours des dernières années, on a pu observer des importations considérables. Elles ont dépassé en 1959 la limite de cinq millions (y compris une certaine constitution de stocks).

Dans l'ensemble, on peut observer une tendance ascendante de la production agricole globale. L'accroissement est le plus rapide et le plus considérable en ce qui concerne le sucre. Dans la production de sucre, très lucrative, dont la structure est favorisée par des méthodes de culture techniques et qui n'est comparable à celle d'aucun autre produit agricole,

(1) Voir « Neue Zürcher Zeitung », n° 211, 3 août 1961.

(2) Moyenne pondérée de la production de graines oléagineuses 1959/60, Technical Conversion Factors for Agricultural Commodities F.A.O., Rome, 1960, p. 172 et suivantes.

(3) The Fats and Oils Economy of India, Foreign Agr. Serv. US Dept. of Agriculture 1960, p. 12.

(4) F.A.O. Production Year Book 1960, p. 253.

(5) Les statistiques indiennes donnent un total de graines (céréales et légumineuses) alimentaires.

on a pu constater un véritable « essor du sucre ». Mais la production de blé, de riz, de millet, de légumineuses, de graines oléagineuses et de jute a également augmenté, tandis que la production de thé et de tabac ne s'est pas modifiée d'une manière essentielle.

L'Inde est un pays importateur en ce qui concerne les principales denrées alimentaires, et un pays exportateur en ce qui concerne les produits spéciaux. Au cours de ces dernières années, les exportations agricoles ont représenté, en valeur, 40 à 50 % de l'ensemble des exportations. Les produits exportés importants sont surtout le thé, le coton et les noix ⁽¹⁾, ainsi que le tabac, le poivre et les graines oléagineuses. Bien que des efforts aient été effectués dans le cadre du plan quinquennal en vue d'augmenter les exportations agricoles, on n'a pu observer un accroissement notable dans l'ensemble dans les années qui ont précédé 1959.

II. PRÉVISIONS CONCERNANT LES BESOINS JUSQU'EN 1976 ⁽²⁾

Évolution démographique dans les secteurs agricole et non agricole

Toutes les estimations faites jusqu'ici concernant l'évolution démographique se sont révélées comme inférieures à la réalité; elles le sont d'autant plus qu'elles ont été présentées plus tôt. Cette même observation peut être valable également pour les estimations à venir.

Le tableau I récapitule pour la période allant de 1951 à 1961, les données fournies par divers auteurs dont les estimations se rapprochent de plus en plus de l'évolution qui a eu lieu jusqu'ici. Les évaluations futures figurant dans ce tableau s'en tiennent au taux d'accroissement prévu par les auteurs sur la base du recensement de la population de 1961. Par comparaison aux estimations officielles, les chiffres sont par conséquent plus élevés de 3 à 9 %. Selon ces chiffres, on devrait s'attendre à un accroissement de la population s'élevant à 490 millions en 1966 et à 600 millions en 1976. Ces chiffres correspondent à une augmentation de 11,2 % pendant la première tranche de cinq années, de 11,1 % pendant la seconde et de 11,0 % pendant la troisième tranche de cinq années. En se basant uniquement sur l'augmentation prévue de la population, et si la consommation par habitant reste inchangée, on peut — par rapport à la situation actuelle — en déduire une augmentation des besoins globaux de 25 % environ au cours des dix prochaines années et une augmentation de plus de 40 % au cours des prochaines quinze années.

Le gouvernement indien espère pouvoir abaisser à 60 % ⁽³⁾ la part de la population agricole avant le cinquième plan devant s'achever en 1976. Mais étant

donné, comme il a été exposé, que l'accroissement de la population a dépassé considérablement les chiffres prévus dans les plans quinquennaux, il n'est guère probable qu'on y parvienne. Nous allons supposer par la suite que la part de la population agricole soit de 65 % en 1976. Si l'on admet une population de 600 millions d'habitants, la population agricole augmentera de 84 millions et atteindra, jusqu'en 1976, 390 millions. C'est pourquoi il sera encore plus difficile de fournir un travail productif complémentaire aux personnes occupées dans l'agriculture, ne travaillant déjà à l'heure actuelle que quelques mois par an.

Comme il sera à exposer par la suite, il est probable, au cours des dix prochaines années, que la natalité considérée en tant qu'un effet d'un niveau croissant de vie et de la régression de la part de la population agricole, ne diminue que dans une proportion moindre. On ne peut guère s'attendre, vu les perspectives de l'augmentation du revenu par habitant, le degré de changement dans la structure de l'orientation professionnelle et le niveau général d'éducation, à des modifications essentielles.

Toutes les évaluations du développement futur de la population dépendent de l'évolution plus ou moins décroissante des taux de natalité. Malgré de gros efforts effectués en vue de l'intensification du programme réglementant les naissances ⁽⁴⁾, on ne peut guère s'attendre, au cours des prochaines années, que ceux-ci produisent des effets considérables sur l'ensemble de la population.

Consommation souhaitable au point de vue des exigences physiologiques

L'évolution future de la consommation prise dans l'ensemble résulte du chiffre de la population et de la consommation par habitant. Le Comité indien de l'alimentation (N.A.C.) ⁽⁵⁾ a recommandé une ration journalière équilibrée selon les critères physiologiques d'alimentation pour un « équivalent adultes » ⁽⁶⁾, qui

⁽¹⁾ Comme dans le cas des « cashew nuts », il s'agit ici de noix importées de l'Afrique et transformées en Inde, qui sont en partie réexportées.

⁽²⁾ L'année 1976 a été choisie comme dernière année du cinquième plan quinquennal.

⁽³⁾ Third Five Year Plan, A Draft Outline, Delhi 1960, p. 4.

⁽⁴⁾ Voir note ⁽¹⁾ au bas de la page 146.

⁽⁵⁾ Nutritional Advisory Committee du « Indian Council of Medical Research ».

⁽⁶⁾ Les besoins alimentaires de toutes les personnes telles que les femmes, enfants et vieillards sont calculés en taux de pourcentage d'une personne adulte active et convertis en un « équivalent adultes ». Divers auteurs indiquent la part de 85 % de « l'équivalent adultes » dans l'ensemble de la population et cette part est à la base des calculs qui suivent. Remarquons toutefois qu'en calories originelles les différences sont beaucoup plus faibles; on peut avancer les « équivalents adultes » suivants : enfants de moins de 10 ans : 0,79; adolescents (10 à 20 ans) : 1,06; adultes hommes : 1; adultes femmes : 0,875; travailleurs hommes : 1,13; travailleurs femmes : 1; femmes enceintes ou nourrices : 1,36; vieillards : 0,81.

contient 2 700 calories et une part suffisante d'éléments dits « protective foods », c'est-à-dire les denrées alimentaires ayant une teneur suffisante en protéines animales, en vitamines et en substances minérales. Jusqu'ici, les estimations sur la consommation de denrées alimentaires révèlent des contradictions. C'est pourquoi on a confronté à la ration N.A.C. les trois suppositions les plus importantes échafaudées ces derniers temps et qui sont fondées sur des estimations ou sur des enquêtes par sondage. L'écart entre la consommation moyenne actuelle de denrées alimentaires et les quantités recommandées de divers produits est considérable (voir tableau V). Le déficit en « protective foods » (« aliments protecteurs ») se retrouve dans toutes les catégories. La part de ces aliments dans l'ensemble de l'alimentation ne correspond qu'à un quart ou à la moitié des quantités recommandées. L'approvisionnement en sucre est meilleur, mais la consommation en est faible. La consommation effective de légumes est difficilement appréciable. Seules de faibles quantités de ces produits passent par le marché. Il est probable que les quantités consommées dépassent le niveau indiqué. On peut supposer que la consommation de viande de poisson et d'œufs s'élève à moins d'un quart de la ration journalière recommandée.

Le déficit en calories est compensé par une consommation élevée de céréales, mais les besoins en protéines animales ne sont pas satisfaits. La conséquence en est une alimentation déséquilibrée. Selon les statistiques, les quantités jusqu'ici insignifiantes de céréales employées à l'alimentation du bétail auraient même baissé dans les années d'après-guerre. Si l'on y inclut les céréales utilisées pour l'alimentation du bétail dans l'entreprise même qui, selon toute vraisemblance, n'entrent pas dans les statistiques, et, de plus, tous les autres fourrages, récoltes de prairies et pâtures, etc. autrement inutilisables, les besoins en fourrages requis jusqu'ici par la production du produit d'origine animale devraient porter sur environ 500 millions d'unités céréales⁽¹⁾. Si l'on admet qu'environ la moitié des besoins en unités céréales peut être obtenue, d'une part grâce à l'appoint de produits agricoles autrement inutilisables et grâce à des cultures fourragères ou bien aux surfaces cultivées en fourrages et aux pâturages existants, il en résulte à l'heure actuelle des besoins s'élevant à 20 millions de tonnes de céréales secondaires. Cela signifie une consommation de trente fois supérieure à la consommation recensée statistiquement⁽²⁾.

Le tableau VI indique la consommation globale qui résulterait des recommandations N.A.C. pour la population de l'Inde à l'heure actuelle et en 1976. Toutefois, les différences énormes entre les besoins « effectifs » et les besoins « théoriques » dans l'alimentation ne sont pas entièrement mis en évidence. La croissance démographique et les besoins réduits par habitant en céréales entraînent comme consé-

quence un accroissement relativement faible de la consommation globale pour l'utilisation directe. Mais à cela s'ajoutent les besoins en céréales secondaires pour la consommation de produits d'origine animale. Si l'on considère que la consommation par adulte sera de dix fois supérieure au niveau actuel pour la viande et les œufs et aura presque doublé pour le lait, il en résulte selon les tableaux VII et VIII et sur la base de la méthode ci-dessus décrite, que pour garantir aux 600 millions d'habitants en 1976 un niveau alimentaire conforme aux recommandations du N. A. C., les besoins en céréales pour la consommation directe et la consommation accrue de denrées alimentaires d'origine animale devront augmenter de 60 %. Si l'on admet que les besoins supplémentaires en fourrages requis par la consommation supplémentaire recommandée de produits d'origine animale pourra se baser aussi à l'avenir sur l'élévation du rendement des surfaces cultivées en fourrages, c'est-à-dire surtout les prairies et les pâturages, les besoins actuels en céréales alimentaires et secondaires devront augmenter d'environ 50 %.

Revenu et besoins réels

Ce calcul « idéal » n'a qu'une valeur théorique pour l'estimation des besoins supplémentaires effectifs en denrées alimentaires auxquels on devra s'attendre, en 1976, par rapport à ceux d'aujourd'hui. Pratiquement, l'extension des besoins par habitant dépend de l'évolution du niveau de vie et du volume de la demande et de la consommation en résultant. Une structure améliorée de consommation, c'est-à-dire une consommation accrue de denrées alimentaires de haute qualité (sucre, matières grasses, lait et produits laitiers, viandes bovine et porcine, viande de volaille, œufs, fruits et légumes) est déterminée surtout par l'évolution du revenu par habitant.

Si l'on veut prévoir l'évolution effective de la consommation par habitant à laquelle on devra s'attendre, on doit examiner d'abord l'évolution des revenus non seulement pour l'ensemble de la population mais aussi par tête d'habitant, et ensuite la part dans le total des dépenses accrues des consommateurs revenant aux denrées alimentaires.

⁽¹⁾ 1 unité céréale (GE) = 100 kg de céréales ou équivalent selon la clef de conversion (cf. F.A.O. — Technical Conversion Factors).

⁽²⁾ La consommation de viande, œufs, lait et graisse animale, telle qu'elle ressort du tableau VI, a été convertie en calories animales. En posant par hypothèse que la production d'une calorie animale exige sept calories végétales, on a calculé le besoin en calories végétales, exprimé ensuite en unités céréales. Convertir la production de viande, de lait, d'œufs, etc. en unités fourragères nécessaires à cette production n'est pas chose aisée et la méthode n'en est pas incontestée. La relation peut osciller de 1 : 3 à 1 : 20. On n'entrera pas ici dans le détail du problème. Une relation moyenne 1 : 7 concernant le rapport entre calories animales et calories végétales semble soutenable. Cette relation est employée par ex. par Cépède et doit nous servir de base par la suite.

L'accroissement du revenu réel par habitant qui a été observé de 1949/50 à 1959/60 était de 2 % (voir tableau IX). On devra parvenir, au cours du troisième plan quinquennal, à une augmentation annuelle de 5 % du revenu national. Si l'on admet que le taux de l'épargne nationale atteindra 11 % (deuxième plan : 8 %) et que le taux d'investissement s'élèvera à 14 % du revenu national au cours du troisième plan quinquennal et à 16 ou à 17 % au cours des plans suivants, on peut en déduire que l'ensemble des dépenses supplémentaires affectées à la consommation individuelle accrue s'élèvera à 4 % par an. Si l'accroissement de la population était de 2 %, cette augmentation s'élèverait à environ 2 % par habitant. On peut estimer qu'en 1973/74, le revenu par habitant sera le double de celui de 1950 (1).

Nous ne pouvons examiner ici si les objectifs sont réalisables. Sur ce point, il faut de nouveau tenir compte de l'accroissement de la population.

En 1961, la population effective avait augmenté de 7 millions, donc de 1,7 % environ de plus que prévu par le plan. Il est vraisemblable que le nombre total augmentera, à la fin du troisième plan, d'environ 10 millions de plus que prévu. Même si le volume global estimé de l'accroissement du revenu est atteint, l'accroissement effectif du revenu par habitant restera inférieur aux chiffres prévus par le plan, en raison de la croissance plus considérable de la population.

En outre, les objectifs du deuxième plan, dans les différents domaines, n'ont pu être atteints. La production des céréales destinées à l'alimentation humaine était, selon les estimations préalables de la récolte 1960/61, de 7 % inférieure à l'objectif fixé par le plan. Les investissements ont été atteints jusqu'à concurrence de 90 %. Les exportations ont diminué dans les années 1952/58, de 7 % en valeur malgré les mesures d'encouragement adoptées. La balance commerciale s'est constamment soldée, au cours des dernières années, par un passif. Dans la période allant de 1952 à 1960, 7 % seulement des importations ont été couverts par les exportations. La conséquence en est que les réserves en devises, notamment sous forme de vieux avoirs en livres sterling, sont presque épuisées.

Étant donné que la réalité s'écarte des prévisions du plan, on ne doit pas tirer de conclusions sur l'évolution ultérieure effective en se fondant uniquement sur les objectifs fixés dans les plans quinquennaux. Le développement est handicapé par des impondérables difficilement prévisibles, parmi lesquels les besoins en devises prévus de 5 milliards de dollars et qui n'ont été couverts qu'en partie (2 milliards de dollars dans le deuxième plan) ne constituent probablement pas le facteur d'incertitude le plus important.

Comme résultat final, il faut s'attendre à ce que le revenu prévu comme disponible pour la consommation

supplémentaire par habitant ne soit pas entièrement réalisé. Plus l'évolution générale du produit national et du revenu reste en arrière de l'objectif fixé, plus on devra s'attendre à ce que le dynamisme de l'évolution de la demande et de la consommation soit faible. En outre, plus la croissance de la population est considérable alors que le revenu général continue à augmenter dans une certaine proportion, plus le niveau du revenu par habitant est difficile à élever. C'est pourquoi il est recommandable, dans une prévision, de prendre en considération plusieurs alternatives dans l'accroissement du revenu et, le cas échéant, aussi dans la croissance de la population.

En ce qui concerne la consommation probable par habitant de denrées alimentaires, les règles sur l'élasticité des revenus fournissent des critères d'appréciation. Toutefois les documents statistiques disponibles sont insuffisants pour servir de base aux calculs portant sur l'élasticité des dépenses affectées à l'alimentation humaine par rapport aux revenus. M. Bhattacharjee (2) a essayé de procéder à une estimation de l'accroissement des besoins portant uniquement sur les céréales destinées à l'alimentation humaine, en se fondant sur les dépenses futures affectées à l'alimentation calculée sur cette base. Il a estimé, après avoir considéré un grand nombre de données, que les besoins en céréales alimentaires ont augmenté de 11,1 % dans la période allant de 1951/52 jusqu'à 1955/56. Le fait d'estimer seulement les besoins en céréales alimentaires, sans qu'il soit tenu compte des autres denrées alimentaires, suppose que la plus grande partie de l'alimentation consistait jusqu'ici en céréales, ce qui correspond à la réalité.

Mais ce procédé d'une estimation préalable néglige la possibilité d'une alimentation améliorée et plus variée à laquelle on pourrait parvenir par étapes. Les estimations portant sur l'élasticité des dépenses affectées à l'alimentation, par rapport aux revenus, effectuées par C. M. Palvia (3) jusqu'en 1971, nous donnent un tableau plus complet de la situation. Il estime que la moyenne de la population indienne pourra probablement parvenir à un niveau de 0,8 en ce qui concerne l'élasticité des dépenses affectées à l'alimentation par rapport aux revenus.

Les indicateurs de la demande de diverses denrées alimentaires qui entrent davantage dans les détails et qui se situent en moyenne plus près du niveau de 0,85 en ce qui concerne l'élasticité des dépenses par rapport aux revenus, découlent des estimations

(1) Third Five Year Plan, loc. cit., p. 44.

(2) J. P. Bhattacharjee : Prévisions des besoins en céréales destinées à l'alimentation humaine dans l'Union indienne — « Agrarwirtschaft » Cahier 2, février 1960.

(3) Coale and Hoover, Population Growth and Economic Development in Low Income Countries (Croissance de la population et évolution économique dans les pays à bas revenus) — Princeton N.Y. 1958, p. 125.

TABLEAU n° 6

Élasticités par rapport aux revenus affectés à l'alimentation, indiquées par le « National Sample Survey » 1952 (1) (2)

	Population citadine	Population rurale
Céréales alimentaires	0,52	0,75
Légumineuses	0,75	0,76
Viande, œufs, poisson	1,03	0,90
Huiles végétales	0,85	0,90
Légumes	0,75	0,95
Fruits et noix	1,49	0,97
Lait et produits laitiers	1,35	1,37
Ensemble des denrées alimentaires	0,81	0,85
<i>Part dans le total des dépenses en %</i>		
Céréales alimentaires	21,3	41,2
Denrées alimentaires et stimulants — Total	55,1	67,3

Source : Coale and Hoover, loc. cit. p. 125.

(1) Les données disponibles ne mettent pas en évidence si pour la population rurale, il s'agit seulement de l'élasticité des dépenses effectuées ou si l'élasticité par rapport à la consommation de la population agricole vivant en autarcie y est incluse. Nous supposons ici qu'il s'agit de ce second cas.

(2) Il n'est pas possible d'indiquer une élasticité probablement différenciée des dépenses affectées aux denrées alimentaires achetées en appoint ou autoconsommées, par rapport aux revenus.

du « National Sample Survey » de 1952 qui s'écartent quelque peu des chiffres indiqués par Palvia.

Selon cette estimation, l'élasticité des dépenses par rapport aux revenus se situe pour toutes les denrées alimentaires positivement et relativement à un niveau élevé. Là, comme également dans les parts élevées des dépenses affectées à l'alimentation et notamment aux céréales, le bas niveau des revenus se fait sentir. Pour la population rurale, le niveau est encore plus bas, l'élasticité par rapport aux revenus des dépenses affectées aux céréales est par conséquent encore plus élevée, et celle affectée à la viande, aux œufs, au poisson, aux fruits est, en revanche, d'abord plus faible que pour la population citadine. Cette différence correspond à une situation économique précaire des campagnes que l'on observe souvent à ce stade dans les pays en voie de développement. L'élasticité par rapport aux revenus qui est en ville plus faible pour les céréales et plus élevée pour les produits de transformation correspond à un niveau plus élevé des revenus. Toutefois, la part de la population citadine est si faible qu'elle ne peut influencer d'une manière sensible l'ensemble de la consommation.

Selon cette estimation il faudrait s'attendre à ce que l'accroissement prévisible des revenus s'accompagne d'une demande croissante des céréales destinées à l'alimentation humaine pour la consommation directe. Cette tendance se fait sentir également en ce qui concerne les besoins en aliments de base, c'est-à-dire en céréales, qui jusqu'ici n'ont pas été intégralement satisfaits. L'élasticité pour la population citadine — augmentation en régression des besoins,

ensuite la régression de l'ensemble des besoins en céréales alimentaires, consommation croissante de produits de transformation et les quantités de céréales secondaires nécessaires à cet effet — laisse prévoir l'évolution future générale. Les normes établies par le N.A.C. prévoient une consommation moyenne de céréales par habitant (176 kg) plus réduite que celle d'aujourd'hui (198 kg). Une fois que ce stade sera atteint, on parviendra à une élasticité négative par rapport aux revenus affectés à la consommation de céréales.

Nous ne possédons aucune donnée permettant de juger si la production propre des producteurs agricoles et celle de la population achetant des denrées alimentaires d'appoint va augmenter dans la même mesure; de plus, si et dans quelle mesure l'élasticité par rapport aux revenus valables pour la population participant au secteur monétaire de l'économie, vaut également pour « l'élasticité par rapport à la consommation » dépendant du volume de la production et s'appliquant à la population rurale productive parvenue à un niveau plus élevé des revenus en nature et en argent, et s'approvisionnant elle-même pour l'essentiel en denrées alimentaires. Cette question est importante étant donné que la partie prépondérante de la population appartient à cette catégorie. Nous ne pouvons que supposer que cela reste subordonné à une réaction identique.

Une augmentation de la consommation par habitant qui serait conforme aux recommandations du N.A.C. augmenterait les besoins en fourrages pour la transformation — indépendamment du fait qu'il s'agit

effectivement de céréales ou d'autres substances fourragères, y compris par exemple les ressources tirées de pâturages utilisables seulement pour un élevage primitif de bovins — qui passeraient de 40-50 à 90-100 millions de tonnes. Il faut ajouter à cela l'augmentation de la consommation ordinaire de céréales, fruits, légumes, sucre, matières grasses, etc. (voir tableaux n° 6 et VI). Cette augmentation de la consommation, y compris les céréales destinées à l'alimentation humaine, correspond, exprimée en valeurs monétaires, au moins au triple des dépenses par habitant affectées à l'alimentation. Si l'élasticité des dépenses affectées à l'alimentation par rapport aux revenus était de 0,8, seul un revenu quadruplé par habitant pourrait permettre une telle consommation. L'accroissement du revenu de la population globale devrait être plus considérable par rapport à l'accroissement prévisible de la population, c'est-à-dire se situer à un niveau quatre ou cinq fois plus élevé que celui d'aujourd'hui pour permettre une consommation conforme aux normes établies par le N.A.C. Une augmentation du produit national et du revenu dans l'ensemble n'est guère vraisemblable dans cet ordre de grandeur.

L'accroissement du revenu auquel on peut s'attendre dans la pratique ne changera probablement pas entièrement la structure actuelle de la consommation jusqu'en 1976. Ainsi, il est probable que l'accroissement de la consommation s'appuyera sur la structure actuelle de la consommation qui, cependant, sera multipliée du fait du nombre croissant des consommateurs. Un volume de consommation basé sur la structure de la consommation actuelle nécessite — même si la population augmente dans une forte proportion — un accroissement bien moins considérable des besoins, exprimé en valeurs céréales.

Il est vrai que l'accroissement du revenu national — en argent et en nature — donnera lieu à une alimentation améliorée et réduira l'écart entre la consommation effective et les recommandations du N.A.C. Mais on ne peut encore dire dans quelle mesure la consommation se rapprochera de ces recommandations. C'est pourquoi dans les estimations préalables de la consommation en 1976 (voir tableaux n° 7 et VI), on s'appuie sur deux hypothèses selon lesquelles on assisterait à des réductions plus ou moins considérables de la consommation recommandée de produits de transformation, de graisses végétales, de légumes, ainsi qu'à un accroissement correspondant de la consommation de céréales. La consommation par habitant, multipliée par le chiffre de la population, exprimée en « équivalents adultes », permet une estimation brute de la consommation globale pour l'année 1976. Cette estimation sera confrontée avec les résultats de l'année 1959/60.

Dans l'hypothèse I, la consommation d'huiles et de matières grasses végétales par habitant, ainsi que la consommation de poisson, d'œufs et de viande,

sera réduite de 50 % et celle du lait et des produits laitiers, ainsi que de fruits et de légumes, de 25%. La consommation de céréales et de légumineuses sera par conséquent plus élevée, de sorte que les calories et la teneur en protéines ne sont pas beaucoup plus basses, mais la part de la protéine animale accuse une régression de près de 40 %. L'évolution prévisible des revenus ne permet pas d'atteindre une telle structure de consommation.

Dans l'hypothèse II, on suppose une augmentation encore plus faible du pouvoir d'achat et de la consommation. Cette augmentation se rapproche davantage de l'évolution prévisible mais sera probablement toujours trop considérable. Dans cette hypothèse, la consommation par habitant des catégories mentionnées ci-dessus est encore réduite d'un pourcentage similaire et la consommation de céréales et de légumineuses relevée en conséquence. Ainsi on parvient à une diminution de calories de près de 12 % mais la teneur en protéine animale est réduite de moins de 50 %.

Mais l'hypothèse II permet une amélioration essentielle de l'alimentation en ce qui concerne des calories et des protéines de toute nature, y compris la protéine d'origine animale par rapport à la consommation actuelle.

Couverture des besoins par la production nationale et les importations d'excédents

La consommation de légumes et de fruits n'augmentera dans une forte proportion que si, grâce à l'évolution des revenus et une meilleure connaissance d'une alimentation rationnelle, les habitudes de consommation se modifient radicalement. L'ampleur et le rythme de ce changement sont difficiles à prévoir. Étant donné la proportion relativement forte de surfaces irriguées, il semble qu'une demande émanant des consommateurs pourra aisément amener la production au niveau requis. La main-d'œuvre nécessaire aux cultures maraîchères exigeant beaucoup de travail existe. Le problème du transport et de la conservation constitue, il est vrai, une question à part.

Ces mêmes conditions restent vraies pour l'accroissement de la consommation de lait et de produits laitiers. A cela s'ajoutent les difficultés mentionnées qui empêchent un élevage rationnel des bovidés malgré les possibilités de production existantes.

Si la consommation supposée par tête, d'huiles et de graisses végétales, est atteinte, on peut se demander si l'augmentation sera couverte par un accroissement de la production ou si elle se fera au détriment de l'exportation des graines oléagineuses.

Un accroissement de la consommation de viande selon l'hypothèse II pourrait se fonder, étant donné les tabous religieux, non seulement sur la viande de bœuf (pour les mahométans) et de porc (pour les

TABLEAU n° 7

La consommation de denrées alimentaires en 1959/60 et en 1976

en millions de tonnes

Denrées	1959/60		1976		
	Consommation effective en moyenne	Consommation recommandée par le N.A.C.	Consommation effective souhaitable		
			d'après le N.A.C.	d'après l'hypothèse I	d'après l'hypothèse II
Céréales	61,3	52,9	74,0	81,6	86,7
Légumineuses	11,0	11,3	15,8	15,8	15,8
Céréales et légumineuses	72,3	64,2	89,8	97,4	102,5
Fruits, légumes, y inclus noix	13,5	48,9	68,3	51,0	40,8
Lait et produits laitiers	22,6	37,6	52,5	40,8	35,7
Sucre	5,8	7,7	10,7	10,7	10,7
Huiles et matières grasses végétales (1)	1,8	7,7	10,7	5,1	3,1
Poisson, œufs et viande	1,5	15,0	20,9	10,2	5,1

Source : F.A.O. Production Year Book 1960; Food Situation in India 1939-1953, Ministry of Food and Agricultural 1954, p. XXXII.

(1) Graisse pure.

Hindous, etc.) mais surtout sur une forte consommation de volaille. A cela s'ajoute la consommation d'œufs. La production de volaille et d'œufs est particulièrement rentable si l'on adopte la méthode moderne d'élevage au grain.

En ce qui concerne la *production sucrière* — l'une des cultures intensives travaillant surtout pour le marché — l'accroissement survenu dans les dernières années sans être utilisé à plein dans le pays fait nettement ressortir que, dans ce cas, la couverture des besoins dans une mesure désirable au point de vue physiologique, n'est pas un problème qui concerne la production mais le pouvoir d'achat.

Il est techniquement possible de couvrir les besoins accrus de la consommation directe de *céréales* et de *légumes secs*. La même remarque vaut pour la production d'une quantité accrue de céréales secondaires ou d'autres fourrages, de valeur nutritive équivalente, en vue de l'obtention de produits de transformation (viande, lait, etc.).

Si l'on essaie de calculer sur cette base la production globale nécessaire (céréales et légumes secs), il convient de calculer d'abord les besoins en céréales secondaires et en fourrages équivalents pour une production accrue de produits de transformation (voir tableau VIII). En prenant pour base la relation précédemment citée (une calorie animale équivalant à sept calories végétales), l'augmentation modérée possible de la production animale (l'hypothèse II)

exigerait déjà un accroissement de 30 millions de tonnes en équivalents céréales ou bien 15 millions de tonnes de céréales employées à l'alimentation du bétail. Si l'on tient compte des progrès probables dans la réduction du nombre des bovins improductifs en surnombre ainsi que d'une plus forte utilisation de la canne à sucre pour l'alimentation animale (par suite des difficultés d'écoulement), on peut escompter que, à un certain degré, 50 % des besoins en fourrages seront couverts par équivalents céréales. Pourtant il est très optimiste de supposer que la moitié des besoins en fourrages puisse être obtenue de cette façon. Même au cas où ceci serait possible, un accroissement d'environ 15 millions de tonnes d'équivalents céréales exige qu'on n'accorde à cet aspect de la production fourragère guère moins d'importance qu'à l'accroissement de la production céréalière elle-même.

Le *total des besoins en céréales* résulte des besoins en céréales secondaires : 15 millions de tonnes, des besoins de la consommation directe mis en évidence au tableau VII : 103 millions de tonnes, compte tenu des *pertes et des besoins en semences* (certains auteurs citent le chiffre de 12,5 % de la production). Pour couvrir les besoins globaux en céréales et en légumes secs, soit 135 millions de tonnes, il faudrait augmenter de quelque 59 millions de tonnes la production de l'année 1959/60. Le taux d'accroissement annuel nécessaire devrait se situer entre 3 et 4 % contre 2 à 3 % dans les dix dernières années. S'il faut faire entrer dans le calcul de la production accrue l'accrois-

sement total ou partiel des besoins en fourrages, supposé voisin de 150 millions d'unités céréales, le schéma se modifie en conséquence.

Ici nous devons nous contenter de peu d'observations sur les possibilités d'augmentation de la production. On accroîtra globalement la production en mettant en culture de nouvelles terres, en étendant l'aire irriguée, en l'utilisant de façon plus intensive et en augmentant les rendements.

Il y a encore des terres à exploiter. 23 millions d'hectares sont reconnus cultivables. Mais le défrichement est onéreux et sa réalisation dépasse largement les possibilités du paysan équipé d'instruments primitifs. Les stations de tracteurs, sous l'égide de l'État, ont enregistré jusqu'ici des succès limités. Si l'on admet que les plans à venir atteindront l'objectif de 0,53 million d'hectares, assigné au troisième plan, on pourrait escompter d'ici 1976 environ 1 million d'hectares de mises en culture. En outre, il y a des surfaces considérables dont le rendement pourrait être augmenté par des mesures d'amélioration des sols, d'amélioration de la situation hydraulique, introduction du dry farming, etc. Au cours du seul troisième plan quinquennal, ces mesures doivent porter sur 25 millions d'hectares, soit 19 % de la surface cultivée. Si l'augmentation des surfaces servait uniquement à la production de céréales et de légumes secs et que toute autre possibilité soit exclue, il faudrait, sur une surface cultivée de 107 millions d'hectares environ, augmentée de moins de 1 %, obtenir un rendement moyen de 12,6 quintaux à l'hectare pour couvrir les besoins en céréales et en légumes secs; c'est-à-dire que le rendement moyen actuel — soit 8,1 quintaux à l'hectare — devrait être augmenté de 56 % environ. Cet accroissement du rendement, très considérable, sans être impossible compte tenu des expériences d'autres pays, ne serait guère facile à réaliser dans les conditions indiennes.

Il est donc extrêmement important de pouvoir tabler, avant tout, grâce à l'irrigation, sur les terres déjà exploitées capables de meilleurs rendements.

Dans le troisième plan il est prévu d'irriguer 8 millions d'hectares supplémentaires, ce qui portera la surface totale irriguée à 36 millions d'hectares (soit 28 % de la surface cultivée ou 60 % de la surface potentielle irriguée ou irrigable) (1). Nous admettons que l'extension de la surface irriguée se poursuivra de façon analogue au cours des quatrième et cinquième plans malgré la hausse des coûts et que l'obtention de deux ou trois récoltes par an sur sol irrigué fera de nouveaux progrès. On estime possible en 1976 une extension des emblavements grâce à plusieurs récoltes sur 30 % des surfaces irriguées, contre 12 % environ en 1959. Cela correspondrait à un nouvel accroissement des récoltes, égal à 7 millions d'hectares, grâce à l'irrigation.

Si l'on considère d'autre part qu'il est possible d'accroître légèrement les rendements en zone sèche,

mais substantiellement au contraire en zone irriguée, cela par des méthodes d'exploitation plus modernes, les conditions techniques de l'indispensable accroissement des rendements, difficilement réalisable, apparaissent sous un jour favorable.

Créer des possibilités d'irrigation pose des problèmes moindres que ceux de leur utilisation intégrale. Selon des enquêtes faites en Inde, environ 50 % de l'eau détournée se perd avant d'atteindre les champs, la moitié de ce qui reste se perd par infiltration dans les champs sans bénéfice pour les plantes (2).

Jusqu'ici l'accroissement moyen du rendement obtenu par irrigation est estimé de 500 à 600 kg à l'hectare seulement. Il faut toutefois tenir compte du fait que les nouveaux projets d'irrigation demandent plusieurs années de rodage avant de produire des effets de nature à augmenter sensiblement la production. Si l'introduction de techniques modernes réussissait, de même que l'emblavement partiel en variétés à rendement élevé, le rendement actuel pourrait être multiplié par un fort coefficient. Et cela d'autant plus facilement qu'en zone irriguée, il est possible d'obtenir deux récoltes annuelles.

Certes, cela exige l'heureuse combinaison d'une série de facteurs. De meilleures méthodes de culture supposent l'emploi plus rationnel d'engrais minéraux et organiques, de produits antiparasites, de semences appropriées et de bon rendement, de bons assolements, etc.

On attend une élévation sensible du rendement grâce à l'emploi d'engrais minéraux; sur ce point, l'Inde en est au premier stade de l'évolution. La consommation s'accroît. On construit des usines d'engrais. L'accroissement rapide de la demande entraîne le recours obligatoire à des importations complémentaires, notamment d'azote. Si l'objectif prévu par le plan pour 1965/66 est atteint, la production d'engrais azotés dépassera, avec un million de tonnes d'azote pur, le quintuple de la consommation 1958/59; la production d'acide phosphorique (P_2O_5), avec 400 000 à 500 000 tonnes permettra de multiplier par 13 la consommation. Bien que, pour l'emploi d'engrais, les conditions soient différentes dans la C.E.E. et en Inde, il est intéressant de constater que la consommation de l'Inde, malgré cet accroissement déjà mentionné, n'atteint pour l'azote que 24 % et pour l'acide phosphorique que 11 % de celle de la C.E.E.

Un autre obstacle à l'introduction de techniques modernes est le problème de la traction. Le cheptel étant trop nombreux, les bêtes de trait sont le plus souvent sous-alimentées et incapables d'assurer le travail intensif des sols en tirant la traditionnelle araire primitive sur les sols lourds prédominant dans le pays. L'introduction rapide de tracteurs destinés

(1) Second Five Year Plan, loc. cit., p. 324.

(2) Report on India's Food Crisis, loc. cit., p. 47.

aux labours se heurte à des obstacles économiques d'ordre général mais aussi à la pénurie de capitaux. Il y avait en Inde, en 1958, 20 980 tracteurs seulement, et en 1951, 931 000 charrues de fer, contre 31,8 millions d'aires en bois.

Les difficultés que rencontre l'accroissement de la production animale — lait, viande, œufs, etc. — sont vraisemblablement plus grandes encore que dans le domaine de la production végétale.

L'effort intense développé par l'État pour augmenter la production agricole se traduit par l'octroi de crédits

accrus destinés au programme d'aide. Certes les dépenses engagées au profit de l'agriculture n'ont pas progressé de la même façon que celles consenties pour d'autres secteurs, toutefois les dépenses prévues en faveur de l'agriculture et de l'irrigation par le troisième plan atteignent presque le montant des deux plans précédents (voir tableau n° 8).

Si l'on considère du point de vue technique et économique le potentiel disponible de la production agricole, les relations de production et valeurs y engagées et les possibilités d'augmentation de production, il

TABLEAU n° 8

Répartition des fonds publics engagés dans les trois plans quinquennaux

	1 ^{er} plan		2 ^e plan		3 ^e plan	
	millions de roupies	%	millions de roupies	%	millions de roupies	%
Agriculture et irrigation	7 410	31	9 490	20	16 750	23
Autres domaines	16 150	69	38 510	80	55 750	77
Total	23 560	100	48 000	100	72 500	100
Indices :						
Agriculture et irrigation	100		128		226	
Autres domaines	100		238		345	
Total	100		204		308	

Source : Second Five Year Plan, New-Delhi 1956, p. 51; Third Five Year Plan, A Draft Outline, New-Delhi 1960, p. 26.

apparaît possible de couvrir les besoins alimentaires croissants. Cependant, tout cela n'est qu'un aspect du grand problème complexe de l'accroissement de la production agricole et de l'alimentation. L'accroissement de la production suppose que les hommes agissent en conséquence. Le problème essentiel à cet égard est d'éveiller chez le paysan une attitude positive face à l'économie et face au progrès. Les efforts pour changer les buts et valeurs et, en même temps, la position sociale et économique de la population rurale tout en essayant de créer, à l'aide des « Community Development Projects » et, récemment, de vastes « Package Programs », un esprit de coopération pour le progrès, comptent parmi les tâches les plus ardues. On s'efforce d'obtenir ce résultat par une large action de vulgarisation, parfois en organisant la vie du village sous une forme coopérative qui peut aller jusqu'à l'exploitation communautaire des champs.

On projette de couvrir, avant 1963, la totalité du pays par un réseau de centres de consultation professionnelle. L'analphabétisme, le système des castes et le pluralisme linguistique restreignent les chances de succès de ces efforts. Localement, on a obtenu des améliorations très nettes des résultats de la production, dans d'autres cas, il y a eu des échecs. Bien des choses sont encore en puissance. Le jugement d'une délégation d'expert : « En Inde le Community Development n'est pas un programme mais seulement un exposé synthétique des efforts entrepris », en montre bien le caractère expérimental, encore insuffisamment mûri⁽¹⁾. Le degré et le rythme de l'action exercée sur la production agricole restent impossibles à apprécier.

Il faut donc rester conscient des erreurs possibles contenues dans toute prévision. On peut seulement

(1) Report on India's Food Crisis and Steps to Meet It.

se livrer à des « spéculations de spécialistes ». Il est impossible de prédire si et surtout quand, la production suivra la demande escomptée. Néanmoins, si le revenu individuel s'élevait assez sensiblement à longue échéance, le taux d'accroissement de la production devrait s'élever plus fortement que jusqu'ici pour couvrir les besoins qui en résulteraient. Cela vaut, non seulement pour les céréales mais aussi pour d'autres produits indispensables pour couvrir la demande accrue de produits de transformation.

La difficulté de l'appréciation s'exprime également dans les avis formulés par des spécialistes de l'économie agricole. Le rapport de la « Ford Foundation » chiffre le déficit en céréales alimentaires à 28 millions de tonnes pour la fin du troisième plan ⁽¹⁾. En revanche, la « Wheat Utilisation Commission » américaine, chargée en 1959 d'évaluer les possibilités futures d'écouler le blé américain sur le marché indien, admet que le déficit en céréales peut être couvert en 1965/66 et qu'une légère amélioration de la ration individuelle est en outre possible ⁽²⁾. Cette estimation se fonde toutefois sur le postulat d'un accroissement de la population inférieur aux quelque dix millions admis ici. On suppose de plus que le plan de production de céréales alimentaires — 100 millions de tonnes pour 1965/66 — sera réalisé. Le tableau IX montre que l'évolution suivie jusqu'ici par la production constitue une base bien fragile pour cette évolution. L'accroissement annuel de la production devrait atteindre dans ce cas presque 5 % au lieu de 2 à 3 % dans la dernière décennie ⁽³⁾.

Une question se pose toutefois : les besoins augmenteront-ils comme on l'escompte si la production ne s'élève pas parallèlement ?

Dans les prévisions il ne faut pas négliger le fait que, même en 1976, la majeure partie de la population sera employée dans l'agriculture et pourvoira elle-même à ses besoins essentiels. Pour simplifier les choses, on avait émis l'hypothèse au paragraphe II, point 3, que l'accroissement des revenus et l'élasticité de la consommation, liés à la production de ces autoconsommateurs, suit des règles analogues à celles qui régissent l'élasticité du revenu des salariés. Cette hypothèse appelle certains commentaires. Si la production de denrées alimentaires s'accroît, il se peut que l'autoconsommation augmente plus fortement que la consommation de denrées alimentaires achetées à l'extérieur puisqu'elle n'entraîne aucune dépense d'argent pour la transformation, l'emballage, le transport et la commercialisation du produit agricole.

L'autoconsommateur calcule, en admettant qu'il le fasse, sa consommation au prix du producteur, sans tenir compte du travail requis dans l'entreprise rurale pour la transformation, etc. Si la production individuelle est consommée, il peut en résulter des effets analogues à ceux d'une baisse des prix des denrées alimentaires pour les acheteurs sur le marché.

On peut donc passer du général au particulier et appliquer aux ménages de paysans autoconsommateurs les règles qui régissent l'élasticité des prix, desquelles résulte une plus forte consommation. D'autres détails concernant l'accroissement de la production et son utilisation dans l'autoconsommation et la vente, ne peuvent être considérés ici.

Ce qu'il importe davantage de savoir, c'est qu'il ne faut pas escompter, en général, un accroissement de la consommation en denrées alimentaires dans les ménages de paysans autoconsommateurs si ces denrées ne proviennent pas de la production propre. Quelle serait alors la base d'un accroissement de la consommation ? C'est uniquement lorsqu'une exploitation rurale, par exemple, développe pour le marché une production spécialisée et achète avec l'argent gagné des denrées qu'elle ne produit pas, que la situation se modifie. Mais il ne s'agit plus alors d'autoconsommation à l'état pur ; les règles de la consommation en secteur monétaire trouvent davantage application.

La production agricole étant étroitement liée à l'autoconsommation agricole, il faut distinguer, dans les calculs des besoins, faits jusqu'à présent, entre l'autoconsommation des producteurs à l'extérieur du marché et la demande en produits du marché réclamés par les acheteurs de denrées alimentaires. Cette classification est d'une importance capitale si l'on veut se faire quelque idée de l'utilisation éventuelle des denrées alimentaires importées et en particulier des excédents. Elle délimite l'utilisation des excédents contre paiement, pour l'essentiel, au secteur monétaire non agricole de la population de l'Inde. La fraction rurale de cette population, c'est-à-dire celle qui vit dans les campagnes sans exercer une activité agricole, aura souvent ici une position intermédiaire. Si l'on admet — faute de statistiques précises — que la consommation individuelle, sa composition et son évolution sont semblables pour les acheteurs de denrées alimentaires et pour les autoconsommateurs, le volume de la demande effective, important pour l'utilisation éventuelle des excédents, se réduit à présent à moins d'un tiers du volume des besoins ci-dessus mentionnés. En prenant pour base les changements escomptés dans la future ventilation des professions, il pourrait s'accroître à deux cinquièmes du volume total en croissance.

Position clef des céréales dans l'approvisionnement en denrées alimentaires et dans l'utilisation des excédents

Dans l'accroissement escompté des besoins en diverses denrées alimentaires, les céréales destinées à la

⁽¹⁾ Report on India's Food Crisis and Steps to Meet It.

⁽²⁾ Report of the Wheat Utilisation Mission to : Japan, India, Indonesia. Washington DC 1961, p. 11.

⁽³⁾ Third Five Year Plan, loc. cit., p. 148.

consommation directe figurent au premier rang. Parmi les produits destinés à la transformation, les céréales sont pour une large part à côté d'un grand nombre de fourrages le plus souvent obtenus dans l'exploitation, le produit brut utilisé pour l'affouragement. D'autres fourrages sont difficilement transportables sur de longues distances. Tout produit animal de transformation suppose, outre le produit brut, des frais supplémentaires de main-d'œuvre et de transport, des prestations commerciales, etc. A cet égard l'Inde offre des conditions favorables. Les produits animaux alimentaires peuvent être obtenus en Inde à partir de matières premières indigènes ou importées. Eu égard à l'ensemble de l'économie, seules les dépenses fourragères sont considérées comme charge financière. Il est donc plus économique et meilleur marché d'obtenir les produits animaux alimentaires dans le pays que de les importer. Par conséquent, les céréales produites ou importées joueront à l'avenir un rôle capital dans l'approvisionnement de l'Inde en denrées alimentaires. D'après l'évolution suivie jusqu'à maintenant par les importations alimentaires (voir tableau IV) il apparaît que, en dehors des céréales et dans une certaine mesure du lait écrémé en poudre, aucun autre produit agricole, aucune autre denrée alimentaire ne sera importée en quantités suffisantes pour justifier une mention.

L'importation de céréales a oscillé le plus souvent entre 2 et 3,5 millions de tonnes dans les trois années 1955-1957; ceci revient à environ 2 à 5 % de la production totale. Le tableau IV ne permet pas de voir parfaitement si, et le cas échéant, dans quelle mesure, les importations, portées à 5 millions de tonnes ces dernières années, ont servi à la consommation ou à la constitution de stocks. Si l'on admet qu'à l'avenir, le taux d'accroissement de la production agricole s'élèvera d'abord progressivement et que l'offre sur le marché prendra du retard sur l'accroissement de la demande non agricole, les besoins en céréales importées pourraient bien dépasser, dans les années prochaines, le niveau actuel. L'amélioration, souhaitable en soi, de l'alimentation des autoconsommateurs agricoles n'entre pas en ligne de compte à ce propos. Même pour la population urbaine, on peut seulement dire que le pouvoir d'achat s'est amélioré et non que les objectifs recommandés par le N.A.C. ont été atteints.

A long terme, les réserves de production de l'agriculture indienne sont considérables. Comme le montre l'exemple d'entreprises isolées, une bonne exploitation, conduite selon des principes modernes, permet des rendements records et plusieurs récoltes annuelles sur une partie des sols. Cependant, il est peu probable que pour le proche avenir, la production s'adapte à la consommation croissante, même quand les mesures d'aides déjà réalisées ou projetées feront davantage sentir leurs effets. Mais, pour apprécier,

sur la base de faits et de tendances amorcés, le degré probable d'efficacité qu'aura l'aide à l'agriculture, il est cependant trop tôt.

Dans une étude prévisionnelle portant sur la production et la demande, l'évolution des prix mérite attention, elle aussi. On n'examinera pas si la relation entre les prix des produits de première nécessité du paysan et les prix des produits agricoles stimule la production et aide à vaincre les obstacles entravant son accroissement. Quoi qu'il en soit, des variations de la structure des prix influent sur l'évolution. Bornons-nous à mentionner que l'évolution des prix des céréales alimentaires obéit à l'action de l'État, lequel s'inspire de vues sociales. On recherche la stabilisation des prix des céréales. Étant donné les variations considérables de la quantité offerte sur le marché — en soi peu importante — ce qui s'impose surtout, c'est de compenser les fluctuations extrêmes. Les efforts entrepris pour améliorer la production, moins par le stimulant de prix élevés que par l'activité des conseillers agissant pour le compte de l'État, sont souvent considérés, à ce stade initial, par le paysan de l'Inde comme une nouvelle ingérence de l'administration et rarement comme une aide visant à augmenter la production et à élever le revenu du paysan grâce à des méthodes modernes. Là encore toutes sortes de problèmes interviennent. Si l'indifférence aux problèmes économiques persiste, les prix élevés et l'effet favorable d'une technique agricole plus moderne n'ont pas pour effet un effort accru, mais une diminution des efforts.

Pour résumer, on peut dire ce qui suit, avec les réserves d'usage, sur le rapport prévisible entre l'offre et la demande de céréales :

- a) L'accroissement de la consommation propre et celui de la production agricole sont indissolublement liés, c'est-à-dire cela étant impensable sans ceci.
- b) On constate une forte augmentation des besoins dans les secteurs non agricoles.
- c) Les réserves de production de l'agriculture sont considérables en Inde. Les conditions naturelles pour un redoublement de la production totale de céréales et d'autres denrées dans les 15 années à venir sont déjà existantes mais ceci ne sera pas facile à réaliser.
- d) L'importation de céréales, soit jusqu'ici environ 5 millions de tonnes, presque uniquement pour la consommation non agricole, pourrait fort bien s'élever plutôt que diminuer si les récoltes étaient moyennes dans les prochaines années.
- e) Les vastes mesures d'aide font escompter un effet d'accélération sur l'accroissement de la production agricole, peu important jusqu'à présent. Conformément au plan, la production devrait bientôt couvrir le total des besoins. Cependant il n'est pas encore possible de dire dans quelle mesure et à quelle époque la production agricole répondra effectivement à

l'accroissement de la demande. Du moins, le rythme actuel de la production semble indiquer qu'elle restera aussi, dans un proche avenir, fortement en arrière de l'objectif du plan.

f) A long terme, l'évolution de la demande en céréales dépendra pour une large part de l'efficacité des mesures d'aide ainsi que de la capacité d'achat des populations non agricoles.

g) Étant donné que l'accroissement probable du pouvoir d'achat sera un peu inférieur aux chiffres prévus dans le plan, les habitudes de consommation varieront moins, la part du blé et du riz dans la consommation directe restera élevée et le total des besoins en céréales ne dépassera que faiblement le chiffre de la population. Il y a fort à espérer que le déficit en céréales restera au-dessous de la limite de 10 millions de tonnes.

h) Si le pouvoir d'achat s'élève considérablement, dépassant les chiffres prévus dans le plan — ceci étant improbable dans un proche avenir — et si les habitudes de consommation se modifient en conséquence, la demande en céréales dans la consommation directe et dans l'affouragement croîtra dans une mesure telle que les possibilités locales de production seront probablement tout d'abord insuffisantes. Dans ce cas, il pourrait se produire des besoins en céréales d'importation de l'ordre de 10 à 20 millions de tonnes.

Transport, stockage et distribution comme facteurs limitatifs de l'utilisation des excédents

La totalité du commerce des grains est aux mains de l'État, c'est-à-dire dirigé par l'État. Des prix plafonds doivent empêcher la hausse et amortir les variations de prix. Le commerce privé n'a que des possibilités d'action limitées. Les céréales sont achetées au prix régulateur fixé, stockées, traitées et vendues sous forme de céréales ou de farine. On cherche à créer, dans la mesure du possible, la péréquation entre régions excédentaires et régions déficitaires. La réglementation exige un vaste système de contrôle. Comme dans tout dirigisme étatique, certains producteurs et le commerce recherchent de meilleures possibilités d'écoulement par des voies illégales. Il y a une certaine quantité de céréales qui échappe au contrôle de l'État.

Les importations de ces denrées et leur distribution dans les diverses régions relèvent du gouvernement central. Les gouvernements provinciaux établissent de leur côté des plans de répartition pour les zones ressortissant des divers centres collecteurs.

Les principaux centres producteurs de blé et de riz se trouvent dans le nord-ouest et le nord-est aussi bien qu'au sud du pays, tandis que dans les régions centrales défavorisées du point de vue agricole, on cultive surtout le millet. De population très dense, ces régions sont traditionnellement des zones de détresse qui s'étendent en une ceinture de plus de

200 km depuis les zones situées au nord de Bombay jusqu'à l'appendice oriental de la province d'Assam et touchent en outre des fragments du Rajasthan, du Madhya-Pradesh, d'Orissa, de l'Uttar Pradesh, du Bihar et du Bengale occidental. Par suite de conditions atmosphériques défavorables, des zones de famine sont apparues, au cours des dernières années, dans presque toutes les régions du pays. Les régions excédentaires et les régions déficitaires sont souvent éloignées les unes des autres par des centaines et même par plus de 1 000 km.

Pour un pays consacré uniquement à la production et au commerce des céréales, le principal goulot d'étranglement est le problème des transports. Le réseau ferroviaire n'est pas dense, de grandes distances séparent de vastes zones de la gare la plus proche. Dans les deux premiers plans quinquennaux, les investissements en ce qui concerne le système ferroviaire portaient essentiellement sur l'amélioration du matériel roulant et des installations existantes. C'est seulement au cours du troisième plan, qui prévoit un montant total de dépenses de 12,2 milliards de roupies (1), soit 10 % des investissements consentis en faveur des chemins de fer, que l'on construira davantage de nouvelles lignes. Toujours est-il que la capacité des transports ferroviaires évolue de façon dynamique. Elle était de 91,4 millions de tonnes en 1950/51, de 162 millions de tonnes en 1960/61 et doit atteindre 235 millions de tonnes en 1965/66 (objectif du plan).

Malgré ces progrès, les transports par fer constitueront encore un goulot d'étranglement dans les années 1960/70.

Le réseau routier en est à ses débuts. Le nombre des camions, 150 000 en 1960/61 (selon les estimations) (2), contre 81 900 il y a dix ans, est relativement peu élevé. Le plan Nagpur, établi en 1943, doit favoriser le développement des transports routiers par la mise en service de 197 000 km de routes à revêtement dur et de 333 000 km de routes sans revêtement. En 1961 ce plan doit être largement réalisé. Des projets sont en cours pour une deuxième tranche de travaux qui doit créer les conditions nécessaires à l'aménagement de transports routiers efficaces. En 1981, il ne devra plus y avoir, en zone franchement agricole, un seul village distant de plus de 2,4 km d'une voie de communication praticable.

L'insuffisance des transports ne permet pas, malgré une certaine souplesse du système, de tenir suffisamment compte des disparités du ravitaillement local. Mukherjee et Kaminga (3) estiment, en s'appuyant sur une enquête faite parmi les consommateurs, qu'un système de répartition aussi complet

(1) Third Five Year Plan, loc. cit., p. 246.

(2) Third Five Year Plan, loc. cit., p. 249.

(3) P. K. Mukherjee et K. Kaminga, Food Administration in Punjab and U. P. Delhi 1959.

que l'on veut établir dans un pays aussi vaste accuse souvent les différences d'une région à l'autre au lieu de les compenser.

Les ports maritimes possèdent une capacité de transbordement pour des importations très considérables de céréales. A Calcutta, Bombay, Cochin, Madras, les estaries sont de un à deux jours. C'est seulement en période de mousson que se produisent des retards plus importants lors du déchargement. Certains de ces ports ont été agrandis dans les dernières années.

La situation est plus mauvaise en ce qui concerne la capacité de stockage. Il existe jusqu'à maintenant un seul silo moderne, à Hapur. La plupart des entrepôts de céréales se composent de baraques, de dépôts ouverts ou de silos souterrains. Il existe seulement un petit nombre de silos bétonnés, convenablement ventilés et permettant le brassage du grain. Dans la mesure où de nouveaux silos n'ont pas été construits dans le cadre des livraisons américaines, s'ensuivront de fortes pertes imputables aux insectes et au climat.

Tout considéré, il faut escompter que les multiples difficultés techniques et d'organisation présentées par le transport, le stockage et la répartition disparaîtront seulement par degrés au cours des prochaines années. Le coût du transport à longue distance, même si celui-ci est possible du point de vue technique, reste pourtant élevé. L'utilisation de quantités relativement considérables de céréales importées devrait donc en outre rester limitée aux villes littorales, fort peuplées et à quelques zones possédant des transports organisés.

La répartition de tonnages assez importants sur de vastes régions semble à peine réalisable dans des conditions de rentabilité normale au cours des prochaines années, même après une amélioration des possibilités de transport et de stockage. C'est ce que montrent les défauts de péréquation interrégionale entre régions excédentaires et régions déficitaires.

Dans la mesure où les importations de céréales, et partant, les livraisons d'excédents doivent compenser les déficits alimentaires dans le secteur monétaire, c'est-à-dire surtout dans les grandes villes insuffisamment approvisionnées par la production nationale, seuls les centres de consommation mal placés par rapport aux ports se ressentent fortement des défauts du système des transports. Sur ce point, des limitations en tonnage et des frais peuvent constituer de sérieux obstacles. Quelque 15 millions de personnes vivent dans des villes de plus de 100 000 habitants. Cependant la Nouvelle-Delhi, par exemple, comptant 1,4 million d'habitants, à 1 300 km du port de Bombay, se trouve relativement bien placée par rapport aux grandes régions productrices. En revanche dans les villes comptant plus de 100 000 habitants et bien placées par rapport aux grands ports, vivent 11 millions

d'habitants⁽¹⁾. Il est fort difficile, sinon impossible, après des récoltes catastrophiques, de ravitailler en céréales étrangères les zones rurales où sévit la famine.

Pour toute utilisation systématique des excédents qui vise à faire disparaître les déficits alimentaires dans le cadre d'une politique adéquate des prix tenant compte des intérêts du producteur et du consommateur, un système bien organisé de réglementation du marché des céréales en Inde est indispensable. Un tel système serait le support et l'interlocuteur valable des fournisseurs. Pour le moment, la question de savoir si la réglementation du marché des céréales, qui a été assouplie ces dernières années, répond à ces exigences, c'est-à-dire dans quelle mesure des améliorations et des modifications sont désirables, n'est pas à examiner ici.

Les difficultés techniques et d'organisation, ainsi que le coût de transport, de stockage et de distribution et les distances inégales entre les régions nécessiteuses et les régions excédentaires, restreignent les régions qui se prêtent à une utilisation systématique des excédents plus considérablement encore que nous ne l'avons constaté ailleurs. Étant donné, comme il a été exposé plus haut, que la population non agricole n'atteindra pas 40 % en 1976 comme prévu au plan, mais seulement 35 %, il en résulte que le nombre d'environ 130 millions de personnes actuellement dans les secteurs non agricoles de l'économie passera à 210 millions de personnes. La majorité d'entre-elles vit loin de la côte, mais dans des villes et des endroits situés à proximité des régions productrices agricoles et peut être facilement approvisionnée. Il y a peu de chances d'écouler des excédents dans ces régions. Le nombre des consommateurs potentiels d'excédents se réduit donc à peine à plus de 10 et 20 % de la population totale, pour le présent comme pour l'avenir.

III. UTILISATION DES EXCÉDENTS ET DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE

Allègement de la balance commerciale

Des discussions se sont élevées en Inde sur la question de savoir si la priorité appartient à l'industrie ou à l'agriculture. A l'encontre de l'idée d'équilibrer des importations de produits alimentaires par des exportations industrielles structurelles, se conçoit la pensée d'une intensification de la production agricole visant à un haut degré d'autarcie (autosuffisance).

Théoriquement, l'aménagement industriel pourrait, à maints égards, amener des succès tangibles plus vite et plus facilement que ne le ferait l'inauguration de méthodes plus modernes par des millions de paysans d'un niveau de connaissances le plus souvent médiocre

(1) Recensement 1951.

et ne faisant d'abord preuve que de peu de compréhension pour tout ce qu'on attend d'eux.

Pour les dix à vingt années à venir, de telles discussions n'auront qu'un intérêt théorique et académique. La structure des dépenses des plans quinquennaux révèle que les efforts pour l'aménagement industriel se sont concentrés de plus en plus sur l'intensification de la production industrielle ainsi que sur l'amélioration des infrastructures. Depuis le début du deuxième plan, les investissements industriels ont reçu une priorité relativement renforcée sur les investissements agricoles. Cependant, pour ces derniers, on a également prévu des fonds plus élevés (voir tableau n° 8). L'industrialisation doit contrebalancer la structure de l'économie s'appuyant jusqu'à présent entièrement sur l'agriculture. Graduellement l'économie doit se baser sur la division du travail et ainsi devenir plus productive. L'objectif est, comme partout, l'élévation du revenu national et du niveau de vie de la population. Cependant il s'écoulera une longue période de développement entre le début de l'industrialisation et la réalisation d'une structure économique permettant que les produits industriels, dans une proportion plus forte et dépassant les besoins du marché intérieur toujours croissants, déterminent la structure des exportations et rendent possible l'importation de produits alimentaires.

Pour venir à bout de cette grande tâche du développement général, l'utilisation des excédents doit assumer des fonctions essentielles qui dépassent le domaine de l'alimentation. L'aménagement de l'industrie exige d'abord des importations considérables portant sur des biens d'investissement. Le produit des exportations nationales ne suffit pas à les régler. La balance commerciale présente un gros déficit, comme c'est souvent le cas à ce stade de développement, et il en sera de même pendant un temps assez long. L'édification de l'industrie au rythme souhaité dépend donc, d'une part, de la possibilité d'utiliser au maximum les produits de l'exportation pour le paiement de ces biens d'investissement, et, d'autre part, de l'apport supplémentaire de capitaux étrangers sous forme d'emprunts ou sous toute autre forme d'assistance. Pour l'avenir immédiat, imposer à la balance commerciale une charge quelconque au titre du règlement de denrées alimentaires qui peuvent être produites dans le pays équivaut donc à réduire les importations de biens de production ou à renforcer la demande de capitaux étrangers.

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu d'opter entre l'importation commerciale de denrées alimentaires et la production nationale. Ultérieurement on pourra envisager à nouveau cette option. Pour le moment, il est d'importance capitale d'avoir les importations commerciales totalement libres ou du moins handicapées au minimum d'importations de denrées alimentaires; on doit même s'efforcer d'exporter des produits

agricoles afin de renforcer les possibilités d'importation. Cela implique qu'il faut favoriser la production agricole nationale en visant l'autosuffisance intégrale par l'emploi de tous les moyens et méthodes disponibles. Sous ce rapport, des excédents agricoles, s'ils sont mis à la disposition sans règlement en devises, peuvent être d'une valeur décisive aussi longtemps que la production nationale n'augmente qu'insuffisamment. Si les efforts déployés pour accroître la production agricole dans les dix à quinze années à venir n'obtiennent que des résultats médiocres ou échouent, il y a lieu de craindre qu'il en résultera un recul sérieux de l'industrialisation.

L'emploi productif du potentiel, en expansion, de la main-d'œuvre au développement agricole et industriel

Ce recul ne sera pas, du reste, uniquement dû à la nécessité de ralentir le rythme de l'aménagement industriel, et par là, de freiner le développement général. Dans un pays à prédominance agricole, une agriculture produisant et vendant davantage sera l'acheteur principal de produits industriels. L'interdépendance de l'aménagement industriel et agricole ainsi que les effets multiplicateurs qui atteignent leur pleine efficacité uniquement si les efforts d'aménagement sont conjugués, exigent une action coordonnée.

Dans cette optique, il n'y a pas non plus à opter entre le développement de l'industrie, de l'agriculture et de l'infrastructure. Les moyens industriels de production — engrais minéraux, outils, machines, produits antiparasites — ainsi que des transports fonctionnant correctement, sont autant indispensables à l'accroissement de la production agricole que le sont la production agricole pour l'approvisionnement des villes et le paysan en tant qu'acheteur de produits industriels.

En outre, l'emploi productif d'une grande partie de la main-d'œuvre au développement de la production agricole — qu'il s'agisse de défrichage, d'irrigation ou de cultures exigeant davantage de main-d'œuvre — est d'autant plus important étant donné que l'accroissement de la main-d'œuvre, dans les années à venir, ne pourra être absorbé qu'en partie par le secteur non agricole, en expansion, de l'économie. Pour la période du troisième plan (jusqu'en 1965), on évalue l'accroissement de la main-d'œuvre à 15 millions de travailleurs; on espère en occuper environ 10,5 millions dans le secteur non agricole⁽¹⁾. Les 5 millions restants doivent être pris en charge par l'agriculture. Si ce nombre est dépassé — au cours du second plan, les emplois créés ont été inférieurs de 2 millions aux prévisions — le sous-emploi agricole, déjà élevé, pourrait encore être plus important à l'avenir qu'il est admis. La solution de ce problème dépendra ultérieurement moins du progrès de l'industrialisation

(1) Compte tenu du programme d'investissement.

que du succès de programmes de développement absorbant beaucoup de main-d'œuvre et visant à améliorer l'agriculture et l'infrastructure (amélioration des sols, construction de barrages, de routes, etc.). Le nombre des travailleurs qui ne sont pas pleinement intégrés dans la production est si élevé qu'aucun goulot d'étranglement n'est à craindre, ni dans l'industrialisation, ni dans l'aménagement de l'agriculture ou de l'infrastructure, même si l'on demande partout de la main-d'œuvre; au contraire, on procurera une activité à une main-d'œuvre disponible.

Renforcement du capital accumulé dans le pays

Outre une multitude de connaissances et d'expériences, des investissements considérables sont nécessaires à un développement économique aussi complexe et aussi dynamique. Pour effectuer des investissements, il faut accumuler des capitaux, c'est-à-dire attirer l'épargne. Plus les forces motrices de l'activité économique d'un pays s'accroissent avec le temps, mieux il sera possible de satisfaire aux buts visés par l'accroissement de l'épargne et des fonds d'investissement, plus le corps économique portera aisément le poids des investissements. Cependant, au bas niveau actuel du produit social et des revenus, la formation de capitaux nationaux reste insuffisante malgré tous les efforts, même si les revenus disponibles pour la consommation individuelle sont fortement rognés. L'épargne volontaire ou forcée, c'est-à-dire la formation de capitaux nationaux constitue donc un goulot d'étranglement sérieux. Chaque possibilité de favoriser la formation de capitaux dans le pays facilite le développement. C'est ici que l'utilisation des excédents peut être utile. Commençons par l'exemple de l'accroissement de la production agricole.

Même si des projets de développement n'exigeant ni machines ni moyens de production pouvaient être menés à bien, il en résulterait des dépenses pour le travail produit, servant à payer la nourriture, l'habillement et les autres besoins vitaux. Une activité agricole produisant tellement que les excédents puissent nourrir toute la main-d'œuvre requise par le développement de la production agricole et pourvoir à leurs besoins divers, serait réalisée dans le cas d'une exploitation pilote qui se serait développée de ses propres forces. Déjà dans le cadre d'une communauté villageoise, ceci serait difficile à effectuer. Si le développement a lieu à long terme, il est possible que même une production agricole, peu développée au commencement, soit capable de soutenir essentiellement de tels projets de développement par l'utilisation de ses propres excédents. Si, outre le capital propre constitué par les excédents agricoles, des fonds empruntés sont disponibles et si un développement méthodique a lieu, bénéficiant d'une orientation professionnelle et utilisant les connaissances internationales de la science, de la technique et de la pratique,

il sera alors plus facile de réaliser, à plus court délai, des progrès considérables et une forte augmentation de la production, qu'un développement par ses propres forces ne l'aurait permis.

Étant donné que l'agriculture dans les pays arriérés n'est souvent guère en mesure de mobiliser tout d'abord les fonds nécessaires pour le progrès dans le cadre des plans agricoles, elle sera encore moins capable de mobiliser des fonds pour le développement simultané, accéléré et coordonné du commerce, de l'industrie et de l'infrastructure.

Vu une main-d'œuvre abondante, l'insuffisance de la production agricole et les possibilités limitées de financer les indispensables projets de développement, sans recours au capital étranger, par l'épargne volontaire, par des taxes en faveur d'un réajustement des prix ou par l'impôt, les excédents agricoles de l'étranger assument une deuxième fonction et même une fonction clef : ces excédents doivent être utilisés pour renforcer le capital réuni dans le pays au profit des travaux d'aménagement exigeant un volume considérable de main-d'œuvre et de salaires. Les excédents — reçus sans règlement immédiat, soit sous forme de dons, soit sous forme de crédits à long terme à des taux d'intérêts modestes de préférence — lorsqu'ils sont cédés au consommateur contre paiement, constituent des « fonds de contre-valeur ». Ceux-ci peuvent être employés d'une façon méthodique comme fonds nationaux pour la réalisation de projets de développement dans différents domaines de l'économie. Ils remplacent donc entièrement ou en partie les capitaux nécessaires mais encore insuffisants que l'agriculture doit mobiliser presque exclusivement à ce stade de développement.

Projets de développement à fort coefficient de travail, particulièrement favorisés

Parmi les projets de développement exigeant un volume considérable de main-d'œuvre où la part des frais (nécessités surtout par la nourriture des travailleurs) est particulièrement élevée et qui se prêtent donc très bien à l'utilisation des excédents, comptent des projets de défrichement de terres cultivables, de construction de barrages et de canaux, d'installations d'irrigation et de drainage, d'amélioration des sols, en outre, de toute la gamme des mesures propres à améliorer l'infrastructure, en particulier la construction de routes.

Les projets du premier plan ont fourni des études détaillées sur les possibilités virtuelles à cet égard. Ce qui détermine l'efficacité du recours aux denrées alimentaires, c'est la part élevée des dépenses de salaires dans les projets. Dandekar ⁽¹⁾ parvient, dans une étude sur six projets d'irrigation de grande et

(1) V. M. Dandekar, *Use of Food Surpluses for Economic Development* 1956.

moyenne importances, aux pourcentages moyens suivants, par rapport au projet d'ensemble :

Part des coûts du travail dans le coût global

Barrages en terre	60 %
Barrages en maçonnerie	50 %
Barrages en béton	30 %
Canaux	80 %

La part moyenne des coûts du travail dans les projets d'ensemble oscille entre 42 et 46,2 % selon le degré de mécanisation de la construction. Pour l'exécution d'autres projets, on admet que le coût du travail représente les pourcentages moyens suivants :

Grands projets d'irrigation	40 à 50 %
Petits projets d'irrigation	60 à 70 %
Défrichement de terres vierges	10 %
Terrassements	66 %
Reboisement et construction de chemins forestiers	90 %
Construction de routes, en moyenne	67 %
Routes non stabilisées	70 %
Routes asphaltées et ponts	25 à 30 %
Adduction d'eau	35 %
Construction de maisons	50 %

Dans tous les projets de mise en valeur contenue dans le premier plan, considérés dans leur ensemble, le coût du travail représentait 60 % dont 33 à 50 % imputables aux céréales alimentaires. Il est donc possible de couvrir environ 25 % des dépenses totales de tels projets sur les excédents de production. Si, pour les projets du troisième plan, ces chiffres sont pris pour base, il est théoriquement possible qu'environ 2,25 milliards de roupies, sur un total de 9 milliards de roupies de dépenses qu'entraîneront les grands et moyens projets d'irrigation et la construction de routes, peuvent être couverts par l'emploi direct d'excédents de céréales ou de leur contre-valeur.

Au prix de gros de 429 roupies la tonne ⁽¹⁾ de blé, cela correspondrait à 5,3 millions de tonnes de céréales pour la période du troisième plan, soit un million de tonnes par an. Cette quantité fournit d'intéressants ordres de grandeur.

Les coûts de l'importation de moyens de production dont on a besoin pour cet emploi supplémentaire de main-d'œuvre dans l'agriculture et l'infrastructure jouent seulement un rôle secondaire; ces importations n'interviennent que d'une façon limitée dans la concurrence avec les biens d'investissements de l'étranger qui constituent un des éléments dominants des charges dans l'aménagement industriel. Toutefois, pour l'utilisation productive des excédents dans le développement général de l'économie, il faut des devises pour acheter les moyens de production

étrangers indispensables. Dans la mesure où les devises ne découlent pas des exportations, l'aide au développement sous forme de livraisons d'excédents doit être accompagnée d'aides en devises.

Outre l'emploi assez direct d'excédents de céréales, ceux-ci peuvent être utilisés avec profit dans un grand nombre de projets visant à rendre moins lourd le financement par les capitaux indigènes, par l'impôt, etc. Les fonds de contre-valeur pourraient être utilisés avec un maximum de profit dans des projets d'éducation de toutes sortes visant, non seulement à édifier des écoles de différentes orientations, mais aussi à couvrir le coût imputable à l'entretien des professeurs, aux bourses, aux internats, etc.

Résultat

Tout considéré, il existe des conditions et des restrictions de diverses natures :

a) Il ne faut pas employer davantage d'excédents qu'il n'est nécessaire pour couvrir le déficit réel de l'approvisionnement en céréales qui existe, malgré tous les efforts déployés pour augmenter la production nationale et compte tenu de la constitution d'une réserve servant à la péréquation des récoltes. Le pourcentage de consommateurs venant en question pour l'utilisation des excédents se range entre 10 et 20 % de la population totale. Telle est la limite supérieure à l'utilisation judicieuse des excédents.

b) Les excédents doivent être livrés, soit sous forme de prêts à long terme à taux d'intérêt relativement réduits, soit sous forme de subventions à fonds perdus.

c) Les excédents doivent être, soit utilisés directement pour nourrir les personnes employées aux projets de mise en valeur sous forme de couverture partielle des frais par des paiements en nature, soit encore vendus. Les fonds ainsi rassemblés, représentant la contre-valeur du produit des ventes, reçoivent alors la mission de renforcer, sur une base plus large, la formation de capital interne. En ce qui concerne la constitution de fonds de contre-valeur, si les efforts tendant à constituer un capital national se ralentissent, l'effet de stimulation de la production recherché n'est pas atteint. Tel est le second facteur limitatif.

d) Seuls des projets économiquement rentables et sains sont exécutés dans le cadre d'un plan coordonné de développement. Ils peuvent servir essentiellement à accroître la production agricole, mais aussi à d'autres fins.

e) En dehors de ce renforcement du capital national à partir de devises propres, de prêts ou de prestations au titre de l'assistance étrangère, on doit disposer des biens de production requis pour l'exécution des projets. C'est là comme en d) qu'intervient une autre limite à l'utilisation judicieuse des excédents.

⁽¹⁾ 16, — Roupies/maund (37 324 kg) Agricultural Situation in India, novembre 1960, p. 1047.

Les pays en voie de développement, de même que l'Inde, attachent une importance considérable à cet impératif (1).

f) Il faut trouver les moyens propres à mobiliser, au service de la production, la main-d'œuvre jusqu'ici inemployée, en recourant subsidiairement aux moyens nationaux renforcés.

g) La production agricole doit s'accroître et l'aide en excédents doit être progressivement relayée. Si, en comptant sur les livraisons permanentes d'excédents, les efforts pour accroître la production agricole sont réduits, les excédents font plus de mal que de bien.

h) Tout en favorisant l'essor général par l'utilisation des excédents il faut fournir en quantité suffisante des capitaux étrangers ou des secours, pour promouvoir, dans la mesure convenable, les projets méritant priorité et qui ne peuvent être envisagés sans investissements étrangers considérables. Même alors, si les conditions ci-dessus sont remplies, on peut remédier aux insuffisances du capital national par l'utilisation des excédents.

i) L'aide en excédents ne peut donc jamais supplanter l'aide en devises, mais elle peut avoir un effet complémentaire qui diminue avec le développement progressif, c'est-à-dire si l'on réussit à augmenter la production agricole et à concentrer les efforts sur le domaine de l'industrialisation et de l'infrastructure. Elle constitue donc un élément productif typique pour les premiers stades du développement, de l'aide au développement mais qui doit s'effacer de plus en plus.

De ces considérations, il résulte, pour les pays à production excédentaire, c'est-à-dire surtout les États-Unis et à l'avenir aussi la C.E.E., qu'une utilisation productive des excédents en Inde est possible et logique si l'on tient compte de toutes ces conditions et si les limites tracées ne sont pas franchies. Cependant, l'utilisation des excédents ne peut prendre plus d'ampleur que sous la seule forme de prêts ou de subventions à fonds perdus. Il ressort que, en Inde, l'utilisation productive des excédents n'a pas encore atteint son point culminant. On ne peut pas encore prévoir si, à l'avenir, dans le cadre des livraisons d'excédents, les États-Unis d'Amérique et la C.E.E. pourront escompter, en Inde, un écoulement commercial régulier d'excédents payables en devises.

Toutefois, en cas de récoltes catastrophiques, il est absolument nécessaire d'importer des denrées alimentaires, même s'il faut les payer. Dans les autres circonstances, la priorité revient à d'autres importations. Il en va de même pour les prestations au titre de l'assistance et les emprunts étrangers, si le gouvernement indien peut décider de leur emploi dans l'aménagement de l'industrie, de l'infrastructure et de l'agriculture. Plus cette liberté de choix sera nettement formulée, plus l'Inde s'efforcera de relayer

les importations courantes de denrées alimentaires par l'accroissement de la production nationale. Si le gouvernement ne dispose pas de choix, mais que la C.E.E. ou bien les États-Unis d'Amérique insistent pour livrer des excédents agricoles en considération de la régularisation du marché intérieur, les livraisons d'excédents perdent donc le caractère d'une aide au développement et ceci d'autant plus que leur volume dépasse la part productive dans l'aide totale, ainsi qu'il ressort des critères mentionnés ci-dessus.

IV. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES EXCÉDENTS DE LA C.E.E.

1. La situation alimentaire dans les différentes régions du pays est très variée. La consommation moyenne alimentaire étant rarement au-dessus et souvent au-dessous de 2 000 calories compte parmi une des plus basses du monde. La consommation d'aliments riches en protéines animales, tels que la viande, les poissons, les corps gras, les fruits et les légumes qui sont particulièrement importants au point de vue physiologique, est minime. L'accroissement de la production agricole dans les dernières années n'a pas suffi pour répondre aux besoins accrus, découlant surtout de l'augmentation à la fois de la population et de la consommation par habitant. Par conséquent, les importations de céréales qui se situaient entre 2 à 3 millions de tonnes il y a quelques années, sont passées, de nos jours, à 5 millions de tonnes par an.

2. Les futurs besoins alimentaires de l'Inde seront déterminés en premier lieu par le dynamisme démographique dont le taux d'accroissement annuel se monte à plus de 2 %. Un rapprochement automatique, en tant que résultat d'un niveau de vie élevé et d'une meilleure éducation entre le taux de natalité et le taux de mortalité réduit, ne se remarque pas encore. On ne peut pas non plus s'attendre, pour le proche avenir, à ce que l'introduction du contrôle des naissances ait un effet important. C'est pourquoi il est supposé que le taux d'accroissement de la population continuera à dépasser 2 %. Il faut compter avec un accroissement de la population totale passant de 438 millions en 1961 à 490 millions en 1965, allant jusqu'à 600 millions en 1976.

3. L'évolution des besoins en céréales dépend dans une forte proportion de l'accroissement futur des revenus par habitant. Plus la quote-part du revenu individuel dépensé pour la consommation et, avec elle, le pouvoir d'achat individuel, est grande, plus les besoins en céréales fourragères augmentent par

(1) Voir S. R. Sen, *Impact and Implications of Foreign Surplus Disposal on Underdeveloped Economies in Agricultural Situation*, Vol. 15, n° 8, novembre 1960, p. 974 à 981.

suite d'une consommation élevée de produits de transformation, tandis que la consommation directe par habitant, en céréales, tend plutôt à s'abaisser. L'ensemble des besoins en céréales s'accroît fortement. Un faible accroissement du pouvoir d'achat ne modifie que faiblement les habitudes de consommation. La proportion du blé et du riz dans la consommation directe reste élevée, tandis que le total des besoins en céréales augmente à un rythme plus lent.

4. Les réserves de production de l'agriculture indienne sont grandes. On peut attendre des plans d'encouragement agricoles en cours un effet accélérateur sur l'accroissement de la production agricole. Mais le goulot d'étranglement de tous les efforts d'encouragement, visant à faire adopter par la population rurale une attitude positive face au progrès, ne sera pas facile à surmonter à bref délai. C'est pourquoi il est difficile et incertain d'estimer si et dans quelle mesure la production agricole sera capable d'atteindre les objectifs des plans. A supposer que les objectifs soient atteints dans une forte proportion mais pas complètement, il est probable que les importations nécessaires, étant de 5 millions de tonnes de céréales actuellement, continueront à augmenter dans les années à venir. A long terme, le déficit en céréales n'augmentera que si le pouvoir d'achat augmente fortement en même temps que les besoins en fourrages. Cependant, on peut supposer que, plus tard, par suite des mesures d'encouragement, la production accusera une augmentation supérieure à la demande et les importations vont régresser en conséquence.

5. Au stade actuel du développement, les investissements requis pour la construction de l'industrie, de l'agriculture et de l'infrastructure ont la priorité sur les dépenses à la consommation. La création de nouveaux emplois pour la population croissante exige qu'on investisse des capitaux nationaux et étrangers dans les diverses branches de l'économie. Même avec un accroissement du produit national, la quote-part du revenu individuel dépensé pour la consommation continuera de n'accuser, encore pour longtemps, qu'une légère augmentation. La croissance de la population ralentira encore dans une plus forte proportion le taux d'accroissement des revenus par tête.

6. Étant donné que la construction de l'industrie requiert de nombreux biens d'investissements étrangers, on ne peut pas non plus compter sur une amélioration de la balance extérieure déjà passive et sur une atténuation de la pénurie de devises.

7. Dans une telle situation, les importations commerciales de produits alimentaires sont un frein à la construction de l'industrie. On peut s'attendre à ce que l'on fasse tout pour réduire au minimum les importations nécessaires par un rendement maximum de la production nationale agricole, c'est-à-dire pour

arriver à une intensification des importations en biens industriels par l'accroissement des exportations alimentaires.

8. Les besoins alimentaires envisagés pour une longue période et augmentant surtout dans les années de mauvaises récoltes ne peuvent être couverts par des importations sur une base commerciale qu'aux dépens d'un ralentissement du développement industriel de l'économie. Les excédents alimentaires provenant de l'étranger et contractés sous forme d'emprunts à des conditions favorables ou sous forme de dons peuvent aider à surmonter les difficultés et avoir un effet général d'encouragement de l'économie.

9. Comme livraisons d'excédents, on a besoin presque exclusivement de céréales et de lait écrémé en poudre pour l'alimentation des enfants.

10. L'accroissement souhaitable de la production nationale agricole ne doit pas être entravé par les livraisons d'excédents. Seules méritent d'être considérées, les importations nécessaires qu'on ne peut éliminer malgré tous les efforts pour augmenter la production.

11. Il est impossible de remédier aux carences alimentaires dont souffre l'ensemble de la population par des livraisons d'excédents. Seulement entre 10 et 20 % de la population totale, c'est-à-dire la part de la population non agricole relativement facile à approvisionner par les ports d'importation et insuffisamment approvisionnée par la production nationale, sont des consommateurs potentiels d'excédents. La partie de la population agricole qui pourvoit elle-même à ses besoins essentiels et aussi la population qui vit loin des ports dans des régions à production excédentaire, ne viennent pas en question pour l'utilisation des excédents, du moins elle ne joue qu'un rôle secondaire.

12. Un service d'organisation du marché, capable d'agir efficacement, est indispensable pour veiller sur l'apport et l'utilisation bien adaptée aux conditions dudit marché des excédents dans les régions nécessiteuses.

13. L'utilisation des excédents ne permet pas seulement de surmonter les carences alimentaires mais également de favoriser le développement général de l'économie.

14. Il est possible d'accumuler, par la vente d'excédents alimentaires dans le pays, des fonds de contre-valeur qui seront utilisés pour suppléer à la formation insuffisante de capitaux nationaux. Une plus grande disponibilité en capitaux destinés à l'investissement permet l'expansion et l'accélération du développement général de l'économie ainsi que l'emploi productif d'une grande partie de la main-d'œuvre supplémentaire. Pour chaque projet de développement, une certaine partie des frais totaux peut être payée par les importations d'excédents et les fonds de contre-valeur correspondants accumulés. A cet égard, les

projets à fort coefficient de travail dans l'agriculture et l'infrastructure se prêtent particulièrement bien à l'utilisation productive des excédents. Rien que pour la construction routière et pour les projets d'irrigation de grande ou moyenne importance du troisième plan quinquennal, à peu près 5 millions de tonnes de céréales (1 million de tonnes par an) peuvent être utilisés théoriquement de cette manière. D'ailleurs, l'utilisation des excédents en vue de suppléer à la formation de capitaux nationaux ne sera efficace que si les efforts pour intensifier la formation de capitaux dans le pays ne sont pas contrecarrés.

15. A elles seules, les livraisons d'excédents ne suffisent pas comme contribution de l'étranger pour favoriser le développement. Mais en tant qu'aide au développement intégrée dans l'ensemble des mesures d'encouragement, ils seront utiles pour quelque temps, pourvu qu'ils soient proportionnés à d'autres aides. Avec le développement en progrès, la quote-part appropriée de l'aide en excédents devrait diminuer. Aussitôt que l'on pourra se passer d'elle, mieux s'en trouveront les perspectives du développement économique ultérieur de l'Inde.

16. Tout considéré, la quantité des excédents qui peuvent être utilisés de façon productive comme aide au développement pour le double but d'une alimentation améliorée et d'un renforcement des capitaux nationaux, est limitée par plusieurs facteurs. Elle devrait augmenter dans les années à venir mais atteindre à peine le maximum de 10 millions de tonnes de céréales. Il est vraisemblable, quoique pas absolument certain, que jusqu'en 1976, elle va retomber au-dessous du niveau actuel de 5 millions de tonnes de céréales.

17. Le volume des quantités de lait écrémé en poudre qui peuvent être productivement utilisées est déterminé par d'autres facteurs, c'est-à-dire des facteurs institutionnels se prêtant à une utilisation appropriée des excédents dans le pays ainsi que de la bonne volonté de l'étranger de mettre gratuitement ces denrées alimentaires à la disposition de la population nécessiteuse.

18. La mesure dans laquelle les excédents alimentaires, se prêtant à une utilisation productive en Inde, pourraient ou devraient être fournis par la C.E.E. ou d'autres régions excédentaires, n'est pas à examiner ici.

TABLEAU I

Perspectives de l'évolution démographique selon divers auteurs

Auteurs	en millions d'habitants					
	1951	1956	1961	1966	1971	1976
Central Statistical Office (1)	362	391	431	480	528	568
Coale and Hoover, fécondité moyenne (2)	357	384	424	473	524	569
Coale and Hoover, fécondité élevée (3)	357	384	424	473	532	601
Estimation de l'O.N.U. (4)	357	386	417	456	503	
Agarwala (5)	357	386	423	472	526	754
Perspectives tenant compte des résultats provisoires du recensement de 1961 (6)						
Coale and Hoover, fécondité moyenne			438	488	542	587
Coale and Hoover, fécondité élevée			438	488	548	620
Agarwala			438	488	543	596

Source : Calcul personnel.

(1) Third Five Year Plan, A Draft Outline, New Delhi, 1960, p. 5; autres indications dans le rapport de la Fondation Ford.

(2) Coale and Hoover, Population Growth and Economic Development in Low Income Countries, New York, 1958, p. 239; la fécondité moyenne correspond à un taux de croissance réduit de moitié à partir de 1956, la fécondité élevée correspond à un taux de croissance inchangé.

(3) The Future Growth of World Population, UN, New York, 1959, p. 18.

(4) S.N. Agarwala, India's Population, Some Problems in Perspective Planning, Bombay 1960, p. 18.

(5) On a pris par hypothèse les taux de croissance selon les auteurs ci-dessus, sur la base de 438 millions pour l'année 1961.

TABLEAU II

Consommation alimentaire annuelle en Inde comparée à celle d'autres pays
Calories et protéines contenues dans les rations journalières

Consommation individuelle annuelle

Pays	Année	Céréales (*)	Légumes secs + noix	Céréales + légumes secs + noix	Légumes + tubercules féculents	Sucre (*)	Viande (*)	Œufs (*)	Poisson (*)	Lait (*)		Graisse + huiles (poids net graisse)	Teneur moyenne des rations journalières			
										matières grasses	pro- téines		Calories	Protéines (g) dont pro- téines d'origine animale		
Inde	Avant-guerre (†)	139	22	161	8	13	3	—	1	3	2	2 (*)	1 450	52	8	
Inde	1949/50	112	23	135	8	12	1	—	1	2	2	3 (*)	1 640	43	5	
Inde	1951/53	121	24	145	11	11	1	—	1	2	2	3 (*)	1 750	47	6	
Inde	1954/56	130	27	159	10	14	2	—	1	2	2	4 (*)	1 880	50	6	
Inde	1957/58	124	24	150	11	14	2	—	1	3	2	4 (*)	1 820	47	6	
Inde	1958/59	143	30	173	12	14	2	—	1	3	2	4 (*)	2 080	57	—	
Japon	1959	151	18	169	6	14	6	4	23	1	1	4	2 210	68	18	
Rép. fédérale d'Allemagne																
France	1957/59	86	4	91	125	32	50	12	6	7	8	25	2 920	85	47	
Pays-Bas (en moyenne)																

Source : F. A. O. Production Year Book, Rome 1959.

(†) Inde et Pakistan.

(*) Indiquées en unités farine et riz moulu.

(*) Sucre blanc, sans sirop ni miel.

(*) Poids de carcasse, graisses animales déduites.

(*) Poids comestible selon les estimations.

(*) Y compris le lait servant à la fabrication du beurre.

(*) Beurre non compris.

TABLEAU III

Surfaces cultivées, rendements et production, pour les principaux produits agricoles
(1948/52 à 1959/60)

Année	Céréales			Riz (paddy)			Froment			Millet			Légumes secs (*)		
	Millions d'ha	Millions de t	kg/ha	Millions d'ha	kg/ha	Millions de t	Millions d'ha	kg/ha	Millions de t	Millions d'ha	kg/ha	Millions de t	Millions d'ha	kg/ha	Millions de t
1948/52	78,4	56,1	1 110	30,0	1 110	33,4	9,3	660	6,1	32,5	360	12,0	13,3	440	5,8
1956	86,5	71,8	1 340	32,1	1 340	43,1	12,4	710	9,8	34,9	400	14,0	18,2	420	7,7
1957/58	88,4	68,6	1 180	32,2	1 180	37,9	13,5	700	9,4	35,2	430	15,3	17,1	480	8,2
1958/59	88,2	76,6	1 400	33,0	1 400	46,3	11,9	660	7,9	36,1	460	16,7	17,0	440	7,4
1959/60	88,2	76,5	1 360	33,0	1 360	44,7	12,6	790	9,9	35,1	440	15,5	17,9	550	9,9

Année	Graines oléagineuses (*)			Canne à sucre			Coton (fibres)			Jute + Mesta		Thé		Tabac	
	Millions d'ha	kg/ha	Millions de t	Millions d'ha (*)	t/ha	Millions de t	Millions d'ha	kg/ha	Millions de t	Millions d'ha	Millions de t	Millions de t	Millions de t	Millions de t	Millions de t
1948/52	15,8	367	5,8	1,7	31,71	53,9	5,7	0,9	0,5	0,7	0,7	0,3	0,7	0,2	0,2
1956	20,0	390	7,8	2,0	34,05	68,1	8,1	1,0	0,8	1,1	1,0	0,3	1,1	0,3	0,3
1957/58	19,9	392	7,8	2,1	33,29	69,9	8,1	1,0	0,8	1,0	1,0	0,3	1,0	0,3	0,3
1958/59	20,2	426	8,6	1,9	37,68	71,6	8,1	1,0	0,8	1,1	1,2	0,3	1,1	0,2	0,2
1959/60	20,7	377	7,8	2,1	36,29	76,2	7,8	0,9	0,7	1,0	1,0	0,3	1,0	0,3	0,3

Source : Production Year Book 1959 et 1960, F.A.O., Rome.

(*) Dry beans, dry peas, chick peas, lentils.

(*) Graines de lin, de colza, de sésame, de coton, d'arachides, sans le ricin.

(*) Surface totale cultivée, surface des récoltes non indiquée.

TABLEAU IV

Production et consommation de céréales alimentaires dans l'Union indienne — 1945 à 1957 (1)

Année	Production de céréales alimentaires		Importations nettes	Variations (4) des stocks	Disponible à la consommation	Population en millions	Consommation individuelle journalière (6)	
	Indice (2)	en millions de tonnes longues (5)						
		Brute						Nette (3)
1945	105,4	60,6	53,0	1,8	—	54,8	330,9	463
1950	100,0	57,9	50,6	2,2	— 0,9	52,8	352,4	417
1952	91,1	52,9	46,3	3,9	+ 0,6	50,2	362,3	385
1955	144,4	67,1	58,7	0,7	— 0,7	59,4	378,8	437
1959/60	132,0	76,5	67,0	5,1 (7)		73,2	429,0	460

Source : J. P. Bhattacharjee « Der Verbrauch an Nahrungsgetreide in Indien ». Agrarwirtschaft, Jg. 8, 1959 — p. 310-315 (« La consommation de céréales alimentaires en Inde » — Revue d'économie agricole — 8^e année, 1959, p. 310-315).

(1) Aux céréales, sont rattachés les légumes secs.

(2) Indice de base 1950 = 100.

(3) La production nette a été calculée en déduisant 12,4 % pour les semences, l'alimentation du bétail, les pertes, etc.

(4) Les variations 1947-1957 se réfèrent aux seuls stocks gouvernementaux. Les calculs n'en ont pas tenu compte.

(5) British long ton (lgt) = 1.016 tonne métrique.

(6) Données originales en onces, 1 once = 28,3495 g.

(7) Importations réelles; Agricultural Situation in India — Delhi, janvier 1961.

TABLEAU V

Consommation alimentaire annuelle effective par équivalent adulte (E.A.) ⁽¹⁾ et rations préconisées par le N.A.C.

Produit de consommation	Consommation moyenne annuelle en kg. par E.A.			Consommation effective exprimée en % de la consommation préconisée par le N.A.C. (= 100)			
	Recommandations du N.A.C.	Consommation effective d'après		Rapport de la Fondation Ford	Food Situation in India	F.A.O. 1958/59	
		a) Rapport Fondation Ford	b) Food situation in India				c) F.A.O. 1958/59
Céréales	145	172	143	168	119	99	116
Légumes secs	31	24	22	30 ^(*)	77	71	97
Légumes	103	51	(17) ^(*)	18 ^(*) ^(*)	50	(17)	17
Huiles végétales	21	9	3	5	43	14	24
Lait et produits laitiers	103	34	52	62 ^(*)	33	50	60
Viande, poisson, œufs	41	9	4	4	22	10	10
Fruits et noix	31	6	19	19 ^(*) ^(*)	19	61	61
Sucre	21	7	14	16	33	67	76

Sources : a) Résultats d'une enquête portant sur un échantillonnage représentatif 1945-48, dans « The Ford Foundation Report on India's Food Crisis and Steps to Meet It », 1959, p. 239 — b) D'après « Food Situation in India 1939-1953, p. XXXII; indiqué ici pour 1952-53 — c) D'après F.A.O. Production Year Book 1960, convertie en équivalents adultes. ^(*) L'équivalent adulte (E.A.) correspond comme le mot l'indique, à la notion allemande de « Vollperson » (plein âge adulte). Les bases des calculs diffèrent très peu. — ^(*) 1950/51. — ^(*) Selon la structure moyenne de la consommation, telle qu'elle ressort des statistiques des années précédentes. — ^(*) Calculée d'après les données sur les calories utilisables. — ^(*) Calculée d'après les données concernant les quantités de graisses et de protéines, en se fondant sur une teneur de 5,6 % en graisses et une teneur de 3,7 % en protéines.

TABLEAU VII

Calcul des besoins en céréales en 1959/60 et 1976

en millions de tonnes

	1959/60		1976	
	F.A.O.	N.A.C.	N.A.C.	Hypothèse I Hypothèse II
Accroissement des besoins en unités céréales pour la production accrue (1) destinée à la transformation	40,3 (4)	96,6 (4)	91,9	49,8 29,9
<i>Total des besoins en céréales fourragères (2)</i>				
Consommation de céréales secondaires en 1959	—	—	0,6	0,6
Accroissement de la demande par suite de l'augmentation de la transformation (3)	20,2 (4)	48,3 (4)	46,0	24,9 15,0
Total	20,2	48,3	46,6	25,5 15,6
<i>Total des besoins en céréales et en légumes secs</i>				
Pour la consommation directe	73,2	64,2	89,8	97,4 102,5
Pour l'alimentation du bétail	20,2	48,3	46,6	25,5 15,6
Total	93,4	112,5	136,4	122,9 118,1
Semences et pertes (12,5 % de la production requise)	13,6	15,5	19,6	17,1 13,5
Total	107,0	128,0	156,0	140,0 131,6

Source : Calcul personnel.

(1) Le calcul de l'accroissement des besoins tel qu'il résulte de l'augmentation de la production destinée à la transformation figure au tableau VIII.

(2) 1957/59 — 1959/60; (Source : F.A.O. Production Year Book 1960). Sur les lacunes probables présentées par cette estimation, voir loc. cit.

(3) On est parti de l'hypothèse que la moitié de l'accroissement est obtenu au moyen de rendements supérieurs des surfaces fourragères, donc sous une autre forme que les céréales.

(4) Ici : besoins théoriques en céréales secondaires en adaptant la même méthode que pour 1976.

(5) Besoins.

TABLEAU VIII

Calcul de l'accroissement des besoins en unités céréales par suite de l'augmentation de la production destinée à la transformation — 1976

	N.A.C.			Hypothèse I			Hypothèse II		
	Viande et œufs	Lait et produits laitiers	Total	Viande et œufs	Lait et produits laitiers	Total	Viande et œufs	Lait et produits laitiers	Total
Calories, par kg de nourriture	1 510 (*)	830	—	1 510 (*)	830	—	1 510 (*)	830	—
Accroissement de la consommation en 1976, en milliers de tonnes	14,5 (*)	29,0	—	6,5 (*)	18,2	—	2,7 (*)	13,1	—
Calories secondaires, en milliards de calories	21,895	24,070	45,965	9,815	15,106	24,921	4,077	10,873	14,950
Calories primaires, en milliards de calories (cal second. × 7)	—	—	321,755	—	—	174,447	—	—	104,650
Céréales secondaires, en millions de tonnes d'unités céréales (3 500 cal/kg céréales secondaires)	—	—	91,9	—	—	49,8	—	—	29,9

Source : Calcul personnel.

(*) Dans l'hypothèse d'une répartition par moitiés, 50 % de volaille et 50 % d'œufs.

(*) Dans l'hypothèse où le poisson représente un quart de la consommation totale en viande, œufs et poisson.

TABLEAU IX

Évolution réelle et évolution idéale de la production de céréales alimentaires, de la population et du revenu individuel

1949/50 — 1975/76

Année	Production de céréales et de légumes secs a)		Population b)		Revenu individuel aux prix de 1948/1949 c)	
	Millions de t (1)	Indice (1949/50 = 100)	Millions de t	Indice (1949/50 = 100)	Roupiés	Indice (1949/50 = 100)
1949/50	54,0 (51,2) (2)	100	(355)	(100)	248,6	100
1950/51	50,0	93	362	100	246,3	99
1951/52	51,2	95			250,1	101
1952/53	58,3	108			256,6	103
1953/54	68,7	127			268,7	108
1954/55	65,8	122			271,9	109
1955/56	65,8	122			273,6	110
1956/57	68,8 (65,7) (2)	127			283,5	114
1957/58	62,5 (64,3)	116			275,6 (2)	101
1958/59	73,5 (69,2)	136				
1959/60	71,8 (72,1)	133			299,0 (4)	120
1960/61			438	121 (123)		
1965/66	100,0 (4)	185	490 (4)	(138)	(378) (4)	
1973/74	173 (4)	320	600 (4)	166 (169)	497,2 (10)	200
1975/76	(192) (4)	(356)			(537) (4)	
	(237) (4)	(440)				

Sources : a) Second Five Year Plan, 1956, p. 256 et Agricultural Situation in India, Vol. XV, N° 5, août 1960, p. 547 et vol. XV, N° 10, janvier 1961, p. 1295.

b) Third Five Year Plan, A Draft Outline, Delhi 1960, p. 145.

c) India 1960, A Reference Annual, Delhi 1960, p. 188.

(1) Données entre parenthèses tirées de « F.A.O., Production Year Book 1959-1960 » : le riz a été converti en riz décortiqué dans l'hypothèse d'un taux d'extraction de 68%. — (2) 1948/52. — (3) 1956. — (4) Objectif du 3^e plan quinquennal. — (5) Voir tableau VII. — (6) Voir tableau I. — (7) Chiffre provisoire. — (8) Calculé d'après les données de « Die Weetwirtschaft », Kiel 1961, p. 47. — (9) Extrapolation, en comptant 4% d'accroissement annuel. — (10) Calculé d'après les données de « Third Five Year Plan, A Draft Outline », Delhi 1960, p. 4.

ANNEXE n° 8

Étude régionale

TANGANYIKA

par

le professeur H. Wilbrandt
Institut pour l'agriculture étrangère
de l'université technique
Berlin

TANGANYIKA (1)

Avec un peu plus de 9 millions d'habitants sur une superficie de 937 000 km² et une densité de population de 10 habitants par km², le Tanganyika comprend environ 40 % de la population totale des quatre territoires de l'Afrique orientale : le Tanganyika qui a accédé à l'indépendance en 1961, la colonie britannique du Kenya, l'Ouganda qui accède à l'indépendance en 1962 et l'île de Zanzibar. La population est d'origine africaine pour plus de 98 %, et composée d'un grand nombre de tribus; on compte environ 140 000 non-Africains (dont environ 115 000 Asiatiques). L'étude de l'alimentation de la population non africaine peut être négligée, étant donné qu'elle est sans rapport avec le sujet traité ici. L'insuffisance des statistiques sur l'alimentation de la population africaine ne permet encore que des données très approximatives sur la situation alimentaire. Un bref aperçu de la situation d'ensemble, dans la mesure où elle présente de l'intérêt du point de vue de l'utilisation des excédents, peut cependant donner une idée de la façon dont le problème se pose ici.

1. La population du Tanganyika, pays dont la superficie est presque égale à celle de l'Allemagne (R.F.) de la France, des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Autriche réunis, vit dans des colonies du type tribal traditionnel très dispersées. Dans les régions fertiles des bords du lac Victoria, du Kilimandjaro, dans le sud-ouest et dans la région de Tanga, la densité de population est supérieure à la moyenne, tandis qu'ailleurs, de vastes espaces sont presque déserts. Un grand nombre de petites localités rurales peuvent être considérées comme centres locaux. En 1957, moins de 300 000 personnes vivaient dans onze villes de plus de 10 000 habitants disséminées à travers le pays; toutefois, la population des villes a presque doublé depuis la guerre. Trois villes seulement, dont la capitale Dar es-Salaam (129 000 hab.) et Tanga (38 000 hab.) sont situées sur la côte. Le pays n'est pénétré qu'à de grands intervalles par des chemins de fer et des routes revêtues. Les villes et les régions de peuplement sont séparées par de grandes distances.

2. La plus grande partie des terres tropicales consiste en une steppe plus ou moins boisée, à précipitations relativement faibles. Lorsqu'elles ne sont pas infestées par la mouche tsé-tsé et que l'eau n'y est pas trop rare, ces terres conviennent à l'élevage. Seule une partie relativement restreinte du pays se prête, par nature, à une exploitation plus intensive. Les terres arables sont partiellement cultivées par l'homme. La forme d'exploitation traditionnelle de l'agriculture

primitive est la « shifting cultivation » (culture nomade). Si autrefois l'agriculture pratiquée par les Africains servait surtout à l'auto-provisionnement naturel, la production de récoltes commerciales (« cash crops ») progresse depuis quelque temps à vue d'œil (café, thé, coton, pyrèthre, anacardes, légumineuses et oléagineux). Seule la culture du sisal, qui est de loin la principale source de devises, s'effectue pour une large part dans des plantations spécialisées non africaines. Ces plantations emploient également la majeure partie de la main-d'œuvre agricole.

3. En 1959, on comptait sur l'ensemble de la population africaine active environ 433 000 salariés (employed), dont 220 000 environ étaient employés comme ouvriers agricoles et forestiers pour la plupart dans les plantations de sisal. Seule l'agriculture compte environ 20 % de main-d'œuvre féminine; dans les autres secteurs la main-d'œuvre est presque exclusivement masculine. Environ 130 000 personnes sont employées dans les administrations, dans le secteur des services, dans le commerce et dans les transports et communications (« Public Service, other Service, Commerce, Transport and Communication). L'artisanat et l'industrie, les mines et la construction (Manufactures, Mining, Construction) n'occupent que 40 000 personnes environ, soit à peu près autant que de personnes employées comme domestiques au service de particuliers (domestic servants). Les travailleurs masculins, qui sont au nombre de 400 000 à peine, correspondent, avec leur famille proche, à une population d'environ deux millions de personnes. Cette partie de la population africaine, le petit nombre d'Africains exerçant une activité indépendante, ainsi que le petit nombre de producteurs africains qui vendent une partie ou la totalité de leur production, de même que la majeure partie de la population non africaine, vivent dans le secteur « monétaire » de l'économie ou sont plus ou moins étroitement liés à celui-ci. Les six millions et demi à sept millions d'habitants restants, soit environ les trois quarts de la population totale, vivent complètement ou dans une large mesure dans le secteur de l'économie naturelle « non monétaire ». Il est probable qu'en pratique, ce nombre est encore plus élevé : beaucoup de salariés laissent leur famille continuer à mener son mode de vie rurale habituel, beaucoup vivent, eux-mêmes, dans les campagnes et se rendent à bicyclette, en autobus ou à pied à leur lieu de travail; souvent un membre d'une petite ou d'une assez grande

(1) Dans l'élaboration de cette étude régionale, l'auteur était assisté par MM. W. Kock, E.G. Jentzsch et H. Meliezck.

communauté familiale exerce une activité salariée mais est nourri par cette communauté ou emporte à son travail la nourriture qu'elle lui fournit.

Dans le secteur non monétaire, c'est-à-dire dans les colonies rurales de type traditionnel, on produit ce qui est consommé, et on consomme ce qui est produit. Là où la production de marché prédomine, la situation est différente. Si un membre de la famille exerce une profession rémunérée, ou si la production de marché rapporte de l'argent, ce revenu permet d'acheter sur le marché quelques biens de consommation complémentaires pour une assez grande communauté familiale. Ainsi de petites quantités d'argent provenant de revenus obtenus dans le secteur monétaire parviennent à un grand nombre de communautés familiales largement disséminées à travers le pays. Par conséquent, la délimitation entre secteur monétaire et secteur non monétaire de l'économie et de la vie n'est pas nette.

4. Dans l'ensemble, la population agricole se nourrit sur sa propre production. Toutefois, là aussi, il y a des situations intermédiaires et des exceptions. C'est ainsi, par exemple, que les plantations de sisal pratiquent en général la monoculture. Par conséquent, elles ne sont pas sources d'auto-alimentation en produits alimentaires pour les travailleurs salariés qu'elles emploient, du moins lorsque ceux-ci ne cultivent pas eux-mêmes une parcelle de terrain ou n'appartiennent pas à des familles d'agriculteurs. Ces travailleurs achètent surtout, en complément du maïs. Certains producteurs africains d'autres récoltes commerciales importantes (café, thé, pyrèthre, coton, oléagineux et légumineuses, anacardes, etc.) produisent également les aliments dont ils ont besoin, tandis que d'autres les achètent en totalité ou en partie. Pour la masse de la population africaine pauvre, la nourriture provenant de sa propre production ou achetée sur le marché consiste en mil et sorghum, maïs, manioc, bananes, légumineuses, fruits, légumes et un peu de riz.

A mesure que le revenu s'accroît, on constate une tendance à remplacer le maïs et le mil par le blé qui, à proximité de l'équateur, ne se cultive bien qu'à assez haute altitude et dont la production est par conséquent limitée, de même qu'une augmentation de la consommation de sucre (celle-ci est passée de 20 000 tonnes en 1950 à 46 000 tonnes en 1959) et de produits d'origine animale. Les cultivateurs de café du Kilimandjaro sont les principaux acheteurs, non seulement de bétail autochtone, mais également de bovins importés du Kenya pour la production laitière et couvrir les besoins en viande.

Les règles d'alimentation observées habituellement dans les pays européens, à savoir que l'accroissement du revenu se traduit par une augmentation de la consommation de produits d'origine animale et de sucre, sont dans l'ensemble également valables ici,

toutefois avec quelques variantes qui tiennent à la situation particulière. Cependant, les données disponibles sont insuffisantes pour permettre une appréciation complète.

En 1958, l'U.S.D.A.-F.A.S. (1) a calculé sous toutes réserves, la teneur moyenne des aliments en calories et en protéines pour l'ensemble du pays.

TABLEAU n° 1
Teneur moyenne des aliments
en calories et en protéines
au Tanganyika en 1958

	Consom- mation	Déficit par rapport aux normes alimentaires
Quantité totale de calories	2 175	200
Protéines animales (en g)	9	0
Protéines de légumineuses (en g)	14	0
Autres protéines végétales (en g)	41	0
Quantité totale de protéines (en g)	64	0

Les différences d'alimentation sont considérables selon les régions, les tribus et selon que le revenu est obtenu en nature ou en espèces.

Il n'est pas possible de donner avec certitude la consommation globale des différents produits alimentaires dans le secteur monétaire et dans le secteur non monétaire.

Les statistiques officielles donnent des indications surtout sur la production et les exportations des principales récoltes commerciales. En ce qui concerne la production pour l'autoconsommation et la vente, la Banque mondiale a tenté dans son rapport (2) de donner des évaluations. Ces chiffres, qui s'écartent dans une certaine mesure de ceux publiés par l'U.S.D.A.-F.A.S. donnent presque 30 millions d'unités céréalères, soit plus de 3,00 unités céréalères par tête (voir tableau n° 2). Pour 1958 (3), l'U.S.D.A.-F.A.S. évalue la consommation de viande à 115 000 tonnes, soit 12,9 kg par tête. D'après les évaluations de la Banque mondiale, il n'y a pas de déficit en calories.

La valeur de l'alimentation végétale est évaluée par la Banque mondiale, sur base des prix à la production,

(1) U.S.D.A.-F.A.S. — The World Food Deficit, p. 19, Washington 1960.

U.S.D.A.-F.A.S. — The World Food Budget, p. 42 ss., Washington 1961.

(2) International Bank for Reconstruction and Development, The economic development of Tanganyika, p. 226 ss., Dar es-Salam 1960.

(3) U.S.D.A.-F.A.S., Food Balances in Foreign Countries — Part II : Western Asia and Africa, p. 29, Washington 1960.

à 53,5 millions de livres, soit en moyenne 6 livres par tête. Sur ce chiffre, la partie commercialisée représente environ 9 millions de livres ou 17 % (voir tableau n° 3). A l'alimentation végétale s'ajoute une certaine consommation d'aliments d'origine animale (viande, œufs, lait, beurre, etc.)

Le produit national brut (G.N.P.) a été évalué, au coût des facteurs, par l'Office statistique à environ 178 millions de livres en 1959⁽¹⁾; la part de l'agriculture s'élève à environ 41 millions de livres pour la partie commercialisée de sa production et, d'après certaines évaluations à raison d'environ 55 millions de livres pour l'autoconsommation; après déduction de la valeur à la production des récoltes commerciales, qui est d'environ 30 millions de livres, la valeur globale de la consommation intérieure (autoconsommation et produits commercialisés) peut être estimée à 60 ou 70 millions de livres. On obtient ainsi pour l'alimentation végétale, y compris d'autres produits alimentaires, une valeur par tête d'environ 7 livres. Si l'on tient compte également de la valeur de la nourriture animale on atteint approximativement 8 livres.

Naturellement, le consommateur des villes qui achète sur le marché paie, en plus de ces « valeurs à la production », des « suppléments » pour le transport, la transformation et la commercialisation. Le pourcentage élevé des dépenses moyennes globales de consommation représenté par les achats de produits alimentaires, qui dépasse probablement 60 % et atteint souvent même 80 à 90 %, est caractéristique du bas niveau de vie.

5. Par rapport à ce volume global de la consommation de produits alimentaires, en quantité et en valeur, les expéditions par chemin de fer, à partir des régions de production, de céréales de toutes sortes et de farine, qui ont porté sur 130 000 tonnes environ au cours des années 1959 et 1960⁽²⁾, sont très faibles. Elles servent en majeure partie à l'approvisionnement de la population non agricole vivant loin des régions de production et approvisionnée par l'intermédiaire du marché, et pour une petite partie à l'exportation de maïs, mil et légumineuses vers les territoires contigus de l'Ouganda et du Kenya. D'assez faibles quantités d'oléagineux et de viande sont également dirigées sur ces pays. D'autre part, certaines quantités de blé et de farine de blé, de viande, de beurre, de fromage, d'huile et de matières grasses, ainsi que de sucre, etc., sont importées de ces territoires limitrophes. Ces importations servent surtout — à l'exception du sucre dont la consommation est beaucoup plus répandue — à l'alimentation plus riche de la population non africaine qui se distingue de l'alimentation traditionnelle des Africains. Par conséquent dans l'ensemble, les besoins des principaux produits alimentaires, qui s'accroissent pour des raisons structurelles du fait de l'expansion démographique et de l'augmentation des revenus d'une partie de la population tout au moins, sont couverts par la production intérieure. L'important

déficit qui avait été constaté jusqu'ici dans l'autoapprovisionnement en sucre doit être comblé d'ici peu par la création d'une nouvelle sucrerie dans la vallée du Kilombero.

6. Les exportations de produits agricoles représentent plus de 70 % des exportations globales du Tanganyika vers les pays situés en dehors de l'Afrique orientale, celles-ci s'élevant à environ 45 millions de livres; toutefois, la plus petite partie seulement de ces exportations porte sur des produits alimentaires de consommation habituelle dans le pays (par exemple : céréales, farine, produits à base de manioc, viande ou produits à base de viande), et pour la majeure partie sur les récoltes commerciales mentionnées plus haut, à savoir sisal, coton, café, thé, anacardes, peaux, graines de ricin, arachides, pyrèthre, etc. Les importations de produits alimentaires, qui représentent environ 8 % des importations globales dont la valeur totale est d'environ 35 millions de livres, ne sont pas négligeables, mais elles n'ont pas une importance prépondérante. Le lait en boîtes, le sucre, le riz, les boissons y viennent au premier rang (voir tableaux n° 5 et n° 6).

7. La tendance à exporter surtout des produits agricoles dont la culture est favorisée par le climat tropical du pays s'accroît. La balance du commerce extérieur du seul Tanganyika est depuis quelques années fortement excédentaire. Même dans l'hypothèse d'une augmentation des importations de biens d'investissement, qui aura pour effet d'accélérer le développement économique du pays, il n'y aura vraisemblablement pas lieu de craindre dans les prochaines années une pénurie de devises étant donné la progression des exportations de produits agricoles, du moins pour ce qui concerne le seul Tanganyika. Toutefois, les territoires d'Afrique orientale ont une monnaie commune. La balance commerciale de la colonie du Kenya, dont l'évolution est plus avancée, est fortement déficitaire. Les multiples interdépendances entre les économies des territoires d'Afrique orientale obligent à juger dans un contexte plus large. Il n'entre pas dans notre propos de nous étendre sur ce point. Il suffit d'indiquer qu'un développement économique plus poussé au Tanganyika aura nécessairement pour conséquence de plus grands besoins de devises pour l'importation de biens d'investissement, mais que par suite de ce développement, les importations de biens de consommation, qui représentaient jusqu'ici 40 à 50 % du total des importations, devraient être remplacées en partie par des productions nationales, et que la tendance à la progression des exportations devrait se poursuivre. Il ne semble pas, par conséquent, que dans un proche avenir la pénurie

(1) *Tanganyika*, Statistical abstracts 1960, p. 23, Dar es-Salam 1960.

(2) D'après des renseignements communiqués par lettre par l'East African Railways and Harbours Administration (voir tableau n° 4).

de devises doit être au Tanganyika le goulot d'étranglement de l'évolution, comme c'est le cas dans beaucoup d'autres pays.

8. En revanche, la formation intérieure de capitaux est sans aucun doute trop faible pour permettre les investissements qui deviennent nécessaires, étant donné le rythme accéléré du développement général. S'il était possible de suppléer à l'insuffisance de capitaux internes par des fonds de contrepartie provenant de la vente d'excédents de produits alimentaires, on ne pourrait que s'en féliciter. Toutefois, il n'y a pas au Tanganyika un déficit alimentaire structurel qui puisse justifier à lui seul des importations d'excédents de produits alimentaires ou rendre de telles importations indispensables. Cela exclut donc la possibilité de contribuer à renforcer le capital interne par des importations d'excédents de produits alimentaires.

9. Les réserves de production de l'agriculture africaine au Tanganyika sont très importantes. L'épuisement de ces réserves en est à ses tout premiers débuts. Il faudrait une multitude de programmes d'éducation professionnelle, de vulgarisation, d'organisation, de fourniture de biens de production, d'irrigation, etc., qui ne pourraient porter leurs fruits qu'à condition que leur action soit combinée, autrement dit un programme d'expansion agricole au sens le plus large du terme. Une utilisation structurelle d'excédents ne peut entrer en ligne de compte que dans des conditions spéciales, qui jusqu'ici ne sont pas réunies dans ce pays, c'est-à-dire là où les besoins de capitaux s'accompagnent de besoins alimentaires qui ne peuvent être couverts par la production intérieure. Or, le progrès de la production agricole permettra vraisemblablement de couvrir largement les besoins intérieurs et d'accroître les exportations de produits tropicaux, et peut-être même de viande.

10. Par conséquent, il n'y a guère ici, pour l'avenir prévisible, de possibilités d'utilisation productive d'excédents pour la couverture d'un déficit alimentaire structurel, et par ce moyen, de renforcement de l'offre de capital intérieur; mais il n'en reste pas moins que bien souvent, des régions plus ou moins étendues de ce grand pays connaissent des disettes catastrophiques provoquées par la sécheresse ou par les inondations. Il se peut qu'à l'avenir il soit tout aussi indispensable,

ce fut déjà le cas dans le passé, de livrer à ces régions éprouvées des céréales et surtout du maïs à titre de secours d'urgence, même si leur situation géographique est relativement défavorable. En 1960/61, plus de 9 000 tonnes de maïs et de 300 tonnes de poudre de lait écrémé ont été livrées dans le cadre du programme d'aide des États-Unis (PL 480 Program) pour remédier aux conséquences d'une sécheresse catastrophique.

Ainsi, il se pourrait qu'en mainte année, aussi longtemps qu'un accroissement systématique des stocks intérieurs n'y suppléera pas, effectuer des livraisons de maïs, pour permettre de surmonter les crises et de sauver des vies humaines, apparaisse comme une nécessité politique et un devoir humanitaire. Toutefois, même dans les années de grande disette, il ne s'agit là, comme nous l'avons déjà indiqué, que de quantités relativement minimes.

11. De plus, la livraison de lait écrémé en poudre, afin de fournir des protéines supplémentaires aux éléments vulnérables de la population (enfants, etc.), peut demeurer un devoir impératif même si, d'après les statistiques reprises plus haut, le besoin de protéines est en moyenne couvert.

12. Ces deux tâches ont ceci de commun qu'il s'agit de quantités limitées, dont le besoin se fait sentir, soit de façon irrégulière (céréales dans les années de disette), soit de façon régulière (poudre de lait écrémé), qui sont fournies de pays à pays en tant que secours gratuits et non en tant que prêts, et qui, à l'intérieur du pays, sont distribuées par le gouvernement à la population la plupart du temps également gratuitement. On ne peut donc guère en attendre un renforcement de disponibilités intérieures en capital. Le Tanganyika représente le type de pays en voie de développement dans lequel des livraisons d'excédents de produits alimentaires permettant de surmonter un déficit structurel en produits alimentaires et en capitaux ne sont guère possibles, mais dans lequel l'alimentation laisse beaucoup à désirer dans certaines couches de la population et dans certaines régions, surtout pendant les années de disette, et se situe dans l'ensemble à un niveau relativement bas. Il y a donc là certaines possibilités d'utilisation d'excédents à titre de secours d'urgence; la livraison de tels excédents peut même dans certains cas être une nécessité.

Volume de la production des principaux produits alimentaires

Moyenne des années 1957 à 1959

Produits	Quantité		Équivalent en U.C. (1)		Coefficient de conversion pour le calcul en U.C. (2)	Teneur en calories		Base de calcul de la teneur en calories (4) cal/kg
	en milliers de tonnes fortes	kg/tête (3)	en milliers d'U.C.	U.C./tête (3)		en milliard de cal	cal/tête/jour	
					Total			Total
Manioc (5)	620	70	6 200	0,70	1,00	2 108	656	3 400
Autres racines et tubercules	120	14	300	0,03	0,25	108	34	900
Mais	600	68	6 000	0,68	1,00	2 100	654	3 500
MIL (6)	970	111	9 700	1,11	1,00	3 298	1 027	3 400
Haricots, pois	210	24	3 150	0,36	1,50	735	229	3 500
Bananes	670	76	3 350	0,38	0,50	469	146	700
Fruits	240	28	1 200	0,14	0,50	96	30	400
Légumes	90	10	180	0,02	0,20	18	6	200
	—	—	30 080	3,42	—	8 932	2 365 (7)	—

Sources : *International Bank of Reconstruction and Development, The economic development of Tanganyika, Dar-es-Salam 1960, p. 227. F.A.O. : Technical conversion factors for agricultural commodities, Rome 1960, p. 119 et suivantes. F.A.O. : Food composition tables, Rome 1964.*

(1) U.C. = unités céréalères.

(2) Pour une population de 8,8 millions d'habitants.

(3) D'après les équivalences habituellement adoptées en Allemagne (R.F.) pour l'U.C. (voir tableau dans « Technical conversion factors »).

(4) D'après les valeurs adoptées par la F.A.O. dans les « Food composition tables ».

(5) En racines séchées.

(6) Variétés de millet et de sorghum.

(7) Au niveau « intake » (moins 15 % pour les déchets de cuisine).

Note : Les données relatives aux produits alimentaires du tableau n° 2a sont tirées d'autres sources et ne sont comparables que sous réserve avec les chiffres du tableau ci-dessus.

TABLEAU n° 2a

Volume de la production des principaux produits alimentaires

Moyenne des années 1957 à 1959

Produits	Quantité		Équivalent en U.C. (1)		Coefficient de conversion pour le calcul en U.C. (2)	Teneur en calories		Base de calcul de la teneur en calories (3) cal/kg
	en milliers de tonnes fortes	kg/tête (4)	en milliers d'U.C.	U.C./tête (5)		en milliard de cal	cal/tête/jour	
Riz	19 (6)	2	190	0,02	1,00	67	21	3 500
Blé	6 (6)	1	60	0,01	1,00	21	7	3 500
Sucre (7)	22 (7)	3	390	0,04	1,75	84	26	3 800
Arachides (8)	15 (8)	2	230	0,03	1,50	59	18	3 900
Oléagineux (9)	114 (10)	13	2 280	0,26	2,00	296	92	2 600
Total	—	—	3 150	0,36	—	527	140 (11)	—
+ les sommes du tableau n° 2	—	—	33 230	3,78	—	9 459	2 505 (11)	—

Sources : F.A.O., Production Year-Book 1960, Rome 1960; *Tanganyika*, Statistical Abstracts 1960, Dar-es-Salam 1960, p. 60 et 86; *East African Office*, Statistical Digest 1960, Londres, p. 16.

(1) U.C. = unités céréalères.

(2) Pour une population de 8,8 millions d'habitants.

(3) D'après les valeurs adoptées dans le « Technical conversion factors ».

(4) D'après les valeurs adoptées dans les « F.A.O. food composition tables ».

(5) D'après les statistiques F.A.O.

(6) Sucre blanc.

(7) D'après les Statistical Abstracts 1960, p. 60 et 86.

(8) Avec l'écorce.

(9) Graines de soja, de coton, de sésame, de tournesol, coprah et graines de ricin.

(10) D'après les statistiques de la F.A.O. et le Statistical Digest, p. 16.

(11) Au niveau « intake » (moins de 15 % pour les déchets de cuisine).

TABLEAU n° 3

Valeur de la production des principaux produits alimentaires et pourcentage de cette valeur représenté par la production commercialisée — 1958

Produits	Valeur de la production		Valeur de la production commercialisée		Pourcentage de la production totale représenté par la production commercialisée
	en milliers de £ E.A. (1)	£ E.A./tête (2)	en milliers de £ E.A. (1)	£ E.A./tête (2)	
Manioc	7 280	0,8	730	0,1	10
Autres racines et tubercules	1 590	0,2	160	0,0	10
Mais	8 920	1,0	2 230	0,3	25
MII (3)	18 670	2,1	2 260	0,3	12
Haricots et pois	5 360	0,6	1 610	0,2	30
Bananes	6 700	0,8	670	0,1	10
Fruits	3 600	0,4	1 080	0,1	30
Légumes	1 440	0,2	290	0,0	20
Total	53 560	6,1	9 030	1,0 (4)	17

Sources : *International Bank of Reconstruction and Development, The economic development of Tanganyika, Dar-es-Salam 1960, p. 228 et 231.*

(1) £ E.A. = 20 shs E.A. = 1 £ = \$ 2.80.

(2) Pour une population de 8,8 millions d'habitants.

(3) Variétés de millet et de sorghum.

(4) Écart par rapport à la somme en raison des chiffres arrondis.

Note : Les données relatives aux produits alimentaires du tableau n° 3a sont tirées d'autres sources et ne sont comparables que sous réserve avec les chiffres du tableau ci-dessus.

TABLEAU n° 3a

Valeur de la production des principaux produits alimentaires et pourcentage de cette valeur représenté par la production commercialisée — 1958

Produits	Valeur de la production		Valeur de la production commercialisée		Pourcentage de la production totale représenté par la production commercialisée	Prix choisis comme base de calcul ^(*) en £ E.A. par tonne forte
	en milliers de £ E.A. ^(†)	£ E.A./tête ^(‡)	en milliers de £ E.A. ^(†)	£ E.A./tête ^(‡)		
Riz	665	0,1	660	0,1	100 ^(§)	35 ^(§)
Blé	162	0,0	160	0,0	100 ^(§)	27 ^(§)
Sucre	1 232	0,1	1 230	0,1	100 ^(¶)	56 ^(¶)
Arachides	645	0,1	485	0,1	75 ^(¶)	43 ^(¶)
Anacardes	780 ^(¶)	0,1	780	0,1	100 ^(¶)	26 ^(¶)
Oléagineux ^(¶)	5 000	0,6	4 000	0,5	80 ^(¶)	44 ^(¶)
Total	8 484	1,0	7 315	0,8 ^(¶)	86	—
+ les sommes du tableau n° 3	62 044	7,1	16 345	1,9 ^(¶)	26	—

Sources : *Tanganyika*, Statistical Abstracts 1960, Dar es-Salam 1960 — *East African Office*, Statistical Digest, Londres 1960 — *F.A.O.*, Production Year-Book 1960, Rome 1961.

^(*) 1 £ E.A. = 20 shs E.A. = 1 £ = \$ 2.80.

^(†) Pour une population de 8,8 millions d'habitants.

^(‡) Prix de 1958.

^(§) Évaluation d'après le volume de la production commercialisée en 1958 ou 1959 (Statistical Digest p. 16).

^(¶) Voir Statistical Abstracts p. 16.

^(¶) Quantités retenues pour le calcul de l'accise (Statistical Abstracts, p. 86).

^(¶) Prix au détail moins accise et impôts à la consommation.

^(¶) Seulement la production commercialisée (Statistical Digest p. 16).

^(¶) Graines de soja, de coton, de sésame, de tournesol, coprah et graines de ricin.

^(¶) Moyenne pondérée (Prix tirés du Statistical Abstract, p. 63, Digest p. 16 — sauf quelques évaluations d'après les statistiques de la F.A.O.).

^(¶) Écart par rapport à la somme en raison des chiffres arrondis.

TABLEAU n° 4

Transports de céréales par la « East African Railways and Harbours Administration » au Tanganyika (1)

Moyenne des années 1959 et 1960

Produits	Quantité en en milliers de t	Pourcentage de la production totale (2)
Blé et farine de blé (en tant que blé)	6,2 (3)	100
Riz et farine de riz	16,8	88
Maïs et farine de maïs (en tant que maïs)	75,4	13
Orge	0,4	—
Avoine	0,1	—
Autres céréales	31,8	3 (4)
Total céréales	130,7	8 (5)

Sources : Renseignements communiqués par lettre par la « East African Railways and Harbours Administration », Nairobi — 1961.

F.A.O., Technical conversion factors for agricultural commodities, Rome — 1960, p. 287.

(1) Sur les lignes de chemin de fer d'Afrique orientale, sur certaines lignes secondaires où le transport se fait par camions et sur les services de bateau circulant sur les lacs d'Afrique orientale.

(2) Moyenne des années 1957-1959 (voir tableaux n° 2 et n° 2a).

(3) Sans les quantités chargées dans les ports de Dar es-Salaam et de Tanga.

(4) Par rapport à la production de mil.

(5) Y compris l'orge et l'avoine.

TABLEAU n° 5

Balance du commerce extérieur de produits destinés à l'alimentation pour 1959

en milliers de f. E.A. (1)

Groupes de produits d'après la C.T.C.I.	Importations		Exportations		Total du commerce extérieur		
	Importations nettes (2)	Commerce inter- territorial (3)	Exportations de produits « nationaux » (4)	Commerce inter- territorial (5)	Importations (6)	Exportations (6)	Solde
Section 0 : Produits alimentaires (7)	2 343	2 331	11 269	1 033	4 674	12 302	- 7 628
Section 2, division 2 : Graines, noix et amandes oléagineuses	—	10	2 799	199	10	2 998	- 2 988
Section 4 : Huiles et graisses ani- males et végétales (8)	143	309	130	335	452	465	- 13
Section 1 : Boissons et tabac	274	2 056	66	365	2 330	431	+ 1 899
Section 0, division 8 : Nourriture destinée aux animaux	—	25	747	25	25	772	- 747
Total des produits destinés à l'alimen- tation	2 760	4 731	15 011	1 957	7 491	16 968	- 9 477
Total de tous les groupes de produits	34 456	8 100	45 287	2 574	42 556	47 861	- 5 305

Sources : Tanganyika, Statistical Abstracts 1960, Dar es-Salam, 1960 — p. 30 et suivantes et p. 61. East African Office, Statistical Digest 1960, Londres 1960, p. 5 et suivantes. East African Statistical Department, Quarterly Economic and Statistical Bulletin n° 51 (Nairobi) mars 1961, p. 17 et suivantes.

(1) 1 f. E.A. = 20 shs E.A. = 1 £ = \$ 2.80.

(2) « Importations nettes » : importations directes de l'étranger (à l'exception du Kenya et de l'Ouganda) y compris les réexportations et les importations effectuées en transit par le Kenya et l'Ouganda, sans les importations en transit vers le Kenya et l'Ouganda. Pour les produits destinés à l'alimentation, les réexportations peuvent être négligées (environ 1 % de la valeur).

(3) « Commerce interterritorial » : importations de produits originaires du Kenya et de l'Ouganda pour la consommation au Tanganyika ou exportations de produits originaires du Tanganyika pour la consommation au Kenya et en Ouganda.

(4) Exportations de produits « nationaux » : exportations à l'étranger, à l'exception du Kenya et de l'Ouganda, de biens produits au Tanganyika.

(5) Importations nettes + importations dans le cadre du commerce interterritorial.

(6) Exportations de produits nationaux + exportations dans le cadre du commerce interterritorial.

(7) Sans la division 8 (nourriture destinée aux animaux).

(8) A l'exclusion de la cire d'abeilles.

Commerce extérieur des principaux produits alimentaires du Tanganyika — 1959

en milliers de tonnes

Catégories de produits	Importations		Exportations		Total du commerce extérieur	
	Importations nettes (1)	Commerce inter-territorial (2)	Exportations de produits « nationaux » (3)	Commerce inter-territorial (2)	Importations (4)	Exportations (5)
Viande et produits à base de viande	—	0,4	4,7	0,2	0,4	4,9
Poissons et produits à base de poissons	—	—	0,9	—	—	0,9
Lait (en boîte)	3,8	0,0	—	0,0	3,8	0,0
Céréales et produits à base de céréales (6)	6,9	23,4	28,8	12,8	30,3	41,6
Beurre et ghee	—	0,5	0,0	0,4	0,5	0,4
Légumineuses	—	2,6	11,6	4,9	2,6	4,9
Sucre et produits à base de sucre	20,2	4,9	—	2,1	25,0	2,1
Manioc et farine de manioc	—	—	13,9	—	—	13,9
Anacardes	—	—	33,7	—	—	33,7
Oléagineux	—	0,2	56,1	8,1	0,2	64,2
Huiles et graisses	0,2	3,1	1,5	3,0	3,3	4,5

Sources : Tanganyika, Statistical Abstracts 1960, Dar es-Salam 1960, p. 30 et suivantes et p. 61. East African Office, Statistical Digest 1960, Londres 1960, p. 5 et suivantes. East African Statistical Department, Quarterly Economic and Statistical Bulletin n°51 (Nairobi) mars 1961 p. 17 et suivantes.

(1) Importations nettes : importations directes de l'étranger (à l'exception du Kenya et de l'Ouganda) y compris les réexportations et les importations effectuées en transit par le Kenya et l'Ouganda, sans les importations en transit vers le Kenya et l'Ouganda. Pour les produits destinés à l'alimentation, les réexportations peuvent être négligées (environ 1 % de la valeur).

(2) Commerce interterritorial : importations de produits originaires du Kenya et de l'Ouganda pour la consommation au Tanganyika ou exportations de produits originaires du Tanganyika pour la consommation au Kenya ou en Ouganda.

(3) Exportations de produits « nationaux » : exportations à l'étranger (à l'exception du Kenya et de l'Ouganda) de biens produits au Tanganyika.

(4) Importations nettes + importations dans le cadre du commerce interterritorial.

(5) Exportations de produits nationaux + exportations dans le cadre du commerce interterritorial.

(6) En équivalent céréales.

ANNEXE n° 9

Étude régionale

A F G H A N I S T A N

par

le professeur H. Wilbrandt
Institut pour l'agriculture étrangère
de l'université technique
Berlin



AFGHANISTAN (*)

L'Afghanistan fait partie des pays de développement à structure économique presque exclusivement agricole non évoluée, à revenu national extrêmement faible, à niveau de vie et de consommation alimentaire en rapport. Il pourrait fournir un exemple particulièrement frappant pour l'évaluation des déficits considérables de l'approvisionnement en calories et en protéines. Mais, malheureusement, on ne dispose pas encore d'évaluations sur l'approvisionnement individuel en calories, en protéines et en protéines animales.

Les données statistiques sur l'économie, la population, la structure et l'accroissement de la population, la production agricole, l'approvisionnement du marché, l'approvisionnement en denrées alimentaires etc. sont insuffisantes. On a donc renoncé à une analyse chiffrée qui de toute manière serait peu réaliste. Quoi qu'il en soit, des remarques sur les particularités du pays peuvent aider à déterminer dans quelle mesure des excédents agricoles peuvent, dans un pays ayant la structure de l'Afghanistan, apporter une contribution utile à l'élimination des insuffisances et au développement de l'économie.

1. Dans ce pays de 7 à 800 000 km² vivent probablement 12 millions d'habitants environ. La mortalité est encore très forte, l'espérance de vie faible, le taux d'accroissement n'est pas statistiquement établi; il semble devoir se situer autour de 1 à 1,5 % par an. L'assistance médicale, les conditions de vie en matière de santé et d'hygiène sont primitives pour 90 à 95 % de la population. La pression démographique en est certes au début de sa montée, mais elle est encore loin du maximum de 2,5 % et plus, auquel il faut éventuellement s'attendre pour plus tard.

2. Environ 90 % de la population vit à la campagne, surtout de l'agriculture et de l'élevage. A côté de Kaboul, la capitale (250 000 hab.), il y a encore quelques villes d'assez grande et de moyenne importance. La population des villes représente à peine plus de 5 % de la population totale. Le nombre de travailleurs d'usine est minime. Seule une petite partie du revenu national échoit au secteur monétaire de l'économie, la majeure partie relevant d'un système d'économie autarcique dans la production agricole, donc de l'autoconsommation ou encore du troc, l'approvisionnement du marché en marchandises étant contrarié par l'insuffisance de la division du travail.

3. Le pays est constitué en grande partie de régions de montagnes et de steppes arides et peu arrosées,

d'altitudes diverses, aux faibles précipitations, au climat sec, très chaud en été et froid en hiver. Une faible proportion de la superficie globale est exploitée sur le plan agricole, et encore n'est-elle pas complètement irriguée. Le sol, facilement cultivable et irrigable c'est-à-dire à peu de frais, est pour la majeure partie exploité. D'autres terres peuvent être gagnées à l'exploitation agricole surtout par irrigation. Toutefois, les grands projets d'irrigation exigent des investissements considérables. L'agriculture d'irrigation permet théoriquement des rendements élevés et relativement sûrs, tandis que sur un sol non irrigué les rendements sont nécessairement plus faibles et plus incertains. Les fortes fluctuations des récoltes ne sont pas seulement dues aux conditions météorologiques, mais encore au caractère primitif de la technique agricole qui jusqu'ici n'utilise qu'à un degré insignifiant les méthodes modernes d'élevage, d'entretien, de lutte contre les parasites et d'amendement par engrais. Dans la région du sud-est, située entre le 30^e et le 38^e parallèle et qui subit encore l'incidence de la mousson, poussent des cultures subtropicales (agrumes, canne à sucre); le coton pousse encore à des altitudes de 1 500 à 2 000 m, mais surtout (en terre irriguée) dans les territoires du nord à des altitudes de 500 à 800 m. On y cultive aussi les betteraves à sucre. On récolte encore des céréales à 3 000 m. Les régions sèches de montagnes et de steppes du nord sont la base d'élevage des moutons de Karakul. Culture et élevage de bétail de pâture sont le plus souvent séparés. La faible production de viande ne repose pas sur les produits agricoles transformés, mais sur le pâturage naturel. Il n'existe donc aucun lien entre les prix du bétail et de la viande d'une part, des céréales et autres produits agricoles d'autre part.

4. L'alimentation repose essentiellement sur les céréales de consommation directe. Les produits transformés (viande, œufs, lait, beurre, etc.) sont consommés dans une très faible proportion par la masse de la population pauvre, davantage dans les couches plus aisées, en grande quantité par la minorité riche. La situation est analogue pour le sucre.

5. Les grandes régions céréalières se trouvent surtout au nord et au nord-ouest du pays, c'est-à-dire à une distance de 500 à 800 km de Kaboul, centre principal de consommation situé dans le sud-est, qu'on ne peut

(*) Dans l'élaboration de cette étude régionale, l'auteur était assisté par MM. W. Kock, E.G. Jentzsch et H. Meliezek.

atteindre en camion jusqu'à maintenant que par de mauvaises routes et qu'on gagnait il y a peu de temps encore à dos de chameau. Cette ville ne peut couvrir qu'en partie ses besoins céréaliers dans l'« hinterland » proche. Aux fluctuations de prix liées aux résultats de la récolte s'ajoutent d'autres différences de prix importantes, liées aux frais de transport, entre les régions excédentaires et les régions déficitaires. Le « Supply Office », qui est une institution officielle, doit régulariser le marché céréalier, c'est-à-dire acheter des céréales à prix fixes dans les régions excédentaires, par conséquent protéger les producteurs contre une chute des prix et la mévente, et surtout approvisionner le centre de consommation de Kaboul à des prix convenables. Même si cette mission était remplie de façon exemplaire, elle ne saurait empêcher un prix des céréales parfois inférieur de plus de moitié à celui de Kaboul dans les régions excédentaires, en cas de bonne récolte, et dans le cas opposé, un approvisionnement insuffisant de Kaboul même si les prix d'achat étaient augmentés dans le nord et si une hausse correspondante du prix du pain était acceptée à Kaboul.

6. Les difficultés rencontrées surtout à Kaboul dans l'approvisionnement en céréales, en farine et en pain, a conduit depuis 1953 à utiliser les céréales excédentaires des États-Unis et ensuite de l'U.R.S.S. aussi. Si l'on admet pour l'approvisionnement par le marché d'une population comprenant Kaboul, quelques autres villes moyennes et l'armée, un nombre de 700 000 consommateurs et une consommation individuelle annuelle d'environ 200 kg de céréales, les besoins de ces groupes s'élèveraient à environ 140 000 tonnes de céréales. Les premières livraisons américaines étaient de 10 000 à 12 000 tonnes par an en 1953 et 1954. Par la suite des livraisons s'élevant jusqu'à 40 000 tonnes par an, et finalement même jusqu'à 50 000 tonnes en 1960/61, ont été effectuées; la même année s'y sont ajoutées 40 000 tonnes de blé en provenance de l'U.R.S.S.

On ne sait pas très bien si, et si oui dans quelle mesure, ces besoins supplémentaires, en augmentation ces dernières années seulement, dans les secteurs de la population approvisionnée par le marché, sont imputables à de mauvaises récoltes ou à l'accroissement des besoins propres d'une population agricole grandissante utilisant des méthodes de production invariablement primitives. Le développement des villes ne semble pas avoir été un facteur essentiel de changement, mais l'emploi croissant, dans les grands projets de construction de routes, de main-d'œuvre qu'il faut nourrir, peut sans doute entraîner une augmentation de besoins.

Les livraisons, qu'elles proviennent des États-Unis ou de l'U.R.S.S., représentent, à côté de la valeur marchande, des frais de transport très élevés. Des États-Unis à Karachi il y a par mer 8 250 milles,

puis par fer jusqu'à Peshawar environ 1 700 km et enfin par route jusqu'à Kaboul, plus de 300 km de transports, avec au moins trois transbordements et éventuellement aussi des stockages provisoires. De la frontière russe à Kaboul il y a 500 à 600 km environ de camion par une route exécrationnelle, sans tenir compte des frais de transport en territoire russe que l'on ne connaît pas, de la région productrice à la frontière. En ce qui concerne les denrées périssables il ne saurait même pas être question de les transporter sur de telles distances ⁽¹⁾.

On pourra donc admettre que les frais de transport des États-Unis à Kaboul et à d'autres centres d'utilisation grèvent de 30 à 40 % la valeur F.O.B. des livraisons de céréales américaines ⁽²⁾ : les charges de transport des fournitures de l'U.R.S.S. semblent devoir également être très élevées. Les frais de transport représentant donc, dans les deux cas, une charge si élevée que cette utilisation des excédents devient vraiment contraire aux principes d'économie. Ce n'est qu'en cas de lutte contre la grande famine, décidée en dehors de toute considération de coûts, que cette accumulation de frais peut et doit parfois être négligée.

7. Les livraisons en provenance des États-Unis ont été faites dans le cadre des lois y afférentes, surtout du P. L. 480. Le gouvernement afghan a été fermement invité à ne pas vendre les céréales importées à un prix supérieur au prix convenu, c'est-à-dire à les utiliser pour régulariser les prix et pour éviter une hausse. Les contre-valeurs devaient, pour autant que les livraisons n'aient pas été faites gratuitement à titre de secours d'urgence ⁽³⁾, servir en partie à couvrir les frais de la mission américaine dans le pays, mais surtout être employées pour financer des projets de développement sous la responsabilité commune des États-Unis et du gouvernement afghan. Bien que les paiements de contre-valeurs aient été calculés, dans le cadre du système afghan de taux de change multiples, à des cours favorables à ce pays, des fonds de contre-valeur considérables se sont constitués.

8. Dans le cadre des projets de développement en cours, les programmes d'augmentation de la production agricole jouent un rôle considérable. Des projets d'augmentation de la production à long terme sont en élaboration. Jusqu'à présent les résultats sont à vrai dire minimes. D'une part le grand projet d'irrigation de Helmand Valley, financé par l'Afghanistan et les États-Unis, n'a jusqu'ici donné qu'une

⁽¹⁾ Les États-Unis livrent également, en plus du blé, du lait écrémé en poudre destiné à l'alimentation des enfants.

⁽²⁾ Les frais de transport États-Unis-frontière afghane se chiffraient pour l'exercice 1960/61 au titre des livraisons P.L. 480 à 26,5 % de la valeur des fournitures. L'incidence des coûts de transport par terre, du port pakistanais à la frontière afghane, est d'environ la moitié des coûts globaux.

⁽³⁾ Une partie des livraisons de céréales et de lait en poudre correspondait à des dons.

partie des résultats escomptés. D'autre part les efforts faits pour augmenter la production n'ont pas encore dépassé, dans diverses parties du pays, le stade des essais et des démonstrations limités à certaines zones.

Toutefois, il ne fait aucun doute que pour un volume total de production céréalière d'environ 4 millions de tonnes d'après les statistiques, une augmentation durable d'environ 5 % seulement de cette même production peut et doit représenter le double et le triple des excédents américains et des livraisons russes de céréales utilisés pour approvisionner Kaboul et d'autres centres de consommation. Les réserves de production possibles en cas d'amélioration des méthodes de culture (en particulier sur un sol irrigué déjà existant, mais mal exploité), si l'on emploie les techniques modernes, s'élèvent pourtant à au moins 100 %. Même si les efforts en cours n'ont qu'une efficacité relative, le problème principal n'est pas d'éliminer les insuffisances, mais d'orienter de façon appropriée les facteurs de production et d'organiser le marché. Avec les frais de transport actuels, l'Afghanistan ne pourra jamais exporter de céréales. Souvent les recettes d'exportation ne couvriraient pas les frais de transport. En cas de rendement à l'hectare plus élevé, il faut, dès que les besoins découlant de l'accroissement de la consommation de pain et de denrées alimentaires à base de céréales sont couverts, réduire la surface des cultures céréalières et consacrer le sol ainsi libéré à la production d'autres produits exportables d'une haute valeur spécifique, tels que le coton, les fruits oléagineux, etc.

9. Si l'on essaie de voir l'ensemble de la situation actuelle et de l'évolution future probable, les conclusions suivantes ne semblent pas manquer de réalisme :

a) Les besoins de la population non agricole (0,5 à 1 million d'habitants) qu'il s'agit de couvrir par le marché au moyen de produits nationaux ou par l'extérieur, représentent une partie très faible des besoins globaux du pays par rapport aux autres pays en voie de développement. Eux seuls entrent en ligne de compte pour l'utilisation des excédents. La population non agricole qu'il faut approvisionner par le marché ne s'accroît que lentement.

b) Les déficiences de l'approvisionnement de cette catégorie de population au cours des dix dernières années ne sont pas dues à l'épuisement des réserves de production, mais à un concours de circonstances; besoins accrus de la population agricole à des fins d'autoconsommation, développement des villes, besoins croissants de l'armée et de la main-d'œuvre travaillant à la construction des routes, mise en œuvre jusqu'ici médiocre des programmes agricoles de développement, problèmes d'organisation et de transport. Si les efforts de promotion commencent à porter leurs fruits, il n'y aura plus, dans l'ensemble,

de pénurie de céréales dans le pays. Le prochain achèvement de la route moderne de Salang franchissant l'Hindu-kuch, construite avec l'aide de l'U.R.S.S. améliorera considérablement les possibilités de transport et en fera baisser le coût. Les différences de prix entre les régions excédentaires et les régions déficitaires s'atténueront. Il n'y aura plus d'angles morts où les céréales n'ont plus aucune valeur marchande. La stimulation de la production par les prix s'accroîtra. Il sera alors plus facile d'organiser le marché de manière plus efficace (1).

c) La rapport valeur des marchandises excédentaires/ frais de transport, qui, eu égard aux grandes distances de transport, est tout à fait déficient du point de vue économique, incitera en outre à mettre en œuvre, pour pallier les insuffisances, des moyens plus rationnels que l'utilisation des excédents. Ceci tout particulièrement si les pays excédentaires ne cherchent pas, comme jusqu'ici les États-Unis, à utiliser plus largement leurs excédents, mais confrontent les coûts qui en résultent à l'efficacité d'autres mesures de promotion.

d) Étant donné le faible niveau de la production et du produit national, tant global que par habitant, la formation intérieure de capital aux fins de développement est insuffisante. Elle est financée, quand ce n'est pas par création de monnaie, presque uniquement par des prélèvements sur les prix et des manipulations des taux de change qui sont différents pour les résidents et les non-résidents, et seulement pour une faible part à partir de l'épargne individuelle. Il est souhaitable qu'un complément soit fourni, surtout à ce stade, par le fonds de contre-valeur. Il y a suffisamment de projets pouvant utiliser davantage de capitaux nationaux. Toutefois les besoins d'importation payables avec les recettes d'exportation sont également grands et ils croissent — et deviennent même pressants — avec le renforcement des efforts d'industrialisation. Cette pénurie de devises s'aggravera nécessairement au cours de cette phase. Aussi longtemps que l'aide étrangère sera disponible, soit pour payer les biens d'équipement étrangers nécessaires, soit sous la forme de céréales excédentaires, et que les variations des livraisons d'excédents ne conduiront pas les pays qui octroient une aide en devises pour l'achat de biens d'équipement à réduire ou à augmenter cette aide, on s'efforcera probablement de conserver les deux. Les céréales excédentaires réduisent la nécessité qu'il y a de progresser dans la voie de l'augmentation de la production agricole, si difficile précisément à cette phase de la modernisation, et apportent des fonds de contre-valeur : deux facteurs bien accueillis. Mais, si l'on en vient

(1) Le fait que la fermeture de la frontière sud-est du Pakistan empêche l'arrivée d'autres fournitures de surplus en provenance des U.S.A. ainsi que de la C.E.E., ne doit être mentionné qu'à titre complémentaire, étant donné qu'il y a lieu de supposer que cette difficulté ne sera pas durable.

à l'alternative biens d'équipement ou céréales excédentaires, il faut s'attendre à une décision en faveur des premiers et à une promotion agricole intensifiée en rapport.

e) Eu égard à la faiblesse durable de la proportion de population habitant les villes, aux grandes réserves de production agricole, aux charges inhabituellement élevées qui grèvent la fourniture d'excédents et aussi

aux besoins importants de biens d'équipement étrangers, l'Afghanistan fait partie de la catégorie des pays où il ne faut s'attendre, si le développement économique est tant soit peu favorable et s'il est encouragé par d'autres pays, qu'à une utilisation d'excédents agricoles à court terme et par petites quantités. Ce système semble devoir être remplacé plus rapidement que dans bien d'autres pays par un genre d'aide plus efficace.

ANNEXE n° 10

Étude régionale

ARABIE SÉOUDITE

par

le professeur H. Wilbrandt
Institut pour l'agriculture étrangère
de l'université technique
Berlin

SOMMAIRE

	Pages
Population et revenu national	199
La consommation de denrées alimentaires	199
Production et importations de denrées alimentaires	200
Le commerce extérieur	200
Prévisions concernant le développement ultérieur des besoins et de la production	201

Les besoins alimentaires de l'Arabie et leur développement probable résultent du chiffre de la population, du revenu, du pouvoir d'achat, de la situation de la production et du commerce extérieur, et de l'évolution ultérieure de cette dernière. Les conditions naturelles du pays mettent des bornes à l'autarcie alimentaire de la population.

POPULATION ET REVENU NATIONAL

Jusqu'ici, en Arabie Séoudite, on n'a procédé à aucun recensement de la population. Les statistiques démographiques se basent sur des estimations. Elles se situent entre trois et douze millions. Les estimations données par Lipsky (2) qui admet une population de quatre millions en 1959, devraient être proches de la réalité. Un quart environ de ce chiffre est constitué par des citoyens de professions non agricoles, un quart par des travailleurs agricoles et la moitié restante concerne les nomades qui se livrent à l'élevage (3).

La croissance démographique a été estimée, en 1943, à 1,2 % (4), et devrait se situer aujourd'hui entre 2 et 3 % (5). Étant donné que le taux de mortalité est encore relativement élevé, le point culminant de la croissance démographique n'a probablement pas encore été atteint. Si l'on admet un taux d'accroissement de 2,5 %, le chiffre de la population devrait passer de quatre à environ cinq millions d'habitants dans les dix années à venir.

Le revenu par habitant est faible et ne peut être calculé d'une façon exacte. Il est estimé entre 200 et 270 rials (6) (45 à 60 dollars).

Les différences entre les revenus d'une classe supérieure infime et ceux de la masse des nomades et des fellahs, ainsi que du reste de la population pauvre, sont grandes. L'appréciation des biens en nature produits par les nomades et les fellahs sédentaires eux-mêmes pour la consommation dans le secteur non monétaire de l'agriculture et de l'élevage comprenant environ trois quarts de la population totale, ne facilite pas l'évaluation numérique de leurs revenus et la comparaison entre le revenu en nature par habitant et le revenu dans d'autres pays (7).

LA CONSOMMATION DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Conformément à la ventilation des professions dans le secteur monétaire et non monétaire et selon la dispersion des revenus, les habitudes de consommation alimentaire varient sensiblement dans les différentes catégories de la population. La consommation moyenne — dans la mesure où on peut l'estimer — est d'environ 1 800 à 2 200 calories par habitant et par jour (8). L'approvisionnement total en denrées alimentaires se base sur des estimations approximatives, c'est-à-dire sur la production propre supposée et des importations ne pouvant être recensées intégralement. L'aliment principal est constitué — ainsi qu'il ressort du tableau n° 1 — par les céréales et les dattes.

Près d'un tiers de la consommation totale en denrées alimentaires est constitué par les céréales et les dattes. La consommation de lait et de viande de mouton, en général grasse, acquiert une importance considérable, d'une part, suite à la haute teneur en matière grasse du lait, indiquée avec 5,7 % pour le lait de brebis et avec 6,3 % pour le lait de chèvre, et, d'autre part, dans une plus forte mesure, à cause de l'enrichissement de la nourriture de protéines animales rendu ainsi possible.

Si l'on admet que la teneur en protéines est de 40 g par kg de lait et de 200 g par kg de viande, il en résulte, en moyenne générale, un approvisionnement de 15 g de protéines animales par habitant et par jour.

Cette quantité se situe de beaucoup au-dessus de la norme minimum que les Américains ont prise pour base de leurs calculs alimentaires; cependant, elle

(1) Dans l'élaboration de cette étude régionale, l'auteur était assisté par MM. W. Kock, E.G. Jentzsch et H. Melietzck.

(2) Lipsky, G. A., *Saudi Arabia, its people, its society, its culture*; New Haven, 1959, p. 24.

(3) Dequin, H., *Die Landwirtschaft Saudisch-Arabiens und ihre Entwicklungsmöglichkeiten*, Berlin 1961 (*L'agriculture de l'Arabie et les possibilités de son évolution*); Thèse non divulguée, p. 59.

(4) Boesch, H., *Le Moyen-Orient*, Berlin 1959.

(5) Dequin, H., loc. cit., p. 167.

(6) 1 rial équivaut à 0,89 DM ou 0,225 dollar.

(7) Lean, O. B. *Middle East Economist*, New York, 1960.

(8) Dequin, H., loc. cit., p. 310.

TABLEAU n° 1

*Consommation moyenne estimée
des principales denrées alimentaires*

Produits	kg par hab/an	cal par hab/jour
<i>Céréales, total</i>	47,5	455
soit : blé	(23,5)	(238)
sorgho	(13,7)	(132)
riz	(6,5)	(63)
orge et maïs	(3,8)	(22)
<i>Dattes</i>	53,0	463
<i>Produits laitiers, provenant surtout du lait de brebis (exprimé en unités laitières)</i>	90,0	206
<i>Sucre</i>	12,4	142
<i>Viande (surtout de mouton)</i>	9,0	71

Source : Dequin, H., loc. cit., p. 309.

n'atteint qu'à peine les normes minima établies par l'O.R.A.N.A. à Dakar et l'I.N.H. en France et par les physiologistes en matière d'alimentation dans la république fédérale d'Allemagne.

Derrière ces chiffres moyens cités, se camouflent des différenciations essentielles dans l'alimentation. Le lait et les dattes constituent la nourriture principale des nomades. La consommation de viande des nomades est plus importante que celle des autres catégories de la population. Par conséquent, l'alimentation des nomades est plus riche en ce qui concerne les protéines animales; mais, en ce qui concerne la quantité de calories, on estime qu'elle se situe au-dessous de la moyenne. Parfois on parle de véritables rations de famine. Par contre, l'aliment principal des fellahs sédentaires est le millet. Le sorgho et le millet à chandelles prédominent. La consommation de viande est plus faible mais l'approvisionnement en calories devrait être meilleur.

Des données sur l'approvisionnement alimentaire de la population citadine ne sont pas disponibles.

Inutile de dire qu'à l'alimentation partiellement insatisfaisante dans les couches pauvres de la population correspond une alimentation pleinement suffisante, même surabondante dans les classes fortunées ne représentant qu'une faible part de la population totale.

PRODUCTION ET IMPORTATIONS DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Les surfaces labourables exploitées en Arabie Séoudite ont été estimées entre 210 000 et 400 000 hectares en 1960, soit 0,14 à 0,26 % de l'ensemble du pays. Les pâturages de steppes et les demi-déserts très souvent

pauvres et seulement utilisables une partie de l'année, sont évalués à 93 millions d'hectares ou à 59 % du pays.

Avec une production moyenne annuelle de 69 000 tonnes, le sorgho est l'espèce céréalière la plus importante de l'Arabie Séoudite. Ses exigences climatiques correspondent le mieux aux conditions naturelles. La surface cultivée en blé est plus vaste mais la quantité produite est inférieure à celle du sorgho. Le climat est souvent défavorable pour la culture de blé. La production nationale d'environ 37 000 tonnes de blé couvre seulement à peu près un tiers de la consommation. Environ 60 000 tonnes de blé supplémentaires sont importées. En ce qui concerne le riz, la proportion est encore plus défavorable bien que des rendements plus élevés soient possibles si l'on dispose d'eau d'irrigation. Sur les 26 000 tonnes de consommation annuelle du pays, seulement 4 000 tonnes proviennent de la production nationale. La culture d'orge fournit environ 23 000 tonnes; à peu près 3 000 tonnes sont importées. L'orge est surtout utilisée comme fourrage, mais également comme produit alimentaire à l'intérieur du pays. La production considérable de dattes, atteignant presque 50 000 tonnes, couvre presque totalement les besoins internes.

Rien que durant les cinq dernières années allant de 1953 à 1957, les importations de céréales, de produits céréaliers et laitiers ont plus que doublé, celles de fruits et de légumes ont sextuplé. Par contre, les importations de viande de boucherie et de charcuterie ne sont qu'un peu plus élevées qu'autrefois. Dans l'expansion considérable des importations totales en denrées alimentaires s'exprime l'accroissement de la population, l'élévation du pouvoir d'achat et le climat défavorable pour la production de céréales, de fruits et de légumes; dans l'augmentation relativement peu importante des importations de viande se manifeste le manque d'installations frigorifiques pour la conservation et le transport de viande et, dans une mesure moindre, également un accroissement de la production nationale de viande.

En ce qui concerne l'élevage, les moutons occupent la première place. Il y a environ 3,5 millions de moutons et 2 millions de chèvres⁽¹⁾. Le cheptel n'a pas augmenté depuis 1950, autant que les statistiques permettent d'en juger. Respectivement 1,6 million et 0,5 million d'animaux sont abattus chaque année. De ces chiffres on peut déduire la consommation de viande provenant de la production nationale.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Avant que ne commence l'exportation du pétrole, le volume des échanges était extrêmement bas. En 1938, le volume des exportations, constitué avant tout par

(1) Dequin, H., loc. cit., p. 292.

des peaux, des chameaux, des dattes et un peu de café, était à peu près équivalent à celui des importations, se chiffrant des deux côtés entre 14 et 15 millions de dollars. A cette époque-là, les principaux produits d'importation devraient avoir été constitués surtout par des produits de consommation. Tandis que dans la plupart des pays en voie de développement le passage d'une économie conservatrice, stagnante et traditionnelle à une évolution économique dynamique a abouti à une balance commerciale fortement passive, en Arabie Séoudite les choses se sont développées de manière inverse. Le grand événement dans le récent développement économique de l'Arabie Séoudite était la prospection du pétrole sur une grande échelle. Tout d'abord, l'importation d'installations de transport, de transformation, de purification et de chargement et de tout ce qui s'y rattache, devrait avoir mené à une aggravation considérable de la balance commerciale. Toutefois, étant donné que les investissements pour cette nouvelle branche économique ont été pour ainsi dire financés exclusivement par les compagnies pétrolières étrangères, surtout par les prédécesseurs de l'Aramco, il n'en est résulté pour les pays aucune difficulté en devises. Puis l'exportation de pétrole a commencé et a fait boule de neige par la suite. En 1957, sur le total des exportations d'une valeur d'environ 900 millions de dollars, plus de 99 % revenaient à l'exportation du pétrole. Si l'on tient compte de la dévaluation du dollar intervenue depuis 1938, l'exportation des biens qui en constituaient autrefois les sources principales semble avoir rétrogradé à un quart et même moins. L'augmentation continue du pouvoir d'achat national consacré aux biens consommables dans le pays mais qui, autrefois, étaient exportés, en outre la suppression — grâce à la manne pétrolière déversée sur le pays — de l'obligation d'exporter n'importe quel produit autochtone pour pouvoir maintenir une petite importation, devraient être les principaux facteurs de cette transformation structurelle.

En 1957, on a importé des marchandises — ne faisant pas l'objet de statistiques exactes — d'une valeur de presque 300 millions de dollars⁽¹⁾. Malgré la multiplication du volume des importations par rapport à autrefois — vingt fois plus par comparaison avec 1938 — il restait, du fait que l'exportation avait augmenté de soixante fois, un excédent d'exportations d'à peu près 600 millions de dollars, soit le double du montant des importations et de quarante fois le montant du commerce extérieur de 1938.

En 1957, sur le total des importations, 55 millions de dollars environ ont été dépensés pour des produits alimentaires et des produits de luxe. Ce n'est guère plus qu'un sixième de l'ensemble des importations, mais presque quatre fois autant que la totalité du commerce extérieur avant la deuxième guerre mondiale. Les importations de denrées alimentaires — dans

la mesure où elles sont évaluables en quantités — se répartissent comme suit :

TABLEAU n° 2
*Production nationale et importations
des principaux produits alimentaires
de l'Arabie Séoudite
1956*

Produits	Production nationale quantité en t	Importations	
		quantité en t	valeur ⁽¹⁾ en milliers de \$
Blé	37 000	57 800	2 760
Sorgho ⁽²⁾	69 000	5 000	100 ⁽³⁾
Orge	23 000	2 700	16
Riz	4 000	22 000	1 643
Dattes	191 000 ⁽⁴⁾	13 000 ⁽⁵⁾	3 275
Légumes	60 000	12 000	2 700

Source : H. Dequin, loc. cit., p. 54, 276, 309.

Office fédéral de la statistique, Rapport régional Arabie Séoudite, Wiesbaden 1959.

(1) Valeurs F.O.B. pour le pays d'origine.

(2) 1949.

(3) Estimations.

(4) 1953.

(5) 1957.

Dans l'accroissement des importations de denrées alimentaires suite aux effets de l'exportation de pétrole, la croissance de la population ne s'exprime que dans une mesure moindre, tout au contraire du pouvoir de consommation interne en augmentation de la population dans un secteur monétaire élargi.

PRÉVISIONS CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT ULTÉRIEUR DES BESOINS ET DE LA PRODUCTION

Une prévision du développement des besoins alimentaires de l'Arabie Séoudite dans les prochaines années n'est possible que dans un certain ordre de grandeur et selon la tendance. Au mieux on peut procéder à des évaluations approximatives en ce qui concerne le chiffre et la croissance de la population, la ventilation des professions, les revenus en espèces et en nature et leurs transformations, ainsi que la consommation alimentaire actuelle et future qui en résulte.

On doit s'attendre à ce que la richesse pétrolière qui, jusqu'ici, ne profitait en grande partie qu'à une

(1) L'Arabie Séoudite n'ayant pas de statistiques d'exportation, les estimations concernant son commerce extérieur reposent sur un enregistrement des livraisons dans ce pays et des achats en provenant, ainsi qu'elles ressortent des statistiques des pays contractants (Tableau des statistiques produit par l'Office fédéral de la statistique — Wiesbaden).

minorité dirigeante, n'amène avec le temps de nouvelles possibilités supplémentaires concernant les professions et les revenus pour une partie croissante de la population. Les changements intervenus jusqu'ici dans la structure des emplois — l'Aramco occupe plus de 25 000 travailleurs séoudites — agissent dans cette direction. Les propositions faites dans le rapport de la Banque mondiale en 1960, prévoyant une série de projets de développement dans l'industrie, l'agriculture, les communications et l'infrastructure, ont été acceptées de façon positive par le gouvernement. Pour les années 1960-1962, on a d'abord débloqué sur les moyens publics des sommes plus importantes que ne l'avait recommandé la Banque mondiale.

Peu importe si les estimations indiquées au début, relatives à la consommation alimentaire à ce jour, se rapprochent ou non de la réalité; en tout cas on peut s'attendre à ce que, grâce à l'élévation du pouvoir d'achat d'une partie croissante de la population, résulte une amélioration et une extension de la consommation, c'est-à-dire un supplément de consommation en calories et en protéines animales, donc en denrées alimentaires végétales et plus encore animales. Le rythme et l'ampleur de ce développement ne sont pas prévisibles. La supposition que la consommation moyenne par jour en calories primaires, s'élevant actuellement probablement à plus de 3 000 (ces calories correspondent aux 1 800 à 2 200 calories finales consommées en moyenne, mentionnées ci-dessus), augmenterait de 1 000 calories par habitant et par jour jusqu'en 1970 et que l'accroissement de la population, comme indiqué au début, atteindrait jusqu'à cette époque-là un million, devrait représenter le plafond de l'accroissement de consommation possible. Ce « en plus » correspondrait à environ 360 000 calories par tête et par an, soit environ une unité céréale par tête et par an. Pour la totalité de la population accrue il en résulterait un besoin supplémentaire de l'ordre de environ 9 millions d'unités céréales. Selon cette estimation, ce besoin supplémentaire devrait, jusqu'en 1975, être d'un ordre de grandeur de 13 à 14 millions d'unités céréales.

On ne peut pas encore prévoir la possibilité et la vraisemblance de la production supplémentaire de l'agriculture. Le potentiel de production sous-jacent dans la nature est limité. C'est surtout le facteur eau qui limite l'augmentation de la production. La mise en culture de terres fertiles non utilisées à ce jour n'est possible que par le développement de l'irrigation. Le pays même manque de quantités d'eau suffisantes. C'est pourquoi on ne peut compter dans un proche

avenir sur une extension des surfaces irriguées, à tel point qu'une partie considérable du besoin supplémentaire maximum indiqué ci-dessus pourrait être produite à l'intérieur du pays. L'utilisation des possibilités existantes, qui n'ont été explorées scientifiquement qu'en partie, a à peine commencé. D'importants projets d'irrigation possibles nécessitent l'appui de l'État. L'utilisation d'une partie des surplus en devises et en capitaux du pays provenant des recettes du pétrole, offre un fonds d'investissement suffisant à ce sujet. Mais même si l'on épuise toutes les possibilités, il devrait être difficile de stimuler l'augmentation de la production de telle sorte qu'elle aille de pair avec la demande croissante. On peut donc s'attendre à ce que les importations augmentent ces prochaines années. Mais on ne peut dire quel pourcentage de l'accroissement maximum des besoins, ci-dessus mentionné, devra être couvert par la production nationale et quel pourcentage par l'importation.

Même si l'on admet que l'importation supplémentaire de céréales devrait être de l'ordre d'au moins un demi et au plus un million de tonnes, ce supplément d'importation n'exige — étant donné les prix mondiaux actuels — pas plus de 35 à 70 millions de dollars, c'est-à-dire 12 à 13 % de l'excédent présent des exportations. Pour assurer une nourriture équilibrée et correspondant aux exigences physiologiques en matière d'alimentation — surtout pour les milieux vulnérables de la population — des importations de denrées alimentaires d'origine animale riches en protéines, en premier lieu le lait écrémé en poudre, sont nécessaires. Ces importations ne peuvent élever que de peu la faible part des excédents en devises nécessaires pour l'importation de produits alimentaires.

A l'avenir, l'Arabie Séoudite sera donc vraisemblablement dans une mesure croissante un pays d'importation de produits alimentaires, tels que céréales, légumes et fruits (soit frais, soit en conserves ou congelés) et en outre, lait en poudre et peut-être même viande, dépendant du degré de développement des installations de chaînes frigorifiques et de congélation. Mais ces importations vont se dérouler sur une base commerciale conventionnelle, c'est-à-dire en ayant recours à des prélèvements sur les recettes d'exportation, la C.E.E. pouvant être intéressée dans ce marché. Par contre, l'Arabie Séoudite n'est pas intéressée par des excédents alimentaires provenant de la C.E.E. ou d'autres régions excédentaires à des conditions préférentielles et particulières non commerciales, telles que dons, paiement en monnaie nationale, intérêt réduits, etc.

ANNEXE n° 11

Étude régionale

AMÉRIQUE LATINE

par

le professeur A. Maugini

Institut agronomique pour l'outre-mer

Florence

SOMMAIRE

	Pages
Aperçu de la situation alimentaire de l'Amérique latine	205
Disponibilités et consommation du lait, carences en calories et en protéines	205
Importations actuelles en produits laitiers	206
Besoins hypothétiques de la population actuelle	207
Accroissement démographique en Amérique latine jusqu'en 1975	207
Délimitation et besoins alimentaires des groupes vulnérables jusqu'en 1975	208
Considérations sur les groupes vulnérables de la zone Andine et sur les disponibilités de cette même zone	209
Observations sur l'évolution dans les quinze prochaines années de la production laitière de l'Amérique du Sud	210
Conclusions et prévisions	211

AMÉRIQUE LATINE (1)

APERÇU DE LA SITUATION ALIMENTAIRE DE L'AMÉRIQUE LATINE

J. de Castro divise l'Amérique du Sud en dix régions du point de vue alimentaire; c'est-à-dire :

1. Zone du maïs de l'extrême-nord;
2. Zone du manioc du bassin de l'Amazone;
3. Zone du manioc dans la jungle du nord-est du Brésil;
4. Zone du maïs du nord-est brésilien;
5. Zone du maïs du centre ouest brésilien;
6. Zone de la pomme de terre dans la région des Andes;
7. Zone du riz et des haricots dans le Brésil méridional;
8. Zone du manioc du Chaco;
9. Zone du maïs dans le nord-ouest argentin;
10. Zone du blé dans la région centrale du continent.

La plupart de ces zones font partie d'une très vaste région qui comprend presque tout le continent et qui est considérée comme un secteur d'intense sous-alimentation quantitative et qualitative.

Seule une région d'étendue limitée qui comprend quelques-uns des États méridionaux brésiliens, l'Uruguay et une partie de l'Argentine est considérée comme un secteur dont la situation alimentaire est moins grave, dans la mesure où le régime alimentaire est souvent suffisant en quantité, bien qu'il présente parfois des déficiences pour quelques éléments nutritifs. Pour la première région, les auteurs qui s'intéressent à la question parlent d' inanition chronique. Le régime alimentaire n'atteint pas certaines quantités minima de calories, et est mal équilibré en raison d'un excès d'hydrates de carbone et de déficiences en protéines. Suivant les statistiques et les enquêtes officielles, la valeur en calories de la ration alimentaire journalière varie suivant les régions entre 1 500 et 2 500.

Bien que l'alimentation effective soit considérée supérieure aux normes très basses que nous venons de voir, cependant il faut dire que les enquêtes alimentaires effectuées même très récemment, à titre indicatif dans un certain nombre de zones, ont apporté la preuve qu'on n'atteint pas encore la valeur en calories considérée comme le minimum nécessaire. Et ce particulièrement dans les milieux non urbains, dans la mesure où la consommation moyenne en calories pour chaque État peut être indiquée comme

suit : Brésil (1958) 2 500; Chili (1950) 2 450; Colombie (1957) 2 050; Équateur (1954/1956) 2 130; Mexique (1958) 2 560; Venezuela (1958) 2 120; Pérou (1958) 1 387.

Dans la seconde région le nombre de calories qui est à la disposition des populations est généralement supérieur aux nécessités (3 000 en Argentine) et la carence en protéines est très limitée (il s'agit de régions de développement industriel et d'élevage). Cependant, pour ces régions aussi, la plus grande partie des auteurs déplorent la consommation réduite du lait qui pourrait corriger les carences que l'on rencontre pour les vitamines et les sels minéraux. De même dans les États de l'Amérique centrale, outre le Mexique déjà cité, les niveaux d'alimentation sont notoirement bas, même si le nombre total de calories est plutôt élevé. Il s'agit le plus souvent de régimes alimentaires rarement équilibrés. Les régions les plus représentatives à cet égard sont les États des îles des Caraïbes.

DISPONIBILITÉS ET CONSOMMATION DU LAIT, CARENCES EN CALORIES ET EN PROTÉINES

Les disponibilités annuelles, par tête, en lait et en produits laitiers exprimés en lait sont, sur la base des documents consultés, les suivantes : Argentine (1958) 140 kg; Brésil 58 kg; Chili (1958) 92 kg; Colombie (1957) 73 kg; Équateur (1954/1956) 76 kg; Mexique (1958) 78 kg; Paraguay (1958) 73 kg; Uruguay (1958) 182 kg; Venezuela (1958) 120 kg; Pérou (1958) 45 kg.

La fraction couverte par le lait dans le montant total en calories de la ration journalière dont disposent ces diverses populations (2) est peu élevée dans presque tous les États et va d'un maximum de 303 calories (1956) pour l'Uruguay à un minimum de 59 calories (1959) pour le Pérou. Ce qui correspond à une disponibilité en protéines provenant du lait, qui va de 6 kg par an (1956) pour l'Uruguay à 1 kg par an pour le Pérou (1959) (3).

(1) Je remercie le Dr Aldo Mei de l'Institut agronomique pour l'outre-mer — Florence, pour la collaboration qu'il m'a accordée dans la recherche de la documentation et dans l'établissement des lignes générales du présent rapport, et avec lui l'agronome Massimiliano Mariani, du même institut.

(2) F.A.O. — Annuaire Statistique Productions 1960.

(3) Argentine 4 kg (1959); Brésil 2 kg (1957); Colombie 2 kg (1958).

En dépit des disponibilités moyennes que l'on vient de rappeler, la consommation effective dans les zones non certaines est extrêmement basse. En fait, la consommation annuelle, par tête, exprimée en litres, peut être considérée comme suit dans les différents pays : Région des Andes 8; Pérou 11; Équateur 26; Venezuela 38; Chili 14; Paraguay 66; Colombie 68 ⁽¹⁾.

En tenant compte du fait que la moitié au moins de la ration en protéines doit être d'origine animale, suivant la plus grande partie des spécialistes de l'alimentation, on doit considérer comme nécessaire 35 g par jour de protéines de cette nature. Une telle quantité moyenne par jour est seulement atteinte par l'Argentine (64 g en 1958) et par l'Uruguay (65 g en 1958). Les autres pays sont nettement au-dessous ⁽²⁾ : Brésil 20 g, Chili 27 g, Colombie 22 g, Venezuela 26 g, Paraguay 27 g, Mexique 17 g, Équateur 13 g, Pérou 13 g.

La différence entre le besoin normal, comme il a été calculé plus haut, et la disponibilité en protéines animales est particulièrement sensible dans les États du groupe andin et en Amérique centrale. En effet, tandis que les disponibilités totales en protéines animales de toute provenance (et pas uniquement du lait) pour les populations du Mexique, de l'Équateur, et du Pérou s'élèvent à 297 000 tonnes, les besoins pour les mêmes populations sont de 596 000 tonnes (1958). Les disponibilités des autres pays déficitaires (Brésil, Chili, Colombie, Venezuela, Paraguay) s'élèvent au total à 715 000 tonnes, tandis que les besoins sont de 1 170 000 tonnes.

La différence globale entre les disponibilités et les besoins en protéines pour tous les pays déficitaires de l'Amérique méridionale et du Mexique s'élève à 745 000 tonnes ⁽³⁾.

De telles données calculées approximativement ou tirées de sources différentes auxquelles on ne peut pas toujours complètement prêter foi, sont cependant indicatives, et s'accordent, grosso modo, avec les impressions de ceux qui ont écrit sur les conditions alimentaires de ces pays, et avec les résultats des quelques enquêtes alimentaires qui ont été menées sous forme de sondages dans plusieurs régions de l'Amérique latine.

D'ailleurs il a été démontré qu'il existait de vastes zones rurales (Venezuela central, nord-est de la région des Andes) où la consommation du lait est pour ainsi dire inconnue.

En Amérique centrale, la consommation en lait égale environ la moitié de la quantité atteinte en Amérique du Sud. En fait la consommation annuelle par habitant (production plus importations) s'élève à peine à 90 kg pour toute l'Amérique centrale. Les disponibilités du Mexique sont moindres encore (78 kg). Pour les autres États de l'Amérique centrale, on a comme indications les chiffres suivants : Cuba

103 kg, Costa Rica 97 kg, République dominicaine 53 kg, San Salvador 50 kg, Nicaragua 74 kg, Panama 44 kg, Guatemala 31 kg, Honduras 32 kg ⁽⁴⁾.

IMPORTATIONS ACTUELLES EN PRODUITS LAITIERS

Dans la plus grande partie des pays de l'Amérique latine, les importations en lait et en produits laitiers sont en augmentation par rapport à la période 1945-1952; le Brésil est passé de 3 400 tonnes en 1952 à 12 000 tonnes en 1957; la Colombie de 700 à 2 500 tonnes; le Pérou de 6 200 tonnes à 13 400 tonnes; le Venezuela de 29 500 à 39 700 tonnes ⁽⁵⁾; seule l'Argentine ne figure pas parmi les pays importateurs, mais parmi les exportateurs (en 1957 elle a exporté 2 400 tonnes de lait condensé ou déshydraté et 18 000 tonnes sous forme de beurre ou de fromage).

Les importations de la majorité des pays de l'Amérique latine proviennent des U.S.A. et des Pays-Bas. Les importations hollandaises l'emportent dans quelques pays, spécialement pour le fromage (Venezuela et Pérou). Les importations des États-Unis sont les plus importantes dans toute l'Amérique centrale et dans la plus grande partie de l'Amérique du Sud, pour le lait déshydraté et en poudre. Le montant total des importations de lait condensé et en poudre a été pour toute l'Amérique du Sud d'environ 80 000 tonnes, et de 9 000 tonnes celui des importations de fromage. Les produits laitiers des Pays-Bas et du Danemark se retrouvent dans toutes les statistiques qui portent sur les importations des pays sud-américains.

Une partie notable de la consommation de lait en poudre est satisfaite par les importations, les productions nationales faisant défaut ou se trouvant insuffisantes. L'indice de consommation du lait en poudre est passé au Brésil de 100 en 1951 à 270 en 1957. Toujours pour le Brésil, sur une consommation totale en 1957 de 38 000 tonnes de lait en poudre, environ 12 000 d'entre elles ont été importées.

Les importations à titre de livraison gratuite fournissent la plus grosse part (7 500 tonnes) ⁽⁶⁾.

Le total des importations en lait et produits laitiers de quelques pays de l'Amérique centrale en rapport avec la production intérieure en 1958 est indiqué dans le tableau ci-après.

⁽¹⁾ Acta Agronómica Palmira — Colombie — Vol. 10 — 1960.

⁽²⁾ Chiffres tirés de : F.A.O. Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1960 et se référant à 1958.

⁽³⁾ Les données relatives aux populations qui ont servi au calcul des disponibilités, des diverses consommations, des carences etc., sont les plus récentes dont nous pouvons effectivement disposer et en général celles que nous donnons. La population actuelle (1961) sera calculée à partir des prévisions statistiques dont il sera parlé plus loin.

⁽⁴⁾ Food Balances in Foreign Countries — F.A.S.-U.S.D.A. 1960.

⁽⁵⁾ Annuaire F.A.O. Commerce 1959.

⁽⁶⁾ Boletim de Estadística Animal São Paulo 1959 — Vol. 17.

*Production et importations de lait
et produits laitiers*

en tonnes de lait

Pays	Production	Importations
Costa Rica	145 000	—
Cuba	765 000	26 000
République dominicaine	147 000	16 000
San Salvador	103 000	30 000
Guatemala	128 000	14 000
Haïti	44 000	14 000
Honduras	121 000	8 000
Nicaragua	300 000	2 000

Les importations en lait de ces pays proviennent pour la plus grande partie des U.S.A., exception faite de la zone anglaise des Caraïbes, pour laquelle Danemark, Canada et Nouvelle-Zélande sont les principaux fournisseurs.

Dans quelques cas, les importations de lait condensé, déshydraté et en poudre ont diminué d'une façon notable à partir du moment où ont cessé les importations en provenance des U.S.A. des excédents de guerre. Par exemple, les importations de la République dominicaine sont passées de plus de 1 million de kg en 1950 à 127 000 kg en 1960 (1).

BESOINS HYPOTHÉTIQUES DE LA POPULATION ACTUELLE

Suivant le « Demographic Yearbook 1959 » publié par les Nations unies, la population de l'Amérique latine en 1958 serait la suivante :

en milliers d'habitants

République dominicaine	2 797
Guatemala	3 546
Honduras	1 828
Nicaragua	1 378
Porto Rico	2 321
Argentine	20 248
Brésil	62 725
Colombie	13 522
Paraguay	1 677
Surinam	241
Venezuela	6 320
Guyane française	30
San Salvador	2 434
Haïti	3 424
Mexique	32 348
Panama	996
Antilles	3 119
Bolivie	3 369
Chili	7 298
Équateur	4 048
Pérou	10 213
Uruguay	2 700
Guyanne britannique	532

Dans l'hypothèse d'une prévision moyenne prenant comme but une consommation de lait uniforme dans toute l'Amérique latine, semblable à la consommation actuelle de l'Uruguay, c'est-à-dire capable d'assurer une ration alimentaire annuelle de 180 kg de produits laitiers à tous les habitants de l'Amérique latine (1957), la quantité à importer serait de l'ordre d'environ 14 millions de tonnes, seulement un tiers en moins des disponibilités totales, qui s'élèvent à environ 20 millions de tonnes.

La production durant ces dernières années ne s'est pas également développée dans toutes les régions (2). Certains pays comme le Chili, la Bolivie, Porto Rico, le Pérou, le Venezuela et l'Argentine ont vu de notables accroissements de la production du lait et de sa consommation par habitant.

Pour les autres, par exemple pour le Mexique, l'augmentation n'a pas été suffisante pour couvrir complètement l'accroissement de consommation lié à la poussée démographique, si bien que la consommation par habitant s'est trouvée diminuée. Au Brésil, la production a augmenté à peu de chose près suivant le même rythme que l'accroissement démographique, si bien que la consommation moyenne par habitant est restée constante. Un phénomène commun à presque tous les pays est la diminution de la production de viande par habitant, ce qui indiquerait suivant la F.A.O. une tendance au développement de l'élevage pour le lait au détriment de la production de viande. Il y a eu d'autre part une amélioration des rendements de lait par tête de bétail (3) bien qu'aucune statistique exacte ne puisse corroborer cette constatation.

ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE EN AMÉRIQUE LATINE JUSQU'EN 1975

Si l'on cherche à se rendre compte de ce que sera la situation de la population de l'Amérique latine dans les années à venir, il faut recourir aux études sur les populations menées par les Nations unies (4) et qui vont de 1950 à 1980.

De telles recherches donnent des chiffres globaux qui pour 1950 tournent autour de 110 millions pour l'Amérique du Sud et 52 millions pour l'Amérique centrale et le Mexique. L'augmentation démographique dans ce dernier siècle a été de 391 % tandis que la moyenne mondiale a été à peine de 122 %.

De 1950 à 1955 le total des habitants de l'Amérique latine est passé de 162 millions à 183 millions, avec un pourcentage d'accroissement de 124 %, alors que

(1) Dirección General de Estadística. Rep. Dominicana — Publicaciones diversas.

(2) La expansión selectiva de la producción agropecuaria en America Latina : F.A.O. 1957.

(3) O.N.U. — N.Y. Asuntos sociales 1955 Estudios sobre población.

l'accroissement mondial ne fut que de 78 %. Les taux de natalité sont, en tout état de cause, élevés, et les prévisions portant sur ces populations pour les années qui vont de 1960 à 1975, tout en tenant compte d'une certaine réduction des taux d'accroissement, s'élèvent à des chiffres qui, globalement pour 1975, correspondent au double de la population entière de 1950. Pour 1975, on prévoit (prévision moyenne) une population totale de plus de 303 millions pour toute l'Amérique latine.

On prévoit que les pourcentages d'accroissement les plus élevés intéresseront le Mexique.

Dans les différents pays de l'Amérique latine, les populations prévues pour 1975 atteindront les chiffres suivants ⁽¹⁾ :

	<i>en milliers d'habitants</i>
<i>Amérique centrale continentale</i>	
Mexique	53 300
Autres pays	19 069
<i>Amérique centrale insulaire</i>	
Cuba	9 600
Haïti et Rép. dominicaine	8 670
Porto Rico	3 060
Dépendances britanniques	4 826
Autres îles	960
Total	27 116
<i>Amérique du sud tropicale</i>	
Colombie	21 600
Venezuela	10 600
Guyanes	1 298
Équateur	6 440
Pérou	15 700
Brésil	102 000
Bolivie	4 910
Total	162 548
<i>Amérique du sud tempérée</i>	
Chili	8 790
Argentine	27 200
Paraguay	2 230
Uruguay	3 530
Îles Falkland	2
Total	41 752
<i>Total pour l'Amérique latine</i>	303 885

DÉLIMITATION ET BESOINS ALIMENTAIRES DES GROUPES VULNÉRABLES JUSQU'EN 1975

En Amérique du Sud (zone tropicale) le pourcentage élevé de jeunes, par rapport à la population totale,

et le pourcentage élevé de naissances annuelles et par conséquent des femmes enceintes ou en période d'allaitement, expliquent très clairement l'importance de ces groupes dits « vulnérables ». Un calcul sommaire concernant l'Amérique du Sud conduit à ces considérations : le nombre de jeunes de 0 à 14 ans subira les accroissements suivants : en 1960 : 56 millions ; en 1965 : 64 millions ; en 1970 : 70 millions ; en 1975 : 77 millions.

Les naissances augmenteront d'environ 5 à 7 millions par an. En considérant d'autre part une période moyenne d'allaitement d'une durée de 10 mois, on prévoit que les groupes vulnérables de l'Amérique latine puissent être ainsi constitués ⁽²⁾.

<i>en millions</i>			
Année	Jeunes	Femmes enceintes et en période d'allaitement	Total
1960	56	7	63
1965	64	7,5	71,5
1970	70	8,5	78,5
1975	77	10	87

Pour l'Amérique centrale et le Mexique on obtient en gros les chiffres suivants ⁽³⁾ :

<i>en millions</i>			
Année	Jeunes	Femmes enceintes et en période d'allaitement	Total
1960	19	2,4	21,4
1965	21	3	24
1970	23	3,5	26,5
1975	26	4	30

Les chiffres précédents, calculés d'une manière approximative, se montrent en définitive supérieurs au pourcentage qui est admis habituellement comme une grande moyenne pour les pays en voie de développement

⁽¹⁾ G. Mortara - Os Estudos demográficos e a Política de população na América latina. Revista Brasileira de Estatística 1959.

⁽²⁾ Ce calcul a été effectué en considérant le nombre des naissances prévu pour chaque année égal à celui des femmes enceintes et en période d'allaitement de chaque pays.

⁽³⁾ Le nombre des naissances a été obtenu à partir d'un taux moyen de natalité de 40 pour mille.

(40 %). Il est probable, au contraire, que dans quelques régions les groupes vulnérables représentent presque la moitié de la population totale; et si l'on veut tenir compte de cette partie de la population qui se trouve dans des conditions précaires de santé en raison d'une sous-alimentation prolongée, on peut atteindre aussi des pourcentages supérieurs. Sans tenir compte des estimations personnelles de bon nombre d'auteurs et spécialistes sur les besoins en lait et en produits laitiers des groupes en question, nous pouvons limiter les calculs à un besoin moyen en produits laitiers, exprimés en lait, de 750 grammes par jour.

Trémollières, Serville et Jacquot, dans leur traité sur l'alimentation humaine ⁽¹⁾ indiquent pour les besoins en produits laitiers les chiffres suivants, lesquels sont généralement supérieurs à ceux indiqués par la F.A.O. ⁽²⁾ :

Groupes	en g/litre/jour	
	Lait	Fromage
Enfants de 3 à 5 ans	750	10
Enfants de 6 à 9 ans	500 à 750	30
Adolescents de 10 à 12 ans	500	30
Femmes enceintes	750	25
Femmes en période d'allaitement	1 000	40

Étant donné que pour un calcul très approximatif des besoins alimentaires des régions sous-développées où l'« optimum » théorique de l'alimentation ne peut être atteint que très graduellement, il est préférable de s'en tenir à des chiffres modestes; nous nous attacherons donc à cette hypothèse et dans ces conditions les besoins minima pour les seuls groupes vulnérables s'élèveraient aux chiffres suivants :

Besoin en lait des groupes vulnérables

Année	en milliers de tonnes		
	Amérique du Sud	Amérique centrale et Mexique	Total pour l'Amérique latine
1960	17 246,3	5 748,7	22 995,0 ⁽¹⁾
1965	19 573,1	6 570,0	26 143,1
1970	21 489,4	7 254,4	28 743,8
1975	23 816,3	8 212,5	32 028,8

⁽¹⁾ Il faut se souvenir que la production totale de lait pour l'Amérique latine a été pour 1960 de 20 200 000 tonnes.

Les besoins réels de l'importation de lait s'obtiennent donc de cette différence et sont pour l'année 1960 de 2 795 000 tonnes.

Pour 1975, si l'on se fonde sur une augmentation de 30 % de la production, les besoins en importations s'élèveraient à plus de 6 millions de tonnes.

Il n'est pas nécessaire de s'attarder à la valeur exclusivement théorique de ces données, si l'on considère l'étendue des territoires et les difficultés que l'on rencontrerait pour mener à bon port ces produits là où ils devraient être consommés.

CONSIDÉRATIONS SUR LES GROUPES VULNÉRABLES DE LA ZONE ANDINE ET SUR LES DISPONIBILITÉS DE CETTE MÊME ZONE

En analysant la situation alimentaire dans les différents pays les plus démunis, on remarque que les disponibilités existantes ne suffisent même pas à couvrir les besoins des groupes vulnérables. De fait, en prenant parmi ces pays le groupe des États andins (Pérou, Bolivie, Équateur), sur une population totale du niveau suivant, prévue pour les années indiquées dans le tableau ci-dessous :

États	en milliers d'hab.			
	1960	1965	1970	1975
Bolivie	3 876	4 415	5 048	5 785
Équateur	4 160	4 771	5 462	6 255
Pérou	11 190	13 055	15 189	17 610

on obtiendrait les différents groupes vulnérables correspondants constitués comme suit ⁽³⁾ : 1960 : 7,690 millions; 1965 : 8,896 millions; 1970 : 10,279 millions; 1975 : 11,860 millions.

Les besoins moyens relatifs à ces groupes (en partant d'une consommation journalière minimum de lait et de produits laitiers, exprimés en lait, de 750 g) et pour la Bolivie, l'Équateur, le Pérou, s'élèveraient alors à 5 263 117 tonnes en 1960; 6 088 473 tonnes en 1965; 7 035 101 tonnes en 1970; 8 116 687 tonnes en 1975.

La disponibilité totale en lait (production plus importations) pour ces mêmes pays s'élève pour l'année

⁽¹⁾ Trémollières, Serville, Jacquot « Alimentation humaine », 1955.

⁽²⁾ F.A.O. Annales de la nutrition et de l'alimentation.

⁽³⁾ Calculés suivant le pourcentage minimum de 40 % déjà cité et applicable d'une façon générale aux pays en voie de développement. Il n'a pas été possible de les calculer d'une façon analytique à partir des naissances comme on a fait précédemment pour toute l'Amérique latine, car on ne dispose pas du taux d'accroissement pour la Bolivie.

1958⁽¹⁾ à 125 000 tonnes pour la Bolivie, 119 000 tonnes pour l'Équateur, 441 000 tonnes pour le Pérou, soit un total de 885 000 tonnes. Bien que l'on ne puisse pas évaluer exactement ce dont disposent ces mêmes pays pour 1960, on possède toutefois des éléments suffisants pour considérer⁽²⁾ comme assez limité l'accroissement des disponibilités qui de toute manière en 1960 ne doivent pas être supérieures à 800 000 tonnes.

L'écart entre les besoins et la consommation est, pour la région des Andes, l'un des plus forts de l'Amérique latine.

Dans ce pays, comme dans d'autres de l'Amérique latine, la demande est très faible et parfois inférieure aux disponibilités⁽³⁾.

Ceci se produit particulièrement pour les produits d'un coût élevé qui s'accordent mal avec les salaires faibles et le bas niveau de vie de ces pays — la population citadine est en fait approvisionnée, en partie, avec du lait en bouteille qui est ainsi vendu à un prix plus élevé. Ceci, bien entendu, n'exclut pas que dans les zones marginales, et même dans le cadre d'économies très pauvres, on ne puisse trouver des animaux laitiers dont les produits consommés sur place ont pour résultat une consommation nettement supérieure aux moyennes établies. Cela peut, par exemple, se constater en Équateur où dans quelques régions une certaine quantité de fromage est produite suivant des méthodes familiales et consommée sur place, échappant ainsi à toute vérification statistique.⁽⁴⁾

Rapports entre quelques indices économiques et la consommation moyenne de lait : une indication de la consommation moyenne de lait dans les périphéries urbaines, aux revenus familiaux assez élevés, en comparaison des moyennes latino-américaines, peut être donnée par une enquête effectuée au Venezuela sur 103 familles⁽⁴⁾. Dans le groupe considéré, 71 familles consomment du lait en poudre, 78 du fromage et 52 du lait. Il s'agit d'une zone où le revenu annuel moyen par habitant est vraisemblablement le plus élevé d'Amérique latine.

En fait, le Venezuela possède la moyenne nationale la plus haute (\$773 en 1956). La moyenne pour toute l'Amérique latine est de \$312 par an et par habitant (1956). Pour quelques autres pays elle a été, toujours en 1956 : Argentine \$635, Cuba \$395, Chili \$334, Colombie \$272, Brésil \$250, Mexique \$240, Paraguay \$143, Équateur \$115, Haïti \$98.⁽⁵⁾

Comme on peut le remarquer, si l'on se souvient des chiffres de consommation cités plus haut, il existe un rapport assez évident entre les revenus moyens par habitant et la consommation des produits laitiers. La situation du Venezuela (qui présente un revenu moyen élevé par habitant et une faible

consommation de lait) est caractérisée, outre une production locale faible par rapport au développement de l'agriculture et de l'élevage, par la différence de niveau entre les revenus des populations urbaines, qui se livrent à des activités industrielles et tertiaires, et les revenus de la masse des populations de l'intérieur. C'est-à-dire que, naturellement, les revenus moyens élevés par habitant s'expliquent par l'existence d'une minorité très riche se livrant à des activités lucratives; ce qui se verrait sans doute aussi confirmé par le fait qu'au Venezuela (unique pays de l'Amérique latine) les importations en lait dépassent la production nationale (1958).

Parmi les États d'Amérique centrale, une situation particulièrement déficitaire en produits laitiers est celle de Haïti, dont les habitants ont un niveau de vie très bas et consomment très peu de lait (guère plus de 8 kg par habitant et par an, en 1958)⁽⁶⁾.

Du point de vue des revenus annuels moyens par habitant, les autres pays de l'Amérique centrale, à l'exception de Cuba, peuvent être considérés au même niveau que le Mexique et la consommation en lait va de moyennes plutôt élevées à des moyennes qui avoisinent les plus basses de l'Amérique du Sud.

OBSERVATION SUR L'ÉVOLUTION DANS LES QUINZE PROCHAINES ANNÉES DE LA PRODUCTION LAITIÈRE DE L'AMÉRIQUE DU SUD

En général, il est reconnu que les élevages de bovins pour la production de viande qui prévalent actuellement et depuis très longtemps en Amérique latine, correspondent mieux au degré d'évolution des campagnes et permettent d'utiliser des pâturages médiocres, quelquefois très pauvres, sans qu'il soit besoin de recourir à des investissements particuliers et à de grandes dépenses de gestion. On ne peut pas en dire autant de l'élevage des vaches laitières, qui exige, entre autres, l'emploi d'une main-d'œuvre qualifiée, difficile à trouver sur le marché local du travail. D'autre part, la production de viande représente, surtout pour l'économie argentine et uruguayenne, un facteur essentiel pour les exportations traditionnelles qui assurent à ces pays de bien précieuses devises, tandis que la production du lait concerne avant tout le marché intérieur et les différents pays sud-américains.

Tout porte à croire que, même dans un proche avenir, il n'y a pas à prévoir d'importantes modifications

⁽¹⁾ F.A.S. Nov. 1960 USDA Food Balances in Foreign Countries.

⁽²⁾ Depart. Administrativo Nacional de estadística Bogotá. Anuario de Comercio 1957, F.A.O. La expansión selectiva de la producción agropecuaria en América latina 1957.

⁽³⁾ F.A.S. USDA The Dairy Products Situation in Certain South and Central American Countries 1955.

⁽⁴⁾ Archivos Venezolanos de la nutrición, Dic. 1956.

⁽⁵⁾ Boletín del Banco Central del Ecuador, Quito, 1958.

⁽⁶⁾ G. J. Brelonnes — L'insuffisance alimentaire en Haïti.

dans les lignes générales de l'élevage des bovins, qui est principalement orienté vers la production de viande pour le marché intérieur et l'exportation, et ce, tant que les prix restent favorables. Ce qui n'exclut pas qu'il puisse y avoir des accroissements aussi dans la diffusion des vaches laitières en relation avec le développement économique et agricole des différents pays. Dans les environs de Lima et dans les vallées voisines, il a suffi que quelques industries du lait prennent naissance, pour assister à une multiplication des établissements d'élevage qui utilisent des prés et des pâturages artificiels.

En Colombie, une poussée pour intensifier l'élevage en vue de la production du lait a été donnée, ces dernières années, par divers organismes nationaux et internationaux. L'existence en ce pays de vastes et nombreuses zones, dont les caractéristiques (en particulier la vallée du Cauca) permettent l'élevage de vaches laitières, rend possible un accroissement ultérieur de la production. Actuellement, la Colombie est au troisième rang pour la production totale du lait, après l'Argentine et le Brésil.

Au Mexique, malgré les progrès réalisés dans la production du lait, l'augmentation ne permet pas de satisfaire la demande, raison pour laquelle les importations ont été augmentées (de 80 000 tonnes importées par le Mexique en 1953, on est passé à 107 000 tonnes en 1958). Une situation analogue existe au Venezuela. Pour ces deux pays on peut prévoir un accroissement modéré de la production en raison des difficultés présentées par l'ensemble économique et agricole pour un développement accéléré des productions laitières. Pour le Brésil, en dépit des accroissements remarquables de ces dernières années, on ne peut également pas prévoir des augmentations capables de modifier fondamentalement les disponibilités dans les zones extra-urbaines. En fait, les augmentations notables de la production ont eu pour centre de 1937 à 1959 les États qui avaient déjà une production élevée (Minas Gerais et São Paulo).

Pour l'Argentine et l'Uruguay l'augmentation de la production, et par conséquent des exportations (toutes dirigées actuellement sur l'Amérique du Sud, exception faite du fromage), est étroitement liée, non seulement aux conditions générales du développement économique, mais encore aux indices de transformation industrielle du lait qui, ces dernières années sont restés élevés (en 1958, 50 % du lait produit en Argentine ont été utilisés par l'industrie). La tendance de substituer progressivement l'élevage en vue de la production de viande, par la production de lait, pourra s'accroître plus ou moins, en relation avec les perspectives du marché. Ces diverses voies à choisir se poseront à partir de facteurs de caractère économique et de rentabilité. En fait, des transformations de l'équipement productif d'une entreprise, qui demandent des poussées économiques de l'exté-

rieur et de forts investissements à l'intérieur des entreprises elles-mêmes, limitent les accroissements. Le nombre des vaches laitières de l'ensemble de l'Amérique latine n'est pas donné par les statistiques. Les quelques chiffres qui existent pour certains pays ⁽¹⁾ semblent plutôt indiquer une réduction du nombre de têtes pour ces dernières années. Voici le nombre de vaches laitières pour quelques pays :

États	en milliers de têtes			
	1951	1955	1957	1958
Argentine		19 191	17 623	17 710
Chili	1 237	1 306		
Colombie			7 858	7 026
Venezuela		2 820	2 885	3 013

Ceci semblerait concorder avec la tendance diffuse de passer à des systèmes d'élevage plus intensifs qui pourrait permettre de relever la moyenne très basse de production du lait par tête de bétail, caractéristique générale de la majeure partie des élevages des différents pays. Suivant la C.E.P.A.L., en 1957 l'Amérique latine importera encore 1,21 % de la consommation totale du lait ⁽²⁾.

En effet, l'Amérique latine traditionnellement exportatrice de produits agricoles, est traditionnellement importatrice de lait, seul produit agricole important, avec le blé, pour lequel jusqu'à présent l'autosuffisance n'a jamais été prévue par la C.E.P.A.L.

CONCLUSIONS ET PRÉVISIONS

Dans les républiques de l'Amérique latine, l'actuelle production laitière est insuffisante pour combler les besoins en protéines animales suivant les normes atteintes avec le lait par la plus grande partie des peuples évolués; seuls l'Argentine et l'Uruguay exportent aussi quelques produits laitiers. Ces exportations, exception faite du beurre, sont exclusivement orientées vers les autres pays latino-américains.

Les importations en produits laitiers de la plupart de ces pays sont limitées et proviennent le plus souvent des U.S.A. et de certains pays de l'Europe du Nord, parmi lesquels les Pays-Bas et le Danemark. D'une façon générale, ces importations ne portent que sur des quantités minimales et n'ont pas une influence marquée sur la consommation. L'usage limité du lait, en tant qu'aliment, n'est pas seulement dû à la faiblesse des disponibilités du produit sur le marché, mais plutôt aux faibles revenus des populations et en quelques cas, au manque d'habitude de la consommation du lait. De toute façon dans des

⁽¹⁾ Annuaire F.A.O. — Production 1960.

⁽²⁾ C.E.P.A.L. — Doc. E/CN 12 et 1/13.

périodes particulières, c'est-à-dire quand furent importés des produits donnés par les États-Unis, la consommation de produits laitiers s'en est trouvée augmentée.

Les disponibilités (production + importations) sont insuffisantes même si l'on ne prend en considération que les besoins considérés comme des normes pour les groupes vulnérables. Les carences sont très graves, spécialement dans la région des Andes et dans certaines zones des Caraïbes (Haïti et Saint-Domingue).

L'accroissement des populations augmentera ces carences dans l'absolu. Les besoins en lait et en produits laitiers exprimés en lait (qui en 1960 ont été indiqués comme avoisinant 23 millions de tonnes) pourraient être considérés de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de tonnes, calculées seulement pour les groupes vulnérables (plus de 30 millions de tonnes). Les accroissements des productions locales en lait et produits dérivés ne dépasseront vraisemblablement pas dans la même période (jusqu'en 1975), certaines limites, constituées par des situations locales difficilement modifiables et par des considérations d'ordre économique. De nouveaux élevages de vaches laitières accompagneront la mise en valeur agricole de nouvelles terres.

Mais il s'agira de mesures lentes et graduelles, dont les résultats ne pourront pas modifier fondamentalement, dans les quinze prochaines années, la situation actuelle.

Suivant les prévisions les plus optimistes, la production laitière devrait augmenter en Amérique latine

à un rythme égal à la moitié du rythme des autres productions.

Dans la détermination des besoins en produits laitiers de l'Amérique latine dans la perspective d'éventuelles importations venant d'Europe, il convient de ne perdre de vue :

a) que les chiffres prévus pour les populations totales et le montant des groupes vulnérables peuvent être considérés comme des points de départ dignes de foi pour les calculs de toutes sortes qui pourraient être jugés utiles.

b) que les hypothèses formulées en ce qui concerne les besoins physiologiques peuvent varier grandement soit dans le sens d'une diminution, soit dans celui d'une augmentation du montant des besoins globaux (par exemple, si au lieu d'une moyenne de 180 litres par an et par habitant, correspondant à la consommation des habitants de l'Uruguay, on prenait comme hypothèse une consommation annuelle de 90 litres, correspondant à la moyenne actuelle de la consommation annuelle de l'Amérique centrale, les besoins globaux de l'Amérique latine se trouveraient réduits à la moitié des quantités citées. On peut dire la même chose des chiffres concernant les groupes vulnérables).

c) que si on laisse de côté les chiffres sur les disponibilités et sur les importations actuelles, qui sont tirés des documents officiels, tous les autres chiffres et les considérations de caractère général sur l'accroissement probable des productions laitières ont été rapportés pour faciliter toute étude ultérieure en cette matière.

ANNEXE n° 12

ÉLÉMENTS D'UN SYSTÈME D'ÉVALUATION DES
POSSIBILITÉS D'UTILISATION DES EXCÉDENTS
AGRICILES DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

par
le professeur H. Wilbrandt
Institut pour l'agriculture étrangère
de l'université technique
Berlin

SOMMAIRE

	Pages
A. Besoins alimentaires et utilisation des excédents à une amélioration générale de l'alimentation	215
1. Accroissement démographique	215
2. Articulation par profession	215
3. Consommation actuelle	215
4. Besoins souhaitables en physiologie de la nutrition	215
5. Disparités entre la consommation souhaitable de denrées alimentaires et le pouvoir d'achat	215
6. Besoins de céréales secondaires	216
7. Besoin global de céréales et déficit	216
8. La production	216
9. Unités céréales en tant que dénominateur commun	216
10. Adaptation de la production au besoin prévisible	216
11. Besoin alimentaire et utilisation des excédents	217
12. Analyse des méthodes et des possibilités d'amélioration	217
B. Alimentation supplémentaire pour les couches menacées de la population	217
C. Aide en cas de cataclysme et besoins spéciaux par suite de réforme agraire	217
D. Aspects de l'utilisation des excédents qui ne seront pas pris en considération	217

Liste des tableaux annexés

N° 1 Évolution de la population et des revenus	218
2 Évolution de la demande pour la consommation directe	219
2a Évolution de la demande d'autres denrées alimentaires	220
3 Consommation de céréales secondaires pour la consommation des produits de transformation	221
4 Besoins globaux de céréales 1959/60 et 1976	222
5 Évolution de la production de céréales alimentaires et du déficit	223
6 Teneur en substances nutritives de la ration journalière	224

ÉLÉMENTS D'UN SYSTÈME D'ÉVALUATION DES POSSIBILITÉS D'UTILISATION DES EXCÉDENTS AGRICOLES DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (1)

A. BESOINS ALIMENTAIRES ET UTILISATION DES EXCÉDENTS À UNE AMÉLIORATION GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION

Les enquêtes types effectuées dans différents pays, et autres estimations disponibles, fournissent des éléments d'un système de prévision de l'utilisation possible des excédents dans les pays en voie de développement.

1. ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Le point de départ est constitué par le niveau actuel de la population, ainsi que par la tendance actuelle et future de l'évolution. Il pourrait être souhaitable de tenir compte de différentes alternatives d'accroissement. L'accroissement annuel de la population peut être indiqué, soit par un calcul arithmétique, soit par un calcul cumulatif. La méthode respectivement choisie devra être appliquée pendant toute l'estimation.

2. ARTICULATION PAR PROFESSION

L'évolution des revenus et de la demande diffère, selon qu'il s'agit de personnes qui couvrent elles-mêmes leurs besoins ou non. Aussi est-il souhaitable de subdiviser la structure de la population et son accroissement en population agricole se suffisant à elle-même et en population non agricole qui achète sa nourriture.

3. CONSOMMATION ACTUELLE

Les quantités consommées — au total et par habitant — tirées des statistiques de production, du commerce extérieur et autres, appellent une analyse critique, la documentation n'étant pas toujours sûre. Les budgets familiaux à la ville et à la campagne constituent à cet effet un instrument important.

4. BESOINS SOUHAITABLES EN PHYSIOLOGIE DE LA NUTRITION

De multiples normes de besoins, telles que les normes F.A.S.-F.A.O., utilisées dans les estimations américaines et dans les prévisions de la F.A.O., les normes O.R.A.N.A., utilisées par les spécialistes français de la physiologie de la nutrition, ou les normes N.A.C. établies par le « Nutritional Advisory Committee » de l'Indian Council of Medical Research pour l'Inde, peuvent être utilisées comme objectif d'alimentation. Les besoins alimentaires globaux et par habitant qui constituent l'objectif physiologique, pour le présent et pour chaque année à venir résultent de la combinaison des points 1 à 4. Il est nécessaire de procéder à l'analyse des chiffres de consommation en calories de protéines végétales et animales. Les chiffres ainsi trouvés seront confrontés avec la consommation actuelle, conformément au point 3.

5. DISPARITÉS ENTRE LA CONSOMMATION SOUHAITABLE DE DENRÉES ALIMENTAIRES ET LE POUVOIR D'ACHAT

Les possibilités de réaliser la consommation visée pour le présent comme pour l'avenir sont à vérifier. La dépense actuelle en espèces par habitant de la population achetant sa nourriture est mise en regard de la dépense en espèces nécessaire par habitant pour atteindre les normes physiologiques. Il faut tenir compte des frais croissants de commercialisation, qui augmentent en même temps que le niveau de vie. On peut déduire de la loi d'Engel que, pour le surcroît de dépense nécessaire en espèces, il faut un revenu par habitant dont l'accroissement soit plus que proportionnel.

Le calcul peut être le suivant :

(1) Dans l'élaboration de cette étude, l'auteur était assisté par MM. W. Kock, E.G. Jentzsch et H. Meliezck.

a) *Présent*

$$\text{Revenu supplémentaire nécessaire} = \frac{\text{Surcroît de dépense en espèces par habitant pour l'alimentation}}{\text{Pourcentage des dépenses pour l'alimentation}}$$

b) *Avenir*

$$\text{Taux d'accroissement du revenu par habitant} = \frac{\text{Taux d'accroissement de la demande de denrées alimentaires} - \text{Taux d'accroissement démographique}}{\text{Élasticité de la demande et de la production agricole en fonction des revenus}}$$

Il convient d'examiner si les règles en vigueur dans le secteur monétaire s'appliquent également au secteur qui se suffit à lui-même, ou s'il y a divergence.

a) Il faut considérer et examiner, quant à leur teneur réelle, la planification globale du développement économique général, de l'emploi dans l'agriculture et hors de ce secteur, du produit national monétaire et non monétaire, les investissements, les impôts, ainsi que le pouvoir d'achat monétaire et non monétaire disponible à la consommation, en ce qui concerne le présent et l'avenir.

b) Il convient d'emprunter également la voie inverse du point 5. Il faut déterminer la consommation qui correspond à l'évolution du pouvoir d'achat.

En se fondant sur l'évolution actuelle et sur l'élasticité des revenus connue ou présumée, on prend séparément

diverses denrées alimentaires destinées aux personnes se suffisant à elles-mêmes et à celles qui achètent leur nourriture comme demande et consommation escomptées. Les budgets familiaux constituent là aussi un instrument important. Si besoin est, on peut recourir aux élasticités de revenus des pays dont la structure de la consommation et des revenus est analogue. Il faut tenir compte de ce que l'élasticité des revenus décroît à mesure de la saturation progressive (d'abord, pour les denrées alimentaires à bon marché et lorsque le bien-être et la consommation croissent également pour les produits de transformation).

c) La modification de la demande pour diverses denrées alimentaires découle de la formule suivante :

Elasticité de la demande en fonction des revenus	=	$\frac{\text{Modification relative de la demande}}{\text{Modification relative des revenus}}$	
D'où :			
Modification de la demande	=	élasticité de la demande en fonction des revenus	×
			modification des revenus

Le résultat est à mettre en regard des besoins souhaitables en physiologie de la nutrition, qui ont été calculés au point 4.

6. BESOINS DE CÉRÉALES SECONDAIRES

L'utilisation accrue de produits de transformation détermine une consommation accrue d'aliments du bétail, qui doit être couverte, en partie par les céréales secondaires, en partie par les fourrages produits et, enfin, en partie par les déchets et par les prairies et pâturages naturels. On peut procéder à un calcul global, en convertissant la teneur en calories des denrées alimentaires en calories primaires nécessaires à leur production (sur la base 1 : 7) et en tirer les besoins de fourrage en unités céréales. Cette méthode est fautive et imprécise, mais, tant qu'une meilleure connaissance des conditions d'alimentation du bétail dans les pays en voie de développement ne permet pas de méthodes plus précises, celle-ci est préférable à une simple renonciation.

La même observation s'applique à la fixation de la proportion des céréales (dans les enquêtes types : de 33 à 50 %) dans le surcroît global de dépense pour le fourrage. Il faut considérer à cet égard qu'une dépense croissante de fourrage à surface constante rend vraisemblable aussi une proportion croissante des céréales dans la dépense de fourrage.

7. BESOIN GLOBAL DE CÉRÉALES ET DÉFICIT

Les quantités nécessaires pour la consommation directe et pour l'alimentation du bétail donnent, compte tenu des semences et du coulage, le besoin global d'unités céréales sous les formes les plus diverses, et de céréales proprement dites.

8. LA PRODUCTION

Le besoin total est mis en regard de la production actuelle et de la production escomptée d'après l'expérience acquise. Il convient de vérifier les plans de production agricole et leur possibilité de réalisation. On obtient enfin l'ordre de grandeur du déficit total d'unités céréales et aussi de céréales.

9. UNITÉS CÉRÉALES EN TANT QUE DÉNOMINATEUR COMMUN

Selon la situation, il faut tenir compte de divers produits agricoles dans les prévisions de production et des besoins. Le plus souvent il est recommandé de convertir les divers produits et les denrées alimentaires en unités céréales ou un dénominateur commun analogue. Cela s'applique également aux aliments du bétail nécessaires à la production animale.

10. ADAPTATION DE LA PRODUCTION AU BESOIN PRÉVISIBLE

Dans les limites tracées par le pouvoir d'achat et les prévisions de production, il faut vérifier si et dans

quelle mesure l'évolution de l'alimentation qui paraît possible correspond aux exigences physiologiques ou peut en être rapprochée. Cela peut donner lieu à des modifications des programmes de production.

11. BESOIN ALIMENTAIRE ET UTILISATION DES EXCÉDENTS

L'utilisation des excédents continue d'être limitée à la partie de la population non agricole, desservie par les transports, qui dispose d'institutions de distribution efficaces, travaillant à des coûts supportables. Ainsi l'utilisation des excédents est souvent plus réduite encore qu'il n'a été indiqué plus haut.

Si, d'autre part, l'accroissement démographique fait que les besoins de la population agricole se suffisant à elle-même augmentent plus fortement que la production, l'on peut s'attendre à une réduction de la proportion des ventes et un accroissement de l'autoconsommation. Le volume de l'utilisation possible des excédents s'accroît en conséquence pour ceux qui ne sont pas autoconsommateurs.

B. ALIMENTATION SUPPLÉMENTAIRE POUR LES COUCHES MENACÉES DE LA POPULATION

Les statistiques et les enquêtes par sondage permettent de déduire l'ordre de grandeur du nombre des personnes, surtout enfants et femmes enceintes, qui d'une façon générale, ou du fait d'un pouvoir d'achat déficient, devraient bénéficier d'une alimentation supplémentaire. Ce sont là, lorsqu'ils sont nécessaires, des consommateurs potentiels de denrées alimentaires supplémentaires, surtout de protéines animales. Le lait écrémé en poudre est ici l'aliment le plus important, pour le pays bénéficiaire aussi bien que pour le pays donateur. Toutefois, la quantité excédentaire utilisable

12. ANALYSE DES MÉTHODES ET DES POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATION

a) Les calculs effectués jusqu'ici concernant les besoins futurs et l'utilisation des excédents sont fondés sur des données souvent très imprécises. La marge d'erreur est élevée. Ce n'est qu'en améliorant constamment et en complétant les données statistiques et les autres documents en coopération avec les autorités respectives des pays en voie de développement, et développant les méthodes ici esquissées que l'on peut établir des prévisions plus sûres.

b) Des enquêtes répétées à bref intervalle et améliorées dans huit à dix pays en voie de développement, permettent d'estimer largement l'évolution probable de l'ensemble des pays en voie de développement.

c) Ils représentent de 70 à 80 % de l'utilisation totale possible des excédents. Il est inutile d'étudier un grand nombre de pays.

d) Des ordres de grandeur à peu près exacts ne peuvent être indiqués que sur une période de trois à quatre ans. Au-delà, on ne peut énoncer qu'une tendance générale.

est moins fonction du nombre des consommateurs potentiels de cette couche de la population, que du volume de la donation gratuite, que les pays donateurs sont disposés à accorder et du nombre des personnes menacées, accessibles à un contrôle institutionnel. La consommation de cette alimentation supplémentaire ne promet de donner les résultats recherchés que si la consommation directe est assurée dans les hôpitaux, écoles et autres centres qui en organisent et contrôlent la distribution.

C. AIDE EN CAS DE CATACLYSME ET BESOINS SPÉCIAUX PAR SUITE DE RÉFORME AGRAIRE

On doit considérer séparément, dans les diverses enquêtes, les facteurs extraordinaires qui influent sur les besoins de céréales, tels que les cataclysmes et le déficit de production, imputable à une réforme agraire.

A cet effet on ne peut fournir que globalement une certaine quantité d'excédents et l'utiliser selon les besoins.

D. ASPECTS DE L'UTILISATION DES EXCÉDENTS QUI NE SERONT PAS PRIS EN CONSIDÉRATION

Les éléments sus-indiqués d'un système de prévision des possibilités d'une utilisation quantitative des excédents ne concernent qu'une partie du problème. On ne s'est pas demandé s'il y a lieu d'intensifier les efforts visant à accroître la production agricole, de les rendre plus féconds et d'accélérer le rythme de développement. De même on n'a pas examiné la question des conditions requises à cet effet sur le plan

de la production industrielle, des fonctions des institutions et de l'infrastructure. Enfin, sont passées sous silence ici les questions telles que le volume de l'accumulation supplémentaire de capitaux qui est nécessaire au développement, l'utilisation productive de fonds de contrepartie, ainsi que les interdépendances considérables dans le développement général.

TABLEAU n° 1

Évolution de la population et des revenus

	1959/60		1976		Accroissement en %	
	%	Millions	%	Millions	Annuel (*)	Total
Population	totale	425 (1)	100	600	2,5	41
	agricole	298	70	390	1,9	31
	non agricole	127	30	210	3,9	65
	se suffisant	298	70	390	1,9	31
	achetant sa nourriture	127	30	210	3,9	65
Revenu national par habitant	se suffisant	—	—	—	1,4 (2)	23
	achetant sa nourriture	—	—	—	(Ø : 2,0)	56
Consommation privée par habitant	se suffisant	—	—	—	1,8 (4)	30
	achetant sa nourriture	—	—	—	(Ø : 2,0)	43

(1) Moyenne des années 1959 et 1960. — (2) Taux d'accroissement linéaires pendant cette période. — (3) En admettant l'hypothèse de 2 % au total et avec ventilation correspondant à la répartition des revenus par habitant en 1956/57 : agric. = 202 Rs, non agric. = 500 Rs, au total Ø = 291 Rs. — (4) Modification des rapports, le revenu par habitant de la population non agricole qui est arithmétiquement plus élevé ne pouvant se traduire qu'en partie par une demande accrue.

Évolution de la demande pour la consommation directe

	Secteur se suffisant (S) Secteur achetant sa nourriture (A)	Céréales destinées à l'alimentation				Viande, poisson, œufs				Lait, produits laitiers			
		1959/60		1976		1959/60		1976		1959/60		1976	
		Accroissement en %		jusqu'en 1976		accroissement en %		jusqu'en 1976		accroissement en %		jusqu'en 1976	
Élasticité de la demande en fonction des revenus	S	0,75 ⁽¹⁾	0,5 ⁽²⁾	—	—	0,9 ⁽³⁾	0,8 ⁽⁴⁾	—	—	1,37 ⁽¹⁾	1,1 ⁽²⁾	—	—
	A	0,52 ⁽¹⁾	0,4 ⁽²⁾	—	—	1,03 ⁽³⁾	0,9 ⁽⁴⁾	—	—	1,35 ⁽¹⁾	1,1 ⁽²⁾	—	—
Consommation correspondante à l'accroissement présumé du pouvoir d'achat	S	172 kg ⁽⁵⁾	198 kg	15	0,9	3 kg ⁽⁶⁾	3,7 kg	24	1,5	53 kg ⁽⁴⁾	70 kg	33	2,0
	A	175 kg ⁽⁵⁾	205 kg	17	1,0	3 kg ⁽⁶⁾	3,9 kg	39	2,4	53 kg ⁽⁴⁾	78 kg	47	2,8
Consommation globale	S	51,3	77,2	50	3,0	0,89	1,44	62	3,8	15,8	27,3	73	4,4
	A	22,2	43,1	94	5,7	0,38	0,82	116	7,0	6,7	16,4	145	8,8
Total		73,5	120,3	64	3,9	1,27	2,26	70	4,2	22,5	43,7	94	5,7

(1) 1958. — (2) Ventilation de la consommation par habitant de la population agricole et non agricole, conformément à la proportion des dépenses des groupes de population pour les diverses denrées alimentaires, cf. Coale and Hoover, op. cit., p. 12b. Consommation moyenne, au total : 173 kg. — (3) Consommation moyenne : 3 kg. — (4) Consommation moyenne, au total : 53 kg. — (5) Fixation arbitraire, compte tenu de l'élasticité des revenus pour 1958 et de la proportion des dépenses des groupes de population pour les diverses catégories de produits alimentaires.

TABLEAU n° 2a

Évolution de la demande d'autres denrées alimentaires

Denrées alimentaires		Élasticité de la demande en fonction des revenus		Consommation par habitant		Demande en millions de t		
		S	A	S	A	S	A	Total
Légumes	1960	0,90	0,75	15 kg ⁽¹⁾	18 kg ⁽²⁾	4,47	2,29	6,76
	1976	0,90	0,75	19 kg	24 kg	7,41	5,04	12,45
	Accroissement en % jusqu'en 1976	—	—	27	32	66	120	85
	Accroissement annuel (en %)	—	—	1,6	1,9	4	7,3	5,1
	1960	0,70	0,70	12 kg ⁽³⁾	12 kg ⁽³⁾	3,58	1,52	5,10
Tubercules à féculé	1976	0,60	0,50	14 kg	15 kg	5,46	3,15	8,61
	Accroissement en % jusqu'en 1976	—	—	18	22	152	208	169
	Accroissement annuel (en %)	—	—	1,1	1,3	9,3	12,6	10,2
	1960	0,77	0,64	13 kg ⁽³⁾	15 kg ⁽³⁾	3,87	1,91	5,78
	1976	0,70	0,55	16 kg	19 kg	6,24	3,99	10,23
Sucre	Accroissement en % jusqu'en 1976	—	—	21	24	61	109	77
	Accroissement annuel (en %)	—	—	1,3	1,5	3,7	6,6	4,7
	1960	0,90	0,85	3,7 kg ⁽⁴⁾	4,6 kg ⁽⁴⁾	1,10	0,58	1,68
Matières grasses	1976	0,85	0,70	4,7 kg	6 kg	1,83	1,28	3,11
	Accroissement en % jusqu'en 1976	—	—	26	30	66	121	85
	Accroissement annuel (en %)	—	—	1,6	1,8	4,0	7,3	5,1
	1960	0,90	0,85	3,7 kg ⁽⁴⁾	4,6 kg ⁽⁴⁾	1,10	0,58	1,68

⁽¹⁾ Consommation moyenne, au total 16 kg.⁽²⁾ Consommation moyenne, au total 12 kg.⁽³⁾ Consommation moyenne, au total 14 kg.⁽⁴⁾ Consommation moyenne, au total 4 kg.

Consommation de céréales secondaires pour la consommation des produits de transformation

Unité	Total de la consommation de céréales secondaires indiquée dans les statistiques (*)	1959/60			1976						
		Secteur se suffisant (1)		Secteur achetant sa nourriture (1)		Secteur se suffisant		Secteur achetant sa nourriture			
		Viande Œufs	Lait produits laitiers	Total	Viande Œufs	Lait produits laitiers	Total	Viande Œufs	Lait produits laitiers	Total	
Calories par kg de denrées alimentaires		1 510 (*)	830 (*)	—	1 510 (*)	830 (*)	—	1 510 (*)	830 (*)	—	
Consommation	1 000 t	675 (*)	15 800	—	275 (*)	6 700	—	1 080 (*)	27 300	—	
Calories secondaires	milliards de cal	1 010	13 114	14 124	415	5 561	5 976	1 631	22 659	24 290	
Calories primaires (secondaires × 7)	milliards de cal			98 868			41 832			170 030	
Besoins d'aliments du bétail en unités céréales (7)	millions de t			28,3			12,9			48,6	
Besoins de céréales secondaires (8)	millions de t			14,2			6,0			24,3	
											14,6

(1) A défaut de données plus précises, on a supposé, pour 1959/60 la même consommation de denrées alimentaires pour le secteur se suffisant à lui-même que pour le secteur achetant sa nourriture. — (2) Consommation globale de viande, poisson, œufs, déduction faite de 1/4 pour le poisson. — (3) Source : Annuaire de la production F.A.O. 1960. On ne peut déterminer statistiquement la consommation réelle de céréales secondaires en Inde. La quantité indiquée ici, soit 0,6 million de tonnes, n'est en rapport ni avec le cheptel, ni avec la production de produits de transformation. Le chiffre indiqué ne peut donc être utilisé pour calculer la consommation présumée constituée pour moitié par de la viande de volaille et par des œufs. — (4) La consommation de lait et de produits laitiers a été convertie en consommation de lait et la teneur en calories correspond à un lait à 5,6 % de matières grasses (Food Balances). — (5) En supposant que la moitié des besoins d'unités de céréales prend la forme de céréales secondaires. — (6) 1 kg d'unités céréales (U.C.) = 3 500 calories.

TABLEAU n° 4

Besoins globaux de céréales 1959/60 et 1976

en millions de tonnes

	1959/60			1976		
	Secteur se suffisant	Secteur achetant sa nourriture	Total	Secteur se suffisant	Secteur achetant sa nourriture	Total
1. D'après les besoins de céréales secondaires statistiquement indiqués :						
Céréales alimentaires destinées à la consommation directe	51,3	22,2	73,5	77,2	43,1	120,3
Céréales secondaires selon les besoins figurant dans les statistiques	0,3	0,3	0,6	0,8 (*)	0,4 (*)	1,2 (*)
Total	51,6	22,5	74,1	78,0	43,5	121,5
Semences, déperissement (1)	7,2	3,2	10,4	11,0	6,2	17,2
Besoins globaux	58,8	25,7	84,5	89,0	49,7	138,7
2. Sur la base des besoins de céréales secondaires physiologiquement nécessaires pour la production de produits de transformation :						
Céréales alimentaires destinées à la consommation directe	51,3	22,2	73,5	77,2	43,1	120,3
Céréales secondaires, besoins calculés théoriquement (2)	14,2	6,0	20,2	24,3	14,6	38,9
Total	65,5	28,2	93,7	101,5	57,7	159,2
Semences, déperissement (1)	9,5	3,8	13,3	14,5	8,5	23,0
Besoins globaux	75,0	32,0	107,0	116,0	66,2	182,2

(1) On suppose qu'il s'agit de 12,5 % de la production. On a supposé que l'ensemble des besoins est couvert par la production nationale. S'il y a une part d'importation, on doit soustraire les besoins des semences correspondant aux quantités importées. — (2) Les besoins supplémentaires de céréales ont été doublés, conformément aux besoins doublés de calories secondaires. — (3) Pour le calcul des besoins de céréales secondaires, voir tableau n° 3.

Explications relatives au tableau n° 4.

Deux méthodes sont possibles pour déterminer les besoins globaux de céréales. On peut se fonder sur les besoins de céréales secondaires figurant dans les statistiques et majorer ces besoins pour l'année 1976 à raison du pourcentage du surcroît de consommation de produits animaux de transformation exprimé en calories secondaires (méthode 1). On suppose alors qu'en 1976, le recensement statistique des besoins de céréales secondaires sera aussi imprécis que présentement. Mais les chiffres indiqués étant sans rapport avec les quantités, comme c'est le cas pour l'Inde, il s'ensuit que les besoins sont dans l'absolu trop réduits.

Il faut donc une comparaison avec les besoins globaux établis en fonction des besoins de céréales secondaires physiologiquement indispensables (méthode 2). Ces méthodes ont déjà été décrites en détail (voir rapport sur l'Inde, page 141). Les besoins effectifs devraient se situer entre ces deux ordres de grandeur, probablement plus près des besoins estimés théoriquement.

Évolution de la production de céréales alimentaires et du déficit

en millions de tonnes

Production de céréales, avec un accroissement annuel, en pourcentage		Déficit de céréales, avec un accroissement annuel de la production, en pourcentage					
Année	2	3,5	5	Année	2	3,5	5
1959/60	76,5	76,5	76,5	1959/60	8,6	8,6	8,6
				1976	78,2	61,2	42,2
1976	104	121	140	1959/60	30,5	30,5	30,5
				1976	34,7	17,7	(+ 1,3)

Commentaire au calcul du déficit de céréales alimentaires et pourcentage possible de l'utilisation des excédents

Ne pouvant établir encore de prévision sur l'évolution de la production, on a admis divers taux d'accroissement comme base d'augmentation de la production agricole. Ce calcul est possible par deux méthodes, conformément à celles décrites aux tableaux n° 4/1 et n° 4/2.

Le pourcentage de l'utilisation possible des excédents dans le déficit de céréales dépend, comme cela a été expliqué dans la section générale, du pourcentage de la population achetant sa nourriture qui est favorablement desservie par les transports et, pour l'Inde, il se situerait entre 10 et 20 %.

TABLEAU n° 6

Teneur en substances nutritives de la ration journalière

Produits	Secteur se suffisant (S) Secteur achetant sa nourriture (A)	Consommation 1976		Teneur en calories		Teneur en protéines		
		annuelle kg	journalière, g	par kg (1)	Total	par kg	Total	dont animales
Céréales alimentaires	S	198	542	3 500	1 897	100	54,2	
	A	205	561	3 500	1 964	100	56,1	
Viande, œufs, poisson	S	3,7	10,1	990	10	107	1,1	1,1
	A	3,9	10,6	990	11	107	1,1	1,1
Lait, produits laitiers (convertis en lait)	S	70	191	830	159	37	7,1	7,1
	A	78	213	830	177	37	7,8	7,8
Légumes	S	19	52	220	11	13	0,7	
	A	24	65	220	14	13	0,8	
Tubercules à fécula	S	14	38	910	35	14	0,5	
	A	15	41	910	37	14	0,6	
Sucre	S	16	41	3 500	144	10 (2)	0,4	
	A	19	52	3 500	182	10 (2)	0,5	
Matières grasses	S	4,7	12,8	9 100	116	—	—	
	A	6	16,4	9 100	149	—	—	
Total	S				2 379		64,0	8,2
	A				2 534		66,9	8,9

(1) Compte tenu des conditions propres à l'Inde et de la composition quantitative de la consommation. (2) Gur.

ANNEXE n° 13

ORGANISATION DE L'UTILISATION
DES EXCÉDENTS AGRICOLES AUX ÉTATS-UNIS

par
le professeur H. Wilbrandt
Institut pour l'agriculture étrangère
de l'université technique
Berlin

SOMMAIRE

	Pages
I. — Évolution jusqu'en 1954	227
II. — Public Law 480	227
Objectifs poursuivis	227
Modalités	227
Coût	228
Titre I	229
Titre II	231
Titre III	232
Titre IV	233

ORGANISATION DE L'UTILISATION DES EXCÉDENTS AGRICOLES AUX ÉTATS-UNIS (1) (2)

I. ÉVOLUTION JUSQU'EN 1954

Avant et après la première guerre mondiale, le marché intérieur des produits agricoles aux États-Unis était déterminé par les prix à l'exportation. Entre 1940 et 1950, la production excédentaire a trouvé des utilisations multiples. Aux exportations « Lend-Lease » (prêt-bail) de produits agricoles, d'une valeur de 6 500 millions de dollars, ont succédé les exportations « UNRRA » suivies, à leur tour, par les exportations au titre du « British Loan ». En 1947 ont commencé les exportations dans le cadre du plan Marshall et du programme d'aide et d'assistance à la Grèce, à la Turquie et à la Corée. Il s'agissait dans tous les cas de contributions à l'effort de guerre ou à l'effort de reconstruction entrepris pour effacer les suites de la guerre. L'un des principes fondamentaux de l'utilisation actuelle des excédents — à savoir la création de fonds de contre-valeur en vue de poursuivre le développement économique dans les pays bénéficiaires grâce aux recettes provenant des livraisons de denrées alimentaires — a été repris du plan Marshall. Les détresses et les difficultés de l'après-guerre ayant pu être rapidement surmontées, les impulsions données à la production pendant la période de guerre et d'après-guerre ont continué à agir. La production a été stimulée tout autant par les techniques nouvelles que par le niveau des prix intérieurs qui grâce aux interventions de l'État étaient maintenus nettement au-dessus des prix mondiaux.

Entre 1950 et 1960, l'accroissement des excédents a dépassé les ventes. En 1956, la Commodity Credit Corporation (C.C.C.) avait accumulé des excédents de produits agricoles d'une valeur de près de 9 000 millions de dollars. C'est durant cette même période que l'on a commencé à intensifier à la fois les efforts en vue d'empêcher la production de dépasser trop nettement les besoins effectifs — mais ce n'est pas là l'objet de notre étude — et les efforts en vue de parvenir à une utilisation systématique des excédents aux États-Unis et à l'étranger.

Le caractère de ces exportations s'est modifié entre 1950 et 1955. Le premier objectif qui consistait à fournir aide et assistance aux nations éprouvées s'est progressivement effacé devant la nécessité d'écouler des excédents qui, autrement, n'auraient pas été utilisables. La nouvelle section n° 32 de l'Agricultural Adjustment Act de 1935 et les sections 407 et 416 de l'Agricultural Act de 1949 ont ouvert des possibilités

nouvelles d'exportation subventionnée. Le Mutual Security Act de 1953 a autorisé des ventes contre paiement en monnaie du pays bénéficiaire. La constitution de fonds de contre-valeur en vue de divers objectifs de développement joue à nouveau un rôle essentiel. L'exposé qui suit se limite à l'importante Public Law 480, dont l'incidence dépasse de beaucoup celle de tous les règlements antérieurs. Un projet de loi portant création d'une organisation spéciale dénommée « Food-for-Peace-Organisation » ayant été rejeté en 1959, c'est l'appellation de « Food-for-Peace-Program » qui a été retenue pour qualifier les dispositions de la P.L. 480.

II. PUBLIC LAW 480

La Public Law 480 promulguée en 1954 poursuit un grand nombre d'objectifs, tout au moins dans la mesure où elle s'applique aux produits agricoles (3).

Les objectifs, les modalités et le coût des opérations prévues par la P.L. 480 peuvent être résumés comme suit :

Objectifs poursuivis

1. Promouvoir la stabilité de l'agriculture des États-Unis;
2. Utiliser les excédents au mieux des intérêts américains sur le plan :
 - a) économique
 - b) de la politique extérieure

(1) Dans l'élaboration de cette étude, l'auteur était assisté par MM. W. Kock, E. G. Jentzsch et H. Meliezck.

(2) D'après « Farm Surpluses » par Murray R. Benedict et Elizabeth K. Bauer et « Message du président des États-Unis » concernant le programme américain « Food for peace » U.S. Government Printing Office, doc. n° 223 du 87^e Congrès, 1^{re} session.

(3) « To promote the economic stability of American agriculture and the national welfare, to make maximum efficient use of surplus agricultural commodities in furtherance of the foreign policy of the United States, and to stimulate and facilitate the expansion of foreign trade in agricultural commodities produced in the United States by providing a means whereby surplus agricultural commodities in excess of the usual marketings of such commodities may be sold through private trade channels, and foreign currencies accepted in payment therefore. It is further the policy to use foreign currencies which accrue to the United States under this Act to expand international trade, to encourage economic development, to purchase strategic materials, to pay United States obligations abroad, to promote collective strength, and to foster in other ways the foreign policy of the United States. »

ad a) Stimuler le commerce extérieur
Stimuler le développement économique aux États-Unis et à l'étranger

ad b) Renforcement de la sécurité collective
Intérêt stratégique
Règlement des dettes des États-Unis à l'étranger
Autres objectifs de politique extérieure des États-Unis

Modalités

1. Ventes contre paiement en espèces en monnaie nationale ou en monnaie étrangère
2. Prêts
3. Troc
4. Dons

Les opérations citées sous les points 2 à 4 s'effectuent partiellement par l'intermédiaire de fonds de contre-valeur.

Coût

1. Sont considérés comme coûts les frais dits « C.C.C. » Il s'agit de l'ensemble des frais occasionnés par la production, l'entreposage et la gestion des excédents, pris dans le sens le plus large.

2. Les frais de transport sont calculés séparément : Frets maritimes et frets intérieurs dans le pays bénéficiaire.

3. Les coûts ne sont pas fonction directe du prix mondial des produits visés.

Les principaux objectifs d'encouragement visés avec l'utilisation des produits excédentaires sont exposés en détail aux différentes sections des titres I-IV. La Public Law 480, dont les quatre titres sont étudiés ci-dessous a une importance considérable pour le marché agricole américain et également pour le marché mondial.

Le tableau n° 1 indique le volume global des transactions avec l'étranger dans le cadre de la P.L. 480.

TABLEAU n° 1

Transactions avec l'étranger au titre de la P.L. 480 durant la période du 1^{er} juillet 1954 au 30 juin 1961

<i>en millions de \$</i>		
Titre	Autorisations	Accords conclus
I	11 250 ⁽¹⁾	9 480 ⁽²⁾
II	1 400	937
III { dons	⁽³⁾	1 593
{ troc	⁽³⁾	1 411
IV	en préparation	
Total		13 421

Source : Message from the President of the United States transmitting the 14th semiannual report on activities of the food-for-peace program carried out under Public Law 480. House Document n° 223, 87th Congress, 1st Session, Washington 1961.

⁽¹⁾ Jusqu'au 31 décembre 1961.

⁽²⁾ Frais C.C.C. — Valeur à l'exportation : 6 534 millions de dollars, dont exportations : 4 562 millions de dollars.

⁽³⁾ Non limités, ni en ce qui concerne le délai, ni en ce qui concerne le volume.

La part revenant, dans les exportations globales de produits agricoles, aux produits exportés au titre de la P.L. 480 atteignait 22 % en 1954-55 et 1955-56 et elle est passée récemment à 25-28 %. La part prise par la P.L. 480 dans les exportations globales varie selon les produits. En 1961, la situation était la suivante :

pour le blé	65 %
le maïs	22 %
le riz	67 %
le coton	20 %
les graines de coton et l'huile de soja	51 %

TITRE I

Le titre I autorise à conclure avec les pays amis des arrangements concernant le paiement en monnaie locale, au lieu du paiement en dollars américains. Les devises acquises de la sorte par le gouvernement américain entre le 1^{er} juillet 1954 et le 30 juin 1961 ont été utilisées de la façon suivante :

Section 104 a)

En vue du développement de nouveaux marchés de produits agricoles américains sur la base de l'avantage mutuel

Nombreuses actions menées en coopération avec des groupements agricoles et des groupements commerciaux en vue de financer des expositions des centres de marché, des campagnes de propagande des travaux de recherche, des efforts d'amélioration de la qualité, etc., les dépenses globales se sont élevées à 58 millions de dollars, dont 41 millions de dollars sur les ressources au titre de la loi, le reste provenant de concours versés par les intéressés.

Section 104 b)

Achats de matériels stratégiques et autres

Possibilité non utilisée jusqu'ici.

Section 104 c)

Défense commune

Sur un montant de 394 millions de dollars prévu par traité 303 millions de dollars ont été transférés, en vue de la défense commune, aux autorités compétentes.

Section 104 d)

Achats de produits pour d'autres pays amis

Dépenses effectuées jusqu'ici : 54 millions de dollars, dépenses prévues : 56 millions de dollars.

Section 104 e)

Prêts et dotations non remboursables destinés au développement économique

Jusqu'ici 1 100 millions de dollars environ prévus à titre de dotations non remboursables. En outre, 399 millions de dollars prévus (maximum 25 % des recettes en monnaie étrangère pour chaque accord conclu en application du titre I) par la Banque export-import pour être versés à des firmes américaines, en accord avec le pays bénéficiaire. Ces prêts ne peuvent être affectés ni à l'encouragement de productions destinées à l'exportation vers les États-Unis et entrant en concurrence avec des produits américains, ni à l'encouragement de la fabrication de produits pouvant entrer en concurrence avec les produits agricoles américains ou avec les produits résultant de leur transformation.

Section 104 f)

Paiements au titre d'engagements américains

Pour autant que l'on puisse s'en rendre compte, 961 millions de dollars ont été affectés à des objectifs variés, parmi lesquels également la construction de logements destinés aux militaires; mais les fonds n'ont été utilisés qu'en partie.

Section 104 g)

Prêts consentis à des gouvernements étrangers

2 900 millions de dollars au total ont été prévus jusqu'ici pour des prêts consentis à 33 gouvernements (1 100 millions déjà versés). C'est là de loin l'emploi le plus important : environ 44 % de recettes totales tirées des ventes. Les prêts sont utilisés pour les dépenses intérieures au titre des projets de développement : salaires, traitements et matériel national. Il en est de même des projets pour lesquels les dépenses à l'étranger sont financées par les établissements de crédit internationaux et américains. Les conditions convenues en ce qui concerne les intérêts et les risques de change ont été révisées en 1959 dans un sens favorable aux pays bénéficiaires.

Sur les 1 100 millions de dollars dépensés jusqu'ici :

514 millions de dollars = 45 % ont été affectés à l'industrie et aux mines, aux travaux hydrauliques et centrales électriques, ainsi qu'aux petites industries.

219 millions de dollars = 19 % ont été affectés aux projets agricoles, y compris l'irrigation, la mise en culture, le reboisement et les pêcheries.

108 millions de dollars = 9 % aux communications et aux transports.

239 millions de dollars = 21 % aux investissements de l'État et des collectivités locales, aux prêts, etc.

Les sommes moins importantes (sans doute le reliquat) ont servi à promouvoir l'hygiène, la santé publique, l'éducation, etc.

Section 104 h)

Échanges culturels internationaux

Plus de 38 millions ont été dépensés pour les programmes d'échanges culturels; 10 000 accords ont été conclus à cet effet.

Section 104 i)

Traductions, publications, prêts de livres et de revues

Les engagements qui ont été pris jusqu'ici pour la traduction d'ouvrages techniques portent sur 6 millions de dollars.

Section 104 j)

Écoles, bibliothèques et centres communautaires, sous responsabilité américaine ou en coopération avec les instances américaines

Attributions actuelles : 14 millions de dollars environ.

TABLEAU n° 2

Structure, en valeur et en volume, des livraisons C.C.C. effectuées en vertu du titre I pendant la période allant du 1er juillet 1954 au 30 juin 1961

Nature des produits	Quantités (1) (en milliers de t)	Valeur à l'exportation (en millions de dollars)	Estimation du prix de revient C.C.C. (en millions de dollars)	Fraction du prix de revient C.C.C. couverte par le prix à l'exportation (en %)
Blé et farine de blé	53 865	3 257	5 473	59
Riz	3 062	388	639	61
Céréales secondaires (2)	7 387	364	474	77
Matières grasses et huiles	1 988	610	618	99
Haricots secs	22	4	4	100
Fruits et légumes	86	17	17	100
Produits laitiers	131	47	78	60
Viande et produits à base de viande	59	43	43	100
Tabac	139	222	222	100
Coton (3)	1 329	858	1 188	72
Semences	1	1	1	100
Total	68 068 (4)	5 812 (4)	8 757	66
Frets maritimes financés par la C.C.C.		723	723	100
Valeur des produits (fret compris)		6 534 (4)	9 480	69

Sources : Message du président des Etats-Unis transmettant le 14^e rapport semestriel sur les activités au titre du programme « Food-for-Peace » exécuté en application de la Loi 480... , page 4, House Doc. n° 223, 87^e Congrès, 1^{re} session, Washington 1961.

(1) Les données originales étaient exprimées en unités de mesure américaines.

(2) Notamment le maïs et l'orge.

(3) Y compris les quantités réduites de linter de coton.

(4) Erreur d'addition s'expliquant par l'utilisation de chiffres arrondis.

Section 104 k)

Information, activité et coopération scientifiques

Ces mesures d'encouragement ont bénéficié à de nombreux projets portant sur la recherche en matière d'agriculture, de santé publique, d'alimentation et d'éducation, ainsi qu'aux activités culturelles et aux activités de traduction d'ouvrages scientifiques. Pour autant que l'on puisse en juger, 20 millions de dollars environ ont été prévus jusqu'ici à cet effet.

Section 104 l)

Bâtiments appartenant au gouvernement des États-Unis
Programme de 4,5 millions de dollars.

Section 104 m) à section 104 r)

Expositions agricoles et horticoles, acquisitions et prêts de publications étrangères, mesures d'encouragement en faveur d'établissements d'éducation américains

Ateliers

Matériel audio-visuel

Dépenses : environ 3 millions de dollars.

Le tableau n° 2 indique les transactions relevant du titre I, les prix à l'exportation convenus avec le pays bénéficiaire, les prix de revient de la C.C.C. et la fraction du prix de revient C.C.C. couverte par les prix à l'exportation.

Le tableau n° 3 énumère les pays bénéficiaires les plus importants (la valeur à l'exportation des livraisons effectuées ou prévues pendant la période du 1^{er} juillet 1954 au 30 juin 1961, supérieure à 100 millions de dollars).

Les livraisons aux treize pays bénéficiaires les plus importants ont représenté 85 % des livraisons totales

TABLEAU n° 3

Valeur à l'exportation des livraisons C.C.C. visées au titre I de la P.L. 480, prévues ou réalisées à destination des pays bénéficiaires les plus importants, pendant la période du 1^{er} juillet 1954 au 30 juin 1961

Pays bénéficiaires	Valeur à l'exportation des livraisons C.C.C. en millions de dollars		Proportion des livraisons exécutées par rapport aux livraisons prévues (en %)
	prévues	exécutées	
Inde	1 195	1 049	88
Espagne	472	423	90
Yougoslavie	389	376	97
Pakistan	381	357	94
Pologne	338	340	101
Bésil	253	191	75
Turquie	231	229	99
Égypte	199	180	90
Corée du Sud	195	166	85
Israël	175	153	87
Indonésie	156	152	97
Italie	140	140	100
Japon	135	135	100
13 pays	4 259	3 891	91
Tite I, au total	5 812	4 563	79

Source : Message du président des États-Unis... p. 92.

TITRE II

Utilisation de produits excédentaires en vue de la lutte contre les famines et pour l'attribution d'autres secours d'urgence à des pays amis ou des personnes ayant montré des dispositions amicales, sans qu'il soit tenu compte de la position amicale ou inamicale des gouvernements en cause. Récemment aussi en vue de dons en nature destinés à encourager le développement économique et compléter l'aide octroyée conformément

au titre I, ainsi que pour couvrir les frais de transport de produits excédentaires, notamment dans les pays n'ayant pas accès à la mer.

L'approbation porte sur des dépenses à concurrence de 300 millions de dollars par an. Les autorisations globales accordées depuis le début s'élèvent à 1 400 millions de dollars; 937 millions ont déjà été

débloqués. La moitié de cette somme environ a été utilisée pour des secours aux victimes de catastrophes, pour l'alimentation des enfants et les repas scolaires et pour l'aide aux réfugiés. Dans un certain nombre de cas il a fallu combattre des famines provoquées par la sécheresse ou des inondations. Les concours apportés à des institutions d'utilité publique se sont élevés à 150 millions de dollars.

Des produits d'une valeur de 147 millions de dollars doivent servir à stimuler le développement économique. Sont classés dans cette catégorie les projets faisant appel à une main-d'œuvre nombreuse et permettant d'employer des chômeurs à des travaux productifs : construction de routes, reboisement, lutte contre l'érosion, irrigation et drainage, lotissement, etc. Une partie des salaires — parfois 50 % — est payée en céréales excédentaires. Les matériaux et outillages nationaux destinés à ces projets sont payés sur les fonds de contre-valeur. Des projets de cette nature ont été réalisés avec succès en Tunisie, au Maroc, en Érythrée et en Éthiopie, en Iran et en Corée, etc.

Les transactions ressortissant au titre II se subdivisent comme suit pour la période du 1^{er} juillet 1954 au 30 juin 1961 :

<i>en millions de dollars</i>	
Céréales panifiables	471
Céréales secondaires	100
Matières grasses et huiles	32
Haricots	4
Lait et produits laitiers	73
Riz	49
Coton	19
Prix de transport des produits mentionnés ci-dessus	60
Prix de transport relevant du titre III	130
	937

Les prix de revient C.C.C. correspondent aux coûts globaux.

Les pays bénéficiaires les plus importants (valeur des produits supérieure à 30 millions de dollars pour la période du 1^{er} juillet 1954 au 30 juin 1961) sont les suivants :

<i>en millions de dollars</i>		
Tunisie	101	(principalement développement économique et secours aux victimes de catastrophes)
Italie	87	(principalement à l'alimentation des enfants et secours aux victimes de catastrophes)
Maroc	74	(principalement développement économique et secours aux victimes de catastrophes)
Pakistan	49	(catastrophes)
Yougoslavie	47	(catastrophes)
Afghanistan	44	(développement économique et catastrophes)
Japon	37	(alimentation des enfants)
Jordanie	35	(catastrophes)

474 millions de dollars, soit 60 % environ de la valeur de produits livrés (sans prix de transport), ont été affectés à ces 8 pays. Près de la moitié de cette somme a servi à secourir les victimes de catastrophes; 17 % ont été affectés au développement économique, 10 % à l'alimentation des enfants et le reliquat à d'autres objectifs.

TITRE III

En vertu de ce titre, des institutions de bienfaisance et l'UNICEF bénéficient d'excédents de denrées alimentaires pour leur œuvre d'aide tant aux États-Unis qu'à l'étranger. Du 1^{er} juillet 1954 au 30 juin 1961, des produits alimentaires d'une valeur totale de 1 600 millions de dollars environ ont ainsi été fournis pour l'aide à l'étranger. Ces denrées alimentaires diffèrent fortement, en ce qui concerne leur assortiment, de celles livrées en vertu des

titres I et II. Les produits laitiers comptent pour près de deux tiers de la valeur et en premier lieu la poudre de lait écrémé; viennent ensuite le fromage, le beurre et la butyrique; le reliquat consistant surtout en farines et en produits céréaliers.

En ce qui concerne les livraisons relevant du titre III (dons) la valeur du don est censée correspondre au coût. La composition ressort du tableau n° 4.

TABLEAU n° 4

Dons aux pays étrangers au titre de la Public Law 480, pendant la période du 1^{er} juillet 1954 au 30 juin 1961, en volume et en valeur

Nature du produit	Quantité en milliers de t ⁽¹⁾	Valeur en millions de dollars
Blé	230	29
Farine	1 998	309
Riz	334	90
Maïs	123	13
Farine de maïs	707	96
Haricots secs	53	11
Huile de graines de coton	21	11
Poudre de lait écrémé	1 340	541
Fromage	262	251
Beurre	80	121
Butyrine	56	107
Graisses de boucherie	26	13
Total	5 231 ^(*)	1 593 ^(*)

Source : Message du président des États-Unis... p. 44.

⁽¹⁾ Quantités originales exprimées en lb.

^(*) L'erreur d'addition s'explique par l'emploi de chiffres arrondis.

Les principaux pays qui ont bénéficié de ces dons prévus au titre III, c'est-à-dire les pays qui ont reçu plus de 30 millions de dollars durant la période allant du 1^{er} juillet 1954 au 30 juin 1961, sont les suivants :

<i>en millions de dollars</i>			
Italie	198	Égypte	82
Yougoslavie	141	Sud Viet-nam	61
Inde	140	Formose	53
Espagne	140	Chili	42
Corée du Sud	114	Philippines	33
Grèce	97	Pakistan	32
Allemagne (R.F.)	96		

Ces treize pays ont reçu 77 % de la somme globale de 1 593 millions de dollars.

Un caractère particulier s'attache aux opérations de troc autorisées par le titre III, portant sur des excédents agricoles américains échangés contre des produits du pays bénéficiaire — facilement entreposables et moins périssables — que les États-Unis ne produisent pas en quantité suffisante, ou contre des biens utilisables pour l'aide économique américaine soit dans le pays bénéficiaire soit dans d'autres pays. Le volume de ces transactions, qui ne peuvent être traitées ici en détail, est considérable. Elles se sont élevées, du 1^{er} juillet 1954 au 30 juin 1961, selon les contrats conclus avec 108 pays, à 1 400 millions de dollars environ.

TITRE IV

En 1959, la loi 86-341 a ajouté le titre IV à la Public Law 480. Ce titre autorise des livraisons à long terme — jusqu'à dix ans — et des ventes à crédits de produits agricoles américains payables en dollars, avec délais de paiement allant jusqu'à vingt ans. L'objectif principal de cette extension est l'utilisation des

produits excédentaires et des contre-valeurs pour le financement de projets de développement dans les pays amis et pour l'exploitation ou le maintien des exportations de produits de cette nature contre paiement différé en dollars.



ÉTUDES

parues à ce jour dans la série « agriculture » (1)

VI/707 — N° 1

Les grandes régions agricoles de la C.E.E.

Étude réalisée en commun par la C.E.E. et l'O.E.C.E.

1960. 60 p. + 5 documents cartographiques (f, d : épuisé). FB 70,—; FF 7,—

8005* — N° 2

Tendances de la production et de la consommation en denrées alimentaires dans la C.E.E. (1956-1965)

1960. 120 + 145 p. (f, d, i, n). FB 150,—; FF 15,—

8080* — N° 3

Schmitt G. : Méthodes et possibilités d'établissement des projections à long terme pour la production agricole

1961. 80 p. (d; f : épuisé). FB 120,—; FF 12,—

8020* — N° 4

Priebe, Pr Dr, et Möller, Pr Dr : La politique économique régionale, condition du succès de la politique agricole

1961. 20 p. (d, i, n; f : épuisé). FB 30,—; FF 3,—

8022* — N° 5

L'augmentation de la production de viande bovine dans les pays de la C.E.E.

1961. 216 p. (f, d). FB 250,—; FF 24,50

8025* — N° 6

Étude de droit comparé sur les rapports entre bailleur et preneur à ferme dans les pays de la C.E.E.

1961. 48 p. (f, d, i, n). FB 60,—; FF 6,—

8043 — N° 7

Soenen M. et Pelshenke P. F. : Problèmes relatifs à

la qualité du blé, de la farine et du pain dans les pays de la C.E.E.

1962. 36 p. (f, d, i, n). FB 50,—; FF 5,—

8054* — N° 8

La consommation des engrais dans les pays de la C.E.E.

1962. 82 + 32 p. + 3 cartes géographiques (d; f : épuisé). FB 180,—; FF 17,50

8076* — N° 9

L'organisation de la recherche agronomique dans les pays de la C.E.E.

1963. 128 p. (f, d, i, n). FB 150,—; FF 15,—

8077* — N° 10

Le marché commun des produits agricoles. Perspectives « 1970 »

1963. 198 p. (f, d, i, n). FB 250,—; FF 24,50

8063 — N° 11

Effets sur les revenus, dans la république fédérale d'Allemagne, d'une baisse des prix agricoles, dans le cadre de la politique agricole commune de la C.E.E.

1962. 86 p. (f, d, i, n, e). FB 50,—; FF 5,—

8101* — N° 12

La structure du commerce des fruits et légumes dans les pays de la C.E.E. — Standardisation et système de contrôle

1963. 48 p. (f, d, i, n). FB 60,—; FF 6,—

8099* — N° 13 (en préparation)

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

(1) Les signes abrégatifs f, d, i, n et e indiquent les langues dans lesquelles les textes ont été publiés (français, allemand, italien, néerlandais et anglais).



BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENTS

FRANCE

*Service de vente en France des publications
des Communautés européennes*
26, rue Desaix - Paris 15^e
Compte courant postal : Paris 23-96

DEUTSCHLAND (BR)

Bundesanzeiger
Postfach - 5 Köln 1
Fernschreiber : Anzeiger Bonn 08 882 595

BELGIQUE - BELGIË

Moniteur belge - Belgisch Staatsblad
40-42, rue de Louvain - Leuvenseweg 40-42
Bruxelles - Brussel

ITALIA

Libreria dello Stato
Piazza G. Verdi, 10 - Roma
Agenzie :
Roma - Via del Tritone, 61/A e 61/B
Roma - Via XX Settembre
(Palazzo Ministero delle Finanze)
Milano - Galleria Vittorio Emanuele, 3
Napoli - Via Chiaia, 5
Firenze - Via Cavour, 46/r

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

*Office central de vente des publications
des Communautés européennes*
9, rue Gœthe - Luxembourg

NEDERLAND

Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf
Fluwelen Burgwal 18 - Den Haag

UNITED STATES OF AMERICA

European Community Information Service
808 Farragut Building
900 - 17th Street, N.W.
Washington 6, D.C. - Tel. 296-5131

AUTRES PAYS

*Office central de vente des publications
des Communautés européennes*
2, place de Metz - Luxembourg
(C.C.P. n° 191 90)

GREAT BRITAIN AND COMMONWEALTH

H.M. Stationery Office
P.O. Box 569
London S.E. 1

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
8102*/1/III/1964/5

FF 24,50 FB 250,— DM 20,— Lit. 3 120,— Fl. 18,— £1.15.6 \$5.00